

# FAIVELEY TRANSPORT

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 14.404.711 euros  
Siège social : 143, boulevard Anatole France  
Carrefour Pleyel  
93200 Saint-Denis  
323 288 563 RCS Bobigny

## DOCUMENT DE REFERENCE

### 2010/2011



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28/07/2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le présent Document de Référence intègre tous les éléments du Rapport Financier Annuel mentionnés à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers. Une table de concordance figure en page 312.

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport d'activité relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, dont le contenu est principalement inséré dans les chapitres du Document de référence de l'exercice 2009/2010, les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2010 et le rapport des contrôleurs légaux sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2010 figurant respectivement aux pages 73 à 153 et 154 à 157 du Document de référence de l'exercice 2009/2010 déposé auprès de l'AMF le 10 novembre 2010 sous le n° R. 10-073 ;
- le rapport d'activité relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, dont le contenu est principalement inséré dans les chapitres du Document de référence de l'exercice 2008/2009, les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2009 et le rapport des contrôleurs légaux sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2009 figurant respectivement aux pages 69 à 149 et 150 à 153 du Document de référence de l'exercice 2008/2009 déposé auprès de l'AMF le 13 novembre 2009 sous le n° R. 09-084 ;

Les Documents de référence cités ci-dessus sont consultables sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site de l'émetteur ([www.faiveleytransport.com](http://www.faiveleytransport.com)).

<b>1. ACTIVITÉ DU GROUPE</b>	<b>2</b>
1.1. Présentation générale du Groupe	3
1.2. Organisation du Groupe	12
1.3. Le marché	16
1.4. Développement et investissements	24
1.5. Contrats importants	29
<b>2. RAPPORT SUR LA GESTION DES RISQUES</b>	<b>30</b>
2.1. Risques financiers et risques de marché	31
2.2. Risques juridiques	36
2.3. Risques industriels et environnementaux	39
2.4. Risques informatiques	45
2.5. Assurances	46
<b>3. RAPPORT FINANCIER</b>	<b>48</b>
3.1. Analyse de la situation financière et des résultats du Groupe	49
3.2. Évolution récente et perspectives	71
3.3. Comptes consolidés	74
3.4. Comptes sociaux	164
<b>4. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	<b>204</b>
4.1. Composition et fonctionnement des organes d'administration	205
4.2. Intérêts des dirigeants	219
4.3. Rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif au contrôle interne	233
4.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport du Président	253
4.5. Rapport du Conseil de Surveillance	257
4.6. Déclaration de conformité de la société en matière de gouvernement d'entreprise	258
<b>5. RAPPORT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL</b>	<b>259</b>
5.1. Informations sociales relatives au Groupe	260
5.2. Informations environnementales	271
5.3. Faiveley Transport, acteur majeur du développement durable	276
<b>6. INFORMATION DES ACTIONNAIRES</b>	<b>283</b>
6.1. Renseignements concernant la société	284
6.2. Renseignements concernant le capital émis	289
6.3. Capital autorisé mais non émis	290
6.4. Répartition du capital et des droits de vote	292
6.5. Marché du titre	295
6.6. Dividendes et politique de distribution	296
6.7. Politique d'information	297
<b>7. AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>299</b>
7.1. Responsables du Document de référence	300
7.2. Attestation des Responsables du Document de référence	300
7.3. Responsable du contrôle des comptes	301
7.4. Montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes	302
<b>8. INFORMATION INTERMEDIAIRE</b>	<b>303</b>
<b>9. TABLE DE CONCORDANCE</b>	<b>305</b>
<b>10. TABLE DE RECONCILIATION AVEC LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL</b>	<b>312</b>

## **1. ACTIVITÉ DU GROUPE**

<b>1.1. Présentation générale du Groupe</b> .....	<b>3</b>
1.1.1. Historique	
1.1.2. L'activité du Groupe	
1.1.3. Stratégie	
<b>1.2. Organisation du Groupe</b> .....	<b>12</b>
1.2.1. Une organisation mondiale	
1.2.2. Organigramme juridique	
1.2.3. Principales sociétés	
<b>1.3. Le marché</b> .....	<b>16</b>
1.3.1. Segments du marché	
1.3.2. Les moteurs de croissance	
1.3.3. Réglementations sur le marché des produits et systèmes ferroviaires	
1.3.4. Positionnement concurrentiel	
1.3.5. Principaux fournisseurs et clients	
<b>1.4. Développement et investissements</b> .....	<b>24</b>
1.4.1. L'innovation au cœur du développement	
1.4.2. Propriété intellectuelle	
1.4.3. Investissements	
1.4.4. Propriété immobilière	
<b>1.5. Contrats importants</b> .....	<b>29</b>

## 1.1. Présentation générale du Groupe

Faiveley Transport est un équipementier ferroviaire implanté sur tous les continents. Le Groupe rassemble plus de 5 000 collaborateurs, parmi lesquels figurent 2 000 ingénieurs.

Groupe d'origine française, il réalise un chiffre d'affaires de 914 millions d'euros dont 78% à l'international.

Exclusivement dédié au ferroviaire, ce qui le distingue fortement de ses concurrents, Faiveley Transport se consacre entièrement aux constructeurs, opérateurs et fournisseurs de maintenance pour leur offrir la gamme de produits et services la plus complète du marché.

Fort d'une expertise reconnue en ingénierie et en gestion de projets, Faiveley Transport est actif sur l'ensemble des segments de marché. Le Groupe occupe des positions prépondérantes au niveau mondial, grâce à de nombreuses implantations locales.

Inventeur historique du pantographe, Faiveley Transport se différencie par la qualité, l'innovation et le niveau d'intégration de sa gamme. Il place la fiabilité et la disponibilité de ses produits et systèmes au cœur de sa stratégie.

### 1.1.1. Historique

1919 : Création des Établissements Louis Faiveley.

1923 : Démarrage de l'activité de production de pantographes.

1930 : Démarrage de l'activité de mécanismes de portes.

1955 : Lancement du pantographe unijambiste (record du monde de vitesse, 331 km/h).

1961 : Création d'un service électronique pour des produits de diversification ferroviaire.

1966 : Implantation en Espagne.

1971 : Mise en place de la ligne de produits « Electronique ».

1972 : Conception et développement du pantographe très grande vitesse AMDE.

1984 : Acquisition de la division "Transport" d'Air Industrie (Groupe Saint-Gobain) et de la division "Tachymétrie" d'Interelec (Groupe Matra).

1988 : Création de la société Faiveley Transport.

1993 : Ouverture de la filiale britannique, Faiveley UK Limited.

1994 : Introduction en Bourse de Faiveley S.A., holding du Groupe, au second marché de Paris.

Acquisition de Hagenuk Faiveley GmbH (HFG), un des leaders du marché en air conditionné.

1997 : Création de la filiale Faiveley Rail Inc. en Pennsylvanie (pénétration du marché américain).

2000 : Lancement commercial du pantographe léger Lx et en 2001 du nouvel enregistreur embarqué numérique de vidéosurveillance – STAR.

2001 : Création de la ligne de produits « Customer Service »

2002 : Dépôt mondial du brevet KATIUM, nouvelle topologie de puissance permettant un gain considérable en poids et volume des convertisseurs.

2003 : Acquisition de Lekov, société tchèque de fabrication de composants électriques et de commandes de trains

2004 : Acquisition de Sab Wabco (un des leaders européens des systèmes de freinage pour l'industrie ferroviaire).

2006 : Acquisition de Neu Systèmes Ferroviaires (NSF), conception et fabrication d'équipements de climatisation, de chauffage-ventilation et de ventilation technique.

Cession du Pôle Plasturgie à Financière Faiveley S.A. et à François Faiveley Participations S.A.S.

2007 : Acquisition d'Espas, concepteur et fabricant de portes et d'équipements électroniques embarqués pour les tramways, métros et trains.

Création de Qingdao Faiveley Sri Rail Brake, joint venture chinoise de fabrication de systèmes de freins.

Faiveley Transport prend part au nouveau record mondial de vitesse (574,8 km/h).

2008 : En Chine, acquisition de 50% de Shijiazhuang Jiexiang Precision Machinery Co. Ltd (S.J.P.M.), société spécialisée dans la production de compresseurs d'air et création de Datong Faiveley Couplers System Ltd., joint venture de production de coupleurs.

Intégration des activités ferroviaires d'Intégrian, en Australie, permettant à Faiveley Transport d'enrichir son offre de produits électroniques.

Acquisition de l'activité de plaquettes de freins frittées de Carbone Lorraine et de Nowe Streugeräte, société fabricant du matériel de sablage en Allemagne, afin de compléter les systèmes de freinage.

Acquisition de 100 % des actions de Ellcon National, société américaine spécialisée dans les systèmes de freinage pour les wagons de fret et locomotives.

Rachat des parts minoritaires de Faiveley Transport (38,3%) détenues par Sagard et le management.

2009 : Fusion de Faiveley Transport dans Faiveley SA, la nouvelle entité étant renommée Faiveley Transport.

Création de Faiveley Transport Canada (projet du tramway de Toronto).

Création de Faiveley Transport Metro Technology Singapore et de Faiveley Transport Metro Technology Taiwan (Activité Portes Palières).

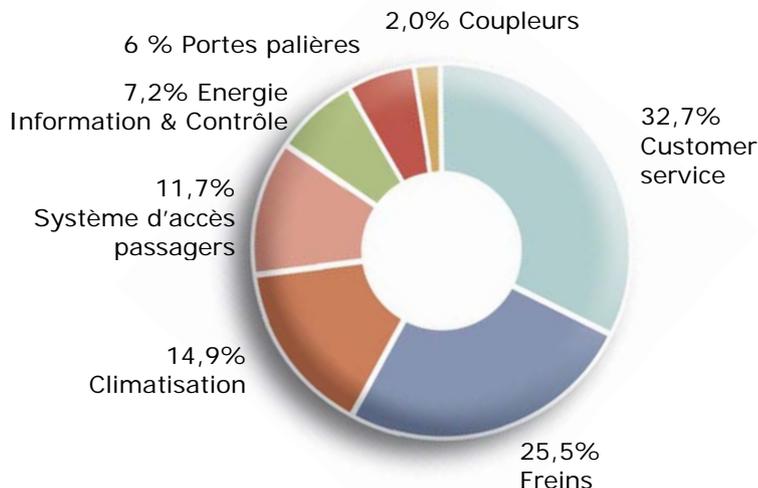
2010 : Création de Amsted Rail – Faiveley LLC, joint-venture américaine entre Faiveley Transport USA et Amsted Rail pour la fabrication de composants et de systèmes d'équipements de bogies destinés au marché du fret.

2011 : Faiveley Transport acquiert 80 % de la société suisse Urs Dolder AG, spécialisée dans les solutions de chauffage pour les véhicules ferroviaires.

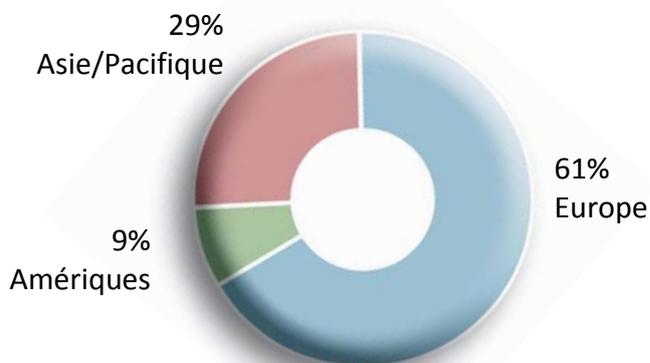
Faiveley Transport annonce l'acquisition des 25% restants du capital de sa filiale tchèque Faiveley Transport Lekov.

### 1.1.2. L'activité du Groupe

Pour l'exercice 2010/2011, l'activité du Groupe se décompose de la manière suivante :



et la répartition géographique suivante ( par zone de destination) :



#### 1.1.2.1 Sécurité

##### ▪ Systèmes d'accès passagers

Faiveley Transport propose une large gamme de systèmes d'accès passagers destinés tant aux réseaux urbains et de banlieue qu'aux trains de grandes lignes et à grande vitesse. Sous l'influence des réglementations les plus récentes, Faiveley Transport a développé des marchepieds mobiles et des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Engagé dans une démarche de développement durable, le Groupe a par ailleurs intégré dans son concept d'accessibilité au train celui de réduction de consommation d'énergie, de confort et de fluidité de l'accès passager à l'intérieur du train. Cette activité représente 11,7% du chiffre d'affaires de Faiveley Transport.

Parallèlement, afin d'améliorer la fiabilité de ces systèmes, l'activité Systèmes d'accès passagers a développé des éléments de contrôle capables de garantir la sécurité du passager, notamment dans des conditions d'urgence.

En 2010, l'activité Systèmes d'accès passagers a complété son offre en proposant un système de détection du quai capable de répondre aux besoins des différents opérateurs mondiaux et en adéquation avec une demande sécuritaire croissante lors de la descente des passagers du train.

Aujourd'hui, l'activité propose des produits à forte valeur ajoutée technologique et notamment des portes plus larges et pourtant plus légères, capables de résister à des ondes de pression élevées. Destinées aux trains à grande vitesse, ces portes sont reconnues pour leur fiabilité et le confort qu'elles assurent aux passagers.

Aujourd'hui, plus de 250 000 portes embarquées de conception et de fabrication Faiveley Transport sont en service dans le monde.

#### ▪ **Portes Palières**

Activité dédiée au sein de Faiveley Transport depuis fin 2007, les portes palières sont en développement constant sur les cinq continents. Elles offrent des solutions de sécurité idéales tant pour l'exploitant que pour le passager qu'elles protègent des accidents ou incidents en s'interfaçant entre le rail et le quai.

Dans les stations souterraines climatisées, une façade de quai allant du sol au plafond constitue également une isolation efficace, capable de contenir l'air frais et donc de réduire substantiellement les coûts de climatisation. Cette activité représente 6% du chiffre d'affaires de Faiveley Transport.

En dépit de l'émergence récente de très nombreux nouveaux acteurs, notamment en Asie, Faiveley Transport demeure le leader des portes palières sur un marché mondial de 300 M€<sup>1</sup>. Sa capacité à proposer des solutions adaptées à tous les segments de trains (du métro léger ou tramway, jusqu'aux trains à très grande vitesse) explique ce positionnement.

Aujourd'hui, plus de 330 personnes présentes partout dans le monde accompagnent le développement continu de cette activité.

#### ▪ **Energie, Information et Contrôle**

Au sein de cette activité, sont développés des systèmes électroniques et électromécaniques couvrant des domaines tels que l'information voyageurs (avec fonction de vidéosurveillance), l'aide à la conduite des trains (systèmes de tachymétrie, boîtes noires, automates de sécurité) et les éléments clés de la chaîne de puissance du train (pantographes, commutateurs haute tension et convertisseurs auxiliaires).

Conçus pour fonctionner dans des conditions extrêmes, les systèmes électroniques sont constamment optimisés afin de bénéficier des technologies les plus avancées ; dans cette perspective, l'activité Energie, Information et Contrôle (en anglais Power, Information and Control - PI&C) dispose d'un budget R&D spécifique. En 2010, elle a développé le système VisioQuai, capable de déterminer la hauteur et la lacune du quai afin d'ajuster l'ouverture de la porte et du marchepied en conséquence

---

<sup>1</sup> Sources internes

Si l'offre Electronique de Faiveley Transport est reconnue en Europe occidentale, l'activité s'emploie à mieux la faire connaître en dehors des zones couvertes traditionnellement par ses centres de compétences, notamment en Asie, en Russie et dans les deux Amériques. Pour accompagner ce développement, cette activité s'appuie sur trois centres de compétences : Faiveley Transport Tours (sites de la Ville-aux-Dames et de Montlouis-sur-Loire), Faiveley Transport Australia et Faiveley Transport Lekov en République Tchèque.

Inventeur du pantographe, Faiveley Transport reste pionnier en matière d'innovation pour le captage du courant et est le leader pour la fourniture de pantographes intégrant un contrôle dynamique de l'effort exercé sur la caténaire, breveté et de toute dernière génération. Capables de s'adapter aux besoins de chaque constructeur, les pantographes Faiveley Transport couvrent tous les segments du marché (tramways, métros, trains suburbains et régionaux, trains inter-cités et à très grande vitesse, locomotives de fret). Avec un nouveau record de vitesse en Chine, établi en 2010, le Groupe confirme sa position de leader dans ce domaine.

En 2010, le Groupe est par ailleurs devenu propriétaire à 100 % de Faiveley Transport Lekov a.s., en République Tchèque, et a ouvert un site en Russie comprenant un bureau d'études.

Dans le même temps, Faiveley Transport a poursuivi l'internationalisation de son activité en Chine, en Inde et aux Etats-Unis, où d'importants contrats ont été remportés. Un effort particulier est aujourd'hui porté sur le développement de systèmes, modulaires ou intégrés, à plus forte valeur ajoutée. Cette activité représente 7,2% du chiffre d'affaires de Faiveley Transport.

#### **1.1.2.2. Contrôle**

##### **▪ Système de freinage**

Numéro 2 mondial des systèmes de freinage ferroviaires, Faiveley Transport dispose en la matière d'une expérience de plus d'un siècle. Aujourd'hui, le groupe propose des solutions sur mesure, capables de répondre aux attentes de ses clients partout dans le monde, et sur les différents segments du marché.

Tous ses produits permettent de garantir la sécurité, la performance et la rentabilité de l'intégralité des systèmes de freinage, de la cabine de pilotage (où l'ordre de freinage est donné) jusqu'à la roue (où il est appliqué).

Faiveley Transport fabrique en effet l'ensemble des éléments qui composent le système de freinage : les commandes électroniques de frein, les compresseurs d'air sans huile Buran, le sablage NOWE, les disques montés sur essieu, les patins magnétiques, les unités de freinage sur disque ainsi que les éléments nécessaires à la production et au traitement de l'air. Son activité de Customer Service propose également des solutions éprouvées pour optimiser le cycle de vie des systèmes (notamment en renouvelant la garniture des freins), et donc leur coût.

Faiveley Transport est par ailleurs le seul équipementier ferroviaire à disposer de trois bancs de simulation de systèmes de freinage implantés en France, en Italie et aux Etats-Unis. Son savoir-faire reconnu et sa forte capacité d'innovation permettent au Groupe de conforter chaque année son positionnement sur ce marché.

L'offre déployée par Faiveley Transport comprend des manipulateurs de grande précision qui assurent la réaction immédiate des systèmes, sitôt l'ordre donné par le conducteur. Est également proposée une nouvelle génération de compresseurs sans huile «BURAN», déclinées en différentes versions adaptées aux segments du marché ferroviaire. La technologie des compresseurs sans huile est désormais la référence

standard dans toutes les offres de Faiveley Transport en Europe et en Amérique du Nord, tant pour le matériel neuf que de rénovation.

Dans le même temps, une nouvelle gamme de compresseurs à vis a été lancée via une joint venture chinoise afin de couvrir les besoins du marché chinois ; la technologie des compresseurs lubrifiés à pistons a quant à elle été transférée en Inde.

Profitant du succès du système de contrôle de freinage compact EPAC, plusieurs solutions intégrées dites « pneumatroniques » ont été mises au point. Cette approche offre une très grande facilité d'intégration dans les trains modernes et garantit une performance accrue dans tous les domaines d'utilisation. Des versions optimisées ont vu le jour : « MATRIC » pour les métros, « IBU » pour les automotrices.

En 2010, le Groupe a créé aux côtés d'Amsted Rail la joint-venture Amsted Rail-Faiveley LLC. Cette filiale permettra à Faiveley Transport de renforcer sa présence sur le marché nord-américain dans le domaine du fret. Le Groupe bénéficiera de la puissante dynamique commerciale du fabricant de bogies et de ses outils de production (notamment un banc de simulation adapté aux normes régionales). De son côté, le Groupe apporte sa gamme d'équipements de freins approuvés par l'AAR (Association of American Railroads) ainsi que l'ensemble des capacités d'ingénierie, de gestion de projet et de production industrielle qui leur sont associés.

Cette filiale devrait bénéficier du rebond attendu du marché nord-américain du fret : après une baisse sensible de la demande à hauteur de 15 000 wagons en 2010, il est en effet prévu un retour à des volumes de plus de 30 000 wagons en 2011 et jusqu'à 50 000 wagons en 2012.

Depuis l'acquisition par Faiveley Transport de la société allemande NOWE Streugeräte, le Groupe a complété son offre en intégrant une expertise reconnue dans les systèmes de sablage. Cette activité représente 25,5% du chiffre d'affaires de Faiveley Transport.

#### ▪ **Système de coupleurs**

Forte de 70 ans d'expérience, l'activité Coupleurs de Faiveley Transport propose des produits capables de répondre aux différents standards des marchés fret et passagers. Tous présentent une interface spécifique qui permet d'adapter leurs composants mécaniques, pneumatiques et électriques avec ceux des produits fabriqués par les leaders du marché.

Sur le plan stratégique, Faiveley Transport a choisi de se positionner sur le segment à plus forte valeur ajoutée. L'activité a ainsi mis au point le coupleur automatique « Transpack », destiné au marché du fret et qui intègre notamment des signaux électriques. Ce système est actuellement largement utilisé en Allemagne et devrait rapidement s'imposer dans d'autres pays européens.

En 2010, l'activité Coupleurs a signé plusieurs contrats décisifs qui lui ont permis de conforter sa présence en Espagne, en Italie, en République Tchèque et en Colombie. Le constructeur Bombardier lui a par ailleurs renouvelé sa confiance en lui demandant d'équiper 59 trains destinés aux Chemins de fer fédéraux suisses. Cette activité représente 2% du chiffre d'affaires de Faiveley Transport.

### 1.1.2.3. Confort

#### ▪ Systèmes de climatisation

Numéro 1 mondial de la climatisation ferroviaire, Faiveley Transport propose des systèmes reconnus pour leur fiabilité exceptionnelle et leur simplicité d'installation et de maintenance. Leur réalisation requiert de multiples compétences en gestion de projet et en ingénierie dans des domaines aussi complexes que la thermodynamique, la mécanique, l'aérodynamique, l'acoustique, l'électricité ou l'électronique. En s'appuyant sur un réseau de production internationale au plus près de ses clients, Faiveley Transport conçoit, valide, produit et livre des produits clef en main de haute qualité.

Pour renforcer la satisfaction de ses clients, le Groupe offre désormais une prestation « Climatisation » élargie qui s'étend de l'ingénierie au Customer Service avec un objectif simple : customiser et localiser afin d'être au plus près de ses clients et fournisseurs en globalisant son industrialisation.

Partenaire de ses clients sur le traitement de l'air (climatisation, ventilation et chauffage), l'activité de traitement de l'air et de climatisation (« HVAC ») propose des systèmes complets incluant également l'ensemble des produits périphériques.

L'implantation de ses centres d'ingénierie et de production au plus près de ses clients permet à l'activité d'être aujourd'hui présente sur les marchés ferroviaires d'Europe de l'Ouest, de Russie, d'Inde, de Chine, des Etats-Unis, d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est.

En mars 2011, Faiveley Transport a acquis 80 % de la société suisse Urs Dolder AG, spécialisée dans les solutions de chauffage pour les véhicules ferroviaires. Grâce à cette acquisition, Faiveley Transport sera en mesure de proposer à ses clients suisses et à l'ensemble des constructeurs et opérateurs dans le monde entier, un système complet de traitement de l'air et climatisation. Cette activité représente 14,9% du chiffres d'affaires de Faiveley Transport.

### 1.1.2.4. Services

#### ▪ Customer Service

L'activité « Customer Service » assure l'ensemble des activités de maintenance des équipements pendant leur durée de vie. Il fournit ainsi les pièces détachées certifiées d'origine pour toute la gamme d'équipements de Faiveley Transport : climatisation, portes d'accès voyageurs, portes palières, freins, coupleurs, pantographes, électronique embarquée. Sa prestation englobe également de nombreuses solutions d'ingénierie destinées à optimiser l'exploitation du matériel et diminuer le coût de maintenance au kilomètre. L'activité « Customer Service » propose également des formations et une assistance 24 heures /24 et 7 jours /7 sur site ou en ligne.

Plus de 500 clients présents dans le monde entier ont fait appel au « Customer Service » de Faiveley Transport en 2010. Depuis les opérateurs de transport urbain de villes moyennes jusqu'aux grands opérateurs nationaux, tous disposent d'un interlocuteur dédié capable de concevoir une offre spécifique qui tient compte de leur taille, de leurs besoins et de l'âge de leur matériel (Faiveley Transport s'engage en effet à assurer la maintenance de produits livrés il y a près de 40 ans).

Soucieux d'offrir une prestation sur-mesure, l'activité « Customer Service » propose aux nouveaux opérateurs privés la maintenance complète de leurs équipements à des prix forfaitaires, voire au km. Il assure par ailleurs aux exploitants nationaux une maîtrise des coûts de possession et l'optimisation de leurs opérations de maintenance.

En 2010, Faiveley Transport a créé en Grande-Bretagne un site dédié à la maintenance organisé autour de trois pôles : électronique, climatisation, système d'accès passagers. L'activité a également poursuivi le développement du centre de services de Leipzig, dédié au marché allemand, et officialisé la création d'un centre de compétence services freins et coupleurs basé à Birkenhead (Angleterre). Ce dernier vise à apporter une expertise technique « Services » aux autres filiales du Groupe. Cette activité représente 32,7% du chiffres d'affaires de Faiveley Transport.

### **1.1.3. Stratégie**

Dans le domaine de l'industrie ferroviaire, Faiveley Transport se situe parmi les trois leaders mondiaux — aux côtés de Knorr-Bremse (Allemagne) et de Wabtec (Etats-Unis) — et propose la gamme d'équipements technologiques la plus étendue.

#### **1.1.3.1. Accroître l'expertise**

- **L'innovation :**

Les opérateurs et constructeurs ferroviaires expriment de fortes attentes en matière de réduction des coûts d'exploitation et de maintenance. En proposant sur le marché de nouvelles évolutions de ses produits, Faiveley Transport continue de répondre à cette demande.

- **La fiabilité :**

Afin de satisfaire les exigences toujours plus pointues des constructeurs ferroviaires et des opérateurs en la matière, le Groupe propose des équipements ayant un haut degré de fiabilité.

Cette fiabilité est essentielle pour la mise en service rapide des équipements livrés ainsi que pour la disponibilité opérationnelle des trains, élément fondamental de la performance des opérateurs.

- **L'offre de services :**

En 2010/2011, Faiveley Transport a renforcé sa capacité d'accompagnement des opérateurs et des constructeurs. Ses équipes de support technique soutiennent la stratégie de l'entreprise, qui consiste à élargir son offre de services et réduire les coûts inhérents au cycle de vie des produits.

#### **1.1.3.2. Les nouveaux gisements de croissance**

Faiveley Transport continue de se développer sur des marchés durablement porteurs, tirés notamment par les besoins en infrastructure des pays émergents, la croissance générale de la population, et les actions politiques en matière de développement durable. La demande de confort accru constitue également un moteur de croissance pour Faiveley Transport, du fait de son savoir-faire dans les domaines de la climatisation ou de l'accessibilité.

Compte-tenu de sa taille et de son positionnement, le Groupe possède encore un potentiel de croissance organique sur des marchés où il est peu présent. La Chine constitue un potentiel de croissance important, avec le développement de la grande vitesse et du métro. Les constructeurs chinois acquièrent une stature toujours plus importante. Le Groupe enregistre une croissance significative au Brésil, dont le besoin en infrastructures

est favorisé par la perspective des Jeux Olympiques de 2016. Faiveley Transport a également enregistré cette année ses premières commandes importantes à destination du marché russe.

Sur le plan des segments de marché, le Groupe enregistre une hausse de la demande dans le domaine du transport ferroviaire urbain, mais aussi dans le fret, lié à l'amélioration du contexte économique. Faiveley Transport avait pris position sur le marché du fret nord-américain en 2008 en procédant à l'acquisition de Ellcon National et a renforcé ses positions sur ce marché en 2010 avec la création de la joint-venture avec Amsted Rail dans les équipements de freins pour le fret.

### **1.1.3.3. L'excellence opérationnelle**

Pour le Groupe, l'excellence opérationnelle constitue un corollaire essentiel de ses objectifs de développement dans le monde.

#### **▪ Supply Chain : La nouvelle dynamique se confirme.**

Le Groupe a poursuivi sa dynamique d'amélioration de la ponctualité de livraison, avec des résultats en progrès sensibles. Le Groupe a mis l'accent sur la réduction des délais. Cette approche concerne aujourd'hui l'intégralité de la chaîne de valeur incluant fournisseurs et logisticiens.

#### **▪ Optimisation des achats**

Le Groupe a renforcé son organisation des achats par métiers, a engagé une démarche de rationalisation de la sélection des fournisseurs et procédé à un rapprochement de la fonction achats et celle des projets. Cette approche proactive des achats est soutenue par une politique de formation adaptée.

#### **▪ La Qualité, une démarche de progrès permanente**

Le Groupe renforce le suivi des jalons qui balisent chaque projet. Faiveley Transport œuvre à une mise au point plus rapide des produits, en intégrant ses équipes SAV (Service Achats Vente) dans la mise en service.

La performance industrielle est aussi améliorée par un renforcement des process du Groupe et de ceux de ses fournisseurs. Un programme pour mieux suivre l'amélioration des performances des fournisseurs a été lancé.

Par ailleurs, le Groupe a poursuivi le déploiement de son propre système de développement de la performance, appelé « Faiveley Management System » (FMS).

#### **▪ Moving Forward**

Le programme « Moving Forward » vise à standardiser les modèles d'organisation en vigueur au sein de Faiveley Transport. Se fondant sur un ERP (Enterprise Resource Planning) Groupe, Moving Forward a démarré au cours de l'été 2010 sur le site de Leipzig pour être ensuite déployé à Gennevilliers et, à terme, sur l'ensemble des sites du Groupe.

## 1.2. Organisation du Groupe

### 1.2.1. Une organisation mondiale

La couverture internationale du Groupe est assurée par la coordination des savoir-faire et moyens présents dans :

- les centres de compétence (Recherche & Développement, ingénierie systèmes et de conception),
- les unités de production,
- les filiales purement commerciales.

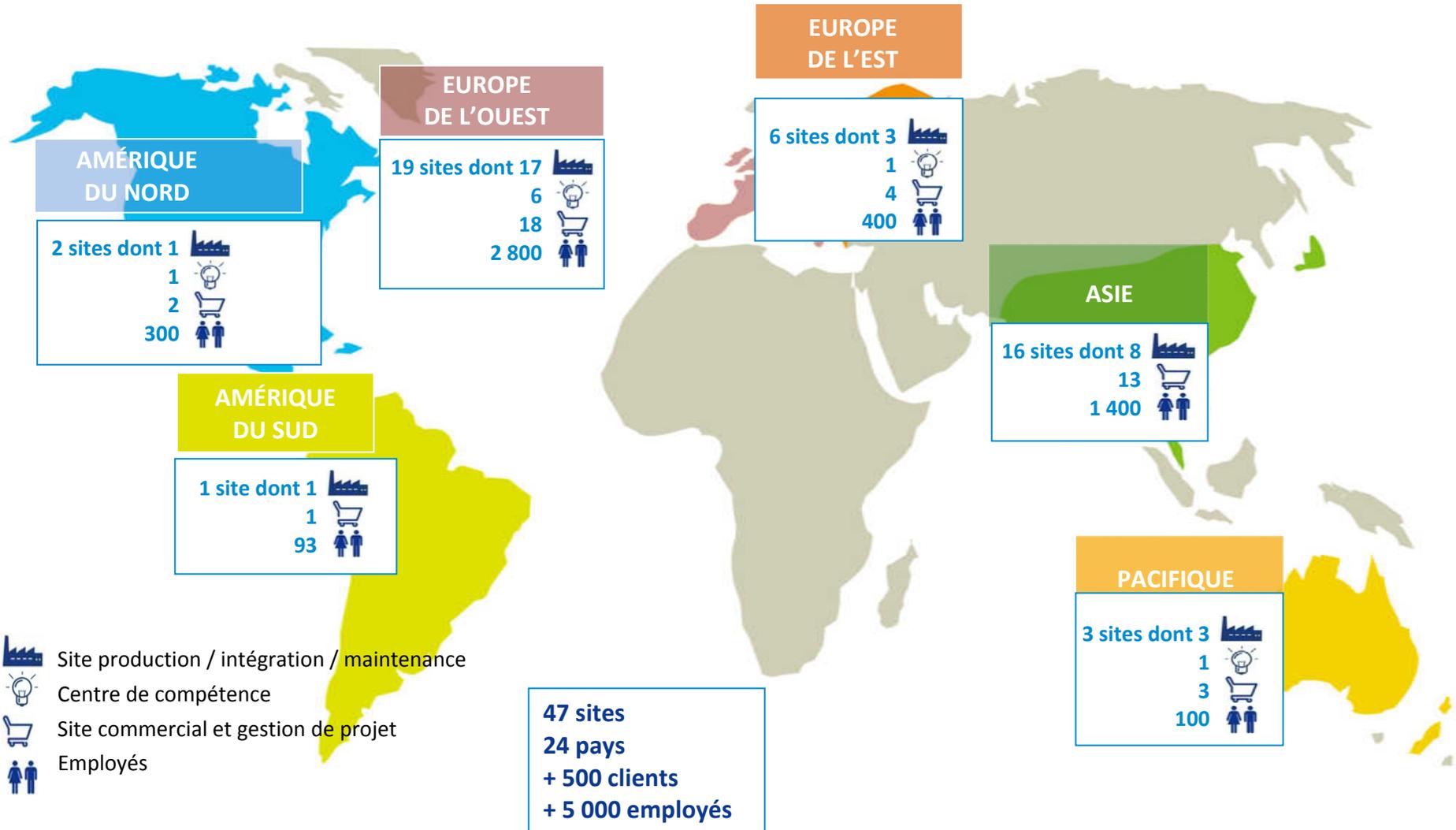
Faiveley Transport est présent sur tous les continents avec 47 sites implantés dans 24 pays.

Le Groupe poursuit son développement commercial en axant ses efforts notamment sur la Chine, la Russie, les Etats-Unis et l'Allemagne. Le renforcement des structures de vente, service et ingénierie système ont permis de se développer dans ces zones.

Pour renforcer les huit sites industriels en Chine, une structure de commercialisation et de service a été établie à Pékin présentant l'intégralité de la gamme proposée par le Groupe.

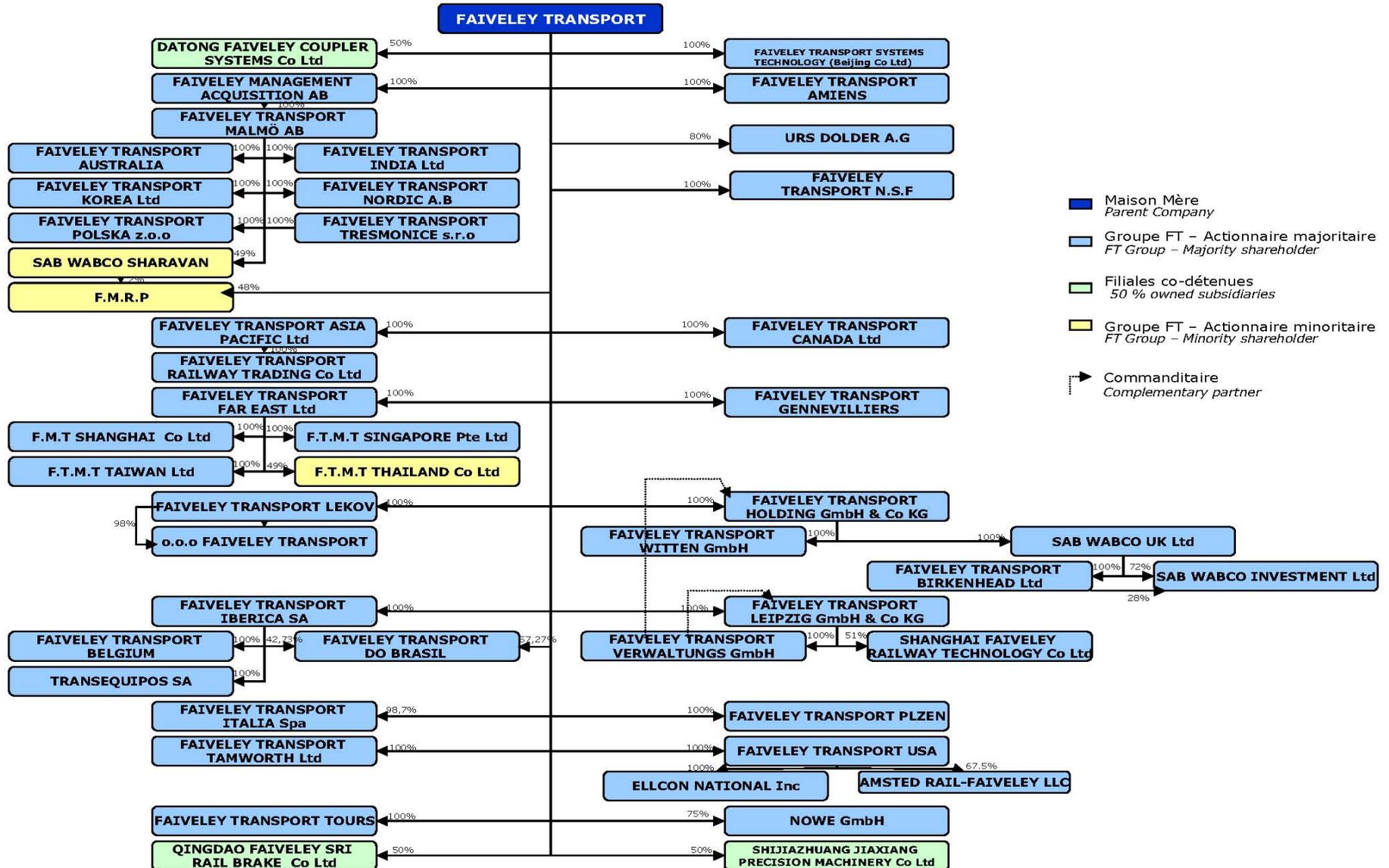
Cette organisation est coordonnée depuis le siège du Groupe, qui rassemble les fonctions de direction générale et financière, les directions opérationnelles et les directions transverses.

Faiveley Transport s'appuie également sur un réseau d'intermédiaires pour couvrir les pays où le Groupe n'est pas présent.



### 1.2.2. Organigramme juridique du Groupe

STRUCTURE JURIDIQUE SIMPLIFIEE DU GROUPE FAIVELEY TRANSPORT au 1<sup>er</sup> avril 2011  
 FAIVELEY TRANSPORT Group simplified structure April 1<sup>st</sup> 2011



### 1.2.3 Principales sociétés du Groupe

Faiveley Transport (anciennement dénommée Faiveley S.A.) est la société holding animatrice du Groupe. Elle a absorbé Faiveley Transport le 23 mars 2009 et détient en direct les filiales opérationnelles.

Les sociétés énumérées dans le tableau suivant sont les principales sociétés du Groupe répondant aux critères suivants :

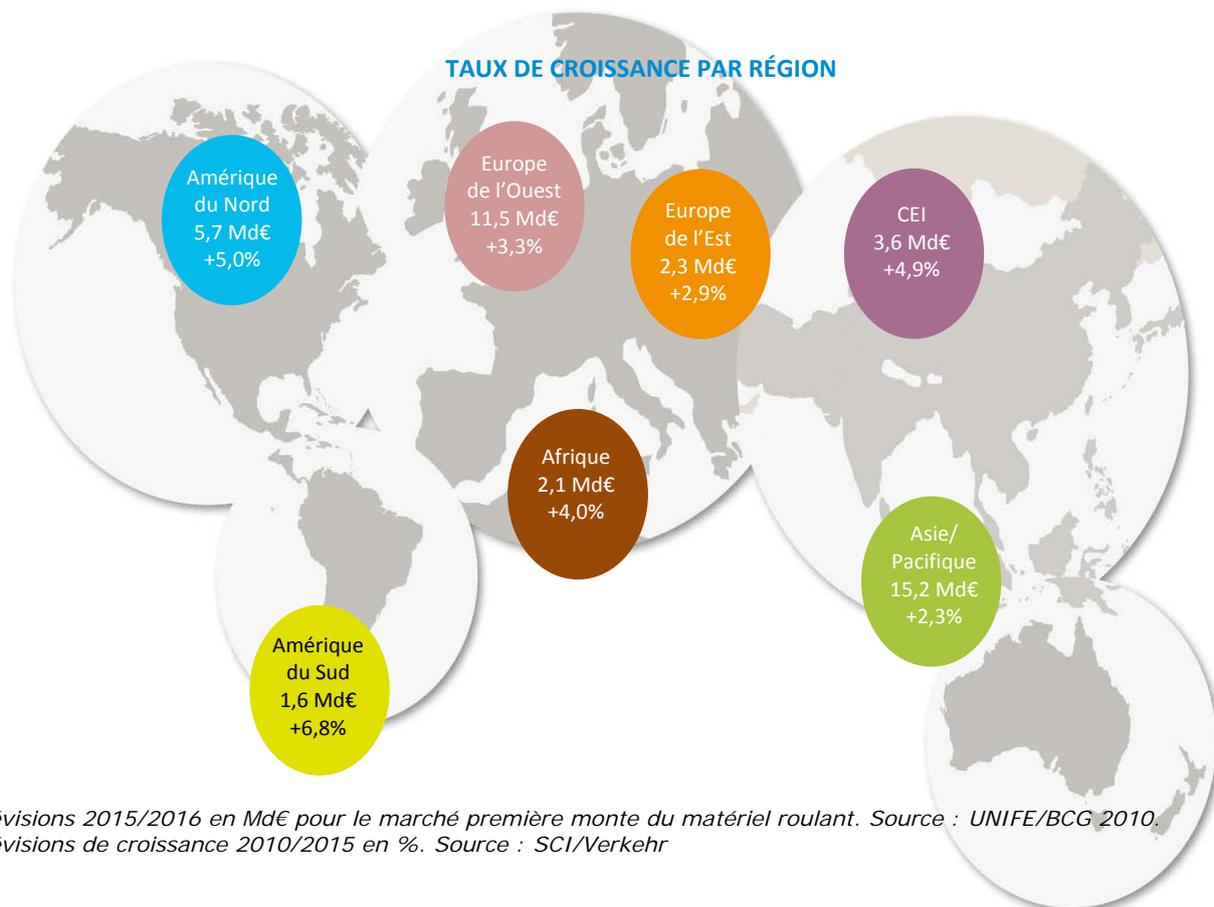
- principales sociétés holdings,
- chiffre d'affaires supérieur à 15 M€ au 31 mars 2011.

La liste complète des sociétés consolidées, ainsi que leur méthode de consolidation, est présentée dans de l'annexe aux comptes consolidés (chapitre 3.3.6 note G.)

ENTITE	PAYS	Domaine d'activité
<b><i>Sociétés Holdings</i></b>		
FAIVELEY TRANSPORT	France	
FAIVELEY TRANSPORT HOLDING GmbH & Co. KG	Allemagne	
FAIVELEY TRANSPORT MALMÖ AB	Suède	
<b><i>Sociétés opérationnelles</i></b>		
FAIVELEY TRANSPORT LEIPZIG GmbH & Co. KG	Allemagne	Confort
FAIVELEY TRANSPORT WITTEN GmbH	Allemagne	Contrôle
FAIVELEY TRANSPORT AUSTRALIA	Australie	Contrôle / Sécurité
FAIVELEY TRANSPORT DO BRASIL	Brésil	Contrôle
SHANGHAI FAIVELEY RAILWAY TECHNOLOGY Co. Ltd.	Chine	Confort / Sécurité
FAIVELEY METRO TECHNOLOGY SHANGHAI Co. Ltd.	Chine	Sécurité
FAIVELEY TRANSPORT IBERICA S.A.	Espagne	Sécurité / Contrôle
ELLCON NATIONAL	Etats-Unis	Sécurité / Contrôle
FAIVELEY TRANSPORT AMIENS	France	Contrôle
FAIVELEY TRANSPORT TOURS	France	Sécurité
FAIVELEY TRANSPORT NSF	France	Confort
FAIVELEY TRANSPORT BIRKENHEAD Ltd.	Grande-Bretagne	Services / Contrôle
FAIVELEY TRANSPORT INDIA Ltd.	Inde	Contrôle / Confort
FAIVELEY TRANSPORT ITALIA Spa	Italie	Contrôle / Sécurité
FAIVELEY TRANSPORT LEKOV a.s.	République Tchèque	Sécurité

### 1.3. Le marché

## LE MARCHÉ MONDIAL DU MATÉRIEL ROULANT



#### 1.3.1. Segments de marché

On distingue habituellement six segments sur le marché du ferroviaire : matériel roulant, signalisation, services, «total transit systems» (systèmes clé en main), électrification et télécoms.

Le marché du matériel roulant, cœur de métier de Faiveley Transport, se subdivise en sept segments :

## FOCUS 2011/2015



### 1.3.2. Les moteurs de croissance

#### ▪ Tendence générale :

Pour l'essentiel, ce sont les budgets des États qui financent la construction des infrastructures ferroviaires et leurs équipements. Dans le contexte actuel de crise économique mondiale, les politiques de relance soutiennent ces marchés, protecteurs de l'emploi.

Dans ce secteur économique assez protégé, en croissance durable, le marché mondial du matériel roulant devrait connaître une augmentation régulière pour les cinq ans à venir, d'après les études récentes sur le secteur<sup>(2)</sup>. Actuellement le marché d'équipement ferroviaire pour le segment « transit » est estimé à 3,4 milliard d'euros, tandis que le marché du fret est estimé à 1,2 milliard d'euros<sup>(1)</sup>

De 2008 à 2016, la prévision<sup>(1)</sup> de croissance moyenne annuelle du marché du matériel roulant est de +2,4%. Pour le fret, le train léger sur rail et le métro, la prévision est de +2,5% à 3,4% de croissance annuelle moyenne selon les continents. À terme, le marché mondial accessible devrait atteindre 31 milliards d'euros. Il faut également souligner la solide croissance des services partout dans le monde (+2% à 2,5% annuels), soit un marché accessible du matériel roulant de 27 milliards d'euros en 2016.

La croissance est stimulée par de nombreux projets, qui voient le jour dans presque toutes les régions du monde. Il s'agit, entre autres, de projets de Très Grande Vitesse en France, en Italie et en Chine ; de Grande Vitesse en Arabie Saoudite ; de

<sup>1</sup> Sources internes

<sup>2</sup> Worldwide Market Study : Status quo and outlook 2016 Roland Berger/UNIFE

locomotives en Chine et Inde ; de trains en Grande-Bretagne et en Allemagne ; de trains légers sur rail en Pologne et Russie et de métros en Inde.

Des tendances de fond suscitent également un intérêt croissant pour le transport ferroviaire, en particulier l'attrait porté par les opinions publiques et les États en faveur des solutions de transport privilégiant l'approche « développement durable ».

- **Mobilité durable :**

La raréfaction des ressources en énergies fossiles (provoquant la hausse des prix des carburants), le réchauffement climatique et la prise de conscience écologique planétaire privilégient le transport ferroviaire. Ce mode de transport est le plus économe et produit les plus bas niveaux d'émissions de gaz à effet de serre par kilomètre parcouru. De fait, les usagers sont toujours plus nombreux à choisir leur moyen de transport en fonction de l'impact écologique – tant pour les déplacements en ville que pour les voyages interurbains.

- **Urbanisation planétaire :**

L'émergence de mégapoles (plus de 10 millions d'habitants) et la multiplication des métropoles (plus d'1 million d'habitants) changent la physionomie de la planète, particulièrement en Asie. En 2010, la population mondiale résidant en ville aurait dépassé, pour la première fois, celle vivant à la campagne. Ce phénomène d'urbanisation engendre une forte demande en transports collectifs urbains. La Chine et l'Inde, tout particulièrement, représentent un vaste potentiel en équipements de métros et de trains légers sur rail. En Europe et aux États-Unis, des villes grandes et moyennes lancent de nouveaux projets de transport public. On assiste notamment à une véritable renaissance du tramway, alternative pertinente à la voiture et symbole d'un renouveau des moyens de transport à accès optimisé, haut niveau de confort et respectueux de l'environnement.

- **Libéralisation des réseaux :**

Pour le fret comme pour le transport régional passagers, la libéralisation du trafic ferroviaire dans l'Union Européenne conduit les opérateurs à améliorer leurs coûts de service et la fiabilité de leur matériel roulant afin de gagner des parts de marché dans la compétition inter-modale dans l'industrie des transports. La libéralisation devrait à terme accélérer le développement du transport ferroviaire passagers longue distance. Rappelons que la libéralisation pour les lignes internationales de voyageurs est effective dans l'Union Européenne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Autre effet d'entraînement du nouveau contexte concurrentiel, les opérateurs se concentrent toujours davantage sur la réduction des coûts sur la totalité du cycle de vie des matériels roulants. Intégré à l'offre fournisseur, ce paramètre constitue, aux côtés de la fiabilité et de la disponibilité des équipements, un atout de compétitivité.

### **1.3.3. Réglementations sur le marché des produits et systèmes ferroviaires**

Le marché des produits et systèmes ferroviaires est régi par des normes et réglementations relevant de l'interopérabilité et de la conception. Entre autres missions, Faiveley Transport doit mettre en œuvre les moyens nécessaires au respect de ces deux domaines réglementaires.

L'interopérabilité est fondée sur les règles de l'Union Internationale des Chemins de Fer (UIC), du Technical Specification of Interoperability (TSI) et des Euro Norms (EN) qui s'appliquent à ses membres, opérateurs européens pour la plupart. Ces règles

concernent en particulier les systèmes électroniques, de freinage, de portes et de climatisation, selon des modalités spécifiques aux trains voyageurs et au fret.

Lancé en 1991, l'European Rail Traffic Management System (ERTMS) est venu renforcer la notion d'interopérabilité avec l'ambition de faire circuler les différents trains d'Europe selon un système de signalisation unique. L'ERTMS s'articule autour de deux composantes : un système radio d'échange d'informations (voix et données) entre le sol et le bord et l'ETCS (European Train Control System), un ordinateur de bord capable de comparer la vitesse du train avec la vitesse maximale permise (transmise par le sol) et de freiner automatiquement le train en cas de dépassement. En assurant le contrôle permanent de la marche du train, l'ERTMS offrira une sécurité accrue aux conducteurs, sans utilisation de la signalisation latérale.

Expert en odométrie, le Groupe prend une part active à ce projet et s'est engagé dans le développement d'assistants à la conduite. Il met au point une surveillance électronique permettant d'assurer l'anticipation des événements.

La réglementation liée à la sécurité des personnes et des matériels influence également les règles de conception. Elle induit en effet :

- la révision radicale des matériaux utilisés. Certains sont proscrits pour leur toxicité (conformément à la directive RoHS « Restriction of the use of certain Hazardous Substances in electrical and electronic equipment » et à la réglementation Reach), d'autres sont strictement encadrés (notamment, dans le cadre de la norme Feu-Fumée, sur les risques d'incendie). Selon la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les matériaux présentant une bonne capacité de recyclage devront être utilisés prioritairement ;
- la re-conception de nombreux équipements. Celle-ci est induite par leur mise en conformité aux normes européennes en matière de nuisances sonores et de génération d'effluents ;
- la sécurité des systèmes. Le SIL (Safety Integrity Level) spécifie le niveau d'intégrité de chacune des fonctions de sécurité des systèmes.

Autour de ces règles de conception, et conformément aux règles du TSI, s'appliquent également des normes du CEN-CENELEC (Comité européen de normalisation électrotechnique) qui édite les nouvelles normes européennes (EN) :

- la norme de management FMDS (EN 50126) porte sur la fiabilité, la maintenabilité, la disponibilité et la sécurité des systèmes ferroviaires pendant toutes les phases du cycle de vie ;
- la norme EN 50129 fixe les conditions d'acceptation et d'approbation de la sécurité des systèmes électroniques de signalisation ferroviaire ;
- la norme EN 50128 édicte l'obligation, pour le niveau d'intégrité de sécurité d'un logiciel (SSIL), d'être au niveau d'intégrité de sécurité (SIL) le plus élevé des fonctions systèmes qu'il supporte.

Pour Faiveley Transport, participer aux groupes de travail qui contribuent à l'amélioration ou l'élaboration de ces normes ferroviaires revêt donc une importance stratégique. Le Groupe est membre de groupes de travail de l'UNIFE qui édite les recommandations techniques (TecRec) à l'adresse du CEN-CENELEC et sous la supervision de l'ERA (European Railway Agency).

### 1.3.4. Positionnement concurrentiel <sup>(1)</sup>

#### Des positions de leader



Faiveley Transport, l'un des trois leaders mondiaux de son secteur d'activité, est présent dans la plupart des équipements ferroviaires technologiques embarqués. Dans un environnement concurrentiel actif, il possède l'offre de produits et de systèmes la plus large du marché.

Les compétences du Groupe en électronique intégrée dans les différentes lignes de produits sont un atout de différenciation face à la concurrence. Elles démontrent sa grande capacité d'adéquation aux spécificités des cahiers des charges fonctionnels des donneurs d'ordre.

#### ▪ Climatisation

Le Groupe est depuis plusieurs années leader mondial de la Climatisation, avec des implantations en Allemagne, en France, en Chine et en République tchèque.

Faiveley Transport détient environ 24 % du marché de la Climatisation ferroviaire estimé à 560 M€. Sur ce marché très concurrentiel, le Groupe est confronté à trois acteurs globaux : Merak (Knorr Bremse), Liebherr et Melco (Mitsubishi). À l'échelle régionale, il doit compter avec plusieurs acteurs locaux : Klimat (Italie), Soprano (France), Alte (Espagne), Thermoking (US et République tchèque), King (Chine), Westcode (USA) et Sidwal (Inde).

#### ▪ Freins, fret et coupleurs

Le Groupe détient une part de marché conséquente de l'industrie des freins ferroviaires, environ 10% par rapport à un marché mondial estimé à 2 530 M€, et les ventes poursuivent leur croissance par rapport à l'exercice précédent. Faiveley Transport est, avec Knorr Bremse, l'un des deux acteurs globaux sur ce marché où

<sup>1</sup> Sources internes

sont présents, au plan régional, les sociétés Wabtec (Etats-Unis), Nabtesco (Japon), des acteurs russes et plusieurs acteurs de niche comme Dako (Europe de l'Est), Facto (Suisse) ou Fablok (Pologne).

#### ▪ Portes palières

N° 1 mondial du marché des Portes palières, avec 16% de part de marché sur un marché mondial estimé à 335 M€. Faiveley Transport se positionne comme l'un des deux acteurs majeurs du secteur, avec Knorr Bremse. L'environnement concurrentiel compte Nabtesco et Panasonic (Japon), Posco et Hyundai (Corée du Sud), ainsi que désormais de très nombreux constructeurs chinois.

#### ▪ Portes embarquées

Faiveley Transport est leader sur les portes Grande Vitesse et occupe le deuxième rang pour les autres produits portes derrière IFE (groupe Knorr Bremse) ; il devance toujours l'américain Vapor (Wabtec) et l'allemand Bode.

Des acteurs jusqu'alors régionaux affichent désormais des ambitions européennes et mondiales, à l'instar de Kangni (Chine) et Nabtesco (Japon).

Faiveley Transport détient environ 13 % de parts de ce marché au niveau mondial estimé à 780 M€. L'offre du Groupe propose une expertise complète d'intégration capable de répondre aux attentes de l'ensemble du matériel roulant, du train léger au Train à Grande Vitesse.

#### ▪ Energie, Information et Contrôle

En mai 2010, Faiveley Transport a regroupé ses activités Electromécanique et Electronique au sein d'une même entité désigné « PI&C » (Power, Information & Control). Ce mouvement stratégique vise à offrir des systèmes et sous-systèmes complets et combinés dans le captage de courant, la conversion d'énergie et les systèmes électroniques embarqués de pilotage de trains. Faiveley Transport détient 17% du marché mondial qui est estimé à 367 M€.

Aujourd'hui, l'environnement concurrentiel de *l'Électromécanique* se décline suivant différents segments de marché :

##### - *Manipulateurs de conduite*

N° 5 mondial, Faiveley Transport détient environ 5 % de parts de marché face à Atoms, Schaltbau & Gestmann et SPII.

##### - *Commutateurs haute-tension*

N° 4 mondial, Faiveley Transport détient 15 % de ce segment de marché, face à Sécheron, Richard, Micro-electrica, Siemens et Alstom (production interne).

##### - *Collecteurs de courant pour trolleybus*

Faiveley Transport est N° 2 mondial et détient 25 % de ce segment de marché en renouveau aux Etats-Unis et en Europe Centrale et de l'Est. La concurrence est représentée par Kiepe, Trolza et Belkomunmash.

##### - *Pantographes*

N° 3 mondial, Faiveley Transport est implanté à hauteur de 15% environ sur ce segment de marché grâce à une croissance importante en Asie, aux Etats-Unis et en Russie. Le Groupe occupe une position de leader sur la Très Grande Vitesse et en pays francophones. Ses deux principaux concurrents sont Schunk et Fandstan Group.

A côté de l'électronique intégrée aux autres lignes de produits, Faiveley Transport déploie une activité *Électronique* globale au travers de ses différentes familles de produits :

- *Systèmes d'aide à la conduite et de monitoring*

Faiveley Transport détient 25 % de ce segment de marché face à ses principaux concurrents que sont HaslerRail, Deuta Werke et Messma.

- *Vidéosurveillance*

Faiveley Transport est N° 2 de la vidéosurveillance et leader de la rétrovision. En forte croissance sur ce segment, le Groupe détient 15 % de part de marché. Ses applications permettent également de couvrir le marché des transports urbains (bus, trolleybus et tramway) et le marché des véhicules de police. L'environnement concurrentiel est représenté par de multiples acteurs dont Alstom Montreal, Petards et SEPSA.

- *Systèmes d'information Passagers*

Nouvel entrant sur ce segment de marché à fort potentiel, Faiveley Transport a pour concurrents Focon, Annax, TeleVic, Sepsa, mais aussi des constructeurs et de nombreux petits acteurs.

- *Convertisseurs d'énergie*

Faiveley Transport avec son positionnement sur certaines niches détient 2 % de ce marché que se partagent également Sepsa, SMA, Transtechnik, Medcom et Polycontrol. Une forte progression de Faiveley Transport est attendue sur ce marché avec les commandes prises sur l'année.

▪ **Customer Service**

Faiveley Transport est l'un des leaders mondiaux dans les services, marché concurrentiel sur de multiples fronts. Pour en citer deux majeurs :

- Les disques de freins, avec l'offre alternative à bas prix de petits équipementiers et de nouveaux entrants soutenus par certains opérateurs. Faiveley Transport, leader des disques de freins pour le marché de rechange, offre des produits de plus haute technologie permettant des économies sur le long terme et une meilleure performance de la paire de friction (garniture et disque). Depuis l'acquisition de la filiale de Carbone Lorraine spécialisée dans cette activité, le Groupe a considérablement accru ses compétences dans ce domaine. Afin de maintenir cette avance technologique, d'importants programmes de recherche et développement sont en cours, utilisant des équipements de test et de validation des disques et garnitures dans les sites du Groupe en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne.
- La fourniture de pièces détachées est une activité caractérisée par la volonté de certains distributeurs ou opérateurs d'identifier des sources alternatives à des coûts d'apparence plus attractifs. Face à ces challenges, le Groupe répond en offrant des solutions de très haut niveau logistique tout en garantissant l'intégrité sécuritaire des systèmes concernés. Les équipes pluridisciplinaires Customer Service, basées dans les Centres de Compétence du Groupe, travaillent en permanence sur la gestion de l'obsolescence, la pérennité et l'amélioration des caractéristiques intrinsèques de chaque composant. Ces études sont réalisées tout en considérant l'impact général sur le système, en particulier celui lié à la sécurité des passagers, de manière à garantir aux opérateurs ferroviaires une maintenance sans risques. Elles permettent également d'offrir une continuité de service sur les systèmes Faiveley Transport sur des périodes allant jusqu'à 40 ans au moins. Enfin, les retours d'expérience accumulés depuis de nombreuses années et le travail réalisé sur les taux

d'usure, ainsi que la prédiction de celle-ci, permettent d'optimiser tant économiquement que technologiquement l'offre de pièces détachées sur la durée de vie du train.

### **1.3.5. Principaux fournisseurs et clients**

#### **▪ Achats**

Le Groupe a engagé un plan d'amélioration de la performance achats avec 3 axes principaux :

- l'implication des achats en amont des projets : les achats doivent intervenir en amont des projets, en partenariat avec l'ingénierie, pour définir et sélectionner les meilleures solutions répondant au besoin du Groupe, en termes de prestation, coût, qualité et délai ;
- la rationalisation des achats : cette rationalisation vise à créer des synergies d'achats entre les différents sites. À cet effet, la mutualisation des panels de fournisseurs et des familles d'achats s'opère en les intégrant par gamme de produits. La réduction du nombre de fournisseurs est génératrice d'économies. La stratégie consiste à renforcer l'effet de taille critique, offrant un meilleur levier de négociation et une meilleure prise en compte des besoins de Faiveley Transport. La mutualisation des panels permet à tous les sites du Groupe de bénéficier, via ses implantations dans les pays à bas coûts, d'alternatives très concurrentielles ;
- l'amélioration du panel des fournisseurs : sur les familles d'achats majeures, le Groupe ne retient que des fournisseurs ayant la maturité et la capacité pour l'accompagner dans sa politique de réduction des coûts, son développement à l'international et dans le développement de solutions.

Les objectifs des achats sont les suivants :

- la qualité des approvisionnements ;
- un taux de service amélioré ;
- une dynamique continue d'amélioration des coûts ;
- une gestion de l'expertise et des risques fournisseurs.

En termes de moyens pour atteindre ces objectifs, outre une organisation adaptée et un outil unique de reporting de la performance achat des produits et des fournisseurs, le Groupe investit pour améliorer les compétences de ses acheteurs et approvisionneurs. Un programme mondial de formation conjuguant des formations académiques avec des ateliers de formation aux outils Faiveley Transport, a débuté en avril 2011.

Le montant des achats directs représente la majorité des coûts au sein d'un projet. Comme conséquence de la politique d'achat définie ci-dessus, la proportion des achats de matières et pièces semi-ouvrées baisse au profit d'achat de composants. Ainsi, les principaux achats pour la production se répartissent entre 40% de composants spécifiques aux Activités, 20% de composants standards et 20% de matières et pièces semi-ouvrées.

#### **▪ Clients**

Le Groupe réalise 32% de son chiffre d'affaires avec les trois plus grands constructeurs mondiaux (Alstom, Bombardier et Siemens) et 50% avec ses dix premiers clients (incluant SNCF, CAF, Indian Railways, Trenitalia, Ansaldo, Datung,...).

## 1.4. Développement et investissements

### 1.4.1. L'innovation au cœur du développement

L'évolution de l'offre Faiveley Transport est la première mission de l'entité R&D. Sur la base des informations de l'ingénierie et du marketing, ainsi qu'à partir de ses propres analyses, elle développe les produits, systèmes et solutions du Groupe et s'assure de leur validation à la fois en laboratoire et à bord des véhicules.

Pour Faiveley Transport, la fiabilité est une priorité. Tout produit développé fait donc l'objet d'un contrôle croisé interne scrupuleux: l'ingénierie applicative vérifie auprès des laboratoires la conformité des nouveaux produits développés par la R&D et les ingénieurs R&D valident pour l'ingénierie applicative les modifications et adaptations profondes requises pour des commandes spécifiques à certains marchés.

Le travail de R&D suit deux axes de progrès:

- Le premier concerne la mise au point des systèmes de contrôle des produits embarqués.

Dans le freinage, Faiveley Transport poursuit la validation de son concept «smart brake». Il s'agit d'un système modulaire standard conçu pour réduire au mieux masse et volume, tout en optimisant la maintenabilité du train: une disponibilité accrue grâce à des interventions moins nombreuses et plus brèves. La diminution de la masse des équipements de freinage est obtenue en outre par l'introduction d'alliages aluminium légers pour la partie suspendue sur le bogie par les étriers. Enfin l'exigence impérieuse de diminution des nuisances sonores a conduit Faiveley Transport à conclure avec succès le développement de garnitures de freins dites « Haute Energie » silencieuses.

Sur les systèmes d'accès, Faiveley Transport termine la mise au point de sa porte destinée à la grande vitesse, avec des performances exceptionnelles en matière d'isolation phonique et thermique, mais aussi de résistance aux ondes de pression.

Dans l'Activité Climatisation, Faiveley Transport poursuit ses efforts permettant une diminution substantielle de la consommation d'énergie et des nuisances sonores. C'est l'orientation du projet «green HVAC».

Enfin, Faiveley Transport poursuit l'intégration de son système de vidéo-surveillance et d'informations aux passagers, avec la mise en œuvre d'une «colonne vertébrale» commune, qui est le réseau Ethernet sur IP, permettant une plus grande disponibilité du système, tout en en diminuant le coût.

- La deuxième voie de recherche est réalisée en collaboration avec la partie industrielle et les Achats du Groupe.

Elle vise à développer des processus standardisés qui permettront de réduire les coûts d'industrialisation mais aussi de garantir une fiabilité maximum des équipements.

Outre les projets « Light Brake », « Green HVAC » et « Porte du Futur », initiés en 2009 et 2010, le projet Marathon a été officiellement approuvé par les instances européennes début de 2011. Ce projet, financé par la Communauté

Européenne, vise à réduire les temps de communication sur les trains de grande longueur par des moyens radios sécurisés.

La politique de prix très offensive des pays à bas coûts de main d'œuvre incite les équipementiers ferroviaires européens à s'imposer par le biais de la technologie. Conscient de cet enjeu, le Groupe consacre à la R&D une part significative de ses investissements et se situe dans la moyenne haute du secteur (environ 2% du CA).

Il est à noter que de nombreux projets ont leurs propres spécificités techniques. Le Groupe est donc amené à développer avec le support de la R&D des solutions dédiées vendues au client dans le cadre du projet et qui n'apparaissent donc pas directement dans les immobilisations incorporelles de R&D du Groupe.

#### **1.4.2. Propriété intellectuelle**

Faiveley Transport possède plus de 30 brevets français, européens ou internationaux en cours de validité et relatifs à des solutions techniques dans les nombreux domaines (freins, portes, pantographes, climatisation, commande et puissance électronique). La majeure partie de ces brevets couvre directement des produits, des systèmes et des solutions, et non des méthodes ou procédés de production. Le Groupe estime que cet ensemble de brevets garantit et protège les affaires courantes et à venir.

Chaque année, l'équipe de Recherche & Développement génère de nouvelles idées et solutions techniques qui, une fois analysées et comparées aux brevets déposés par la concurrence, sont enregistrées auprès des Offices de brevets. D'autres formes de propriété intellectuelle, comme les marques et les modèles d'utilité, sont également exploitées.

Le Groupe veille à soigneusement protéger le résultat de ses recherches. Une demande nationale de brevet constitue un premier niveau de protection ; en fonction des besoins et du contexte industriel, le brevet peut être étendu à d'autres pays pendant une période d'un an. Le niveau de couverture est déterminé par le marché sur lequel l'idée et/ou la solution seront utilisés. Le brevet peut ainsi être étendu à l'Europe entière, aux Etats-Unis, à la Chine, à l'Australie ou au reste du monde si cela s'avère pertinent.

L'adoption de solutions de protection appropriées permet d'optimiser les coûts de brevets. Ces coûts financiers se posent aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité que le prix des dépôts et maintien des brevets a considérablement augmenté ces dernières années. Le Groupe se montre donc particulièrement vigilant dans leur choix et leur gestion.

Faiveley Transport suit par ailleurs de près l'activité de brevets des sociétés concurrentes. Cette veille est fondamentale pour plusieurs raisons. Elle permet au Groupe de :

- contrôler les possibles contrefaçons de brevets existants, en cours de validité et archivés sous le nom de la société ;
- surveiller les idées et les innovations protégées par les concurrents afin d'éviter les risques de litiges liés à la contrefaçon ;
- connaître les activités de recherche & développement des concurrents par le biais de leurs brevets archivés pour comprendre leurs stratégies et les tendances de développement.

Le Groupe protège également sa propriété intellectuelle par le biais d'accords de non-divulgaration. Ces documents sont signés conjointement, et sous diverses formes, par le Groupe et des partenaires externes susceptibles d'avoir accès à des informations

concernant des secrets de fabrication ou de conception ou à d'autres éléments sensibles comme les coûts, les prix ou la stratégie.

Ces partenaires peuvent être des co-développeurs, des consultants, des fournisseurs, des clients ou des agents. Un accord spécifique est établi pour chaque partenaire.

En règle générale, l'accord de non-divulgence concerne toute diffusion ou communication d'informations sensibles pouvant être reçues par le partenaire ou auxquelles ce dernier pourrait avoir accès au cours de sa collaboration avec le Groupe.

Enfin, Faiveley Transport met en place un programme de protection de la propriété intellectuelle relatif au savoir-faire des principaux techniciens et ingénieurs internes. Ce dispositif prévoit de protéger par un accord spécifique de non-concurrence, conforme au droit du travail local, un nombre croissant de collaborateurs.

### 1.4.3. Investissements

#### ▪ Principaux investissements industriels réalisés sur les trois derniers exercices :

D'une manière générale, le « business model » du Groupe est centré sur l'ingénierie en phase de conception des projets, sur les fonctions achats et gestion de projets en phase de réalisation et sur l'intégration et les tests des équipements avant livraison au client. Les processus sont très peu manufacturiers, donc peu consommateurs d'investissements (environ 2% du chiffre d'affaires annuel sur les trois derniers exercices, 17 M€ en 2010/2011). Le Groupe a également réalisé des restructurations et rationalisations industrielles qui ont induit des mises à niveau de certains équipements.

Dans un objectif d'optimisation des organisations, des process industriels, des outils et de partage des données techniques au sein du Groupe, Faiveley Transport s'est engagé dans un important programme d'intégration des systèmes d'information. Cet investissement est effectué sur fonds propres, à l'exception des licences de logiciels, qui sont financées en crédit-bail.

#### - *Principaux investissements en 2008/2009 : (montant global : 16 M€)*

Les dépenses immobilisées au titre du projet d'intégration des systèmes d'information au cours de l'exercice ont été de 3 M€.

Les coûts de développement activés durant l'exercice se montent à 2 M€.

Les coûts d'installation de l'usine indienne et de déménagement du site de Melbourne ont été de 0,5 M€.

#### - *Principaux investissements en 2009/2010 : (montant global : 17 M€)*

Les dépenses immobilisées au titre du projet d'intégration des systèmes d'information ont été de 3,2 M€ durant l'exercice.

Les coûts de développement reconnus en immobilisations se sont élevés à 3,8 M€.

Les autres investissements de la période portent sur les nouveaux outils industriels et s'élèvent à 9,2 M€, montant très comparable à l'exercice 2008/2009 (9,7 M€).

- **Principaux investissements en 2010/2011 : (montant global : 17 M€)**

Les dépenses immobilisées au titre du projet d'intégration des systèmes d'information ont été de 3,7 M€ durant l'exercice.

Les coûts de développement reconnus en immobilisations se sont élevés à 3,1 M€.

Les autres investissements corporels de la période se montent à 9,4 M€ (niveau similaire à l'exercice précédent) et concernent, notamment, l'acquisition de nouveaux outils industriels.

▪ **Investissements industriels en cours**

Les investissements industriels resteraient en 2011/2012 à un niveau similaire à l'exercice précédent. Le Groupe poursuit la mise en œuvre de systèmes d'information intégrés qui se traduira par un investissement d'environ 3 M€ sur l'exercice.

▪ **Principaux investissements financiers réalisés sur les trois derniers exercices**

Le Groupe poursuit une stratégie ciblée d'acquisitions de sociétés afin de compléter son offre produits et sa couverture géographique.

En 2008/2009, le Groupe a investi 70 M€ pour l'acquisition de l'activité freins frittés de Carbone Lorraine (26 M€) et de la société Ellcon National (71 M\$) aux Etats-Unis.

Par ailleurs, le 23 décembre 2008, la société Faiveley S.A. a procédé au rachat des parts minoritaires (directes et indirectes) de sa filiale Faiveley Transport contre un paiement total en numéraire de 291 M€ et l'émission de 1.875.126 actions nouvelles. Les opérations d'apport et de fusion liées à cette opération ont été présentées en détail dans le document E enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° E08-115 en date du 25 novembre 2008.

Au quatrième trimestre 2010/11, Faiveley Transport a annoncé l'acquisition de 80% de la société suisse Urs Dolder AG, spécialisée dans les solutions de chauffage ferroviaires pour 2,9 M€, et l'acquisition des 25% d'intérêts minoritaires dans sa filiale tchèque Faiveley Transport Lekov, centre de compétence pour les pantographes et les équipements électromécaniques, pour un montant de 2,3 M€.

▪ **Investissements financiers en cours**

Le Groupe continue à analyser des opportunités de croissance externe.

#### 1.4.4. Propriété immobilière

Le Groupe limite ses investissements immobiliers. A titre d'exemple, les deux dernières constructions d'usine en Chine ont été réalisées par le partenaire chinois, qui loue les murs à la filiale.

	Sites en location	Sites en Crédit bail / Pleine propriété	Effectifs	Sites de production	dont Centres de compétence	Bureaux de représentation commerciale
France	3	3	1 285	5	3	-
Europe (hors France)	13	6	1 914	15	4	6
Amériques	2	1	384	2	1	1
Asie / Pacifique	16	3	1 531	11	1	7

Au 31 mars 2011, la valeur brute des terrains et constructions en pleine propriété et en crédit-bail s'élève à 81 M€. Les amortissements y afférents s'élèvent à 51 M€, contre 48 M€ au 31 mars 2010. Ces montants n'incluent pas les locations simples.

Les immobilisations corporelles du Groupe sont soumises à des charges d'entretien et réparation courantes nécessaires à leur bon fonctionnement, aux objectifs de qualité, au respect des normes, y compris dans les domaines environnementaux et d'hygiène & sécurité.

##### ▪ **Sous-traitance**

Le Groupe développe une politique de sous-traitance qui s'articule autour de:

- l'externalisation de prestations qui ne font pas partie du « core business », et pour lesquelles les sous-traitants sont mieux placés pour assurer une production à un prix concurrentiel ;
- le lissage des charges de production, afin de conserver la flexibilité industrielle du Groupe.

La qualification des sous-traitants s'inscrit dans le cadre de la politique Qualité du Groupe. Il est accordé une attention particulière au fait que ces sous-traitants ne contreviennent pas aux lois et règlements en vigueur (droit du travail, emplois, pots de vin, ...).

En 2010/2011, le montant de la sous-traitance s'est élevé à environ 33,7 M€ contre 33,1 M€ d'euros l'année précédente.

## 1.5. Contrats

Le Groupe traite deux natures de contrats :

- les contrats de fourniture d'équipements de première monte, qui sont principalement des contrats à long terme (2 à 5 ans), faisant l'objet d'une garantie produits de 2 ans en général ;
- les contrats de vente de produits et de services dans le cadre du Customer Service, qui sont en général des contrats à durée de réalisation courte ; certains d'entre eux sont cependant couverts par des contrats-cadres d'une ou plusieurs années. Les contrats de maintenance à long terme (plus de trois ans) sont exceptionnels.

Une des caractéristiques principales du Groupe est le fait qu'il réalise en permanence une multitude de contrats de première monte : près d'un millier de contrats en cours de manière récurrente, dont environ 300 sont d'une taille qui justifie un suivi consolidé par le contrôle de gestion du siège.

### Principaux contrats sur l'exercice 2010/2011

- *En Europe de l'Ouest :*  
En France, le Groupe a remporté la plus importante commande de son histoire avec les trains Régio2N (Porter Hyper Dense) construits par Bombardier pour la SNCF ; ce contrat de plus de 70 M€ porte sur la fourniture des portes, des pantographes, des systèmes de freins et de l'électronique pour 129 trains. En Italie, le Groupe a signé des contrats avec AnsaldoBreda pour les systèmes de freinage du train à grande vitesse V300 Zefiro ainsi que pour les portes et les coupleurs de 400 voitures passagers. Faiveley Transport a aussi remporté un contrat auprès des chemins de fer suisses portant sur la climatisation et les coupleurs de 436 voitures du train Dosto construit par Bombardier.
- *En Europe de l'Est :*  
En Russie, le Groupe a signé des contrats portant sur l'équipement de systèmes de climatisation de 200 voitures couchettes RIC avec Siemens et TVZ, de 100 voitures du métro de Moscou avec Metro Wagon Mash et des trains Desiro construits par Siemens pour le région de Sochi.
- *En Asie :*  
Des contrats ont été remportés concernant la fourniture du système de freinage pour 160 locomotives du constructeur chinois Datong, les systèmes de climatisation pour la ligne 12 du métro de Shanghai et les commandes d'options pour le métro de Dehli (freins, climatisations et portes embarquées).
- *En Amérique :*  
Au Canada, deux contrats majeurs ont été signés avec Bombardier. Le premier porte sur la fourniture de freins, des portes embarquées, des systèmes de climatisation et des pantographes pour 182 trains de l'extension du tramway de Toronto. Le second concerne la fourniture de portes embarquées pour 469 voitures du métro de Montréal.  
Aux Etats-Unis, le Groupe a remporté un contrat avec Nippon Sharyo concernant la fourniture de 160 convertisseurs auxiliaires pour les trains de banlieue de Chicago et un contrat avec Bombardier portant sur les systèmes de portes pour 100 voitures passagers pour New Jersey Transit Authority.

Parallèlement, le Groupe a continué à gagner des commandes petites et moyennes très diversifiées sur l'ensemble de ses marchés.

## 2. RAPPORT SUR LA GESTION DES RISQUES

<b>2.1. Risques financiers et risques de marché.....</b>	<b>31</b>
2.1.1. Risque de change	
2.1.2. Risque de taux	
2.1.3. Risque de matières premières	
2.1.4. Risque de crédit	
2.1.5. Risque de liquidité	
2.1.6. Risque sur actions	
<b>2.2. Risques juridiques.....</b>	<b>36</b>
2.2.1. Risque de non conformité	
2.2.2. Risque de contrefaçon	
2.2.3. Risque fiscal	
2.2.4. Autres risques	
<b>2.3. Risques industriels et environnementaux.....</b>	<b>39</b>
2.3.1. Risque produits	
2.3.2. Risques hygiène et sécurité	
2.3.3. Risque d'interruption d'activité après sinistre	
2.3.4. Risques de dépendance à l'égard de fournisseurs et/ou sous-traitants	
2.3.5. Risque lié à la hausse des matières premières et au coût du transport	
2.3.6. Risques environnementaux	
<b>2.4. Risques informatiques.....</b>	<b>45</b>
<b>2.5. Assurances.....</b>	<b>46</b>
2.5.1. Programme Responsabilité Civile	
2.5.2. Programme Dommages aux biens et pertes d'exploitation	

A la date de dépôt du Document de Référence, la société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans ce chapitre.

## 2.1. Risques financiers et risques de marché

De par ses activités, le Groupe Faiveley Transport est exposé à différentes natures de risque de marché, notamment le risque de change, le risque de taux, le risque de matières premières, le risque de crédit et le risque de liquidité. Une description de ces risques est présentée ci-dessous, des informations complémentaires sont apportées au chapitre 3.3.6 du présent Document de Référence (note E.16 de l'annexe aux comptes consolidés).

La gestion des risques de change, de taux et de matières premières du Groupe a pour objectif de minimiser les effets potentiellement défavorables des marchés financiers sur la performance opérationnelle du Groupe.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux fluctuations des cours de change des devises étrangères. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe peut avoir recours à des « swaps » de devises, des couvertures à terme, des options de change et des produits structurés.

Le Groupe couvre son exposition aux taux d'intérêt par l'utilisation de « swaps » et d'options.

Le Groupe couvre son exposition aux matières premières au moyen de contrats d'échange ou « swaps » de matières premières et de produits structurés.

Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés à des fins spéculatives.

### 2.1.1. Risque de change

Les principales devises concernées sont le yuan chinois, le dollar américain, la livre sterling, les couronnes tchèque et suédoise.

La gestion du risque de change des contrats commerciaux, lorsque les contraintes réglementaires le permettent, est assurée de manière centralisée par la Trésorerie du Groupe et comporte deux volets : le risque incertain et le risque certain.

- Gestion du risque de change lié aux appels d'offre en devises (risque incertain) :

Le Groupe Faiveley Transport est amené à répondre à des appels d'offre libellés en devises. La politique de couverture du Groupe prévoit de ne pas mettre en place de couverture par instruments financiers pendant la phase d'offre, sauf exception décidée par la Direction. L'objectif est de gérer l'exposition de change à travers les modalités de l'offre commerciale. Le cas échéant, la Trésorerie du Groupe utiliserait principalement des options de change et des couvertures Coface.

- Gestion du risque de change lié aux contrats commerciaux (risque certain) :

Les contrats commerciaux en devises (le plus souvent des appels d'offres remportés) font l'objet d'une couverture auprès de la Trésorerie dès l'engagement contractuel. Les instruments utilisés sont principalement des achats, des ventes à terme et à des « swaps » de change. La Trésorerie peut également recourir à des options.

Les informations concernant les instruments financiers dérivés, actuellement en place pour couvrir l'exposition aux risques de change pour les ventes et achats à terme, sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés (note E.16 - Instruments financiers et gestion des risques financiers).

La politique du Groupe consiste à se couvrir systématiquement sur les devises, à l'exception de certains contrats à très long terme et de certaines devises en raison de limites techniques de couverture ou des coûts prohibitifs.

Au 31 mars 2011, l'exposition du Groupe sur les contrats commerciaux est la suivante :

Montants en K devises	Créances clients (a)	Dettes Fournisseurs (b)	Engagements (c)	Position nette avant couverture (d) = a-b+/-c	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f) = d-e
USD	33	-	19 826	19 859	20 011	(152)
GBP	2 344	(609)	31 390	33 125	26 361	6 764
CZK	(92 268)	-	(707 476)	(799 744)	(796 143)	(3 601)
AUD	-	-	5 769	5 769	5 703	66
CHF	547	(434)	2 043	2 156	2 156	-
SEK	(18 082)	-	(113 068)	(131 150)	(131 411)	261
JPY	10 964	-	37 915	48 879	54 108	(5 229)
CNY	34 061	-	68 497	102 558	100 052	2 506
HKD	(18 644)	-	(118 270)	(136 914)	(137 938)	1 023
SGD	-	-	28 767	28 767	28 767	-

Le montant de 6,8 M€ porte sur le projet SSL, dont le reste à encaisser est de 28,8 M€.

Les expositions commerciales récurrentes hors projets des filiales sont couvertes, par la Trésorerie du Groupe selon une approche budgétaire annuelle et à travers des contrats d'achats ou de ventes à terme.

La couverture des contrats de financements intra-groupe fait l'objet d'une couverture par la Trésorerie au moyen de contrats de « swaps » de change.

Au 31 mars 2011, les positions bancaires et les financements d'une des filiales suédoises du Groupe, dont la devise fonctionnelle était la couronne suédoise, ne faisaient plus l'objet d'une couverture de change dans la perspective d'un passage à une devise fonctionnelle euro au 1<sup>er</sup> avril 2011.

Les impacts, en compte de résultat liés à la variation de l'euro (+/-10%) par rapport aux principales devises étrangères et portant sur les éléments non couverts et comptabilisés au 31 mars 2011 sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés (chapitre 3.3.6 Note E.16.5).

## 2.1.2. Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient essentiellement des emprunts à long terme qui s'élevaient à 377,9 M€ au 31 mars 2011 (voir détail dans l'annexe aux comptes consolidés note E.15), et dont 366,9 M€ concernent la dette syndiquée.

Les financements sont indexés sur des taux d'intérêt variables Euribor et Libor US Dollar. La convention de prêt donne obligation au Groupe de se couvrir sur au moins 60% du montant total en principal jusqu'en décembre 2012.

Afin de gérer son risque, la Trésorerie a mis en place une stratégie de couverture au moyen de « swaps », de « tunnels », de « caps » de taux d'intérêt et d'options.

L'exposition aux taux d'intérêts sur emprunts libellés en euro est couverte entre 71% et 100% de la dette tirée en fonction de l'évolution des taux d'intérêts sur la période 2011/2012. La dette libellée en dollars US est couverte à 100%.

Le coût estimé de la dette bancaire sur 2011/2012 s'élève à 2,64%, couvertures et marges incluses, pour la dette en euros et à 2,81% pour la dette en dollars US.

Au 31 mars 2011, l'encours de la dette syndiquée libellée en euros s'élève à 339 millions, les couvertures de taux d'intérêt adossées sont de 315 millions. Le montant de la dette syndiquée en dollars US est de 40 millions ; elle fait l'objet d'une couverture de taux à hauteur de la totalité du nominal.

Compte tenu du profil d'amortissement du crédit syndiqué et des couvertures de taux d'intérêt, l'exposition nette, au 31 mars 2011, est la suivante :

	Passif financier	Instruments de couverture		Exposition nette	
	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dette en EUR					
Moins 1 an	45 276	45 276	-	-	-
De 1 an à 2 ans	45 276	45 276	-	-	-
De 2 ans à 3 ans	248 234	82 500	-	-	165 734 <sup>(1)</sup>
Plus de 3 ans	-	10 000	-	10 000	-
<b>Total EUR</b>	<b>338 786</b>	<b>183 052</b>	<b>-</b>	<b>10 000</b>	<b>165 734</b>

<sup>(1)</sup> Analyse de sensibilité de l'exposition nette (165,7 M€) :  
Si le taux variable de référence "Euribor 3 mois" augmentait de 100 points de base, la charge d'intérêt supplémentaire serait de 1,7 M€ en année pleine.

	Passif financier	Instruments de couverture		Exposition nette	
	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dette en USD					
Moins 1 an	4 998	4 998	-	-	-
De 1 an à 2 ans	4 998	4 998	-	-	-
De 2 ans à 3 ans	29 988	-	-	-	29 988 <sup>(1)</sup>
Plus de 3 ans	-	-	-	-	-
<b>Total USD</b>	<b>39 984</b>	<b>9 996</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29 988</b>

<sup>(1)</sup> Analyse de sensibilité de l'exposition nette (29,9 M\$US) :  
Si le taux variable de référence "Libor USD 3 mois" augmentait de 100 points de base, la charge d'intérêt supplémentaire serait de 0,3 M\$US en année pleine.

### 2.1.3. Risque sur les matières premières

Le Groupe Faiveley Transport est exposé à la hausse des prix des matières premières telles que l'acier, la fonte, le cuivre, l'aluminium et le caoutchouc, ainsi qu'à la hausse des coûts de transport.

Le Groupe a déjà anticipé ces effets, à la fois dans l'élaboration des offres et au niveau de sa politique d'achats :

- Certains contrats relatifs à des projets intègrent des clauses d'indexation de prix qui permettent de compenser une grande partie de la hausse des matières premières.
- La vulnérabilité liée aux achats des matières premières est prise en compte au moment de l'élaboration des budgets d'achats. Ces évolutions de prix font l'objet d'un pilotage rigoureux tout au long de l'année par les équipes achats pour en limiter les impacts.

En revanche, le Groupe Faiveley Transport est exposé pour son activité de freins frittés à l'évolution des cours du cuivre.

Ces informations sont décrites dans les notes aux états financiers consolidés (voir annexe aux comptes consolidés note E.16.5.c)

Le marché des composants électroniques connaît une situation conjoncturelle tendue depuis le début de l'année 2011, en raison des événements survenus au Japon.. Le Groupe a mis en place une politique de suivi spécifique des risques d'approvisionnement en concertation avec ses fournisseurs et ses clients.

### 2.1.4. Risque de crédit

Le Groupe entretient des relations commerciales avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière des clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement différé.

Pour les instruments dérivés et les transactions se dénouant en trésorerie, les contreparties sont limitées à des institutions financières de grande qualité.

Par ailleurs, le Groupe pratique l'affacturage et la cession de créances. Des informations chiffrées sont décrites dans les notes aux états financiers consolidés (chapitre 3.3.6 - notes E.9 Créances courantes et E.16.6 Risque de crédit).

### 2.1.5. Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de respecter les échéances à venir.

La Direction Financière pilote l'ensemble des liquidités du Groupe et lui permet d'assurer ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de financement suffisants.

Faiveley Transport a souscrit le 23 décembre 2008 avec un pool de neuf banques une convention de crédit, portant sur un prêt à terme de 407 millions d'euros et de 50 millions de dollars US, permettant de financer la réorganisation de son actionariat et le refinancement de la dette bancaire existante. Au 31 mars 2011, conformément à l'échéancier de la convention de crédit, l'encours est de 339 millions d'euros et de 40 millions de dollars US.

Un crédit renouvelable de 49 millions d'euros a été également souscrit en 2008 pour les besoins généraux du Groupe; il n'est pas tiré au 31 mars 2011.

Cette dette est subordonnée au respect de ratios financiers. Au 31 mars 2011, le Groupe respecte l'ensemble des ratios exigés par la convention de crédit. Les détails relatifs à ces conditions financières sont commentés dans les notes aux états financiers consolidés (note E.15 – Emprunts et dettes financiers).

La note E.16.7 des états financiers consolidés fournit des informations complémentaires sur les liquidités disponibles au 31 mars 2011.

Les liquidités disponibles au 31 mars 2011 s'établissent comme suit (source interne) :

	31 mars 2011
Lignes de crédit disponibles (a)	83 564
Trésorerie de la maison mère (b)	37 211
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales (c)	160 271
<b>Liquidités disponibles (1) = (a+b+c)</b>	<b>281 046</b>
Dettes financières à moins d'un an (d)	53 441
Lignes de crédit disponibles venant à échéance à moins d'un an et découverts bancaires (e)	88 995
<b>Liquidités disponibles à moins d'un an (1-d-e)</b>	<b>138 610</b>

Le « tableau des flux de trésorerie futurs » présenté dans l'annexe aux comptes consolidés (Note E.16.7.b) présente une ventilation des passifs financiers futurs par échéance.

### 2.1.6. Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas de portefeuille d'actions, mais effectue des placements pour sa trésorerie excédentaire. Au 31 mars 2011, les placements en certificats de dépôt s'élèvent à 33,6 M€, les dépôts à terme représentent un montant de 10,5 M€.

Le risque sur ces instruments est considéré comme faible.

## 2.2. Risques juridiques

Cette rubrique présente limitativement les différentes formes de risques juridiques liés à l'activité du Groupe et à l'exécution de ses obligations contractuelles. Le Groupe estime que, à ce jour, l'ensemble des risques et litiges sont correctement provisionnés.

### 2.2.1. Risque de non conformité :

Le Groupe Faiveley Transport peut être confronté aux risques habituels encourus par tout industriel qui a une activité de fabrication et de vente de produits manufacturés. Il s'agit de la responsabilité contractuelle pouvant être exercée par un autre professionnel (constructeur, opérateur, mainteneur) en cas de non conformité des produits livrés ou de non respect de la part du vendeur de ses engagements contractuels en termes de délais, fiabilité, pérennité, etc... Des garanties concernant le bon fonctionnement du produit livré sont octroyées pour des périodes plus ou moins longues (entre 12 et 36 mois en moyenne) selon les exigences du client final, le type de projet et sa spécificité. Le risque lié à cette garantie contractuelle fait l'objet d'une appréciation et d'une valorisation en amont, intégrées dans le prix du produit.

Le risque de résiliation pour faute est faible, du fait de l'appréciation et de la prise en charge de la faisabilité technique du projet par une équipe spécialisée au sein du bureau d'études, et par la sélection de fournisseurs en double source pour éviter toute interruption soudaine de livraison de composants ou fournitures.

Pour limiter les risques de non-conformité, le Groupe recourt également à la technique contractuelle, qui permet de plafonner certains types de dommages, voire de les éliminer (pertes d'exploitation, atteinte à l'image, perte de clientèle ou de chiffre d'affaires).

Lorsqu'ils se produisent, les litiges se règlent très souvent à l'amiable et dans des conditions ne mettant pas en péril les relations futures entre les parties.

Par ailleurs, le Groupe Faiveley Transport souscrit auprès des assureurs des garanties en matière de responsabilité civile exploitation et produits adaptées à son activité, et en conformité avec les exigences de ses clients.

Dans le cadre de ses contrats d'équipements, les filiales du Groupe sont tenues contractuellement d'assurer la maintenance de matériels ayant une durée de vie de plusieurs dizaines d'années. Un dispositif spécifique en matière de gestion des obsolescences est mis en place par projet, avec une participation du constructeur et/ou de l'opérateur. La nécessité de conserver le matériel opérationnel et fiable pendant ce laps de temps impose à l'équipementier d'assurer une veille technologique et de mettre en place un stock de pièces détachées afin d'éviter toute rupture soudaine dans l'approvisionnement. Des obligations contractuelles (devoir d'alerte, commandes de fin de vie, sélection d'une seconde source, etc.) draconiennes sont imposées en la matière aux propres fournisseurs du Groupe.

Au 31 mars 2011, les risques pour non conformité des produits vendus ont été provisionnés dans les comptes à hauteur de 23,1 M€. Ces risques ont été estimés par les chefs de projets et ingénieurs.

Au cours de l'exercice 2010/2011, Faiveley Transport a accepté de solder le litige qui était engagé contre sa filiale américaine, Faiveley Transport USA. Les sociétés Faiveley Transport, Faiveley Transport USA et Faiveley Transport Malmö ont été assignées par le consortium Bombardier – Alstom devant les tribunaux de New York le 7 août 2008 dans le cadre d'une action en réparation du préjudice causé par des défauts (craquelures) observés sur les disques de freins

fournis en partie par la filiale allemande Faiveley Transport Witten (ex BSI) dans les années 1996-2000 à Knorr-Bremse et équipant les trains de l'opérateur Acela Amtrak opérant entre Washington DC et Boston. L'autre fournisseur de disques était la société américaine Wabtec. Le consortium des constructeurs ainsi que la société Knorr Bremse ont procédé à un règlement amiable de ce dossier avec l'opérateur. Ces trois sociétés se sont ensuite retournées vers les fournisseurs du produit qu'elles estimaient être à l'origine du défaut, à savoir les sociétés Wabtec et Faiveley Transport. La société Wabtec a accepté un règlement amiable. Refusant tout d'abord un règlement amiable, le Groupe Faiveley Transport par l'intermédiaire de ses filiales précédemment désignées, avait donc été assigné devant les tribunaux de New York puis de Caroline du Sud en février 2009, pour un montant de dommages réclamés par le consortium de 55 millions de dollars. La Cour Suprême de l'Etat de New York avait, dans une décision du 24 mars 2010, rejeté l'intégralité des prétentions du consortium et retenu les arguments en défense des avocats de Faiveley Transport. Le Groupe a finalement accepté un accord transactionnel, signé le 3 novembre 2010 avec le consortium, Faiveley Transport acceptant de régler la somme de 4,1 millions de dollars en échange de l'abandon par l'ensemble des parties prenantes au dossier de toutes actions ou recours judiciaires, actuels ou à venir.

### **2.2.2. Risque de contrefaçon :**

En matière de propriété intellectuelle, le Groupe Faiveley Transport dispose d'un portefeuille de brevets et de marques qui lui permet de bénéficier d'avantages concurrentiels. Chaque entité qui dispose d'un bureau d'études a mis en place un processus de veille technologique permettant de détecter toute invention brevetée de la part d'un tiers qui pourrait contrarier ses développements futurs.

Des relais au sein des équipes de responsables techniques de projet ont été organisés en interne afin de permettre la détection de tout risque lié à une contrefaçon de droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle qui pourraient être détenus par un tiers.

Le Groupe évite de concéder des licences dans les pays où l'acte de contrefaçon n'est pas facilement réprimable.

Au travers de la sélection de cabinets spécialisés en droit de la propriété intellectuelle, le Groupe a pu bâtir un portefeuille de brevets et marques qui est régulièrement analysé et évalué. Ces cabinets effectuent, pour le compte du Groupe, des opérations de surveillance vis-à-vis de tous brevets et/ou marques similaires et entreprennent les actions nécessaires à la protection des droits du Groupe en la matière, aussi bien en France qu'à l'étranger.

La technologie ainsi que le savoir-faire propres au Groupe sont également systématiquement protégés par le secret, ceci se traduisant par la signature de clauses de confidentialité aussi bien auprès des clients que des fournisseurs, très tôt dans la relation précontractuelle

Il faut rappeler ici que Faiveley Transport Malmö a réclamé, à l'occasion d'une procédure d'arbitrage sous l'égide de Cour d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale, la condamnation de Wabtec Corporation pour des actes de concurrence déloyale commis, depuis le 1er janvier 2006, à propos de secrets et savoir-faire concernant des systèmes de cylindres de freins à friction (BFC-TBU) ainsi que de deux autres concepts de produits de freinage (actionneurs PB-PBA), uniques à Faiveley Transport. Le 24 décembre 2009, l'arbitrage a été notifié par la cour d'arbitrage : la sentence arbitrale a confirmé que Faiveley Transport détient

toujours des secrets de fabrication sur ces produits, que Wabtec a violé l'accord de licence une fois résilié ainsi que certaines obligations découlant de cet accord. Par ailleurs, la sentence a confirmé que le processus de "reverse engineering" effectué par Wabtec pour obtenir un produit qui soit complètement différent de celui de Faiveley peut être qualifié de « litigieux » sur certains aspects.

Wabtec est condamné à payer 3,9 millions de dollars à Faiveley Transport Malmö à titre de dommages et intérêts, plus les intérêts de retard.

Wabtec est condamné à payer les redevances qu'aurait dû percevoir Faiveley Transport au titre des produits vendus par Wabtec à l'occasion des commandes découlant des contrats signés avant l'expiration de la licence et livrés à partir de 2006. Par ailleurs injonction est faite à Wabtec de ne plus utiliser les plans de fabrication et documentation associée concernant ces produits, à l'exception de ceux qui permettent à Wabtec d'honorer les commandes découlant de contrats signés avant la résiliation de l'accord de licence.

L'exequatur de la sentence arbitrale aux Etats-Unis a été obtenue devant les tribunaux de New York le 10 mai 2010.

A la faveur du résultat de la procédure d'arbitrage, Faiveley Transport a engagé le 14 mai 2010 une nouvelle action judiciaire à l'encontre de Wabtec, devant les tribunaux de New York, par l'intermédiaire de ses filiales Ellcon National, Faiveley Transport USA, Faiveley Transport Nordic et Faiveley Transport Amiens en réparation du préjudice subi sur le territoire américain, sur le fondement de la concurrence déloyale et de la violation de secrets industriels. Le tribunal fédéral de première instance de New York, dans un jugement rendu le 13 avril 2011, a reconnu que Wabtec était responsable vis à vis des sociétés demanderesse, d'actes de concurrence déloyale, de détournement d'informations confidentielles et de secret, propriété de Faiveley Transport et d'enrichissement indu, concernant les cylindres de freins à friction (BFC-TBU) et les actionneurs PB-PBA.

Le 28 juin 2011, le jury populaire constitué devant le tribunal fédéral de New York a condamné Wabtec au paiement de dommages et intérêts pour un montant de 18,1 millions de dollars, plus les intérêts, au bénéfice des sociétés Faiveley Transport USA, Faiveley Transport Nordic, Faiveley Transport Amiens et Ellcon National, en compensation des pertes de marché subies en Amérique du Nord du fait du comportement déloyal de la société Wabtec Corporation. Cette décision est susceptible d'appel.

Au mois de mai 2008, la société américaine Wabtec Corporation avait assigné devant les tribunaux de Pennsylvanie la société Faiveley Transport USA pour concurrence déloyale sur le sol américain. Cette action n'a pas fait l'objet d'une demande chiffrée à ce jour. Cette assignation vient répondre aux deux procédures décrites ci-dessus lancées à l'initiative du Groupe Faiveley Transport. Des conclusions en défense ont été déposées pour le compte de Faiveley Transport USA le 22 octobre 2008, rejetant l'intégralité des demandes de Wabtec et mettant en avant l'étroite connexité avec les procédures décrites ci-dessus. Ce dossier est toujours pendant devant les tribunaux de Pennsylvanie. Le calendrier de procédure renvoie à mars 2012 pour la clôture des opérations de « Discovery » et à janvier 2013 pour les premières audiences.

### **2.2.3. Risque fiscal**

Le Groupe a mis en place les règles nécessaires afin de bien appréhender le sujet dans un contexte international et fait appel à des conseils extérieurs au cas par cas, pays par pays, pour sécuriser au mieux ses intérêts.

Chaque filiale du Groupe est dirigée par une équipe locale qui est chargée d'assurer le bon traitement des opérations en conformité avec la réglementation locale en vigueur.

En 2008, un contrôle fiscal a été réalisé sur la société Faiveley Transport. Une proposition de rectification a été émise le 15 juillet 2008 par l'administration fiscale. Les redressements envisagés portaient sur un complément d'impôt de 190 K€. Ces redressements font toujours l'objet d'une procédure engagée par la société Faiveley Transport vis-à-vis de l'administration fiscale.

Les contrôles fiscaux des sociétés Faiveley Transport Tours et Faiveley Transport Witten, ayant débuté durant l'exercice 2009/2010, se sont terminés durant la période clôturée au 31 mars 2011. Ces contrôles ont généré des redressements de 184 K€ pour Faiveley Transport Tours et 283 K€ pour Faiveley Transport Witten. Les contrôles fiscaux des sociétés Ellcon National, Faiveley Transport USA et Faiveley Transport Leipzig sont en cours de finalisation. Un nouveau contrôle fiscal a débuté en avril 2011 sur la société Faiveley Transport.

#### 2.2.4. Autres risques

- **Pratiques anti-concurrentielles** : le secteur d'activité dans lequel évolue le Groupe n'est pas confronté significativement à ce type de risque. En effet, le faible nombre d'acteurs ainsi que les systèmes d'appels d'offres publics ne se prêtent guère à ce type de comportements illicites.
- **Risque de corruption** : certaines clauses contractuelles ont été spécifiquement pensées et élaborées en vue de prémunir le Groupe contre tout abus en la matière.

A la connaissance de l'émetteur, et pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir ou ayant eu des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

### 2.3. Risques industriels et environnementaux

Concernant ce périmètre, le Groupe a identifié précisément et exhaustivement les différentes catégories de risques auxquels il pouvait être confronté de par la nature de ses activités.

Ces catégories sont les suivantes :

#### 2.3.1. Risque produits :

Bien que le Groupe Faiveley Transport soit positionné sur le secteur de la fabrication et de la vente de certaines pièces dites de sécurité pour l'industrie ferroviaire (freins, portes, etc), et donc a priori exposé de manière sensible aux risques en matière de responsabilité contractuelle ou délictuelle « produits », le niveau d'exposition du Groupe à de tels risques a été jugé moyen par les acteurs de l'assurance Responsabilité Civile, évaluation prenant en compte les process de conception des produits ainsi que le type et le contenu des marchés passés avec les constructeurs et les opérateurs.

Pour les contrats français, la responsabilité légale des vices cachés est également applicable sur toute la durée de vie du produit même si, entre professionnels, son application peut être expressément écartée dans le cadre du contrat.

La responsabilité du fait des produits défectueux peut aussi avoir une incidence en termes de risques même si l'utilisateur ne connaît souvent que l'opérateur et que la chaîne de contrats prévaut entre opérateur, constructeur, équipementier et fournisseur.

L'organisation et la gestion de la qualité, la sélection et le contrôle des fournisseurs et sous-traitants, le suivi des réclamations et l'environnement contractuel sont adaptés à la nature et à l'intensité potentielle des expositions.

La production est dédiée aux petites séries. Les commandes de fournitures de matières premières et composants sont réalisées par projet. Le cas le plus défavorable serait donc une erreur de conception impactant l'intégralité d'un projet. Ceci peut représenter quelques milliers de pièces. La nature du défaut peut être vite appréhendée du fait du savoir-faire des équipes et de la possibilité de dépêcher sur place des techniciens à même de préconiser les bonnes solutions techniques aux opérateurs.

Concernant les fournisseurs, il existe un processus de sélection englobant, outre les critères de solidité financière, un audit de sélection par le service qualité fournisseur de la filiale et un suivi des performances. Tout retour ou rejet de composants conduit à l'organisation d'un groupe de travail dédié à la résolution du problème, pour analyse de la causalité et prise de décision quant aux changements à opérer pour éviter la récurrence d'un problème identique.

Les activités de conception et de développement sont réalisées sous l'égide de la direction technique dans le cadre d'un projet client ou de programmes de R&D initiés par le Groupe. Pour chaque projet identifié comme critique, une planification formalisée est faite, décomposée en tâches élémentaires, mise en œuvre et tenue à jour par le chef de projet et les coordinateurs projets. Les éléments pris en compte dans la phase d'initiation du projet sont les exigences fonctionnelles et de performance, les exigences réglementaires et légales applicables le cas échéant, les informations issues de conceptions similaires précédentes et toutes autres exigences essentielles pour la conception et le développement. Des revues de projet sont réalisées et consignées par écrit. La vérification de la conception comprend l'exécution de calculs, la réalisation de l'AMDEC ainsi que la vérification des plans.

La validation en interne de la conception est sous la responsabilité des laboratoires d'essais pour le stade maquettes/prototypes sur la base d'un plan formalisé de validation des essais. Les prototypes sont validés par le client avec essais d'homologation et/ou de types suivi d'une FAI (First Article Inspection).

Toute nouvelle commande de pièces fait l'objet d'un contrôle matières, d'un contrôle dimensionnel, d'une vérification du respect des exigences légales et réglementaires et d'une analyse environnementale.

Tous les produits sont identifiés. Les produits sont équipés d'une plaque d'identification portant un numéro d'identification et un numéro de série, permettant de retrouver la date de montage et les procès-verbaux d'essais avec le nom de l'opérateur associé. Les numéros de série des appareils constituant les ensembles sont identifiables à partir de ces procès-verbaux. Les petites pièces sont tracées par rapport à un lot de fabrication.

Des informations complémentaires, concernant la méthodologie d'évaluation des provisions pour risques clients, sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés (§C-Principes et méthodes de consolidation, note 15.2).

Les provisions pour garanties sont calculées selon un pourcentage lié au type de produit fabriqué et au retour d'expérience sur sa fiabilité dans le temps. Les pourcentages varient de 1% à 6% selon les produits et sont appliqués sur le chiffre d'affaires réalisé, projet par projet.

Au 31 mars 2011, les provisions pour garanties s'élèvent à 43,6 M€.

Les montants provisionnés au titre de la garantie et du « Customer Service », ainsi que les litiges déclarés par nos clients et les pénalités à payer, sont détaillés, sur les trois derniers exercices, dans l'annexe aux comptes consolidés (chapitre 3.3 du présent Document de référence, §3.3.6 Note E.14.3).

### **2.3.2. Risques hygiène et sécurité**

Dans la plupart des sites industriels européens, un animateur sécurité gère au quotidien les aspects «hygiène, sécurité, environnement » du site, effectuant entre autres les contrôles nécessaires dans l'usine, étudiant et répertoriant les produits entrants, mettant à jour les fiches de poste et organisant les formations.

L'objectif de la direction générale est d'intégrer la sécurité dans le système de management de la qualité et de l'environnement (démarche QHSE), démarche fortement soutenue et accompagnée par les assureurs du Groupe.

Des fiches de poste résumant les risques des différentes activités et spécifiant les équipements de protection individuelle nécessaires sont affichées auprès de l'ensemble des postes. Chaque accident avec arrêt de travail fait l'objet d'une analyse détaillée des circonstances et des causes de son origine, permettant de limiter le risque de récurrence.

Sur les sites français, le « document unique » a été réalisé et un système de permis de feu a été instauré vis-à-vis de toute société tierce qui doit intervenir dans les locaux par point chaud.

Compte tenu du nombre de sociétés extérieures intervenant sur les sites, des améliorations ont été conduites au niveau des locaux de stockage de produits chimiques et peinture pour éviter tout départ de feu.

### **2.3.3. Risques d'interruption d'activité après sinistre**

Les sites français comptent désormais des effectifs d'équipes internes d'intervention conformes aux recommandations des assureurs. Ils ont également réduit de manière sensible le stockage de charge combustible dans les zones de production.

Chacun des sites industriels a identifié les situations d'urgence et accidents potentiels et mis en place des plans d'urgence testés périodiquement.

Concernant les risques d'interruption de fabrication suite à un incident de type incendie ou inondation, il est à noter que les principaux sites industriels ont mis en place des procédures d'urgence décrivant les dispositions à prendre à la suite d'un sinistre de grande ampleur pouvant paralyser totalement ou partiellement l'activité du site concerné.

Des plans de survie sont en cours d'élaboration sur les principaux sites du Groupe afin d'entreprendre, le plus tôt possible après un sinistre, les opérations susceptibles d'en diminuer les conséquences. Les sociétés capables de fournir le matériel de dépannage, ainsi que celles spécialisées en décontamination des appareils électriques, ont été recensées.

Les responsables des tâches principales à effectuer après le sinistre sont préalablement désignés afin de trouver les solutions de secours les plus adéquates. Compte tenu de la superficie de ces sites ainsi que, parfois, la proximité d'autres établissements du Groupe dans la même zone géographique, il est nécessaire d'envisager des solutions concrètes et rapides pour diminuer les conséquences d'un sinistre de grande ampleur.

La majorité des fabrications peut être sous-traitée et elles sont pour la plupart manuelles. Les machines, même onéreuses, peuvent être relativement vite réapprovisionnées. Par ailleurs, l'interdépendance des sites est limitée.

#### **2.3.4. Risques de dépendance à l'égard de fournisseurs et/ou sous-traitants**

Dans le cadre de son activité, les principales entités opérationnelles du Groupe peuvent être confrontées à un état de dépendance, soit à l'égard de certains fournisseurs et/ou sous-traitants sur certaines commodités, soit des fournisseurs et/ou sous-traitant à l'égard du Groupe.

La mise en application de meilleures pratiques d'achat et le management des achats par type de commodités et par fournisseur permettent d'évaluer précisément ces risques de dépendances et d'engager les actions adéquates.

Une surveillance accrue, compte tenu de la crise économique internationale, a été mise en place afin d'anticiper toute défaillance d'un fournisseur majeur.

#### **2.3.5. Risque lié à la hausse des prix des matières premières et au coût du transport**

Ces informations sont apportées au § 2.1.3 du présent chapitre et au chapitre 3.3.6 du présent Document de référence (note E.16.5.c de l'annexe aux comptes consolidés).

#### **2.3.6. Risques environnementaux**

Le secteur industriel dans lequel le Groupe évolue est soumis au respect de normes environnementales contraignantes et multiples. Les procédés de fabrication nécessitent l'utilisation de produits chimiques (peinture, colle, traitement de surface, etc.) qui peuvent potentiellement porter atteinte à l'environnement.

Les principaux sites français sont des installations classées ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) et soumis à ce titre au régime de déclaration, voire même d'autorisation pour certains, auprès des autorités régionales compétentes.

Les autorités administratives pourraient le cas échéant exiger également la mise en œuvre d'actions préventives ou curatives allant jusqu'à la fermeture de sites en cas de graves violations des réglementations applicables en matière de droit du travail et/ou d'environnement. Le Groupe Faiveley Transport pourrait également être

poursuivi en responsabilité par des tiers au titre de la réglementation de la protection de l'environnement et du principe général de la responsabilité délictuelle.

Le Groupe a pris conscience de l'importance de cette gestion de la conformité aux prescriptions réglementaires en matière d'environnement en dédiant une personne de niveau ingénieur sur les aspects sécurité – hygiène – environnement, chargée au quotidien de vérifier si le site, dont il a la charge, est en conformité avec les différentes normes applicables en la matière.

Des audits effectués par les assureurs ont permis de mettre en évidence les quelques faiblesses dans la manière d'appréhender ce risque. Bien que la quantité de polluants utilisés dans son secteur d'activité soit faible, le Groupe pourrait être amené à payer des frais de réhabilitation, des amendes ou des dommages-intérêts liés au non respect des normes environnementales.

Les usines de Saint-Pierre-des-Corps et d'Amiens se situent toutes les deux dans des zones industrielles où figure un site classé SEVESO, stockant des produits pétroliers et des produits chimiques. En cas de problèmes sur ces sites proches des usines de fabrication du Groupe, cela pourrait avoir un effet négatif sur leurs capacités de production.

Les sites de Saint-Pierre-des-Corps (Electromécanique) et de la Ville-aux-Dames (Electronique) sont situés sur une zone inondable de la Loire et du Cher. Selon les cartes d'aléas et le système IGN69, ces deux sites sont dans une zone d'aléas de niveau moyen (profondeur de submersion de 1 à 2 mètres avec vitesse faible à nulle ou inférieure à 1 mètre avec vitesse moyenne). Les deux sites de Saint-Pierre-des-Corps sont situés dans une zone Natura 2000.

Dans la mesure où les contraintes en matière de sécurité, d'environnement et de pollution sont de plus en plus lourdes, le Groupe est conscient qu'il pourrait être amené à engager des investissements liés notamment au renforcement des procédures de vigilance des pollutions du sol, de l'eau et de l'air. Cependant, ces investissements ne seront pas significatifs pour le Groupe.

En outre, par souci de conformité avec la Directive européenne n° 2004/35, le Groupe a souhaité se doter, à compter du 31 mars 2009, de garanties supplémentaires en matière d'assurance. Des garanties de dommages environnementaux et de dépollution des sols et des eaux viennent s'ajouter aux garanties Atteintes à l'environnement accidentelle et graduelle.

Le Groupe s'est déjà engagé sur des axes d'amélioration en matière de stockage des produits dangereux pour l'environnement (bassin de rétention, armoires anti-feu, gestion des condensats de compresseurs, élimination de transformateur PCB, etc) et de réduction d'émission de composés organiques volatils. L'utilisation de produits toxiques pour le traitement de surfaces comme l'acide chromique, l'acide fluorhydrique, nécessite des contrôles adéquats et réguliers (une fois par trimestre) que chaque site concerné réalise.

Sont décrits ci-après les dossiers particuliers auxquels le Groupe se trouve confronté à l'heure actuelle :

- Faiveley Transport Amiens, en sa qualité de dernier exploitant d'installations classées situées à Sevrans, 4 boulevard Westinghouse, site occupé par Sab Wabco jusqu'en 1999 pour des activités de fabrication de vérins pour des systèmes de freinage, a été déclaré site pollué et à ce titre susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement, au titre d'un arrêté préfectoral en date du 11 avril 2005. Cet arrêté demande que Faiveley Transport Amiens se conforme à certaines prescriptions pour la remise en état de ce site. Il faut mentionner ici que le terrain concerné a été vendu le 16 septembre 2002 par Faiveley Transport

Amiens et que l'acquéreur au titre d'une stipulation expresse figurant dans l'acte, consentait à faire son affaire personnelle et à prendre en charge à ses frais exclusifs tous les travaux éventuels de dépollution qui s'avèreraient nécessaires au titre de la procédure administrative enclenchée par la préfecture de Seine Saint-Denis et dont l'aboutissement a été la notification de l'arrêté préfectoral susvisé. L'acquéreur ainsi que ses ayant droits ont été régulièrement tenus informés et associés à la procédure en cours. Le terrain a de nouveau été cédé sous acte authentique en date du 16 décembre 2009. Le nouvel acquéreur s'engage sous sa responsabilité et sa charge exclusive à effectuer la remise en état, la dépollution et l'assainissement du sol conformément aux indications, mises en demeure et décisions administratives actuelles et futures qui pourraient être prises à l'encontre de Faiveley Transport Amiens (ex Sab Wabco) et faire son affaire de toute plainte, action, injonction, demande ou procédure relatif à l'état environnemental de l'immeuble, de son sol et de son sous-sol. Le nouvel acquéreur est un spécialiste de ce type d'opérations.

Le 21 juin 2011, le Tribunal Administratif de Montreuil a débouté la commune de Sevran de sa demande contestant la décision implicite du préfet de Saint-Denis de ne pas donner suite et de clôturer l'instruction relative à la demande de remise en état du site concerné. Cette décision est susceptible d'appel dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

- En 2003, la filiale brésilienne du Groupe Sab Wabco, non encore acquise par le Groupe Faiveley Transport, vendait un terrain à la société Cyrela. Un risque de pollution des sols fut identifié en 2004, postérieurement au rachat du Groupe Sab Wabco par Faiveley Transport, ce dernier supportant de ce fait les frais de décontamination des sols. En raison de ce risque de pollution, la société Cyrela a retenu une partie du prix de la vente (3,7 MR\$ soit 1,6 M€ restent à percevoir).

La situation est actuellement la suivante :

- les travaux de délimitation de la zone contaminée sont achevés. Un audit environnemental a été effectué et les travaux de décontamination, commencés en novembre 2009, se déroulent dans les conditions prévues. Des réunions de chantier sont régulièrement tenues avec le prestataire pour faire le point sur la qualité du sol ;
- à l'issue des travaux qui devront permettre au sol contaminé d'atteindre un niveau de qualité acceptable pour les autorités locales, la société Cyrela pourra demander les autorisations de construire. A la délivrance de ces permis, la retenue de paiement pourra être libérée et le paiement effectué.

Au 31 mars 2011, le montant des provisions concernant ce dossier est 1,4 MR\$ (soit 0,6 M€).

## 2.4. Risques informatiques

Le Groupe a pour préoccupation constante la protection de ses infrastructures, données et applicatifs informatiques. Les applications centralisées sont hébergées chez plusieurs partenaires qui procurent la sécurité physique des matériels et les protections d'accès aux logiciels dans le cadre de SLA (Service Level Acceptance) négociés.

Ayant développé des applicatifs favorisant de plus en plus la communication et la mobilité, le Groupe attache une grande attention aux dispositifs anti-intrusion («firewalls») et aux profils de sécurité d'accès aux informations.

Le Groupe s'est engagé dans un projet important, Moving Forward, qui vise à notamment l'intégration des systèmes d'information sur l'ensemble du Groupe.

Ce projet couvre :

- l'optimisation des infrastructures,
- l'unification de la politique de communication,
- l'intégration du fonctionnement industriel du Groupe à travers un ERP unique.

Pour sécuriser le déploiement d'un ERP unique, la direction du Groupe a mis en place une plateforme projet, au niveau du Groupe, et a fait appel à des consultants externes. Le Groupe a choisi de passer par une phase de déploiement sur des sites pilotes avant une mise en œuvre progressive dans l'ensemble des filiales.

Les sites pilotes sont actuellement en production (Leipzig et Gennevilliers). Un retour d'expérience est en cours d'analyse et permettra de converger vers une solution unique qui sera déployée, à partir de 2012, dans les autres filiales du Groupe.

## 2.5. Assurances

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance mondiaux, auprès de compagnies d'assurance de premier plan (AXA), destinés à couvrir les principaux risques de :

- Dommages/Pertes d'exploitation,
- Responsabilité Civile,
- Environnement,
- Responsabilité des Dirigeants.

Ces programmes assurent à l'ensemble des entités du Groupe des garanties et des limites adaptées à leurs besoins.

Le Groupe ne pratique l'auto-assurance en aucun domaine.

### 2.5.1. Programme Responsabilité Civile

Le programme d'assurance concernant la Responsabilité Civile du Groupe avant et après livraison octroie principalement des garanties, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couvertures usuelles, en matière de :

- dommages corporels,
- dommages matériels et immatériels,
- dommages aux biens confiés,
- frais de retrait,
- frais de dépollution,
- responsabilité professionnelle.

Ce programme est constitué d'une police mère établie en France et de polices locales. Les couvertures mondiales de la police mère interviennent en différence de conditions et différences de limites en cas d'insuffisances des garanties locales.

Le Groupe peut être amené à souscrire des couvertures locales et/ou spécifiques afin de respecter les réglementations locales en vigueur ou pour répondre à des exigences particulières. Les risques purement locaux, tels que la garantie des risques associés aux véhicules à moteur, sont couverts par chaque pays, sous sa propre responsabilité.

Le programme prévoit une garantie automatique pour toute nouvelle filiale constituée ou acquise.

### 2.5.2. Programme Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation :

Dans le cadre du programme d'assurance Dommages / Pertes d'exploitation, sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couvertures usuelles, les dommages matériels, et la perte d'exploitation, pour l'ensemble des filiales du Groupe, consécutifs à tout événement d'origine soudaine et accidentelle (tel qu'incendie, tempête, explosion, vandalisme ...).

Ce programme, comme celui mis en place en matière de Responsabilité Civile, est composé d'une police mère établie en France et de polices locales. Il offre une limite contractuelle globale (combinée dommages aux biens et pertes d'exploitation) par sinistre avec des sous-limitations concernant certains types de dommages tels que bris de machines, recours des voisins et des tiers, et certains événements naturels.

La politique d'assurance du Groupe est déterminée et mise en œuvre par la Direction Générale.

Dans un souci de pérennité de l'entreprise, les niveaux de couverture sont fixés en fonction de l'évaluation des risques encourus par chaque entité du Groupe.

Le marché de l'assurance étant stable en 2007, les niveaux de couverture et de conditions mis en place au 1<sup>er</sup> avril 2008 avaient été figés pour deux ans pour ce qui concerne la police « Dommages aux Biens – Pertes d'Exploitation » et pour trois ans pour la police « Responsabilité Civile – Responsabilité Produits ». Le renouvellement de la police Dommages s'est effectué en mars 2010 après un appel d'offres limité, se traduisant par une légère hausse de la prime (+5%) avec des conditions fixées pour deux ans. Le renouvellement de la police « Responsabilité Civile – Responsabilité Produits » s'est effectué en mars 2011 après un appel d'offres limité, se traduisant par une hausse sensible de la prime (14%) concernant la 1<sup>ère</sup> ligne de couverture. Cette hausse est due principalement au règlement de sinistres tels que le dossier Amtrak-Acela (voir supra § 2.2.1). Les conditions de couverture restent inchangées et les niveaux de prime sont figés pour deux ans.

Sous réserve des exclusions communément pratiquées sur le marché de l'assurance, le Groupe estime bénéficier à ce jour de couvertures d'assurances raisonnables et adéquates, dont le niveau de franchise est cohérent avec les taux de fréquence des sinistres observés. Le Groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques susceptibles d'être assurés auprès de compagnies de premier rang et notoirement solvables, en adéquation avec ses activités et en ligne avec les conditions du marché.

Néanmoins, la société ne peut garantir que toutes les réclamations faites à son encontre ou que toutes les pertes subies soient et seront à l'avenir effectivement couvertes par ses assurances, ni que les polices en place seront toujours suffisantes pour couvrir tous les coûts et condamnations pécuniaires pouvant résulter de cette mise en cause.

### 3. RAPPORT FINANCIER

#### 3.1. Analyse de la situation financière et des résultats du Groupe.....49

- 3.1.1. Rapport sur l'activité et présentation des comptes consolidés
  - 3.1.1.1. Faits marquants
  - 3.1.1.2. Chiffres clés
  - 3.1.1.3. Evolution de l'activité des filiales
  - 3.1.1.4. Résultats consolidés du Groupe Faiveley Transport (en normes IFRS)
  - 3.1.1.5. Situation financière consolidée
- 3.1.2. Rapport sur l'activité et les comptes sociaux de Faiveley Transport (en normes françaises)
- 3.1.3. Trésorerie et capitaux
  - 3.1.3.1. Capitaux
  - 3.1.3.2. Source et montant des flux de trésorerie
  - 3.1.3.3. Conditions de financement
  - 3.1.3.4. Restriction à l'utilisation des capitaux
  - 3.1.3.5. Financement de l'activité et sources attendues

#### 3.2. Évolution récente et perspectives .....71

- 3.2.1. Perspectives 2011/2012 et principales tendances
- 3.2.2. Événements postérieurs au 31 mars 2011
- 3.2.3. Chiffre d'affaires et carnet de commandes du 1er trimestre 2011/2012
- 3.2.4. Evolutions internes
- 3.2.5. Prévisions de résultat

#### 3.3. Comptes consolidés.....74

- 3.3.1. Bilan consolidé
- 3.3.2. Compte de résultat consolidé
- 3.3.3. Etat du résultat global
- 3.3.4. Tableau consolidé des flux de trésorerie
- 3.3.5. Variation des capitaux propres consolidés
- 3.3.6. Annexe aux comptes consolidés
  - A. Informations comptables
  - B. Faits marquants
  - C. Principes et méthodes de consolidation
  - D. Evolution du périmètre de consolidation
  - E. Notes et tableaux complémentaires
  - F. Engagements hors bilan
  - G. Périmètre et méthodes de consolidation
  - H. Montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes
  - I. Communication financière
- 3.3.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

#### 3.4. Comptes sociaux.....164

- 3.4.1. Bilan
- 3.4.2. Compte de résultat
- 3.4.3. Tableau des flux de trésorerie
- 3.4.4. Annexe aux comptes annuels
  - A. Faits marquants de l'exercice
  - B. Règles et méthodes comptables
  - C. Notes sur le bilan et le compte de résultat
  - D. Autres informations
- 3.4.5. Résultat des cinq derniers exercices
- 3.4.6. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 3.4.7. Projets de résolutions

### 3.1. Analyse de la situation financière et des résultats du Groupe

#### 3.1.1. Rapport sur l'activité et présentation des comptes consolidés

Conformément aux dispositions légales, les comptes des sociétés contrôlées directement ou indirectement par Faiveley Transport ont été consolidés au 31 mars 2011 à travers ceux de la maison mère. Les principes et modalités de la consolidation pour l'exercice 2010/2011, le périmètre de consolidation attaché, ainsi que les retraitements opérés selon les techniques comptables de consolidation, sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés.

L'exercice clos le 31 mars 2011 a été d'une durée normale de douze mois.

##### 3.1.1.1. Faits marquants

- Modification de la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance :

L'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 13 septembre 2010 a modifié les statuts de la société et réduit la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance à trois ans.

- Modifications de la gouvernance du Groupe :

Monsieur Guillaume Bouhours a été nommé Directeur Administratif et Financier en remplacement de Monsieur Etienne Haumont, le 1<sup>er</sup> septembre 2010. A cette date, M. Etienne Haumont a démissionné de son mandat de membre du Directoire.

M. Robert Joyeux a démissionné de ses fonctions de Directeur Général et de Président du Directoire de Faiveley Transport au 31 mars 2011. Au 1<sup>er</sup> avril 2011, M. Thierry Barel, qui était auparavant Directeur Général adjoint, a été nommé Directeur Général et Président du Directoire. A la même date, M. Guillaume Bouhours a été nommé membre du Directoire.

- L'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet:
  - de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ;
  - de procéder à l'attribution gratuite d'actions, dites de performance, existantes ou à émettre ;
  - d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec, en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Le Directoire a décidé, dans ses séances des 3 décembre 2010 et 24 février 2011, de mettre en œuvre l'autorisation de procéder à l'attribution gratuite d'actions, pour un total de 69 700 actions. L'attribution définitive, conformément aux critères de performance définis, aura lieu à l'issue de la période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution. M. Thierry Barel, bénéficiaire d'actions gratuites au titre de ce plan, est tenu à une obligation de conservation de ses titres en tant que dirigeant social. Le Conseil de Surveillance de la société a décidé dans sa séance du 26 novembre 2010 que le dirigeant devrait conserver au minimum 50% des actions qui lui sont accordées par le Directoire au titre de ce nouveau plan, au-delà de la période d'indisponibilité telle que définie par le règlement dudit plan. Cette règle devra s'appliquer jusqu'à ce que le dirigeant détienne en actions de la société, acquises lors des différents plans d'attribution de stock options ou d'actions gratuites de la société, au moins l'équivalent d'un an de salaire net.

- Variation de périmètre :

- Sociétés nouvellement créées :

Le 30 juillet 2010, Ellcon National, filiale américaine de Faiveley Transport et Amsted Rail, leader mondial de la fabrication de composants pour bogies destinés au marché du fret ont annoncé la création d'une filiale en commun Amsted Rail-Faiveley LLC, basée dans les locaux d'Ellcon National, à Greenville en Caroline du Sud et détenue majoritairement par Faiveley Transport USA.

Cette nouvelle société est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Faiveley Transport apporte à cette nouvelle société une large gamme d'équipements de freins approuvés par l'AAR (Association of American Railroads), à destination du marché du fret ferroviaire, ainsi que l'ensemble des capacités d'ingénierie, de gestion de projet et de production industrielle qui leur sont associés, actifs qui étaient précédemment détenus par sa filiale américaine Ellcon-National. Ellcon-National conserve principalement son activité pour les trains passagers.

De son côté, Amsted Rail apporte à la société l'accès à son réseau commercial aux Etats-Unis et à l'international, ainsi qu'un portefeuille de produits de freinage qui vient compléter les apports d'Ellcon-National.

Faiveley Transport USA détient initialement 67,5% des parts de la société commune et contrôle la nomination du management. Amsted Rail dispose d'un droit d'accroître sa part du capital de 32,5% jusqu'à 49% maximum en réinvestissant les dividendes reçus de la joint-venture.

- Acquisition de filiales :

✓ Au quatrième trimestre 2010/2011, Faiveley Transport a annoncé l'acquisition de 80% de la société Urs Dolder AG basée à Haegendorf en Suisse. Urs Dolder AG emploie 19 personnes et affiche un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros. La société fabrique des appareils électriques de chauffage destinés au secteur ferroviaire.

Grâce à cette acquisition, le Groupe Faiveley Transport sera en mesure de proposer à ses clients suisses et à l'ensemble des constructeurs et opérateurs dans le monde entier, un système complet de traitement de l'air-climatisation (HVAC).

✓ Au quatrième trimestre 2010/2011, Faiveley Transport a acquis les 25% d'intérêts minoritaires dans sa filiale tchèque Faiveley Transport Lekov, centre de compétence pour les pantographes et les équipements électromécaniques.

- Fusions :

Au 31 mars 2011, la société Espas a été absorbée par la société Faiveley Transport Tours. Cette fusion a été comptablement et fiscalement rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2010.

### 3.1.1.2. Chiffres clés

#### a) Historique

	31/03/2011 IFRS	31/03/2010 IFRS	31/03/2009 IFRS
Chiffre d'affaires	913 872	875 948	852 024
Résultat opérationnel courant	129 782	118 851	114 498
Résultat d'exploitation	126 666	118 247	113 787
Résultat net des activités poursuivies	81 145	74 857	71 247
Résultat net des activités cédées	-	-	-
Résultat net part du Groupe	75 683	71 119	51 483
Capital	13 942	14 121	14 073
Capitaux propres part du Groupe	427 627	367 973	290 072
Endettement net <sup>(1)</sup>	169 789	225 463	301 645
Total du bilan	1 337 185	1 291 453	1 219 906
Carnet de commandes (en M€)	1 453	1 302	1 139
Effectif fin de période	5 114	4 865	4 619

(1) Voir calcul dans l'annexe aux comptes consolidés (Note E.15.4 Calcul de l'endettement financier net )

#### b) Répartition du chiffre d'affaires par activité

	31/03/2011 IFRS	31/03/2010 IFRS	31/03/2009 IFRS
Ferroviaire	913 872	875 948	851 996
Autres	-	-	28
<b>TOTAL</b>	<b>913 872</b>	<b>875 948</b>	<b>852 024</b>

#### c) Répartition géographique du chiffre d'affaires par région d'origine

	31/03/2011 IFRS	31/03/2010 IFRS	31/03/2009 IFRS
Europe	610 245	638 876	677 589
Amériques	72 414	62 809	58 704
Asie / Pacifique	231 213	174 263	115 732
<b>TOTAL</b>	<b>913 872</b>	<b>875 948</b>	<b>852 024</b>

#### d) Ventilation du chiffre d'affaires par trimestre

Au cours des dernières années, l'activité du quatrième trimestre s'est révélée très soutenue en raison d'une corrélation avec l'activité de certains grands clients. D'une manière générale, l'activité du Groupe peut être impactée par le calendrier des programmes de livraison des clients. La tendance de l'activité du Groupe ne doit donc pas être jugée sur une seule base trimestrielle.

##### 2010/2011

	31/03/2011	T1	T2	T3	T4
Ferroviaire	913 872	202 856	208 391	215 563	287 062
Autres	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>913 872</b>	<b>202 856</b>	<b>208 391</b>	<b>215 563</b>	<b>287 062</b>
Europe	610 245	144 623	133 754	139 332	192 536
Amériques	72 414	16 702	19 075	18 201	18 436
Asie / Pacifique	231 213	41 531	55 562	58 030	76 090
<b>TOTAL</b>	<b>913 872</b>	<b>202 856</b>	<b>208 391</b>	<b>215 563</b>	<b>287 062</b>

##### 2009/2010

	31/03/2010	T1	T2	T3	T4
Ferroviaire	875 948	216 169	198 521	198 862	262 396
Autres	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>875 948</b>	<b>216 169</b>	<b>198 521</b>	<b>198 862</b>	<b>262 396</b>
Europe	638 876	166 010	142 216	145 611	185 039
Amériques	62 809	15 176	14 706	15 114	17 813
Asie / Pacifique	174 263	34 983	41 599	38 137	59 544
<b>TOTAL</b>	<b>875 948</b>	<b>216 169</b>	<b>198 521</b>	<b>198 862</b>	<b>262 396</b>

##### 2008/2009

	31/03/2009	T1	T2	T3	T4
Ferroviaire	851 996	184 304	199 418	224 469	243 805
Autres	28	10	15	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>852 024</b>	<b>184 314</b>	<b>199 433</b>	<b>224 470</b>	<b>243 807</b>
Europe	677 589	155 359	156 496	178 169	187 564
Amériques	58 704	7 538	17 531	17 452	16 183
Asie / Pacifique	115 732	21 417	25 406	28 849	40 060
<b>TOTAL</b>	<b>852 024</b>	<b>184 314</b>	<b>199 433</b>	<b>224 470</b>	<b>243 807</b>

### e) Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Climatisation	15%	17%	18%
Coupleurs	2%	2%	2%
Customer Services	33%	31%	31%
PIC	7%	8%	9%
Freins	25%	24%	25%
Portes embarquées	12%	13%	12%
Portes palières	6%	4%	4%

Le poids relatif des activités au sein du Groupe est similaire à l'exercice précédent.

### 3.1.1.3. Evolution de l'activité des filiales (en milliers d'euros)

Par zone de destination	2010/2011	2009/2010
Europe	557 966	594 118
Amériques	79 141	67 800
Asie – Pacifique	268 907	198 319
Reste du monde	7 858	15 711
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>913 872</b>	<b>875 948</b>

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2010/2011 atteint 914 M€, soit une progression de 4,3% par rapport à l'exercice précédent. A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires du Groupe est en légère croissance (+0,5% en organique) conformément aux prévisions annoncées au début de l'exercice. L'ensemble des monnaies a contribué à un effet de change positif (+3,8%).

La légère hausse du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants reflète des évolutions variables selon les régions :

- Forte croissance sur la zone Asie-Pacifique (+25%), tirée par la Chine et l'Inde ;
- Dynamisme des ventes aux Amériques (+7%), grâce à une bonne performance au Brésil et au début de reprise sur le marché du fret aux Etats-Unis ;
- Recul de l'activité en Europe (-7%), en particulier en Espagne (impact de la crise économique) et en France (fin de livraison d'importants programmes comme AGC).

L'activité « Customer Service » a réalisé une croissance organique de ses ventes de 5%, grâce à l'élargissement de la base installée et à une stratégie d'extension de la gamme de services proposés aux opérateurs ferroviaires. Le chiffre d'affaires des activités de première monte a reculé de 2%, en raison principalement du décalage des cadencements de livraisons de certains programmes clients.

Le carnet de commandes au 31 mars 2011 s'élève à 1 453 M€, contre 1 302 M€ au 31 mars 2010, soit une progression de 11,6% sur un an (+11,3% à taux de change et périmètre constants).

### 3.1.1.4. Résultats consolidés du Groupe Faiveley Transport (en normes IFRS)

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>913 872</b>	<b>875 948</b>	<b>852 024</b>
EBITDA*	<b>142 169</b>	<b>134 223</b>	<b>129 151</b>
<i>% du CA</i>	15,6%	15,3%	15,2%
Résultat opérationnel courant	129 782	118 851	114 498
<i>% du CA</i>	14,2%	13,6%	13,4%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>126 666</b>	<b>118 247</b>	<b>113 787</b>
<i>% du CA</i>	13,9%	13,5%	13,4%
Résultat financier	(13 425)	(15 538)	(14 445)
Quote-part de résultat des sociétés MEE	-	-	-
Impôt	(32 096)	(27 852)	(28 095)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>81 145</b>	<b>74 857</b>	<b>71 247</b>
<i>% du CA</i>	8,9%	8,5%	8,4%
Résultat net des activités vendues	-	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>81 145</b>	<b>74 857</b>	<b>71 247</b>
Résultat des minoritaires	(5 462)	(3 738)	(19 764)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>75 683</b>	<b>71 119</b>	<b>51 483</b>
<i>% du CA</i>	8,3%	8,1%	6,0%
Nombre d'actions	13 941 934	14 120 822	12 667 172
<b>Résultat net par action</b>	<b>5,43</b>	<b>5,04</b>	<b>4,06</b>

\* Résultat d'exploitation plus dotations aux amortissements.

#### ▪ Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant s'élève à 129,8 M€, soit 14,2% du chiffre d'affaires et poursuit sa progression par rapport à l'exercice précédent (+9,2%).

Après imputation des frais de restructuration et résultat net de cession d'immobilisations, le résultat opérationnel, à 126,7 M€, est en progression de 7,1% par rapport à 2009/2010. La marge opérationnelle s'établit à 13,9%.

Les différents postes composant le résultat opérationnel s'analysent comme suit :

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires	913 872	875 948	852 024
Marge brute	261 468	247 031	242 291
Frais administratifs	(65 564)	(68 758)	(73 938)
Frais commerciaux	(50 236)	(46 107)	(38 451)
Frais de R&D	(11 638)	(11 425)	(12 864)
Autres revenus/charges courantes	(4 248)	(1 890)	(2 540)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>129 782</b>	<b>118 851</b>	<b>114 498</b>
Résultat opérationnel non courant	(3 116)	(604)	(711)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>126 666</b>	<b>118 247</b>	<b>113 787</b>

**- Marge Brute :**

La marge brute du Groupe s'élève à 261,5 M€ au 31 mars 2011 (soit 28,6% du chiffre d'affaires), contre 247 M€ (soit 28,2% du chiffre d'affaires) au 31 mars 2010 et 242,3 M€ (soit 28,4% du chiffre d'affaires) au 31 mars 2009.

L'augmentation de 0,4 points du taux de marge brute sur l'exercice s'explique principalement par :

- ✓ un mix projets et activités favorable ;
- ✓ l'amélioration de la productivité et des achats.

**- Frais administratifs :**

Les frais administratifs s'élèvent à 65,6 M€ pour l'exercice 2010/2011 contre 68,8 M€ pour l'exercice précédent et 73,9 M€ pour l'exercice 2008/2009, soit une baisse de 4,7% sur l'exercice et de 7% sur la période 2009/2010. Ces dépenses représentent 7,2% du chiffre d'affaires, contre 7,8% au 31 mars 2010 et 8,7% au 31 mars 2009.

La baisse des frais administratifs sur l'exercice s'explique principalement par :

- ✓ Le reclassement de la CVAE en 2010/2011 en impôts, pour un montant de 1,9 M€ ;
- ✓ les plans de réduction de coûts mis en œuvre depuis l'exercice 2009/10.

**- Frais commerciaux :**

Les frais commerciaux s'élèvent à 50,2 M€ pour l'exercice 2010/2011 contre 46,1 M€ pour l'exercice précédent et 38,5 M€ pour l'exercice 2008/2009, soit une hausse de 9% sur la période et de 19,9% sur la période 2009/2010. Ils représentent 5,5% du chiffre d'affaires au 31 mars 2011 contre 5,3% au 31 mars 2010 et 4,5% au 31 mars 2009.

L'augmentation des frais commerciaux résulte principalement du renforcement des équipes commerciales et du coût des offres dans un contexte commercial resté dynamique sur l'exercice. Ces efforts commerciaux ont permis au Groupe d'augmenter de façon significative son carnet de commandes sur l'exercice.

**- Frais de recherche et développement :**

Les dépenses de recherche et développement figurent au bilan si elles répondent aux critères d'activation exigés par la norme IAS 38. Dans le cas contraire, ces dépenses sont comptabilisées en charges.

Les frais de recherche et développement du Groupe, comptabilisés en charges, ont représenté 11,6 M€ (1,3% du chiffre d'affaires), sur l'exercice 2010/2011, contre 11,4 M€ (1,3% du chiffre d'affaires) au 31 mars 2010 et 12,9 M€ (1,5% du chiffre d'affaires) au 31 mars 2009.

L'essentiel de l'effort de recherche et développement du Groupe est réalisé dans le cadre de l'ingénierie incluse dans les contrats : celle-ci est donc principalement vendue au client, Faiveley Transport en conservant la propriété intellectuelle.

En application des normes IFRS, 3,1 M€ de coûts de développement ont été immobilisés au 31 mars 2011 contre 3,8 M€ au 31 mars 2010 et 2 M€ en mars 2009. Au 31 mars 2011, la dotation aux amortissements s'est élevée à 2 M€ contre 1,9 M€ au 31 mars 2010 et 1,8 M€ en mars 2009.

Au 31 mars 2011, le total des coûts de développement nets comptabilisés à l'actif du bilan s'élève à 8,6 M€. Ces coûts de développement sont amortis sur une durée de 3 ans.

En cas d'attribution d'une subvention publique de fonctionnement, cette subvention est comptabilisée au compte de résultat, en « subvention d'exploitation », dans les comptes sociaux. En IFRS, si parmi les coûts engagés, certains coûts sont activables au regard de la norme IAS 38, cette subvention d'exploitation sera annulée en contrepartie du poste « subvention d'investissement » figurant dans les capitaux propres, conformément à la norme IAS 20. Par la suite, le poste « subvention d'investissement » sera repris au compte de résultat, sur une période de 3 ans également, en corrélation avec la charge d'amortissement pratiquée sur les dépenses de développement activées précédemment.

**- Autres charges et produits opérationnels :**

Les autres charges et produits opérationnels correspondent à une charge nette de 4,2 M€ sur l'exercice en cours contre de 1,9 M€ au 31 mars 2010 et de 2,5 M€ au 31 mars 2009.

L'augmentation de ce poste sur l'exercice provient principalement de la baisse des autres produits opérationnels. Le Groupe avait en effet comptabilisé en 2009/2010 les dommages et intérêts obtenus de Wabtec suite à la sentence arbitrale favorable du 24 décembre 2009 (voir 6.2 Risques de contrefaçon).

Sur l'exercice 2010/2011, le reclassement de la CVAE en impôts a un impact favorable de 0,2 pts sur le taux de marge opérationnelle par rapport à l'exercice précédent.

**- Résultat opérationnel courant :**

En conséquence, le résultat opérationnel courant augmente de 9,2 % par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 129,8 M€, soit 14,2% du chiffre d'affaires. Au 31 mars 2010, il était de 118,9 M€ (13,6% du chiffre d'affaires) et de 114,5 M€ (13,4% du chiffre d'affaires) au 31 mars 2009.

**- Résultat opérationnel non courant :**

L'essentiel du résultat non courant résulte des coûts de restructuration et du résultat de cession des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les coûts de restructuration de la période se sont élevés à 2,6 M€ contre 0,3 M€ l'exercice précédent et 0,5 M€ au 31 mars 2009. Sur l'exercice 2010/2011, ces coûts de restructuration sont essentiellement liés à la fermeture du site de production de Madrid et au transfert des activités sur le site de Tarragona.

La perte sur cession d'immobilisations de la période est de 0,5 M€, contre 0,3 M€ au 31 mars 2010 et 0,2 M€ 31 mars 2009.

**▪ Résultat net d'ensemble**

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à 81,1 M€ contre 74,9 M€ l'exercice précédent, soit une progression de 8,4 %.

Le résultat net est influencé par les éléments suivants :

**- Résultat financier :**

Le résultat financier enregistre une charge de 13,4 M€ au 31 mars 2011 contre 15,5 M€ au 31 mars 2010. Cette charge s'analyse de la manière suivante :

- ✓ les charges d'intérêts liées aux emprunts mis en place lors de la restructuration de la dette bancaire en décembre 2008, pour un montant de -10 M€ ;
- ✓ le résultat légèrement défavorable de change réel et latent sur opérations financières après déduction de la valorisation des instruments dérivés pour un montant de -0,3 M€ ;
- ✓ les autres charges et produits financiers comprenant les charges bancaires diverses, les intérêts sur leasings, les intérêts sur le découvert bancaire et autres emprunts contractés par les filiales, les charges d'intérêts sur engagements de retraite, compensées par les autres produits financiers pour un montant net de -3,1 M€.

Les charges d'intérêts liées aux emprunts ont connu une diminution de 1,8 M€ sur l'exercice, en raison des remboursements partiels du capital de l'emprunt souscrit en 2008/2009.

**- Impôt :**

La charge d'impôt ressort à 32,1 M€ au 31 mars 2011, soit une augmentation de 15,2% par rapport à l'exercice précédent (27,9 M€ au 31 mars 2010, en diminution de 0,9% par rapport à l'exercice 2008/2009).

L'augmentation de la charge d'impôt de 4,2 M€ sur l'exercice est principalement due à l'amélioration du résultat avant impôt, lequel passe de 102,7 M€ au 31 mars 2010 à 113,2 M€ au 31 mars 2011. A taux d'impôt constant, la charge d'impôt supplémentaire sur l'exercice est de 2,8 M€. En complément de cette augmentation liée à l'amélioration du résultat, le Groupe a fait le choix de reclasser la taxe de CVAE en charge d'impôt, pour un montant de 1,9 M€. L'exercice précédent, cette taxe était comptabilisée en résultat d'exploitation.

Le taux d'impôt effectif est de 28,3% contre 27,1% au 31 mars 2010 et 28,3% au 31 mars 2009.

Le taux d'impôt liquidé est de 27,5% contre 25,9% au 31 mars 2010 et 29,9% au 31 mars 2009.

**- Résultat des activités cédées :**

Néant.

**- Résultat des minoritaires :**

La part des minoritaires se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2010/2011</b>	<b>2009/2010</b>	<b>2008/2009</b>
35,86% de Sagard dans Faiveley Transport	-	-	17,1 <sup>(1)</sup>
2,40% du management dans Faiveley Transport	-	-	1,2 <sup>(1)</sup>
Autres minoritaires <sup>(2)</sup>	5,5	3,7	1,5
<b>Part minoritaires</b>	<b>5,5</b>	<b>3,7</b>	<b>19,8</b>

(1) Part de résultat revenant à Sagard et au management au 23 décembre 2008, date de rachat de leurs parts.

(2) Au 31 mars 2011, les « autres minoritaires » concernent essentiellement la part revenant aux minoritaires de la société Nowe GmbH (détenue à 75%), de la société Shanghai Faiveley Railway Technology (détenue à 51%), de la société Amsted Rail LLC (détenue à 67,5%) et de la société URS Dolder AG (détenue à 80%).

Le fort accroissement du résultat des minoritaires en 2010/2011 résulte essentiellement des bonnes performances de Shanghai Faiveley Railway Technology, de Nowe et de la création de la filiale commune Amsted-Rail Faiveley LLC.

▪ **Résultat net part du Groupe**

Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, le résultat net consolidé du Groupe de l'année s'établit à 75,7 M€ contre 71,1 M€ l'exercice précédent et 51,5 M€ l'exercice 2008/2009.

Le bénéfice net ressort à 5,43 euros par action contre 5,04 euros au 31 mars 2010, soit une croissance de 7,8%. Le calcul du résultat net par action tient compte de la déduction des actions propres détenues par Faiveley Transport, soit un total de 462 777 actions au 31 mars 2011, 283 889 actions au 31 mars 2010 et 331 195 actions au 31 mars 2009.

**3.1.1.5. Situation financière consolidée**

▪ **Bilan simplifié**

	2010/2011	2009/2010	2008/2009 Retraité *	2008/2009
Ecarts d'acquisition nets	562 028	540 013	536 988	535 871
Immobilisations nettes	113 381	123 589	125 123	125 551
Impôt différé actif	29 848	31 591	28 909	28 845
Actifs courants	433 546	399 555	365 291	365 562
Trésorerie	198 382	196 705	164 077	164 077
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-
<b>Total ACTIF</b>	<b>1 337 185</b>	<b>1 291 453</b>	<b>1 220 388</b>	<b>1 219 906</b>
Capitaux propres	453 275	376 666	296 921	296 921
Provisions courantes et non courantes	107 667	109 753	105 210	105 305
Impôt différé passif	17 508	23 466	20 125	19 745
Dettes financières courantes et non courantes	393 752	442 688	479 403	479 403
Passifs courants	364 983	338 880	318 729	318 532
Passif destiné à être cédé	-	-	-	-
<b>Total PASSIF</b>	<b>1 337 185</b>	<b>1 291 453</b>	<b>1 220 388</b>	<b>1 219 906</b>

<sup>(\*)</sup> Retraité suite à l'ajustement de l'écart d'acquisition d'Elcon National dans l'année d'affectation.

- **Ecarts d'acquisition nets :**

Le poste écarts d'acquisition passe de 540 M€ au 31 mars 2010 à 562 M€ au 31 mars 2011, soit une augmentation de 7,6 M€.

Cette évolution résulte principalement de :

- ✓ la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire de 6,3 MUSD (4,6 M€) lors de la création de la joint-venture Amsted-Rail Faiveley LLC;
- ✓ la variation de change sur l'écart d'acquisition d'Ellcon National et d'Amsted Rail-Faiveley LLC (ceux-ci étant valorisés en USD) pour -1,7 M€ ;
- ✓ l'ajustement de l'écart d'acquisition de Faiveley Transport Lekov pour -0,6 M€ suite au rachat des minoritaires en janvier 2011 ;
- ✓ la constatation d'un écart d'acquisition de 2,3 M€ suite à l'acquisition de la société suisse Urs Dolder AG (à hauteur de 80%) en février 2011;
- ✓ l'enregistrement d'un écart d'acquisition complémentaire de 3 M€, suite à la conclusion d'un avenant relatif à l'option de vente sur les titres détenus par les minoritaires de la société Nowe GmbH ;
- ✓ le reclassement de la marque Sab Wabco en écart d'acquisition pour un montant de 14,4 M€ (montant net de l'impôt différé passif constaté au moment de l'enregistrement de la marque Sab Wabco dans les comptes consolidés au 31 mars 2005).

Le poste écarts d'acquisition est passé de 535,9 M€ au 31 mars 2009 (chiffre publié) à 540 M€ au 31 mars 2010, soit une augmentation de 4,1 M€.

Cette évolution résultait principalement de :

- ✓ l'ajustement de l'écart d'acquisition d'Ellcon National durant sa période d'affectation. Le montant de cet écart d'acquisition était passé de 24,4 M€ au 31 mars 2009 à 25,2 M€ au 1<sup>er</sup> avril 2009, soit une augmentation de 0,8 M€.
- ✓ la variation de change sur l'écart d'acquisition d'Ellcon National (valorisé en USD au moment de son achat) pour -0,3 M€,
- ✓ l'ajustement de l'écart d'acquisition résultant du rachat des parts minoritaires de Faiveley Transport à hauteur de 0,2 M€, durant sa période d'affectation,
- ✓ la constatation d'une augmentation de l'écart d'acquisition de Faiveley Transport Lekov pour 1 M€ suite à la valorisation de l'option de vente de leurs titres par les minoritaires,
- ✓ la constatation d'une augmentation de l'écart d'acquisition de Nowe pour 2,8 M€ suite à la valorisation de l'option de vente de leurs titres par les minoritaires,
- ✓ la comptabilisation en réduction de l'écart d'acquisition de Sab Wabco des économies d'impôt réalisées sur l'exercice, relatives aux filiales de l'ancien périmètre Sab Wabco et qui présentaient des pertes fiscales reportables au moment de leur acquisition par le Groupe Faiveley Transport, pour un montant de 0,4 M€.

- **Immobilisations nettes :**

Le poste immobilisations nettes passe de 123,6 M€ au 31 mars 2010 à 133,4 M€ au 31 mars 2011, soit une augmentation de 9,8 M€.

Le poste immobilisations nettes s'élevait à 123,6 M€ au 31 mars 2010 contre 125,6 M€ au 31 mars 2009, soit une diminution de 2 M€.

Le détail des éléments constitutifs du poste immobilisations est indiqué respectivement dans le chapitre 3.3.6 Notes E.2, E.3, E.4 et E.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

- **Besoin en fonds de roulement (BFR) :**

Au 31 mars 2011, le BFR net<sup>3</sup> s'élève à 55,9 M€, en augmentation de 2,6 M€ par rapport au 31 mars 2010. Cette variation s'explique principalement par une augmentation des encours sur projets (+12 M€) liée au démarrage des phases d'ingénierie de nombreux nouveaux projets, compensée par une augmentation des avances reçues des clients (+12,4 M€).

Au 31 mars 2010, le BFR net s'élevait à 53,3 M€ contre 43,8 M€ au 31 mars 2009. Retraité des variations de cession de créances déconsolidantes, variations de pertes à terminaison et impact IAS32/39 sur projets, le BFR avait augmenté de 8,1 M€ sur l'exercice.

- **Trésorerie Actif**

Détail du poste trésorerie au 31 mars 2011 :

- Investissements à court terme	:	44 925 K€
- Factoring	:	45 682 K€
- Banques (cash disponible)	:	107 564 K€
- Caisses	:	211 K€
Total trésorerie	:	<u>198 382 K€</u>

Au 31 mars 2011, le montant du factoring s'élève à 45,7 M€ contre 59,2 M€ au 31 mars 2010. Aucun appel de fonds n'a été réalisé sur le factoring au 31 mars 2011. Le Groupe a complété son programme de déconsolidation par des cessions ponctuelles de créances pour 50,2 M€ contre 38,6 M€ au 31 mars 2010.

- **Capitaux propres :**

Les capitaux propres s'établissent à 453,3 M€ au 31 mars 2011 contre 376,7 M€ au 31 mars 2010, soit une progression de 76,6 M€.

Cette variation est essentiellement due à l'impact :

- ✓ du résultat net de l'exercice : 81,1 M€ ;
- ✓ du paiement des dividendes distribués aux actionnaires de la société mère et aux autres minoritaires : -17 M€ ;
- ✓ de la variation des écarts de conversion : 10 M€ ;
- ✓ de l'augmentation des parts minoritaires suite à la création de la joint-venture Amsted Rail-Faiveley LLC (32,5%) pour 12,9 M€ ;
- ✓ de l'exercice des stocks options durant l'exercice pour un montant de 3,7 M€ ;
- ✓ du rachat d'actions propres pour - 17,9 M€ (dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010) ;
- ✓ de la variation des parts minoritaires pour -0,6 M€ suite à l'actualisation de l'option de vente de titres détenus par les actionnaires minoritaires de Nowe GmbH ;
- ✓ de la constatation en capitaux propres de l'option de vente de titres par les minoritaires de Urs Dolder AG pour -1,1 M€.

<sup>3</sup> Calculé sur les positions nettes du bilan, à périmètre et change courant et après déduction des pertes à terminaison à concurrence des en-cours par projet. Le BFR du Tableau des Flux de Trésorerie figurant en note E.12 de l'annexe aux comptes consolidés est calculé hors variations de périmètre, de variation de change et sans provisions sur pertes à terminaison déduites de l'actif.

Les capitaux propres s'établissaient à 376,7 M€ au 31 mars 2010 contre 296,9 M€ au 31 mars 2009, soit une progression de 79,7 M€.

Cette variation était essentiellement due à l'impact :

- ✓ du résultat net de l'exercice : 74,9 M€ ;
- ✓ du paiement des dividendes distribués aux actionnaires de la société mère et aux autres minoritaires : -14,1 M€ ;
- ✓ de la variation des écarts de conversion : 21,9 M€ ;
- ✓ de la variation des parts minoritaires pour -2,3 M€ (suite à la valorisation des options de vente de titres détenus par les actionnaires minoritaires de Faiveley Transport Lekov et Nowe GmbH).

- **Provisions courantes et non courantes :**

Au 31 mars 2011, les provisions courantes et non courantes s'élèvent à 107,7 M€ contre 109,8 M€, au 31 mars 2010, soit une diminution nette de 2,1 M€.

Les différents éléments composant cette variation s'analysent comme suit :

- ✓ diminution des provisions sur contrats livrés, à hauteur de 0,2 M€ ;
- ✓ diminution des provisions pour engagements de retraites, pour un montant de 2,3 M€ ;
- ✓ augmentation des provisions pour restructuration, pour un montant de 0,7 M€ ;
- ✓ diminution des autres provisions pour risques et charges, pour un montant de 0,3 M€.

Au 31 mars 2010, les provisions courantes et non courantes s'élevaient à 109,8 M€ contre 105,3 M€, au 31 mars 2009, soit une augmentation nette de 4,5 M€.

Les différents éléments composant cette variation s'analysaient comme suit :

- ✓ augmentation des provisions sur contrats livrés, à hauteur de 8,7 M€,
- ✓ diminution des provisions pour engagements de retraites, pour un montant de 1,8 M€,
- ✓ diminution des provisions pour restructuration, pour un montant de 0,7 M€,
- ✓ diminution des autres provisions pour risques et charges, pour un montant de 1,7 M€.

- **Endettement financier net :**

L'endettement financier net, tel que défini dans le chapitre 3.3.6 Note E.15.4 de l'annexe aux comptes consolidés, passe de 225,5 M€ au 31 mars 2010 à un endettement de 169,8 M€ au 31 mars 2011, soit une diminution de 55,7 M€.

Cette variation est le résultat :

- ✓ d'une diminution du poste dettes financières de 52,8 M€,
- ✓ d'une augmentation du poste disponibilités de 1,7 M€,
- ✓ d'une augmentation des créances financières de 1,2 M€.

De ce fait, la structure financière du Groupe a évolué au cours de l'année :

- ✓ le ratio dette nette sur EBITDA, qui conditionne le niveau de la marge bancaire est descendu de 1,73 au 31 mars 2010 à 1,15 au 31 mars 2011,
- ✓ le ratio d'endettement net sur fonds propres (« gearing ») est de 37,5% au 31 mars 2011, contre 59,9 % au 31 mars 2010,

Au niveau économique, les capitaux propres du Groupe intègrent des actions en auto-contrôle, qui ont vocation à être cédées dans le cadre des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions. L'exercice des options d'achat d'actions et souscription d'actions (261 541 à fin mars 2011) génèrerait une amélioration de la trésorerie du Groupe de 11,9 M€. Les actions d'auto-contrôle non affectées à des plans d'options s'élèvent à 11,6 M€, sur la base d'une valorisation au cours du 31 mars 2011 (y compris actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité). Ce montant de 11,6 M€ comprend une partie des actions de performance qui ont été attribuées en décembre 2010, soit 34 153 actions (49%). En effet, à partir d'une estimation réalisée par un cabinet spécialisé, il a été déterminé un pourcentage de 51 % correspondant au nombre d'actions qui devraient être au final exercées. Ce pourcentage a été déterminé en fonction de la probabilité de réalisation des critères de performance et de la présence des managers dans la société à la date de calcul de ces critères de performance.

▪ **Tableau de financement**

	<b>2010/2011</b>	<b>2009/2010</b>	<b>2008/2009</b>
<b>Résultat net</b>	<b>81 145</b>	<b>74 857</b>	<b>71 247</b>
+ Variation des amortissements / provisions	16 616	24 457	6 537
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>97 761</b>	<b>99 314</b>	<b>77 784</b>
+ Variation du BFR	(4 106)	(9 160)	28 757
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>93 655</b>	<b>90 154</b>	<b>106 541</b>
Investissements	(17 749)	(16 838)	(15 863)
Variation des immobilisations financières	(1 184)	(221)	218
Trésorerie nette provenant des cessions/acquisitions de filiales & de minoritaires	(5 001)	-	(457 607)
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>	<b>(23 934)</b>	<b>(17 059)</b>	<b>(473 252)</b>
Augmentation du capital	-	-	1 875
Actions propres	(14 235)	1 833	(43)
Variation des primes d'émission et fusion	-	-	85 244
Autres variations capitaux propres	5 527	(2 230)	(1 257)
Distribution de dividendes	(17 024)	(14 069)	(4 859)
Variation des emprunts	(53 879)	(29 065)	345 946
<b>Flux de trésorerie liés aux financements</b>	<b>(79 611)</b>	<b>(43 531)</b>	<b>426 906</b>
Incidence des taux de change	13 358	17 033	(30 961)
Variation des quasi-disponibilités	(2 483)	(51)	4 256
<b>Trésorerie début d'exercice</b>	<b>191 726</b>	<b>145 180</b>	<b>111 690</b>
<b>Trésorerie fin d'exercice</b>	<b>192 711</b>	<b>191 726</b>	<b>145 180</b>

- **Capacité d'autofinancement :**

Au 31 mars 2011, la capacité d'autofinancement s'établit à 97,7 M€, en légère diminution de 1,5% par rapport à l'exercice précédent (99,3 M€), lequel était déjà en augmentation de 27,6 % en comparaison de la clôture au 31 mars 2009.

Cette variation est consécutive à l'amélioration du résultat 2010/2011, soit 81,1 M€ contre 74,8 M€ l'exercice précédent, mais diminuée par la variation défavorable des provisions pour risques et charges et des impôts différés de -7,8 M€. Les dotations aux amortissements sont comparables entre les deux exercices.

- ***Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation :***

Hors variation des cessions de créances déconsolidantes et hors impact IAS 32/39, le BFR augmente de 4,1 M€. Cette augmentation est principalement liée à l'effet volume, conséquence du profil de l'activité.

- ***Variation nette de la trésorerie liée aux investissements :***

Les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles sont en légère augmentation sur l'exercice de 0,9 M€ et stables sur les deux exercices précédents. Il en est de même pour les immobilisations financières qui ont augmenté de 1 M€ sur la période 2010/2011.

En complément de ces investissements, le Groupe Faiveley Transport a poursuivi sa croissance externe en faisant l'acquisition de la société Urs Dolder AG, à hauteur de 80% de son capital, pour un montant de 2,6 M€. Par ailleurs, le Groupe a racheté les 25% de minoritaires de la société Faiveley Transport Lekov, pour un montant de 2,4 M€.

- ***Variation de la trésorerie nette liée au financement :***

Le Groupe Faiveley Transport a distribué sur l'exercice un dividende de 17 M€ contre 14,1 M€ l'exercice précédent. Le Groupe a également poursuivi son programme de rachat d'actions pour un montant de 17,9 M€, de manière à couvrir ses différents plans de stock-options et d'actions gratuites. Ces financements ont été compensés en partie par la levée de stock-options durant l'exercice, pour un montant de 3,7 M€.

La variation des emprunts est principalement liée aux remboursements de la dette souscrite en décembre 2008, soit 50,5 M€.

### 3.1.2. Rapport sur l'activité et les comptes sociaux de Faiveley Transport (en normes françaises)

#### 3.1.2.1. Comptes sociaux

- **Compte de résultat**

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>48 860</b>	<b>48 565</b>	<b>1 402</b>
EBITDA*	<b>(1 180)</b>	<b>146</b>	<b>(3 482)</b>
<i>% du CA</i>	<i>-2,4%</i>	<i>0,3%</i>	<i>-248,4%</i>
Résultat opérationnel courant	(1 600)	(235)	(3 484)
<i>% du CA</i>	<i>-3,3%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>-248,5%</i>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 600)</b>	<b>(235)</b>	<b>(3 484)</b>
<i>% du CA</i>	<i>-3,3%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>-248,5%</i>
Résultat financier	(2 216)	37 156	75 161
Résultat exceptionnel	1 317	(244)	-
Impôt	742	4 630	5 210
<b>Résultat net</b>	<b>(1 757)</b>	<b>41 308</b>	<b>76 887</b>

\* Résultat d'exploitation plus dotations aux amortissements.

La société Faiveley Transport (anciennement dénommée Faiveley S.A.) continue son activité de prestation de services au Groupe, en tant que holding animatrice. Le chiffre d'affaires réalisé en 2010/2011 est stable par rapport à l'exercice précédent, soit 48,9 M€ contre 48,6 M€. La progression significative de l'exercice antérieur résultait principalement du fait que la Transmission Universelle de Patrimoine de l'ancienne société Faiveley Transport, intervenue en date du 31 mars 2009, n'avait pas eu d'incidence sur le compte de résultat de la holding.

Comme par le passé, Faiveley Transport facture une partie importante de ses coûts à ses filiales. La perte d'exploitation s'établit à 1,6 M€ contre une perte de 0,2 M€ au 31 mars 2010. Cette variation négative s'explique principalement par l'accroissement des frais fixes non productifs d'environ 1,5 M€.

Le résultat financier génère une charge de 2,2 M€ contre un produit de 37,2 M€ l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par l'encaissement exceptionnel de dividendes sur l'exercice 2009/2010 pour un montant de 45,7 M€. En 2010/2011, les dividendes perçus ont été de 0,4 M€.

Hors dividendes, le résultat financier s'est amélioré de 6 M€ en 2010/2011. Cette amélioration résulte d'une part, de la baisse des intérêts financiers pour un montant de 0,8 M€. Ces intérêts portent sur les comptes courants, le découvert bancaire et les intérêts d'emprunt et sont compensés en partie par les intérêts liés aux prêts. D'autre part, Faiveley Transport enregistre des gains de change nets de 3,6 M€ et une variation positive des reprises de provision pour pertes de change de 0,9 M€. La charge d'intérêts sur la dette bancaire mise en place le 23 décembre 2008 s'élève à 9,8 M€ contre 11,8 M€ l'exercice précédent.

Le produit d'impôt de 0,7 M€ comptabilisé au 31 mars 2011, traduit le gain de l'intégration fiscale réalisé sur l'exercice, soit 1,5 M€, diminué de la charge d'impôt en provenance des filiales allemandes, Faiveley Transport Holding GmbH & Co et Faiveley Transport Leipzig GmbH & Co KG pour 0,9 M€, et augmenté du crédit d'impôt de retenue à la source de 0,1 M€.

▪ **Bilan**

	<b>2010/2011</b>	<b>2009/2010</b>	<b>2008/2009</b>
Immobilisations nettes	954 847	963 641	980 994
Actif courant	46 330	44 384	52 512
Trésorerie	286 584	248 958	234 655
<b>Total ACTIF</b>	<b>1 287 761</b>	<b>1 256 983</b>	<b>1 268 161</b>
Capitaux propres	194 426	213 081	185 841
Provisions	960	1 972	2 548
Dettes financières	1 059 357	1 005 117	1 038 257
Autres dettes	33 018	36 812	41 515
<b>Total PASSIF</b>	<b>1 287 761</b>	<b>1 256 983</b>	<b>1 268 161</b>

Les immobilisations nettes sont constituées d'un mali technique de 384,8 M€ (enregistré lors de la transmission universelle de patrimoine de Faiveley Transport et Faiveley Management à Faiveley S.A.), d'immobilisations incorporelles pour 11,9 M€, de titres de participation de 418,9 M€ et de créances rattachées pour 140 M€.

Les titres de participations ont augmenté de 5,2 M€ avec les acquisitions de la filiale Suisse Urs Dolder AG et le rachat des minoritaires de la société Faiveley Transport Lekov. Les créances rattachées à des participations ont diminué de 17,8 M€ soit une diminution des prêts aux filiales de 12,1 M€ et une diminution des comptes courants de 5,7 M€.

Les actifs courants ont augmenté de 1,9 M€ sur l'exercice. Cette augmentation est principalement due à la progression du poste clients pour 5 M€ compensée par une diminution des autres créances de 1,7 M€ et une baisse des créances groupe liées à l'intégration fiscale pour 1,4 M€.

La trésorerie s'est améliorée de 37,6 M€ sur l'exercice. Cette amélioration résulte d'une part, de la diminution des valeurs mobilières de placement pour 5,7 M€ et d'autre part de l'amélioration du disponible pour 43,3 M€.

Les capitaux propres sont passés de 213,1 M€ au 31 mars 2010 à 194,4 M€ au 31 mars 2011. Cette variation négative de 18,7 M€ s'analyse de la manière suivante :

- par le résultat déficitaire de l'exercice pour 1,8 M€,
- par le versement de dividendes pour 16,9 M€.

Les provisions sont en recul de 1 M€ en raison des reprises de provisions pour risque de change. Ce poste est constitué principalement de provisions pour litiges de 0,8 M€.

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale et sont constituées :

- ✓ de l'emprunt consenti par un pool de banques, afin de financer la réorganisation de l'actionariat de la société Faiveley Transport, pour 367 M€ ;
- ✓ des découverts bancaires courants et de cash pooling (animation de la trésorerie du Groupe) pour 228 M€ ;
- ✓ de l'emprunt souscrit auprès de sa filiale Faiveley Transport Malmö, pour 27,9 M€ ;
- ✓ des comptes courants créditeurs avec des sociétés du Groupe, pour 436 M€ ;
- ✓ des intérêts courus dus au titre de ces dettes financières, pour 0,2 M€ ;
- ✓ du solde de la Réserve Spéciale de Participation du personnel, pour 65 K€.

Les autres dettes sont en diminution de 3,8 M€ sur l'exercice. Cette variation est liée principalement à la baisse des écarts de conversion passifs, pour 2,6 M€.

### 3.1.2.2. Evénements postérieurs au 31 mars 2011

Au 1<sup>er</sup> avril 2011, Thierry Barel a été nommé Président du Directoire et Directeur général par le Conseil de Surveillance en remplacement de Robert Joyeux qui a quitté ses fonctions.

A la même date, le Conseil de Surveillance a également nommé Guillaume Bouhours, Directeur administratif et financier du Groupe, membre du Directoire.

### 3.1.2.3. Frais de recherche et développement

Néant dans les comptes sociaux de Faiveley Transport.

### 3.1.2.4. Changement de méthode durant l'exercice

Néant.

### 3.1.2.5. Informations sur les charges non fiscalement déductibles

Les charges non fiscalement déductibles au 31 mars 2011 s'élèvent à 26 322 euros.

### 3.1.2.6 Informations sur les délais de paiement

Au 31 mars 2011, les dettes fournisseurs inscrites au bilan s'élèvent à 12 299 K€, dont 10 467 K€ concernent des factures inter-filiales à l'international et ayant comme conditions de paiement 60 jours fin de mois le 5.

L'échéancier des règlements est le suivant:

	30 jours	60 jours	+ 60 jours	Total
Dettes fournisseurs au 31 mars 2011	561	429	11 309	12 299
Dettes fournisseurs au 31 mars 2010	1 677	1 274	10 927	13 878

### 3.1.2.7. Actions d'auto-contrôle

La société détient directement et indirectement 3,21% du capital.

### 3.1.2.8. Synthèse des résultats et affectation du résultat 2010/2011

- Tableau des résultats de Faiveley Transport sur les cinq derniers exercices :

Conformément aux dispositions de l'article R225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 1 757 423,54 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2011 comme suit :

Perte de l'exercice	- 1 757 423,54 €
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	86 292 398,91 €
Pour former un bénéfice distribuable de	84 534 975,37 €
- Dotation à la réserve légale :	0 €
- Distribution de dividendes, soit 1,20 € par action :	- 17 285 653,20 €

Le solde, soit 67 249 322,17 € sera porté en totalité au compte "Report à nouveau".

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 19 septembre 2011.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 177 139 971,16 €.

Dans le cas où, lors de sa mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention des dites actions serait affecté au compte « report à nouveau ».

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices il a été distribué la somme de 17 285 653,20 € au titre de l'exercice 2009/2010, 14 404 711 € au titre de l'exercice 2008/2009 et 4 385 354,75 € au titre de l'exercice 2007/2008.

### **3.1.3. Trésorerie et capitaux**

#### **3.1.3.1. Capitaux**

##### **a) Capitaux de Faiveley Transport**

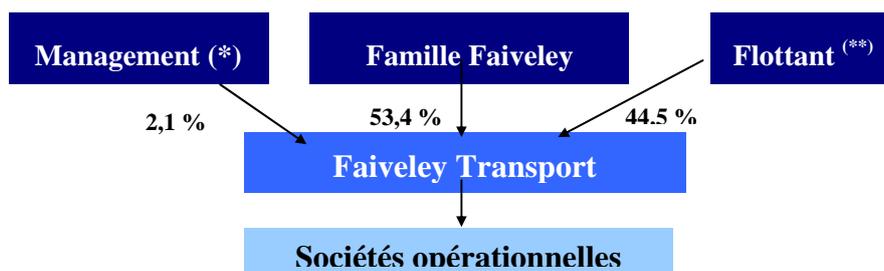
Voir chapitre 6 – Information des actionnaires : § 6.2 Renseignements concernant le capital de l'émetteur et § 6.4 Répartition du capital et des droits de vote.

##### **b) Actionnariat de Faiveley Transport**

Rappel des opérations du 23 décembre 2008 :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2008 a approuvé les opérations telles que présentées dans le document E enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro E.08-115 en date du 25 novembre 2008. La mise en œuvre de ces accords s'est traduite notamment par des opérations d'apports et de fusion réalisées entre le 23 décembre 2008 et le 31 mars 2009. Enfin, les fonds Sagard ont cédé sur le marché, en février 2009, la totalité de leur participation dans Faiveley S.A., participation détenue suite aux opérations d'apport entérinées par l'Assemblée Générale du 23 décembre 2008.

A l'occasion de l'Assemblée générale du 22 septembre 2009, Faiveley S.A. a été renommée Faiveley Transport. A l'issue de ces opérations, l'actionnariat du Groupe est aujourd'hui structuré comme suit :



(\*) comprenant l'actionariat salarié

(\*\*) dont auto-contrôle 3,2%

### 3.1.3.2. Source et montant des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie synthétique est présenté en § 3.1.1.5.

Le tableau des flux de trésorerie détaillé est présenté dans les états financiers consolidés au chapitre 3.3 du présent Document de Référence.

### 3.1.3.3. Conditions de financement

#### a) Apports en prêts à long terme

##### ▪ Financements bancaires

Lors de la réorganisation de son actionariat et le refinancement global de la dette bancaire existante, Faiveley Transport a finalisé le 23 décembre 2008 avec un pool de neuf banques une convention de crédit, portant sur un prêt à terme de 407 millions d'euros et de 50 millions de dollars US, tirés à la signature de la transaction. Une ligne « revolving » de 49 M€ a également été mise en place pour financer les besoins généraux du Groupe. Au 31 mars 2011, l'encours, conformément à l'échéancier du crédit, est de 339 millions d'euros et de 40 millions de dollars US. La ligne de revolving n'est pas tirée.

Cette dette fait l'objet d'un certain nombre de conditions financières, dont deux principales relatives à la rentabilité et à la structure financière du Groupe :

- le « ratio de levier » qui désigne, pour une période de 12 mois glissants s'achevant à chaque fin de semestre comptable, l'Endettement Net Consolidé sur l'EBITDA Consolidé (selon des définitions propres à la documentation de prêt).

Le Groupe doit, à chacune des dates mentionnées ci-dessous, maintenir un ratio inférieur ou égal aux niveaux suivants :

Dates	Ratio de levier
31 mars 2011	2,50
30 septembre 2011	2,50
31 mars 2012	2,00
30 septembre 2012	2,00
31 mars 2013	2,00
30 septembre 2013	2,00

Au 31 mars 2011, le ratio est de 1,15.

- le « ratio de structure » qui désigne pour chaque date de clôture semestrielle, l'Endettement Net Consolidé sur les Capitaux Propres Consolidés.

Le Groupe doit, à chacune des dates mentionnées ci-dessous, maintenir un ratio inférieur ou égal aux niveaux suivants :

Dates	Ratio de structure
31 mars 2011	1,50
30 septembre 2011	1,50
31 mars 2012	1,50
30 septembre 2012	1,50
31 mars 2013	1,50
30 septembre 2013	1,50

Au 31 mars 2011, le ratio est de 0,35.

La nouvelle dette bancaire porte intérêts indexés sur l'Euribor et le Libor USD, avec une marge qui varie en fonction du ratio de levier.

Le taux moyen net de la dette constatée sur la période 1<sup>er</sup> avril 2010 - 31 mars 2011 a été de 2,43 % sur la dette en euros et de 2,93 % sur la dette en dollars. Ces taux moyens tiennent compte des couvertures mises en place.

Conformément aux accords de financement, le Groupe a mis en place une stratégie de couverture utilisant des « swaps » et des options. Le niveau de couverture varie entre 71% et 100% de la dette tirée en euros en fonction de l'évolution des taux d'intérêts sur la période 2011/2012. La dette libellée en dollars US est couverte à 100%.

Le coût estimé de la dette bancaire sur 2011/2012 s'élève à 2,64%, couvertures et marges incluses, pour la dette en euros et à 2,81% pour la dette en dollars US.

Le descriptif des couvertures de taux mises en place est présenté au chapitre 3 du présent Document de référence (Note E.16.5.b de l'annexe aux comptes consolidés).

## **b) Analyse de l'endettement net du Groupe Faiveley Transport**

Au 31 mars 2010, l'endettement du Groupe était de 225,5 M€. Cet endettement était composé de dettes financières contractées auprès de banques pour un montant total de 430,7 M€, compensées par des créances financières à hauteur de 8,5 M€ et des disponibilités d'un montant de 196,7 M€ (dont investissements à court terme 40,9 M€ et cash 155,8 M€).

Au 31 mars 2011, l'endettement du Groupe est de 169,8 M€. Cet endettement est composé de dettes financières contractées auprès de banques pour un montant total de 377,9 M€, compensées par des créances financières à hauteur de 9,7 M€ et des disponibilités d'un montant de 198,4 M€ (dont investissements à court terme 44,9 M€ et cash 153,5 M€).

Le cash de 153,5 M€ comprend 45,7 M€ de factoring non appelé et de 107,8 M€ de disponible. Suite à la crise financière et ses conséquences sur le marché du crédit, le Groupe a décidé de conserver une certaine flexibilité financière pour assurer sa croissance interne et/ou externe.

Il est à noter que Faiveley Transport détient 462 777 actions en autocontrôle qui ont vocation pour leur majorité à être achetées par les managers dans le cadre du plan d'options d'achat ou de souscription d'actions ou à être distribuées aux managers bénéficiant du plan d'attribution d'actions gratuites (lié à des critères de performance). Ces actions sont actuellement déduites des capitaux propres. L'exercice des options d'achat d'actions et souscription d'actions (261 541 à fin mars 2011) génèrerait une amélioration de la trésorerie du Groupe de 11,9 M€. Les actions d'auto-contrôle non affectées à des plans d'options s'élèvent à 11,6 M€, sur la base d'une valorisation au cours du 31 mars 2011 (y compris actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité). Ce montant de 11,6 M€ comprend une partie des actions de performance qui ont été attribuées en décembre 2010, soit 34153 actions (49%). En effet, à partir d'une estimation réalisée par un cabinet spécialisé, il a été déterminé un pourcentage de 51 % correspondant au nombre d'actions qui devraient être au final exercées. Ce pourcentage a été déterminé en fonction de la probabilité de réalisation des critères de performance et de la présence des managers dans la société à la date de calcul de ces critères de performance.

#### **3.1.3.4. Restriction à l'utilisation des capitaux**

La documentation de la dette mise en place en décembre 2008 comprend des limitations en termes de dettes bilatérales existantes ou nouvelles et financements similaires.

Les plafonds s'élèvent à :

- dettes bilatérales : 40 M€,
- financement leasing : 15 M€
- cession de créances : 100 M€
- financement divers : 10 M€
- découvert au titre d'une convention de cash-pooling : 10 M€
- crédit vendeur autorisé dans la limite de 25% du prix de vente

Par ailleurs, les engagements hors bilan (garanties bancaires sur contrats à long terme) ne peuvent excéder 22% du carnet de commandes du Groupe au titre de chaque exercice comptable.

L'endettement des filiales (hors joint-ventures) doit être limité à hauteur de 20% de l'endettement brut du Groupe.

#### **3.1.3.5. Financement de l'activité et sources attendues**

Actuellement, la génération de trésorerie et les financements disponibles permettent de couvrir les besoins d'investissements industriels récurrents du Groupe.

Un crédit « revolving » de 49 M€, utilisable pour les besoins généraux du Groupe, est non utilisé au 31 mars 2011.

Les remboursements amortissables en euros sont assurés par le cash généré par l'activité du Groupe hors Etats-Unis, les remboursements en dollars US le sont par le cash généré par l'activité de la société Ellcon National, et la partie remboursable in fine (cinquième année, soit fin 2013) sera refinancée en temps utile.

Les conditions d'exigibilité anticipée de la dette du Groupe sont notamment la perte du contrôle majoritaire en droits de vote par la famille Faiveley et le non-respect des ratios financiers.

## 3.2. Évolution récente et perspectives

### 3.2.1 Perspectives 2011/2012 et principales tendances

#### 3.2.1.1 Activité

L'activité commerciale devrait rester soutenue sur l'exercice 2011/2012. En Europe, des appels d'offre importants sont attendus sur les prochains trimestres, notamment en Allemagne (programme ICEX) et en Angleterre (Thameslink, IEP). Le marché américain devrait bénéficier d'une forte reprise des investissements en nouveaux wagons de fret. En Asie, le marché indien devrait poursuivre sa croissance, notamment avec l'extension du métro de Delhi et le lancement de projets similaires dans d'autres villes. En Chine, le récent changement d'équipes au ministère des transports pourrait entraîner un décalage de commandes à court terme avant un redémarrage avec des priorités différentes en termes de plateformes, de vitesses ou de technologies.

Le nombre important de contrats gagnés sur de nouvelles plateformes de trains et la diminution des commandes d'options ont pour conséquence une augmentation de la profondeur du carnet de commandes. La phase d'ingénierie, de tests et d'homologation prend 18 mois en moyenne sur ces nouveaux programmes.

Dans ce contexte, le Groupe prévoit une croissance modérée de son chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constant sur l'exercice 2011/2012, précédant une accélération sur les années suivantes.

#### 3.2.1.2 Exposition sur les matières premières

Après un exercice 2009/2010 avec des niveaux de prix relativement stables, le marché des matières premières sur 2010/2011 a été très tendu en particulier en ce qui concerne l'acier, la fonte et le cuivre.

L'impact de l'évolution des matières premières reste structurellement limité pour le Groupe. En effet, Faiveley Transport réalise essentiellement une activité d'intégration de produits ayant une forte valeur ajoutée, y compris de la part des fournisseurs de composants. Le poids relatif des matières premières n'est donc pas majeur. Néanmoins, la compensation des hausses matières nécessite de redoubler d'efforts sur la rationalisation du panel fournisseurs, l'efficacité des design, le « global sourcing ».

Les contrats à long terme comportent en général des clauses d'indexation de prix, qui permettent de répercuter au client final l'effet des hausses de différents indices (dont les matières premières, la main d'œuvre, etc...). Compte tenu de la multiplicité des contrats, règles d'indexation et modalités d'application, il n'est cependant pas possible d'en donner une analyse unitaire.

Hormis pour l'activité freins frittés de Faiveley Transport Gennevilliers, le Groupe n'a pas de couverture à terme sur les matières premières. Ce sujet est délicat à mettre en œuvre compte tenu de la faible part des matières premières réparties dans une multitude de composants et produits achetés.

Le marché des composants électroniques est à nouveau incertain du fait de la crise japonaise. Le Groupe a mis en place un plan d'action spécifique avec ses clients et ses fournisseurs pour en limiter les risques avec un impact possible sur les stocks et les prix des produits.

### 3.2.2. Evènements postérieurs au 31 mars 2011

Au 1<sup>er</sup> avril 2011, Thierry Barel a été nommé Président du Directoire et Directeur général par le Conseil de Surveillance en remplacement de Robert Joyeux qui a quitté ses fonctions.

A la même date, le Conseil de Surveillance a également nommé Guillaume Bouhours, Directeur administratif et financier du Groupe, membre du Directoire.

Dans un jugement rendu le 13 avril 2011, le tribunal fédéral de première instance de New York a reconnu que Wabtec était responsable vis à vis de filiales de Faiveley Transport, d'actes de concurrence déloyale, de détournement d'informations confidentielles et de secret, et d'enrichissement indu. Le 28 juin 2011, le jury populaire constitué devant le tribunal fédéral de New York a condamné Wabtec au paiement de dommages et intérêts pour un montant de 18,1 millions de dollars, plus les intérêts, au bénéfice des sociétés Faiveley Transport USA, Faiveley Transport Nordic, Faiveley Transport Amiens et Ellcon National, en compensation des pertes de marché subies en Amérique du Nord du fait du comportement déloyal de la société Wabtec Corporation. Cette décision est susceptible d'appel.

Le Groupe a décidé de déménager les locaux abritant son siège social dans un immeuble basé à Gennevilliers qui bénéficie de la certification HQE (Haute Qualité Environnementale). Ce déménagement a eu lieu le 15 juillet 2011.

### 3.2.3. Chiffre d'affaires et carnet de commandes du 1er trimestre 2011/2012

<i>En millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> trimestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> trimestre 2010/2011	Variation publiée	Variation organique
Chiffre d'affaires	169,3	202,9	-16,5%	-15,4%

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires au premier trimestre de 169,3 M€, en recul de 16,5% par rapport au premier trimestre 2010/2011, incluant un effet de change défavorable de 1,6%.

L'évolution du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants s'explique principalement par :

- l'impact du contexte économique en Espagne où l'activité connaît une baisse sensible
- la fin de livraison d'importants programmes en Europe (AGC et TGV en France)
- un cadencement défavorable de livraisons de projets en Europe
- le gel des commandes et des livraisons en Chine consécutif au changement d'équipe ministérielle et à la révision des politiques d'investissement

Ces éléments sont partiellement compensés par une reprise de l'activité de première monte dans le domaine du fret aux USA, stimulée par le succès du partenariat avec Amsted

Au 30 juin 2011, le carnet de commandes s'élève à 1 503 M€, soit une progression de 3,4 % depuis mars, et de 11,7% depuis un an. A taux de change et périmètre constants, la croissance atteint 3,6% sur le trimestre et 15% sur les douze derniers mois.

Le carnet de commandes actuel représente vingt sept mois de chiffre d'affaires en première monte et sept mois en Customer Service.

### 3.2.4 Evolutions internes

- **Progiciel de gestion intégré (« ERP »)**

Le programme « Moving Forward » vise à l'amélioration des performances du Groupe notamment à travers l'unification des systèmes d'information, des organisations et des processus en particulier au niveau « supply chain », achats, projets et qualité.

Après 3 ans d'existence du programme et fort des progrès réalisés par les sites, le Groupe a mis à jour son standard de référence.

La configuration de base a été mise en œuvre sur deux sites pilotes (Leipzig et Gennevilliers). Après une phase de stabilisation, elle devrait être déployée plus largement dans le Groupe à partir de l'exercice 2012/2013.

### 3.2.5. Prévisions de résultat

Le Groupe Faiveley Transport ne souhaite pas fournir des prévisions chiffrées sur son chiffre d'affaires ou ses résultats 2011/2012. Il n'existe par ailleurs pas d'autre publication du Groupe comportant des prévisions sur l'exercice 2011/2012.

### 3.3 Comptes consolidés du Groupe Faiveley Transport au 31 mars 2011

#### 3.3.1 Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d' euros)	Notes	31 mars 2011			31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2009
		Brut	amortissements et provisions	Net IFRS	Net IFRS	Net Retraité <sup>(*)</sup>	Net IFRS
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>							
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>1</b>	562 028		562 028	540 013	536 988	535 871
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 &amp; 4</b>						
Autres immobilisations incorporelles		71 893	26 962	44 931	52 953	48 966	48 966
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 &amp; 4</b>						
Terrains		5 545	234	5 311	5 350	5 331	5 331
Constructions		75 361	51 002	24 359	27 547	30 493	30 493
Installations techniques		133 625	109 959	23 666	22 490	22 553	22 553
Autres immobilisations corporelles		43 386	33 216	10 170	10 873	10 503	10 503
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>5</b>						
Titres de participation des sociétés non consolidées		922	677	245	230	211	211
Titres des sociétés mises en équivalence		-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières à long terme		5 476	776	4 700	4 147	7 066	7 494
<b>Actifs d'impôts différés</b>	<b>6</b>	29 848		29 848	31 591	28 909	28 845
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT (II)</b>		<b>928 084</b>	<b>222 826</b>	<b>705 258</b>	<b>695 194</b>	<b>691 020</b>	<b>690 267</b>
Stocks et en-cours	<b>7</b>	149 210	15 328	133 882	134 286	135 821	136 092
Avances et acomptes versés sur commandes		5 187		5 187	5 740	8 185	8 185
Clients et comptes rattachés	<b>9.1</b>	188 605	4 881	183 724	164 585	149 548	149 548
Autres créances d'exploitation	<b>9.2</b>	89 008		89 008	79 176	61 243	61 243
Autres créances	<b>9.3</b>	2 250	123	2 127	1 586	1 343	1 343
Actifs d'impôt exigible		6 999		6 999	6 811	5 938	5 938
Actifs financiers courants	<b>10</b>	12 618		12 618	7 370	3 213	3 213
Investissements à court terme	<b>11</b>	44 928	3	44 925	40 944	26 790	26 790
Disponibilités	<b>11</b>	153 457		153 457	155 761	137 287	137 287
Actifs des activités abandonnées/destinées à être vendues		-		-		-	-
<b>TOTAL ACTIF COURANT (III)</b>		<b>652 262</b>	<b>20 335</b>	<b>631 927</b>	<b>596 259</b>	<b>529 368</b>	<b>529 639</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>1 580 346</b>	<b>243 161</b>	<b>1 337 185</b>	<b>1 291 453</b>	<b>1 220 388</b>	<b>1 219 906</b>

(\*) Retraité suite à l'ajustement de l'écart d'acquisition Elcon National dans l'année d'affectation

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

PASSIF	Notes	31 mars 2011 IFRS	31 mars 2010 IFRS	31 mars 2009 Retraité <sup>(*)</sup>	31 mars 2009 IFRS
(en milliers d' euros)					
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Capital social		13 942	14 121	14 073	14 073
Primes		74 683	88 739	86 955	86 955
Ecart de conversion		(3 396)	(14 417)	(36 034)	(36 034)
Réserves consolidées		266 715	208 411	173 595	173 595
Résultat de l'exercice		75 683	71 119	51 483	51 483
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE</b>		<b>427 627</b>	<b>367 973</b>	<b>290 072</b>	<b>290 072</b>
<b>INTERETS DES MINORITAIRES</b>					
Part dans les réserves		20 914	5 437	5 349	5 349
Part dans le résultat		4 734	3 256	1 500	1 500
<b>TOTAL INTERETS DES MINORITAIRES</b>		<b>25 648</b>	<b>8 693</b>	<b>6 849</b>	<b>6 849</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (I)</b>	<b>13</b>	<b>453 275</b>	<b>376 666</b>	<b>296 921</b>	<b>296 921</b>
Provisions pour risques et charges non courantes	<b>14.1 &amp; 14.2</b>	35 529	38 812	42 423	42 423
Passifs d'impôts différés	<b>6</b>	17 508	23 466	20 125	19 745
Emprunts et dettes financières à long terme	<b>15</b>	318 516	369 422	419 984	419 982
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT (II)</b>		<b>371 553</b>	<b>431 700</b>	<b>482 532</b>	<b>482 150</b>
Provisions pour risques et charges courantes	<b>14.3</b>	72 138	70 941	62 787	62 882
Emprunts et dettes financières à court terme	<b>15</b>	75 236	73 266	59 421	59 421
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		112 934	100 513	77 863	77 863
Dettes d'exploitation	<b>17.1</b>	227 108	210 354	213 928	213 733
Passifs d'impôt exigible		14 689	13 929	14 625	14 625
Autres dettes	<b>17.2</b>	10 252	14 084	12 311	12 311
Passifs des activités abandonnées/destinées à être vendues			-	-	-
<b>TOTAL PASSIF COURANT (III)</b>		<b>512 357</b>	<b>483 087</b>	<b>440 935</b>	<b>440 835</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>1 337 185</b>	<b>1 291 453</b>	<b>1 220 388</b>	<b>1 219 906</b>

(\*) Retraité suite à l'ajustement de l'écart d'acquisition Ellcon National dans l'année d'affectation

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

### 3.3.2 Compte de résultat consolidé

(en milliers d' euros)	Notes	31 mars 2011 IFRS	31 mars 2010 IFRS	31 mars 2009 IFRS
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES</b>	<b>20</b>	913 872	875 948	852 024
Coût des ventes	<b>21</b>	(652 404)	(628 917)	(609 733)
<b>MARGE BRUTE</b>		261 468	247 031	242 291
Frais administratifs		(65 564)	(68 758)	(73 938)
Frais commerciaux		(50 236)	(46 107)	(38 451)
Frais de recherche et développement		(11 638)	(11 425)	(12 864)
Autres revenus	<b>22</b>	5 026	7 684	2 595
Autres charges	<b>22</b>	(9 274)	(9 574)	(5 135)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		129 782	118 851	114 498
Coût de restructuration		(2 641)	(288)	(455)
Gain/(Perte) sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>23</b>	(475)	(316)	(256)
Autres revenus (charges) non opérationnels				
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>126 666</b>	<b>118 247</b>	<b>113 787</b>
<i>Amortissements inclus dans le résultat d'exploitation</i>	<b>4</b>	15 503	15 976	15 364
<b>Résultat d'exploitation + dotations aux amortissements</b>		142 169	134 223	129 151
Coût de l'endettement financier net		(10 778)	(13 956)	(17 685)
Autres produits financiers		25 395	34 396	42 181
Autres charges financières		(28 041)	(35 978)	(38 941)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>24</b>	<b>(13 425)</b>	<b>(15 538)</b>	<b>(14 445)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>113 241</b>	<b>102 709</b>	<b>99 342</b>
Impôts sur les résultats	<b>25</b>	(32 096)	(27 852)	(28 095)
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>81 145</b>	<b>74 857</b>	<b>71 247</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		-	-	-
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>		<b>81 145</b>	<b>74 857</b>	<b>71 247</b>
Résultat des activités abandonnées	<b>26</b>			
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>81 145</b>	<b>74 857</b>	<b>71 247</b>
Intérêts minoritaires		5 462	3 738	19 764
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>75 683</b>	<b>71 119</b>	<b>51 483</b>
<b>Nombre d'actions</b>		<b>13 941 934</b>	<b>14 120 822</b>	<b>12 667 172</b>
<b>Résultat net par action en euro :</b>				
<i>Résultat par action</i>		5,43	5,04	4,06
<i>Résultat dilué par action</i>		5,43	5,04	4,06
<b>Résultat net par action en euro - Activités poursuivies :</b>				
<i>Résultat par action</i>		5,43	5,04	4,06
<i>Résultat dilué par action</i>		5,43	5,04	4,06
<b>Résultat net par action en euro - Activités cédées ou en cours de cession</b>				
<i>Résultat par action</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Résultat dilué par action</i>		0,00	0,00	0,00

Le calcul du résultat net par action tient compte de la déduction du total des actions propres détenues par Faiveley Transport, soit un total de 462 777 au 31 mars 2011, 283 889 au 31 mars 2010 et 331 195 actions au 31 mars 2009

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

### 3.3.3 Etat du résultat global

(en milliers Euros)	Exercice 2010/2011	Exercice 2009/2010	Exercice 2008/2009
<b>Résultat net de la période</b>	<b>81 145</b>	<b>74 857</b>	<b>71 247</b>
Ecarts de conversion	9 751	21 865	(20 957)
Actifs financiers disponibles à la vente			
Gains (pertes) sur instruments financiers de couverture	4 106	(3 232)	(1 256)
Ecarts actuariels			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence			
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations			
Autres ajustements	1 218	599	645
Impôt sur les autres éléments du Résultat global			
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt</b>	<b>15 075</b>	<b>19 232</b>	<b>(21 568)</b>
<b>Résultat global total</b>	<b>96 220</b>	<b>94 089</b>	<b>49 679</b>
Dont :			
- part du Groupe	91 775	90 115	37 359
- part des minoritaires	4 445	3 974	12 320

### 3.3.4 Tableaux des flux de trésorerie consolidés

FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2011 IFRS	31 mars 2010 IFRS	31 mars 2009 IFRS
<b>Variation de la trésorerie d'exploitation</b>				
Résultat net part du Groupe		75 683	71 119	51 483
Intérêts minoritaires dans le résultat		5 462	3 738	19 764
Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation :				
- Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		15 504	15 976	15 359
- Impairment des actifs (y compris écart d'acquisition)		-	-	5
- Variation des provisions		38	7 106	(7 406)
- Impôts différés		937	1 273	(1 565)
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs		475	335	256
- Subventions versées au résultat		(338)	(233)	(112)
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-	-
- Profit de dilution		-	-	-
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>97 761</b>	<b>99 314</b>	<b>77 784</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>12</b>	<b>(4 106)</b>	<b>(9 160)</b>	<b>28 757</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>93 655</b>	<b>90 154</b>	<b>106 541</b>
<b>Opérations d'investissement</b>				
Décassements/acquisitions immobilisations incorporelles		(7 671)	(7 732)	(6 397)
Décassements/acquisitions immobilisations corporelles		(10 233)	(9 269)	(9 741)
Subventions d'investissements encaissées		-	-	-
Encaissements/cessions immobilisations corporelles et incorporelles		155	163	275
Décassements/acquisitions immobilisations financières		(1 849)	(741)	(1 073)
Encaissements/cessions immobilisations financières		665	520	1 291
Trésorerie nette provenant des acquisitions de filiales		(5 001)	0	(457 607)
Trésorerie nette provenant des cessions de filiales		0	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'investissement</b>		<b>(23 934)</b>	<b>(17 059)</b>	<b>(473 252)</b>
Augmentation de capital ou apports		0	-	1 875
Variation d'actions propres		(14 235)	1 833	(43)
Variation des primes d'émission et de fusion		0	-	85 244
Autres variations des capitaux propres (cash flow hedge)		5 527	(2 230)	(1 257)
Dividendes versés aux actionnaires de la maison mère		(17 024)	(14 069)	(4 269)
Dividendes versés aux minoritaires		0	-	(590)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		1 705	1 081	392 926
Remboursement d'emprunts		(55 584)	(30 146)	(46 980)
<b>Flux de trésorerie provenant du financement</b>		<b>(79 611)</b>	<b>(43 531)</b>	<b>426 906</b>
Incidence de la variation des taux de change		13 358	17 033	(30 961)
Incidence de la variation des quasi-disponibilités		(2 483)	(51)	4 256
<b>Augmentation (+) diminution (-) nette de la trésorerie globale</b>		<b>985</b>	<b>46 546</b>	<b>33 490</b>
Trésorerie au début de l'exercice		191 726	145 180	111 690
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>11</b>	<b>192 711</b>	<b>191 726</b>	<b>145 180</b>

### 3.3.5 Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers Euros)	Capital	Primes	Réserves	Ecart de Conversion	Résultat de l'exercice	Total Groupe	Intérêts Minoritaires	TOTAL
<b>Situation au 31 mars 2008</b>	<b>12 191</b>	<b>2 802</b>	<b>126 708</b>	<b>(8 117)</b>	<b>36 316</b>	<b>169 900</b>	<b>116 857</b>	<b>286 757</b>
Affectation du résultat 2007/2008			36 316		(36 316)	0		0
Dividendes distribués		(2 060)	(2 209)			(4 269)	(590)	(4 859)
Emission d'actions (stock options)	7	186				193		193
Actions Propres		(229)				(229)		(229)
Changement de périmètre	1 875	86 256	13 978	(14 991)		87 118	(121 739)	(34 621)
<i>Résultat de l'exercice</i>					51 483	51 483	19 764	71 247
<i>Autres éléments du résultat global</i>			(1 198)	(12 926)		(14 124)	(7 444)	(21 568)
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(1 198)</b>	<b>(12 926)</b>	<b>51 483</b>	<b>37 359</b>	<b>12 320</b>	<b>49 679</b>
<b>Situation au 31 mars 2009</b>	<b>14 073</b>	<b>86 955</b>	<b>173 595</b>	<b>(36 034)</b>	<b>51 483</b>	<b>290 072</b>	<b>6 849</b>	<b>296 921</b>
Affectation du résultat 2008/2009			51 483		(51 483)	0		0
Dividendes distribués			(14 069)			(14 069)		(14 069)
Emission d'actions (stock options)	63	1 770				1 833		1 833
Actions Propres	(15)	14				(1)		(1)
Changement de périmètre			23			23	(2 130)	(2 107)
<i>Résultat de l'exercice</i>					71 119	71 119	3 738	74 857
<i>Autres éléments du résultat global</i>			(2 621)	21 617		18 996	236	19 232
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(2 621)</b>	<b>21 617</b>	<b>71 119</b>	<b>90 115</b>	<b>3 974</b>	<b>94 089</b>
<b>Situation au 31 mars 2010</b>	<b>14 121</b>	<b>88 739</b>	<b>208 411</b>	<b>(14 417)</b>	<b>71 119</b>	<b>367 973</b>	<b>8 693</b>	<b>376 666</b>
Affectation du résultat 2009/2010			71 119		(71 119)	0		0
Dividendes distribués			(16 899)			(16 899)	(125)	(17 024)
Emission d'actions (stock options)	118	3 542				3 660		3 660
Actions Propres	(297)	(17 598)				(17 895)		(17 895)
Changement de périmètre			(987)			(987)	12 635	11 648
<i>Résultat de l'exercice</i>					75 683	75 683	5 462	81 145
<i>Autres éléments du résultat global</i>			5 071	11 021		16 092	(1 017)	15 075
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 071</b>	<b>11 021</b>	<b>75 683</b>	<b>91 775</b>	<b>4 445</b>	<b>96 220</b>
<b>Situation au 31 mars 2011</b>	<b>13 942</b>	<b>74 683</b>	<b>266 715</b>	<b>(3 396)</b>	<b>75 683</b>	<b>427 627</b>	<b>25 648</b>	<b>453 275</b>

Au 31 mars 2011, Faiveley Transport détient 462 777 de ses propres actions, soit 3,21 % du capital social

### 3.3.6 Annexe aux comptes consolidés

#### A. INFORMATIONS COMPTABLES

---

Faiveley Transport est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Le siège social, au 31 mars 2011, est situé 143, boulevard Anatole France – Carrefour Pleyel – 93200 Saint Denis.

Les états financiers consolidés sont arrêtés par le Directoire et sont soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale.

Les états financiers 2010/2011 ont été arrêtés par le Directoire du 9 juin 2011. Ils ont été présentés et examinés par le Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 9 juin 2011. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 septembre 2011.

Les états financiers sont établis dans une perspective de continuité de l'exploitation.

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

#### B. FAITS MARQUANTS

---

##### 1. Evénements significatifs

- Modification de la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance :

L'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 13 septembre 2010 a modifié les statuts de la société et réduit la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance à trois ans.

- Modifications de la gouvernance du Groupe :

Monsieur Guillaume Bouhours a été nommé Directeur Administratif et Financier en remplacement de Monsieur Etienne Haumont, le 1<sup>er</sup> septembre 2010. A cette date, M. Etienne Haumont a démissionné de son mandat de membre du Directoire.

M. Robert Joyeux a démissionné de ses fonctions de Directeur Général et de Président du Directoire de Faiveley Transport au 31 mars 2011. Au 1<sup>er</sup> avril 2011, M. Thierry Barel, qui était auparavant Directeur Général adjoint, a été nommé Directeur Général et Président du Directoire. A la même date, M. Guillaume Bouhours a été nommé membre du Directoire.

##### 2. Plans d'options d'achat, de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions

- Plan d'options d'achats d'actions du 27 septembre 2005 :

L'Assemblée générale extraordinaire de Faiveley S.A., aujourd'hui dénommée Faiveley Transport, qui s'est tenue le 27 septembre 2005, a approuvé la mise en place d'un plan d'options d'achat d'actions à servir par le rachat de 325 000 titres, rachat autorisé avec une valeur maximale de 180 euros (avant division du nominal du titre par 5).

Au 31 mars 2011, les options d'achat accordées, et qui à ce jour ont été ni annulées, ni exercées, portent sur 117 541 actions. Il est à noter que 198 499 options d'achat ont été levées à ce jour (voir infra § E.13.1).

- Plan d'options de souscriptions d'actions du 22 septembre 2009 :

L'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet :

- de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ;
- d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec, en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Le Directoire a décidé, dans sa séance du 23 novembre 2009, de consentir, à compter de cette même date et jusqu'au 23 novembre 2017, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1€ de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

- Plan d'attribution gratuite d'actions dites de performance du 13 septembre 2010

L'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet de consentir des attributions gratuites d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre dans la limite d'un plafond égal à 1% du capital social au jour de l'Assemblée.

Le Directoire a décidé, dans ses séances des 3 décembre 2010 et 24 février 2011, de mettre en œuvre l'autorisation de procéder à l'attribution gratuite d'actions, pour un total de 69 700 actions. L'attribution définitive, conformément aux critères de performance définis, aura lieu à l'issue de la période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution. M. Thierry Barel, bénéficiaire d'actions gratuites au titre de ce plan, est tenu à une obligation de conservation de ses titres en tant que dirigeant social. Le Conseil de Surveillance de la Société a décidé dans sa séance du 26 novembre 2010 que le dirigeant devrait conserver au minimum 50% des actions qui lui sont accordées par le Directoire au titre de ce nouveau plan, au-delà de la période d'indisponibilité telle que définie par le règlement dudit plan. Cette règle devra s'appliquer jusqu'à ce que le dirigeant détienne en actions de la société, acquises lors des différents plans d'attribution de stock-options ou d'actions gratuites de la société, au moins l'équivalent d'un an de salaire net.

### **3. Variation de périmètre**

- Création de Amsted Rail – Faiveley LLC, joint-venture américaine entre Faiveley Transport USA et Amsted Rail pour la fabrication et la commercialisation de composants et de systèmes de freins destinés au marché du fret ;
- Acquisition de 80 % de la société suisse Urs Dolder AG, spécialisée dans les solutions de chauffage pour les véhicules ferroviaires ;
- Acquisition des parts minoritaires (25%) de la filiale tchèque Faiveley Transport Lekov ;
- Au 31 mars 2011, la société Espas a été absorbée par la société Faiveley Transport Tours. Cette fusion a été comptablement et fiscalement rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2010.

Les acquisitions et créations de sociétés de l'exercice sont détaillées au § D.

## C. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

---

### 1. Principes de présentation

En application du règlement 1606/2002 de la Communauté Européenne (C.E.), les états financiers consolidés du Groupe Faiveley Transport sont établis en conformité avec les règles et principes comptables internationaux IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptés par l'Union Européenne.

#### a) **Changement de méthodes dus aux nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire pour toute période intermédiaire ou annuelle commencée le 1<sup>er</sup> avril 2010**

##### **- Norme IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprises :**

La norme IFRS 3 révisée s'applique de façon prospective aux regroupements d'entreprises intervenant à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010

La méthode de l'acquisition (appelée également méthode du « purchase accounting ») est maintenue mais les principaux changements apportés sont les suivants :

- ✓ La modification des règles de comptabilisation des regroupements d'entreprises :
  - les frais liés à ces opérations ne font plus partie du coût d'acquisition mais sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat opérationnel ;
  - les ajustements de prix sont enregistrés initialement à leur juste valeur et les variations de valeur ultérieures intervenant au-delà de la période de 12 mois suivant l'acquisition doivent être systématiquement comptabilisées en contrepartie du résultat.
- ✓ L'option possible entre deux méthodes d'évaluation du goodwill dans le cas de prises de contrôle à moins de 100 % :
  - la méthode dite du « goodwill partiel », seule autorisée par la norme IFRS 3 antérieure, qui consiste à déterminer un écart d'acquisition à hauteur du pourcentage acquis;
  - et la méthode dite du « goodwill global », qui consiste à déterminer un écart d'acquisition à 100 % sur la base de la juste valeur des intérêts minoritaires.

L'option pour l'une ou l'autre méthode est exercée opération par opération.

##### **- Norme IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels**

La norme IAS 27 révisée présente les états financiers d'un groupe comme ceux d'une entité économique unique ayant deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère, d'une part, et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, d'autre part.

Cette nouvelle approche a les conséquences suivantes :

- ✓ La modification des règles de comptabilisation des acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires dans des filiales consolidées par intégration globale : ces opérations sont considérées comme des transactions entre actionnaires de ces filiales et se traduisent par des mouvements au sein des capitaux propres consolidés entre « part du groupe » et « intérêts minoritaires », ainsi :
  - les acquisitions d'intérêts minoritaires ne génèrent plus un complément d'écart d'acquisition mais se traduisent par une réduction des capitaux propres – part du Groupe ;
  - les cessions d'intérêts minoritaires, ou entrées d'actionnaires minoritaires dans le capital de filiales consolidées ne génèrent plus de plus-values de cession ou de

dilution dans le compte de résultat opérationnel, mais se traduisent par une augmentation des capitaux propres – part du Groupe.

- ✓ La modification des règles de comptabilisation des options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de sociétés consolidées par intégration globale : pour les options accordées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la différence entre leur valeur initiale et le montant des intérêts minoritaires correspondants n'est plus comptabilisée en écart d'acquisition, mais en minoration des capitaux propres – part du Groupe. La comptabilisation des variations ultérieures de la valeur de ces options (en résultat ou en capitaux propres) doit faire l'objet d'une décision à venir de la part de l'IFRS Interpretation Committee. Par contre, le traitement comptable des options de vente accordées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 n'est pas modifié : les variations de valeur de ces options continuent à être comptabilisées par contrepartie de l'écart d'acquisition sans limite de temps.
- ✓ La part des intérêts minoritaires dans les sociétés dont les capitaux propres sont négatifs ne sont plus pris en charge par le Groupe, même en l'absence d'un accord explicite de prise en charge par les minoritaires concernés.

#### **b) Nouvelles normes et interprétations non encore d'application obligatoire**

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des chapitres déjà publiés de la norme IFRS 9 – Instruments financiers dont la date d'application obligatoire est le 1<sup>er</sup> avril 2013, sous réserve d'approbation par l'Union européenne.

Les états financiers du Groupe ne sont pas affectés par les autres normes et Interprétations nouvelles, révisées ou amendées, publiées, mais non encore applicables.

Le Groupe estime qu'à ce stade, l'incidence de l'application de ces dispositions ne peut être déterminée avec une précision suffisante.

#### **c) Autres changements de méthodes comptables :**

##### Présentation de la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises) :

Lors de la clôture des comptes au 31 mars 2010, le Groupe n'avait pas encore pris position suite au communiqué CNC du 14 janvier 2010 relatif au traitement comptable de la composante assise sur la valeur ajoutée (CVAE) de la contribution économique territoriale (CET) introduite en France par la loi de finances 2010 du 31 décembre 2009.

Suite à une analyse menée par le Groupe, et au regard de ses spécificités, il a été décidé de qualifier d'impôt sur le résultat la CVAE assise sur la valeur ajoutée afin d'être cohérent avec la qualification d'impôt sur le résultat déjà retenue pour des taxes similaires en Allemagne et en Italie (respectivement *Gewerbesteuer* et *IRAP*). Cette décision est basée également sur une proposition de l'IFRIC datant de 2006 et précisant que le terme « bénéfice imposable » implique une notion de montant net plutôt que le montant brut sans qu'il soit nécessairement identique au résultat comptable.

En application de la norme IAS12, l'option retenue entraîne la comptabilisation d'impôts différés au 31 mars 2011 au taux de 1,5% sur les différences temporaires constituées par :

- les actifs produisant des avantages économiques imposables à la CVAE alors que la consommation de la valeur ajoutée n'est pas déductible de la valeur ajoutée : il s'agit de la valeur nette comptable au 31 décembre 2009 des actifs corporels et incorporels amortissables ;
- les dépréciations d'actifs ou les provisions non déductibles de la CVAE mais qui se rapportent à des charges qui seront déductibles de la valeur ajoutée à une date ultérieure.

La CVAE étant une taxe déductible au titre de l'impôt sur les sociétés, des impôts différés sont comptabilisés au taux du droit commun sur les impôts différés actifs et passifs comptabilisés au titre de la CVAE comme décrit au paragraphe précédent.

S'agissant d'un changement de réglementation, les impôts différés comptabilisés au titre de la CVAE ont pour contrepartie le compte de résultat. L'impact dans les comptes de l'exercice 2010/2011 est la comptabilisation d'une charge d'impôt de 1 962 K€ et d'un produit net d'impôt différé de 140 K€.

## 2. Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Conformément à la norme IAS 27, le contrôle exclusif s'entend par la détention de plus de la moitié des droits de vote ou par tout autre moyen de contrôle de la société.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Faiveley Transport exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Faiveley Transport exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de société intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise ou jusqu'à la date de perte du contrôle effectif, sauf à ce que l'impact soit non significatif pour ce qui concerne le compte de résultat dans le cas des acquisitions réalisées en fin d'exercice.

Les soldes bilantiels et transactions réciproques sont éliminés en totalité pour les sociétés intégrées.

Les sociétés du Groupe Faiveley Transport, qui sont consolidées, sont répertoriées à la note G-1. La note G-2 détaille les sociétés qui ne sont pas consolidées en raison de leur poids non significatif dans les comptes du Groupe Faiveley Transport.

## 3. Recours à des estimations

Pour pouvoir établir des états financiers consolidés conformes aux normes IFRS, la Direction Financière est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses qu'elle considère comme réalistes et raisonnables. Ces estimations et hypothèses affectent le montant des actifs et passifs, les capitaux propres, le résultat, ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture. La Direction Financière revoit régulièrement ses estimations sur la base des informations dont elle dispose. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non-conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- ***Comptabilisation de la marge sur les contrats de construction et de services à long terme et provisions y afférant (cf. § C-6.1)***

Le chiffre d'affaires des contrats de construction et contrats de service à long terme est comptabilisé en fonction de l'avancement des contrats (voir infra § C-6). Des revues de projets sont organisées régulièrement de manière à suivre l'état d'avancement du contrat et sa bonne réalisation. Si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement provisionnée.

Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation par la Direction générale des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les obligations afférentes aux contrats de construction peuvent se traduire par des pénalités pour retard pris dans le calendrier d'exécution d'un contrat ou par une augmentation imprévue des coûts due aux modifications du projet, au non respect des obligations d'un fournisseur ou d'un sous-traitant ou à des retards engendrés par des événements ou des situations imprévues. De même, les obligations de garantie sont affectées par les taux de défaillance des produits, l'usure des matériels et le coût des opérations à réaliser pour revenir à un service normal.

Bien que le Groupe procède à une évaluation individualisée des risques, contrat par contrat, le coût réel entraîné par les obligations liées à un contrat peut s'avérer supérieur au montant initialement estimé. Il peut donc se révéler nécessaire de procéder à une ré-estimation des coûts à terminaison lorsque le contrat est encore en cours ou à une ré-estimation des provisions lorsque le contrat est terminé.

- ***Evaluation des impôts différés actifs (cf. § C-16)***

La détermination du montant des impôts différés actifs et passifs ainsi que du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs exige un jugement de la Direction Financière quant à la prise en considération des profits taxables futurs.

- ***Evaluation des actifs et passifs sur engagements de retraite et avantages assimilés (cf. § C-15.1)***

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation, le taux de rendement attendu des actifs de placement, le taux d'augmentation des salaires ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant de la charge de retraites et avantages assimilés, des gains et pertes actuariels ainsi que des actifs et passifs liés à ces engagements présentés au bilan.

- ***Evaluation des actifs corporels et incorporels (cf. § C-9)***

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation chaque année au 31 mars ou, plus fréquemment, dès qu'apparaissent des indices de perte de valeur. Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés, utilisé pour déterminer la juste valeur des unités génératrices de trésorerie, emploie un certain nombre de paramètres parmi lesquels les estimations des flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables, et requiert en conséquence l'exercice du jugement de façon substantielle.

Les hypothèses retenues pour réaliser les tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et corporelles sont de même nature. Toute dégradation dans le futur des conditions de marché ou la réalisation des faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer leur valeur nette comptable actuelle.

- ***Evaluation des immobilisations financières***

La méthode d'évaluation des immobilisations financières est présentée au § C-10.3.

- **Stocks et en-cours (cf. § C-12)**

Les stocks et en-cours sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût, soit de la valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont calculées sur la base d'une analyse des évolutions prévisibles de la demande, de la technologie et des conditions de marché afin d'identifier les stocks et en-cours obsolètes ou excédentaires. Si les conditions de marché se dégradent au-delà des prévisions, des dépréciations complémentaires de stocks et en-cours pourraient s'avérer nécessaires.

- **Stock-options et actions gratuites**

Les options de souscription et/ou d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites accordées à certains dirigeants et salariés du Groupe sont comptabilisées conformément à la norme IFRS 2.

Les options sont évaluées à la date d'attribution : la juste valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, du prix d'exercice, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue et du prix de l'action. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes.

La juste valeur des actions gratuites est estimée à la date d'attribution, notamment en fonction de leur durée de vie attendue, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue, du prix de l'action et prenant en compte les termes et les conditions auxquels les actions ont été attribuées. Le Groupe utilise pour les valoriser la méthode de Monte Carlo.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel entre la date d'octroi et la date de fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie en capitaux propres.

- **Provisions générales**

L'évaluation des autres provisions pour risques et charges est présentée au § C-15.2.

## **4. Méthode de conversion**

### **4.1 Conversion des éléments monétaires**

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties aux cours des devises à la date de transaction lors de leur inscription dans les comptes. Lors des arrêtés comptables, le résultat de la conversion des soldes en devises au bilan aux cours de clôture est enregistré en résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit en § C-11.

### **4.2 Conversion des états financiers des filiales étrangères**

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle conformément à la norme IAS 21.

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- taux de clôture pour tous les postes du bilan, à l'exception des éléments des capitaux propres qui sont toujours valorisés aux taux historiques (taux de conversion utilisés au moment de l'acquisition de la filiale par le Groupe) ;
- taux moyen de l'exercice pour les opérations du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie.

Les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont portées directement en capitaux propres sous la rubrique « Ecart de conversion » pour la part Groupe et au poste d'intérêts minoritaires pour la part des tiers.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant et comptabilisées en capitaux propres postérieurement au 1<sup>er</sup> avril 2004, sont reconnues en résultat.

### Taux de conversion retenus pour la consolidation

	Taux de clôture			Taux moyen		
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Bath thaïlandais	0,023269 €	0,022937 €	0,021176 €	0,024318 €	0,020971 €	0,020696 €
Couronne suédoise	0,111946 €	0,102950 €	0,091408 €	0,107810 €	0,096368 €	0,099987 €
Couronne tchèque	0,040745 €	0,039308 €	0,036512 €	0,040116 €	0,038424 €	0,039250 €
Dollar américain	0,703878 €	0,741895 €	0,751428 €	0,756511 €	0,707357 €	0,703601 €
Dollar australien	0,728014 €	0,678380 €	0,520400 €	0,713985 €	0,600070 €	0,549628 €
Dollar canadien	0,725426 €	0,730620 €	-	0,744807 €	0,649335 €	-
Dollar Hong-Kong	0,090449 €	0,095554 €	0,096956 €	0,097297 €	0,091219 €	0,090458 €
Dollar Singapour	0,558597 €	0,530166 €	-	0,568693 €	0,495923 €	-
Dollar Taiwan	0,024068 €	0,023371 €	-	0,024487 €	0,021727 €	-
Franc suisse	0,768965 €	-	-	0,747562 €	-	-
Livre sterling	1,131606 €	1,123848 €	1,074345 €	1,176951 €	1,128969 €	1,198783 €
Rial iranien	0,000069 €	0,000074 €	-	0,000073 €	0,000070 €	-
Real brésilien	0,433689 €	0,415921 €	0,325024 €	0,438623 €	0,378526 €	0,359985 €
Rouble russe	0,024823 €	0,025192 €	-	0,025032 €	0,025167 €	-
Roupie indienne	0,015787 €	0,016525 €	0,014839 €	0,016598 €	0,014908 €	0,015256 €
Won coréen	0,000643 €	0,000656 €	0,000543 €	0,000658 €	0,000586 €	0,000585 €
Yuan chinois	0,107485 €	0,108689 €	0,109960 €	0,112818 €	0,103570 €	0,102390 €
Zloty polonais	0,249339 €	0,258578 €	0,213288 €	0,251001 €	0,237863 €	0,266923 €

## 5. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 mars 2011.

## 6. La présentation du compte de résultat

### 6.1 Comptabilisation du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Le chiffre d'affaires des contrats d'une durée inférieure à un an, essentiellement lié à la vente de produits de rechange (« Customer Service »), est comptabilisé lors du transfert de propriété, qui intervient généralement lors de la livraison au client et/ou de la réalisation des prestations de services.

Le chiffre d'affaires des contrats dont la durée dépasse une année est reconnu selon la méthode de l'avancement conformément à la norme IAS 11. L'avancement est mesuré soit en rapportant le chiffre d'affaires facturé (livré) au chiffre d'affaires total du contrat, soit en rapportant les coûts engagés (prestations effectuées) au total des coûts estimés pour le contrat.

Le total des coûts estimés à terminaison inclut les coûts directs (comme la matière première, la main d'œuvre et l'ingénierie) relatifs aux contrats. Ces coûts comprennent les coûts engagés et les coûts à venir, y compris les coûts pour garantie et les coûts spécifiques relatifs aux risques considérés comme probables. Les provisions pour pertes à terminaison et autres provisions sur contrats sont enregistrées dans le compte de résultat consolidé sur la ligne

« coût des ventes » dès lors que les coûts y afférant sont jugés comme probables lors de la revue des contrats.

Les incidences des modifications des conditions de réalisation des contrats ainsi que des modifications de marges à terminaison sont enregistrées dans le compte de résultat en coût des ventes sur l'exercice au cours duquel elles sont identifiées.

Les provisions pour garantie sont évaluées selon les termes contractuels et l'appréciation des risques compte tenu de la connaissance du secteur.

### **6.2 Résultat opérationnel courant**

Il s'agit du résultat dégagé avant coûts de restructuration, gains ou pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles et traitements comptables exceptionnels.

### **6.3 Produits et charges financiers**

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et les produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et de la trésorerie et équivalents de trésorerie,
- les dividendes reçus des participations non consolidées,
- l'effet d'actualisation des provisions à caractère financier,
- la variation des instruments financiers,
- le résultat de change sur opérations financières.

### **6.4 Résultat des activités cédées ou en cours de cession**

Le résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession répondant aux critères de la norme IFRS 5 est présenté dans une rubrique séparée du compte de résultat. Il inclut le résultat net de ces activités pendant l'exercice jusqu'à la date de leur cession, ainsi que le résultat net de la cession elle-même.

### **6.5 Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les titres de l'entreprise consolidante détenus par celle-ci étant portés en déduction des capitaux propres, ces titres sont exclus du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la clôture au 31 mars 2008.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options de souscriptions d'actions dans les conditions prévues par l'IAS 33.45 et suivants.

## **7. Immobilisations incorporelles**

### **7.1 Ecart d'acquisition**

Lors de chaque acquisition, le Groupe procède à l'identification et l'évaluation à leur juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs acquis parmi lesquels figurent notamment les actifs incorporels et corporels, les marques, les stocks, les travaux en cours et l'ensemble des provisions pour risques et charges.

L'écart non affectable entre le prix de revient des titres de sociétés consolidées acquis et la juste valeur des actifs et passifs ainsi évalués est appelé « Ecart d'acquisition ». Lorsque cet écart est négatif, il est immédiatement reconnu en résultat. Lorsque cet écart est positif, il est inscrit au bilan.

Acquisitions d'intérêts minoritaires dans des entreprises déjà intégrées globalement:

Avant mise en application de la norme IAS27 révisée, le Groupe avait pris l'option de comptabiliser un écart d'acquisition complémentaire qui correspondait à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire des capitaux propres consolidés que ces titres représentaient.

Désormais, les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées en réduction des capitaux propres – part du Groupe.

Traitement comptable des options de vente sur intérêts minoritaires :

Par analogie avec le traitement comptable retenu pour l'acquisition des intérêts minoritaires, le Groupe a pris l'option de comptabiliser un écart d'acquisition complémentaire dans le cadre du traitement comptable des options de vente sur intérêts minoritaires existantes avant le 1<sup>er</sup> avril 2010. Les options de vente conclues après la mise en application des normes IFRS3 et IAS27 révisées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres (voir infra § 10.6).

### **7.2 Immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises**

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique.

Les actifs incorporels (principalement des marques) résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée en général sur la base d'évaluations externes dès lors qu'elles sont significatives.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception de celles à durée de vie indéfinie, sont amorties linéairement selon la durée de vie estimée de ces actifs, soit :

- Logiciels : amortis linéairement de 1 à 3 ans
- Brevets : amortis linéairement de 5 à 15 ans
- Frais de développement : amortis linéairement sur 3 ans, lorsqu'ils sont évalués à la juste valeur.

### **7.3 Immobilisations incorporelles générées en interne**

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charge au moment où elles sont encourues.

Les dépenses de développement de nouveaux projets sont capitalisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et évaluables de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a la ferme intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

Les projets de développement capitalisés sont amortis linéairement sur 3 ans.

## **8. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été évaluées suite à une acquisition de titres de société consolidée. Les amortissements sont calculés au niveau des composants ayant des durées d'utilisation

distinctes qui constituent ces immobilisations et correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

- Constructions 15 à 25 ans
- Installations et agencements 10 ans
- Matériels et équipements industriels 5 à 20 ans
- Outillages 3 à 5 ans
- Matériels de transport 3 à 4 ans
- Mobiliers et matériels de bureau 3 à 10 ans

### ***Contrats de location***

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les contrats de locations dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charge de façon linéaire sur la durée du contrat.

## **9. Dépréciation des actifs immobilisés**

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Les immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'actif immobilisé à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût des ventes et la valeur d'utilité.

Les tests sont réalisés aux niveaux des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquels ces actifs peuvent être affectés. Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale du Groupe. L'évaluation réalisée s'appuie essentiellement sur le plan du Groupe à 3 ans. Les flux au-delà sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable.

La valeur recouvrable est la somme des flux actualisés et de la valeur résiduelle terminale actualisée. Le taux d'actualisation est déterminé en utilisant le coût moyen pondéré du capital du secteur.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur, affectée prioritairement aux écarts d'acquisition, est comptabilisée.

En cas d'indice de reprise de valeur, cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

## **10. Actifs et passifs financiers**

Au sens des normes IAS 32 et 39, les actifs et passifs financiers recouvrent les créances et dettes d'exploitation, les prêts et créances financières, les titres de participation dans des

sociétés non consolidées, les placements, les emprunts et autres passifs financiers ainsi que les instruments dérivés.

A la date d'entrée au bilan, l'instrument financier est évalué à sa juste valeur, corrigé des frais d'émission :

- la juste valeur telle que définie par la norme correspond en général (voir cas particuliers ci-dessous) à la valeur de la transaction;
- par frais d'émission, la norme entend l'ensemble des coûts accessoires directement attribuables à l'acquisition ou la mise en place des instruments financiers.

Les cas particuliers pour lesquels la juste valeur ne correspond pas à la juste valeur à l'entrée au bilan correspondent aux prêts, emprunts, créances et dettes d'exploitation non rémunérés ou assortis de taux bonifiés. Au cas présent, la juste valeur résulterait de l'actualisation au taux du marché majoré d'une prime de risque des flux de trésorerie liés à l'instrument financier.

Lors des arrêtés comptables ultérieurs, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés soit selon la méthode du coût amorti, soit à leur juste valeur en fonction de la catégorie d'actifs ou de passifs à laquelle ils appartiennent.

Le traitement comptable des actifs et passifs financiers identifiés est le suivant :

### **10.1 Créances et dettes d'exploitation**

Conformément à la norme IAS 11, les en-cours sur contrats à long terme sont assimilés à des créances clients.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'une créance. S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des actifs comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la perte doit être comptabilisé en résultat.

Si le montant de la dépréciation diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment comptabilisée doit être reprise pour autant que la valeur comptable de l'actif ne devienne pas supérieure au coût amorti à la date de reprise de la dépréciation. Toute reprise ultérieure de dépréciation est enregistrée en résultat.

S'agissant des créances clients, une dépréciation est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dus selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Dans le cadre d'un programme de cession de créances d'exploitation, une analyse sur le transfert des risques et avantages liés aux créances doit être menée au titre de l'IAS 39 (risque de crédit et risque de taux principalement) :

- si l'essentiel des risques et avantages est cédé, les créances sont sorties du bilan en contrepartie de la trésorerie reçue ;
- si l'essentiel des risques et avantages est conservé, les créances sont conservées au bilan en contrepartie de l'inscription d'une dette au passif; l'opération est traduite comptablement comme un emprunt garanti par des créances ;
- si les risques et avantages relatifs à une portion de créances sont conservés, de la même manière que précédemment, les créances sont maintenues à l'actif à hauteur de cette portion.

### **10.2 Prêts et créances financiers**

Ces instruments financiers sont également comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs selon les mêmes principes que ceux décrits en note C.10.1. La perte de valeur est enregistrée en résultat. Les reprises de valeur sont constatées également en résultat.

### **10.3 Titres de participation dans des sociétés non consolidées**

Ces instruments sont analysés comme des actifs disponibles à la vente. Il s'agit de titres non cotés où la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, la valeur comptable correspond donc à leur coût d'acquisition.

En cas d'indice objectif d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), la perte est reconnue en résultat et ne peut donner lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur sauf lors de la cession de la participation.

### **10.4 Disponibilités, valeurs mobilières de placement et équivalent de trésorerie**

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement présentées au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus ainsi que les titres négociables sur ces marchés officiels. Ces instruments à court terme sont composés uniquement d'OPCVM monétaires. Ils sont considérés par le Groupe comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Pour un investissement à court terme (échéance inférieure à 3 mois) et très liquide, on peut supposer que sa juste valeur est égale à son montant comptabilisé (intérêts capitalisés compris). En conséquence, il pourra être qualifié d'équivalent de trésorerie.

### **10.5 Emprunts et autres passifs financiers**

Les emprunts et autres passifs financiers sont enregistrés au coût amorti.

### **10.6 Options de vente détenues par les actionnaires minoritaires des filiales du Groupe**

Conformément à la norme IAS 32, les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires des filiales du Groupe sont portées en dettes financières lorsqu'il n'y a pas de transfert de risques et avantages à l'entreprise consolidante.

Le montant inscrit au bilan correspond à la juste valeur de ces intérêts minoritaires à la date de clôture de l'exercice, évaluée selon la méthode des cash-flows futurs prévisionnels actualisés. Elle est révisée chaque année.

En ce qui concerne les options de vente existantes avant le 1<sup>er</sup> avril 2010, le Groupe a opté pour la comptabilisation en dettes financières par la contrepartie :

- d'une annulation des intérêts minoritaires correspondants,
- et, pour l'excédent, d'une augmentation des écarts d'acquisition affectés aux sociétés concernées.

Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées en écart d'acquisition et l'impact de la désactualisation de la dette en compte de résultat.

Pour les options de vente conclues après l'entrée en vigueur des normes IFRS3 et IAS27 révisées, la dette financière est constatée en contrepartie des capitaux propres et l'impact de la désactualisation de la dette en compte de résultat.

## 11. Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des «swaps» de taux d'intérêt et des contrats d'achat et vente à terme de devises. Le Groupe peut également utiliser des contrats de «caps », « floors » et options.

### Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international : il est donc exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises. La gestion du risque de change est assurée de manière centralisée par la Trésorerie de la maison-mère et comporte deux volets :

- La gestion du risque de change lié aux appels d'offre en devises (risque incertain)
- La gestion du risque de change lié aux contrats commerciaux (risque certain)

Le Groupe a pour politique de couvrir la totalité des transactions futures anticipées dans chaque devise importante.

### Risque de taux

Le Groupe gère son risque de flux de trésorerie sur taux d'intérêt en recourant à des «swaps» ou des « caps » de taux variable contre fixe, ainsi que des « tunnels ». Sur le plan économique, ces « swaps » ou « caps » de taux d'intérêt ont pour effet de convertir des emprunts à taux variable en emprunts à taux fixe. Il peut être amené à utiliser également des instruments structurés qui ne sont pas qualifiés comptablement de couverture.

Une description détaillée concernant les risques de change et risques de taux est présentée à la note E.16 des annexes : Instruments financiers et gestion des risques financiers.

### Règles générales de comptabilisation des instruments dérivés

La majeure partie des instruments dérivés utilisés par le Groupe est qualifiée comptablement d'instruments de couverture si le dérivé est éligible en tant qu'instrument de couverture et si les relations de couvertures sont documentées conformément aux principes de la norme IAS 39. Dans la pratique, les instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture par le Groupe Faiveley Transport sont les suivants :

- options de change couvrant des appels d'offre,
- «swap» de taux structurés.

Les instruments dérivés de couverture sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. La comptabilisation des variations de juste valeur des instruments dérivés dépend des trois classifications suivantes :

- ✓ Couverture de juste valeur : les variations de juste valeur du dérivé sont constatées en résultat et viennent compenser, à hauteur de la part efficace, les variations de juste valeur du sous-jacent (actif, passif ou engagement ferme), également comptabilisées en résultat. Les opérations de change à terme et les «swaps» de change qui couvrent les contrats commerciaux et les actifs et passifs financiers libellés en devises étrangères sont considérées comme des couvertures de juste valeur.
- ✓ Couverture de flux futurs : les variations de juste valeur sont constatées en capitaux propres pour la partie efficace et sont reclassées en résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier. La partie inefficace est enregistrée directement en résultat financier. Les instruments dérivés de taux d'intérêts ainsi que les couvertures de change des flux budgétaires sont considérés comme des couvertures de flux futurs.
- ✓ Dérivés de transaction : les variations de juste valeur du dérivé sont comptabilisées en résultat financier.

## 12. Stocks et travaux en-cours

Les stocks et en-cours comprennent matières premières, en cours de production et produits finis. Ils sont évalués au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur de réalisation nette estimée.

Les matières premières sont évaluées au prix d'achat moyen pondéré.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à leur prix de revient. Le coût des stocks inclut les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux qu'il a été nécessaire d'engager pour les amener à l'endroit et les mettre dans l'état où ils se trouvent.

Des dépréciations sont constituées pour tenir compte des risques d'obsolescence.

## 13. Actifs non courants destinés à être cédés et aux abandons d'activité

Conformément au référentiel IFRS, le total des actifs et passifs destinés à être cédés est présenté distinctement au bilan sans compensation. Le résultat net après impôt des activités abandonnées figure sur une ligne unique dans le compte de résultat.

Les immobilisations destinées à la vente ne sont plus amorties. Elles sont évaluées au plus faible de la valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des frais de cession.

## 14. Actions propres

Les actions de la société mère Faiveley Transport détenues par les filiales ou par elle-même, sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

## 15. Provisions pour risques et charges

### 15.1 Provisions pour retraite et autres engagements envers les salariés

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe Faiveley Transport participe à des régimes de retraites, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, le salaire et les versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies.

#### ▪ *Avantages postérieurs à l'emploi – prestations définies*

Après leur départ à la retraite, les salariés du Groupe perçoivent des prestations (rentes ou indemnités) qui sont financées par certaines sociétés du Groupe. Ces régimes à prestations définies concernent principalement le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Italie.

Au Royaume-Uni et en Allemagne, ces régimes concernent principalement des plans de retraites supplémentaires. Au Royaume-Uni, les engagements sont préfinancés par des actifs de régimes.

En France, la législation octroie aux salariés une indemnité de fin de carrière dont le montant varie en fonction de la convention collective, de l'ancienneté et du salaire final. Cette indemnité est payée par l'employeur au moment du départ à la retraite. La réforme des retraites 2010 qui prévoit notamment le report de l'âge minimum légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans d'ici 2018 a été pris en compte et traitée en écarts actuariels.

En Italie, la législation prévoit le versement par les sociétés du « Trattamento di fine rapporto » ou TFR au profit des salariés. Il est financé par une cotisation de 7,4 % à la charge de l'employeur et est accumulé de manière à offrir une indemnité au salarié au

moment de son départ de l'entreprise. L'impact de réforme des TFR a été pris en compte au 31 mars 2008.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'hypothèses actuarielles (telles que le taux d'actualisation, le taux de progression des salaires, les tables de mortalité...).

Les écarts actuariels (dus aux changements d'hypothèses et aux écarts d'expérience) sont comptabilisés selon la méthode du corridor. Ils sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité pour leur partie excédant 10% du maximum entre le montant de l'engagement et la valeur des actifs de régime.

▪ ***Avantages postérieurs à l'emploi – cotisations définies***

Les cotisations à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge dans l'exercice où elles sont encourues.

▪ ***Autres avantages à long terme***

Les autres avantages à long terme concernent principalement l'Allemagne (primes de jubilés et régimes de pré-retraite) et la France (médailles du travail).

Pour ce type de régimes, les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de l'exercice dans lequel ils sont survenus.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est ventilée en coût des ventes et en frais de structure en fonction de la répartition des effectifs de la société.

## **15.2 *Autres provisions pour risques et charges***

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe Faiveley Transport comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements hors-bilan.

Ces provisions sont déterminées au mieux de la connaissance des risques encourus, de leur caractère probable et sont affectées à des risques précis. Elles couvrent en particulier :

- des dépenses probables de service après-vente correspondant aux garanties mécaniques ;
- des dépenses probables à engager dans le cadre des garanties contractuelles au titre de risques industriels. L'appréciation du montant des provisions à constituer est basée sur la complexité technique des produits, leur caractère innovant, l'éloignement géographique... ;
- des risques pour litiges ;
- des pertes à terminaison pour la partie excédant les sommes dues par les clients ;
- des coûts de restructuration dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Ces provisions sont actualisées dès lors que l'impact est significatif et évaluable de façon fiable.

Les provisions pour garanties sont calculées selon un pourcentage lié au type de produit fabriqué et au retour d'expérience sur sa fiabilité dans le temps. Les pourcentages varient de 1% à 6% selon les produits et sont appliqués sur le chiffre d'affaires réalisé, projet par projet.

## **16. Impôts différés**

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps entre la comptabilisation des charges et produits dans le résultat consolidé et leur prise en compte dans le résultat fiscal, ainsi que la fiscalité latente afférente aux réévaluations effectuées lors des acquisitions.

Ils reflètent également les différences temporaires dégagées par certains retraitements de consolidation, réalisés en vue d'harmoniser les règles d'évaluation des comptes des différentes filiales.

Les impôts différés sont calculés à partir de la méthode du report variable qui tient compte pour le calcul des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés sur les reports déficitaires sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe réalisera des bénéfices imposables l'exercice suivant sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les impôts différés actifs non reconnus au moment de l'acquisition de filiales qui ont enregistré des pertes fiscales avant leur acquisition, sont comptabilisés lors de la réalisation des économies d'impôt, en réduction de l'écart d'acquisition conformément à IFRS 3.

## 17. Information sectorielle

Au regard des critères définis par IFRS 8 et compte tenu de l'organisation interne du Groupe et de la structure du marché, le Groupe a retenu, en application de la norme IFRS 8, une présentation similaire à celle d'IAS 14. Par ailleurs, il a été jugé pertinent de maintenir une information géographique.

De ce fait, l'application d'IFRS 8 n'a pas eu d'impact sur les informations présentées au 31 mars 2011 par le Groupe.

L'information sectorielle est présentée dans la note E.19.

## 18. Mécanismes spécifiques liés à l'actionnariat

Les managers anciens actionnaires de Faiveley Management (« Manager FM ») et de Faiveley M2 (« Managers FM2 ») ont souscrit les engagements suivants concernant leur participation au capital de Faiveley Transport.

### ▪ *Engagements des Managers FM*

Les managers FM ont tous consenti un engagement de « lock-up » portant sur la totalité de leurs actions Faiveley Transport sur 2 ans et les deux tiers de leurs actions sur 3 ans à compter du 23 décembre 2008.

En outre, pendant une période de six ans à compter du 23 décembre 2008, toute cession par un manager FM d'un bloc de plus de 10 000 actions Faiveley Transport est soumise à un droit de préférence de Faiveley Transport.

### ▪ *Engagements des Managers FM2*

Chacun des managers FM2 a conclu avec Faiveley Transport une promesse unilatérale de vente des actions Faiveley Transport au profit de Faiveley Transport, exerçable en cas de cessation de ses fonctions au sein du Groupe Faiveley Transport.

Les managers FM2 ont tous consenti un engagement de « lock-up » portant sur la totalité de leurs actions Faiveley Transport pendant 3 ans à compter du 23 décembre 2008.

En outre, pendant une période de six ans à compter du 23 décembre 2008, toute cession par un manager FM2 d'un bloc de plus de 3 000 actions Faiveley Transport est soumise à un droit de préférence de Faiveley Transport.

## D. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 1. Sociétés nouvellement créées

Le 30 juillet 2010, Ellcon National, filiale américaine de Faiveley Transport et Amsted Rail, leader mondial de la fabrication de composants pour bogies destinés au marché du fret ont annoncé la création d'une filiale en commun Amsted Rail - Faiveley LLC, basée dans les locaux d'Ellcon National, à Greenville en Caroline du Sud et détenue majoritairement par Faiveley Transport USA.

Cette nouvelle société est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Faiveley Transport apporte à cette nouvelle société une large gamme d'équipements de freins approuvés par l'AAR (Association of American Railroads), à destination du marché du fret ferroviaire, ainsi que l'ensemble des capacités d'ingénierie, de gestion de projet et de production industrielle qui leur sont associés, actifs qui étaient précédemment détenus par sa filiale américaine Ellcon-National. Ellcon-National conserve principalement son activité pour les trains passagers.

De son côté, Amsted Rail apporte à la société l'accès à son réseau commercial aux Etats-Unis et à l'international, ainsi qu'un portefeuille de produits de freinage qui vient compléter les apports d'Ellcon-National.

Faiveley Transport USA détient initialement 67,5% des parts de la société commune et contrôle la nomination du management. Amsted Rail dispose d'un droit d'accroître sa part du capital de 32,5% jusqu'à 49% maximum en réinvestissant les dividendes reçus de la joint-venture.

Cette opération a été intégrée globalement dans les comptes du Groupe. Les apports d'Ellcon ont été faits à la valeur nette comptable et les apports de Amsted ont été évalués à la juste valeur.

### 2. Acquisitions

#### 2.1 *Détail des nouvelles acquisitions*

- Acquisition de Urs Dolder AG :

Au quatrième trimestre 2010/2011, Faiveley Transport a annoncé l'acquisition de 80% de la société Urs Dolder AG basée à Haegendorf en Suisse. Urs Dolder AG emploie 19 personnes et affiche un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros. La société fabrique des appareils électriques de chauffage destinés au secteur ferroviaire. Le montant de l'acquisition s'est élevée à 2 926 K€ (3 760 KCHF).

L'évaluation des intérêts minoritaires a été faite sur la base de l'actif net acquis ; un écart d'acquisition a été constaté dans les comptes à hauteur du pourcentage acquis.

Détail du calcul de l'écart d'acquisition :

	KCHF	K€ <sup>(1)</sup>
Prix d'acquisition des titres	3 760	2 926
Quote-part des minoritaires :	213	165
	<b>3 973</b>	<b>3 091</b>
Capitaux Propres (Part du Groupe)	1 063	827
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>2 910</b>	<b>2 264</b>

(1) Valorisation au taux de conversion à la date d'acquisition (24 février 2011) : 0,77819 €

Le contrat d'acquisition prévoit une option d'achat et une option de vente portant sur les 20% des titres détenus par les minoritaires. L'option d'achat ne peut être exercée avant le 31 mars 2017 et l'option de vente avant le 31 mars 2015.

Conformément à la norme IAS 27 révisée, une dette financière de 1,1 M€ a été constatée dans les comptes au 31 mars 2011 en contrepartie des intérêts minoritaires (0,2 M€) et des capitaux propres – part du Groupe (0,9 M€).

- Faiveley Transport Lekov – rachat des parts minoritaires :

Fin janvier 2011, le Groupe Faiveley Transport a acquis la participation de 25% détenue par le minoritaire dans sa filiale tchèque Faiveley Transport Lekov (centre de compétence pour les pantographes et les équipements électromécaniques) pour un montant total de 2 355 K€ (57 022 KCZK).

Le pourcentage de détention du Groupe dans Faiveley Transport Lekov passe de 75 % au 31 mars 2010 à 100 % au 31 mars 2011.

Détail du calcul de l'écart d'acquisition lié au rachat des parts minoritaires :

Montants en K€	
Prix d'acquisition des titres	2 355
Part des capitaux propres acquis	1 979
<b>Complément d'écart d'acquisition</b>	<b>376</b>

Au 31 mars 2010, une dette financière, relative à l'option de vente portant sur les parts minoritaires, d'un montant de 2 993 K€ a été constatée dans les comptes en contrepartie des intérêts minoritaires (1 979 K€) et d'un complément d'écart d'acquisition de 1 014 K€.

Au 31 mars 2011, l'acquisition des parts minoritaires durant l'exercice a eu comme impact une réduction de l'écart d'acquisition de 638 K€.

## 2.2 Récapitulatif des acquisitions sur les trois derniers exercices

Sociétés acquises	Principale activité	Date d'acquisition	% de détention	Coût de l'acquisition
<b>2010/2011</b>				
Urs Dolder AG	Fabrication d'appareils électriques de chauffage	24 février 2011	80%	2 926 K€
<b>2008/2009 :</b>				
Faiveley Transport Gennevilliers	Conception des matériaux de friction frittés	1er avril 2008	100%	24 400 K€
Ellcon National Inc.	Composants freins fret	31 juillet 2008	100%	71 000 K\$

### 2.3 Impact de l'entrée de périmètre des nouvelles acquisitions

	Urs Dolder AG		
	Valeur comptable	Ajustements	Juste valeur
<b>Actifs non courants :</b>			
Immobilisations	577	-	577
Impôts différés actifs	-	-	-
<b>Actifs courants :</b>			
Stocks	322	-	322
Créances d'exploitation	605	-	605
Autres créances	-	-	-
<b>Disponibilités</b>	280	-	280
<b>Passifs non courants :</b>			
Provisions non courantes	-	-	-
Impôts différés passif	(135)	-	(135)
Dettes financières à Long Terme	-	-	-
<b>Passifs courants :</b>			
Provisions courantes	(79)	-	(79)
Dettes financières à Cour Terme	-	-	-
Dettes d'exploitation	(743)	-	(743)
Autres dettes	-	-	-
<b>Total</b>	<b>827</b>	<b>-</b>	<b>827</b>
<b>dont part Groupe</b>			<b>662</b>
Ecart d'acquisition			2 264
<b>Coût de l'acquisition</b>			<b>2 926</b>

(\*) montants en K€ convertis au taux de conversion à la date d'acquisition (24 février 2011) : 0,77819 €

Ces comptes ont été arrêtés en conformité avec les normes IFRS. Il n'a pas été identifié de différence significative sur la juste valeur des montants figurant ci-dessus.

Depuis la date d'acquisition, la contribution au chiffre d'affaires est de 313 K€ et de 49 K€ au résultat net avant intérêts minoritaires.

### 3. Cessions et sorties de périmètre

Néant.

### 4. Evolution des écarts d'acquisition dans le délai d'affectation

Néant sur la période.

## E. NOTES ET TABLEAUX COMPLEMENTAIRES (EN MILLIERS D'EUROS)

### 1. Ecarts d'acquisition

Pour élargir sa gamme de produits, le Groupe Faiveley Transport a procédé à des acquisitions de sociétés spécialisées. Il s'agit essentiellement du Groupe Sab Wabco (acquis en 2004) pour les produits freins et coupleurs, de la société Faiveley Transport NSF (acquise en 2005) pour les équipements de climatisation, de la société Espas (acquise en 2006) pour des produits électroniques, de la société Nowe GmbH (acquise en 2008) pour la conception des systèmes de sablage, de la société Shijiazhuang Jiexiang Precision Machinery Co. Ltd (acquise en 2007 à 50%) pour le développement et la production de compresseurs, de la société Ellcon National (acquise en 2008) pour les composants de freins pour le marché du fret ferroviaire, de l'achat de l'activité de fabrication de plaquettes de freins frittés de Carbone Lorraine (1<sup>er</sup> avril 2008), et de la société Urs Dolder AG (acquise en février 2011) pour les solutions de chauffage ferroviaire. Lors de ces acquisitions, le Groupe a alloué les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie aux sociétés concernées. L'allocation de ces écarts d'acquisition n'a pas été modifiée depuis.

Lors du rachat, par Faiveley Transport (anciennement Faiveley S.A.), de l'intégralité des actionnaires minoritaires directs et indirects de sa filiale Faiveley Transport, un écart d'acquisition a été constaté dans les comptes.

Au 31 mars 2011, la situation des écarts d'acquisition non affectés est la suivante :

	Brut	Cumul pertes de valeur	Net 31 mars 2011	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009
Minoritaires Faiveley Transport	265 778	-	265 778	265 778	265 583
Groupe Sab Wabco	234 004	-	234 004	219 604	219 997
Amsted Rail-Faiveley LLC / Ellcon National Inc	32 077	-	32 077	29 162	28 614
Faiveley Transport NSF	10 057	-	10 057	10 057	10 057
Nowe GmbH	7 831	-	7 831	4 757	1 978
Faiveley Transport Tours <sup>(1)</sup>	6 061	-	6 061	6 061	6 061
Urs Dolder AG	2 264	-	2 264	-	-
Faiveley Transport Gennevilliers	1 013	-	1 013	1 013	1 013
Shijiazhuang Jiexiang Precision Machinery Co. Ltd	102	-	102	102	102
Autres	2 841	-	2 841	3 479	2 466
<b>Total</b>	<b>562 028</b>	<b>-</b>	<b>562 028</b>	<b>540 013</b>	<b>535 871</b>

(1) Ecart d'acquisition constaté lors de l'achat du Groupe Espas.

Lors de l'acquisition du groupe Sab Wabco en novembre 2004, il avait été comptabilisé en immobilisations incorporelles, la marque Sab Wabco pour 20 M€ ; il avait également été constaté un impôt différé passif de 5,6 M€ relatif à cet actif.

Compte tenu du fait :

- que les flux économiques liés à l'utilisation de la marque Sab Wabco ne sont pas identifiés au niveau opérationnel en tant que tels,
- que, historiquement, les tests d'impairment de cette marque ne sont pas individualisés mais globalisés avec les tests d'impairment sur l'écart d'acquisition lié ;

Il a été décidé de reclasser la valeur nette de la marque Sab Wabco soit 14,4 M€ dans le poste écart d'acquisition associé, ce reclassement ayant pour objet de donner une meilleure image des actifs en lien avec le suivi opérationnel des activités.

## Variation 2010/2011

	Brut 1 <sup>er</sup> avril 2010	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Test de dépréciation	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2011
Minoritaires Faiveley Transport	265 778	-	-	-	-	-	265 778
Groupe Sab Wabco	219 604	-	-	-	-	14 400 <sup>(1)</sup>	234 004
Amsted Rail-Faiveley LLC / Ellcon National Inc	29 162	-	-	-	-	2 915 <sup>(2)</sup>	32 077
Faiveley Transport NSF	10 057	-	-	-	-	-	10 057
Nowe GmbH	4 757	-	-	-	-	3 074 <sup>(3)</sup>	7 831
Faiveley Transport Tours	6 061	-	-	-	-	-	6 061
Urs Dolder AG			2 264				2 264
Faiveley Transport Gennevilliers	1 013	-	-	-	-	-	1 013
Shijiazhuang Jiayang Precision Machinery Co. Ltd	102	-	-	-	-	-	102
Autres	3 479	-	-	-	-	(638) <sup>(4)</sup>	2 841
<b>Total</b>	<b>540 013</b>	<b>-</b>	<b>2 264</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19 751</b>	<b>562 028</b>

(1) Reclassement de la marque Sab Wabco de 20 M€ diminué de l'impôt différé passif constaté à l'origine pour 5.6 M€

(2) Cette variation correspond à l'écart d'acquisition complémentaire constaté lors de la création de la JV Amsted pour 4,6 M€ (6,3 MUSD) et à l'écart de conversion à l'ouverture pour - 1,7 M€.

(3) Augmentation des écarts d'acquisition de Nowe GmbH suite à l'actualisation de l'option de vente de titres détenus par les minoritaires.

(4) Ajustement de l'écart d'acquisition Faiveley Transport Lekov suite au rachat des parts minoritaires (25%) en janvier 2011.

## Variation 2009/2010

	Brut 1 <sup>er</sup> avril 2009	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Test de dépréciation	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2010
Groupe Sab Wabco	219 997	-	-	-	-	(393) <sup>(1)</sup>	219 604
Minoritaires Faiveley Transport	265 583	195	-	-	-	-	265 778
Faiveley Transport NSF	10 057	-	-	-	-	-	10 057
Ellcon National Inc.	28 614	922	-	-	-	(375) <sup>(2)</sup>	29 162
Groupe Espas	6 061	-	-	-	-	-	6 061
Nowe GmbH	1 978	-	-	-	-	2 779 <sup>(3)</sup>	4 757
Faiveley Transport Gennevilliers	1 013	-	-	-	-	-	1 013
Shijiazhuang Jiayang Precision Machinery Co. Ltd	102	-	-	-	-	-	102
Autres	2 466	-	-	-	-	1 014 <sup>(3)</sup>	3 479
<b>Total</b>	<b>535 871</b>	<b>1 117</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 025</b>	<b>540 013</b>

(1) Cette variation correspond à la comptabilisation en réduction de l'écart d'acquisition de Sab Wabco des économies d'impôt réalisées sur l'exercice, relatives aux filiales de l'ancien périmètre Sab Wabco (Faiveley Transport do Brasil, Faiveley Transport Birkenhead Ltd et Sab Wabco Investments Ltd.) et qui présentaient des pertes fiscales reportables au moment de l'acquisition par le Groupe Faiveley Transport.

(2) Ecart de conversion sur écart d'acquisition d'Ellcon National (39 307 USD).

(3) Augmentation des écarts d'acquisition de Nowe GmbH et de Faiveley Transport Lekov a.s. liée à l'enregistrement des options de vente de titres détenus par les minoritaires.

Comme chaque année au moment de la clôture annuelle des comptes, le Groupe a procédé à une revue de la valeur inscrite au bilan des écarts d'acquisition et autres immobilisations. Cette revue a été réalisée par groupe d'actifs nets appartenant à une même activité sur la base des flux de trésorerie attendus de ces actifs tels que déterminés dans le cadre d'une réflexion stratégique matérialisée en particulier par l'établissement du budget et du plan pluri-annuel.

Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires sont établies à partir de la réalisation du budget pour l'exercice à venir et de l'élaboration du plan pour les deux années suivantes. Ces prévisions sont rendues fiables, compte tenu de la bonne visibilité de nos marchés et de la solidité de notre carnet de commandes. Au delà de ces trois années prévisionnelles, un taux de 2,5% est appliqué à partir de la dernière année du plan et pour les deux années suivantes. Par la suite, le taux de croissance retenu est de 1,5% jusqu'à l'infini. Ce taux est considéré comme prudent étant donné les taux de croissance attendus sur ce marché.

La détermination du « Free cash flow » intègre les données normatives de l'entreprise en termes de variation du BFR et d'investissements.

Le WACC (Weighted Average Cost of Capital) de référence avant impôt est de 12,9% pour la zone euro, et 12,6% pour les USA. Il est calculé à partir des paramètres correspondants :

- Aux données du marché :
  - taux sans risque OAT 10 ans (3,71% pour la zone Euro et 3,47% pour la zone US),
  - beta endetté du secteur de 0,65,
  - prime de risque du marché de 11,43%.
- Aux paramètres de l'entreprise :
  - coût estimé de la dette : 2,72% pour l'exercice 2010/2011 (couvertures et marge incluses),
  - ratio capitaux propres / dettes constatées à la clôture,
  - un taux d'impôt normatif de 33,33%.

La valeur inscrite au bilan au 31 mars 2011 des écarts d'acquisition et autres immobilisations, regroupés avec les autres actifs nets par activité a été comparée à la valeur d'usage calculée en utilisant la méthode décrite ci-dessus et n'a donné lieu à la constatation d'aucune dépréciation.

De plus, les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation de taux d'actualisation supérieurs de 1% ou de taux de croissance de l'année normative inférieurs de 1% de ceux indiqués ci-dessus, n'auraient pas généré de dépréciation, la valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie restant dans tous les cas supérieure à la valeur comptable nette de leurs actifs.

## 2. Autres immobilisations incorporelles

	Brut	Amortissements	Net 31 mars 2011	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009
Frais d'établissement et de recherche	17 573	8 928	8 645	7 498	5 043
Concessions, brevets, licences	20 639	17 374	3 265	24 572	25 949
Fonds de commerce	12 507	-	12 507	12 511	12 483
Autres immobilisations incorporelles	21 174	660	20 514	8 372	5 491
<b>Total</b>	<b>71 893</b>	<b>26 962</b>	<b>44 931</b>	<b>52 953</b>	<b>48 966</b>

Au 31 mars 2011, le détail des immobilisations incorporelles est le suivant :

- Frais d'établissement et de recherche : il s'agit uniquement de coûts de développement engagés dans le cadre de la recherche et respectant les critères d'activation en IFRS. Ces coûts sont amortis sur une durée de 3 ans maximum.
- Concessions, brevets, licences : ce poste comprend principalement des brevets acquis lors du rachat de l'activité freins frittés de Carbone Lorraine (4 000 K€), et des logiciels informatiques amortis sur une durée maximale de 5 ans.
- Fonds de commerce : ce poste correspond essentiellement au fonds de commerce généré lors de l'achat de l'activité freins de Carbone Lorraine (12 457 K€).
- Autres immobilisations incorporelles : ce poste comprend principalement l'écart d'acquisition affecté lors de la création de la joint venture Amsted Rail - Faiveley LLC pour un montant de 8 109 K€ (11 521 KUSD) et les coûts déjà engagés pour un montant de 12 290 K€, correspondant à la mise en place du projet Moving Forward, important programme d'intégration des systèmes d'information, lancé en 2007, et dont l'objectif est l'optimisation des organisations, des processus industriels, des outils et de partage des données techniques au sein du Groupe Faiveley Transport.

### Variation 2010/2011

	Brut 1 <sup>er</sup> avril 2010	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2011
Frais d'établissement et de recherche	14 450	-	3 113 <sup>(1)</sup>	-	10	17 573
Concessions, brevets, licences	41 320	-	435	(1 124)	(19 992)	20 639
Fonds de commerce	12 511	-	5	-	(9)	12 507
Autres immobilisations incorporelles	10 097	8 547	4 117	(1 142)	(445)	21 174
<b>Total</b>	<b>78 378</b>	<b>8 547</b>	<b>7 670</b>	<b>(2 266)</b>	<b>(20 436)<sup>(2)</sup></b>	<b>71 893<sup>(3)</sup></b>

(1) Coûts de développement immobilisés durant l'exercice

(2) Dont impact écarts de change (436) K€ et reclassement de la marque Sab Wabco en écart d'acquisition (20 000) K€.

(3) Dont écart d'acquisition affecté :

- Frais de développement :	962 K€
- Autres :	8 109 K€

## Variation 2009/2010

	Brut 1 <sup>er</sup> avril 2009	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2010
Frais d'établissement et de recherche	10 601	-	3 776 <sup>(1)</sup>	-	73	14 450
Concessions, brevets, licences	40 601	-	598	(14)	135	41 320
Fonds de commerce	12 483	-	28	-	-	12 511
Autres immobilisations incorporelles	7 107	-	3 329	(215)	(124)	10 097
<b>Total</b>	<b>70 792</b>	<b>-</b>	<b>7 731</b>	<b>(229)</b>	<b>84<sup>(2)</sup></b>	<b>78 378<sup>(3)</sup></b>

(1) Coûts de développement immobilisés durant l'exercice

(2) Dont impact écarts de change 270 K€ et virements de poste à poste (186) K€.

(3) Dont écart d'acquisition affecté : - Marques et brevets : 20 000 K€  
- Frais de développement : 962 K€

### 3. Immobilisations corporelles

	Brut	Amortissements	Net 31 mars 2011	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009
Terrains	5 545	234	5 311	5 350	5 331
Constructions	75 361	51 002	24 359	27 547	30 493
Installations techniques	133 625	109 959	23 666	22 490	22 553
Autres immobilisations	42 206	33 216	8 990	9 434	9 454
Immobilisations en cours	1 180	-	1 180	1 439	1 049
<b>Total</b>	<b>257 917</b>	<b>194 411</b>	<b>63 506</b>	<b>66 260</b>	<b>68 880</b>

## Variation 2010/2011

	Brut 1 <sup>er</sup> avril 2010	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2011
Terrains	5 579				(34)	5 545
Constructions	76 082		549	(791)	(479)	75 361
Installations techniques	126 556	1 223	5 415	(1 271)	1 702	133 625
Autres immobilisations corporelles	41 170	12	2 558	(1 532)	(2)	42 206
Immobilisations en cours	1 439		879		(1 138)	1 180
<b>Total</b>	<b>250 826</b>	<b>1 235</b>	<b>9 401</b>	<b>(3 594)</b>	<b>49<sup>(1)</sup></b>	<b>257 917<sup>(2)</sup></b>

(1) Dont (524)K€ liés aux écarts de change et 573 K€ liés aux virements de poste à poste.

(2) Dont écarts d'évaluation :  
- Terrains 1 438  
- Bâtiments 5 440  
- Constructions 2 818  
- Installations techniques 1 019

-----  
10 715

**Variation 2009/2010**

	<b>Brut 1<sup>er</sup> avril 2009</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Autres Mouvements</b>	<b>Brut 31 mars 2010</b>
Terrains	5 556	-	-	-	23	5 579
Constructions	76 213	-	930	(513)	(548)	76 082
Installations techniques	120 102	-	4 689	(1 281)	3 046	126 556
Autres immobilisations corporelles	38 542	-	2 481	(1 012)	1 159	41 170
Immobilisations en cours	1 049	-	1 165	(33)	(742)	1 439
<b>Total</b>	<b>241 462</b>	<b>-</b>	<b>9 265</b>	<b>(2 839)</b>	<b>2 938<sup>(1)</sup></b>	<b>250 826<sup>(2)</sup></b>

(1) Dont 2 898 K€ liés aux écarts de change et 40 K€ liés aux virements de poste à poste.

(2) Dont écarts d'évaluation :

- Terrains	1 458
- Bâtiments	5 733
- Constructions	2 818
- Installations techniques	1 019
	-----

11 028

**Immobilisations en location financement**

Le détail des immobilisations en location financement est le suivant :

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Net 31 mars 2011</b>	<b>Net 31 mars 2010</b>	<b>Net 31 mars 2009</b>
Licences informatiques	1 079	-	1 079	1 079	1 079
Terrains	1 088	-	1 088	925	925
Constructions	8 353	5 610	2 743	3 300	3 467
Installations techniques	429	391	38	63	116
Matériel de transport	51	10	41	52	-
<b>Total</b>	<b>11 000</b>	<b>6 011</b>	<b>4 989</b>	<b>5 229</b>	<b>5 587</b>

#### 4. Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

##### Variation 2010/2011

	Montant au 1 <sup>er</sup> avril 2010	Variation de périmètre	Dotations	Diminutions /Autres Mouvements	Montant au 31 mars 2011
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement et de recherche	6 952	-	1 975	1	8 928
Concession, brevets, licence	16 748	-	1 703	(1 077)	17 374
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 725	-	94	(1 159)	660
Terrains	229	-	5	-	234
Constructions	48 535	-	2 873	(406)	51 002
Installations techniques	104 066	658	5 968	(733)	109 959
Autres immobilisations corporelles	31 736	-	2 886	(1 406)	33 216
<b>Total</b>	<b>209 991</b>	<b>658</b>	<b>15 504</b>	<b>(4 780)<sup>(1)</sup></b>	<b>221 373</b>

(1) Dont écarts de conversion : 130 K€, sorties d'immobilisations : (5 198) K€ et virements de poste à poste 288 K€.

##### Variation 2009/2010

	Montant au 1 <sup>er</sup> avril 2009	Variation de périmètre	Dotations	Diminutions /Autres Mouvements	Montant au 31 mars 2010
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement et de recherche	5 558	-	1 394	-	6 952
Concession, brevets, licence	14 652	-	1 991	105	16 748
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 616	-	119	(10)	1 725
Terrains	225	-	4	-	229
Constructions	45 720	-	3 185	(370)	48 535
Installations techniques	97 549	-	6 216	301	104 066
Autres immobilisations corporelles	29 088	-	3 067	(419)	31 736
<b>Total</b>	<b>194 408</b>	<b>-</b>	<b>15 976</b>	<b>(393)<sup>(1)</sup></b>	<b>209 991</b>

(2) Dont écarts de conversion : 2 172K€ et sorties d'immobilisations : (2 565) K€.

## 5. Actifs financiers non courants

	Brut	Dépréciations	Net 31 mars 2011	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009
Titres de participation des sociétés non consolidées <sup>(1)</sup>	922	677	245	230	211
Titres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	5 476	776	4 700	4 147	7 494
<b>Total</b>	<b>6 398</b>	<b>1 453</b>	<b>4 945</b>	<b>4 377</b>	<b>7 705</b>

(1) le détail des sociétés non consolidées est présenté dans la note G.2.

### Variation 2010/2011

	Brut 1 <sup>er</sup> avril 2010	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2011
Titres de participation des sociétés non consolidées	852	-	-	-	70	922
Titres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	4 624	-	942	(26)	(64)	5 476
<b>Total</b>	<b>5 476</b>	<b>-</b>	<b>942</b>	<b>(26)</b>	<b>6</b>	<b>6 398</b>

(1) Dont 120 K€ liés aux écarts de conversion et (114) K€ liés à des virements de poste à poste.

### Variation 2009/2010

	Brut 1 <sup>er</sup> avril 2009	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	Brut 31 mars 2010
Titres de participation des sociétés non consolidées	763	-	-	-	89	852
Titres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	8 112	(430)	284	(2 914)	(428)	4 624
<b>Total</b>	<b>8 875</b>	<b>(430)</b>	<b>284</b>	<b>(2 914)</b>	<b>(339)</b> <sup>(1)</sup>	<b>5 476</b>

(1) Dont 446 K€ liés aux écarts de conversion et (785) K€ liés à des virements de poste à poste.

**Evolution des dépréciations des actifs financiers non courants :**

	Dépréciation au 1 <sup>er</sup> avril	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Autres Mouvements	Dépréciation au 31 mars
31 mars 2011	1 099	-	597	(305)	62	<b>1 453</b>
31 mars 2010	1 170	-	-	(236)	165	<b>1 099</b>
31 mars 2009	1 497	-	100	(285)	(142)	<b>1 170</b>

**Echéancier des autres immobilisations financières:**

	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL 31 mars 2011	TOTAL 31 mars 2010	TOTAL 31 mars 2009
Autres titres immobilisés	7	-	7	7	7
Prêts	297	753	1 050	1 153	1 286
Dépôts et garanties versés	725	366	1 091	655	1 415
Créances financières diverses (1)	2 926	402	3 328	2 809	5 404
<b>Total</b>	<b>3 955</b>	<b>1 521</b>	<b>5 476</b>	<b>4 624</b>	<b>8 112</b>

(1) Détail des créances financières diverses :

- Crédit vendeur sur vente société SW KP GmbH	-	-	190
- Créance sur vente de terrain à la société Cyrela (Brésil)	2 887	2 365	1 679
- Garantie de passif sur risques (filiale Ellcon National)	-	-	3 073
- Autres	441	444	462
<b>TOTAL</b>	<b>3 328</b>	<b>2 809</b>	<b>5 404</b>

## 6. Impôts différés

### Variation 2010/2011

	Montant au 1 <sup>er</sup> avril 2010	Variation de périmètre <sup>(3)</sup>	Impact compte de résultat	Autres Mouvements	Montant au 31 mars 2011
Provisions sur stocks	1 983	-	(342)	(1)	1 640
Provisions clients et autres créances	1 468	-	257	(7)	1 718
Provisions sur contrats	8 339	-	105	(92)	8 352
Provisions pour restructuration	270	-	133	2	405
Provisions pour départs en retraite et médailles du travail	3 225	-	120	14	3 359
Autres provisions et retraitements	10 164	-	(880)	(38)	9 246
Méthode à l'avancement (IAS 11)	1 610	-	(798)	24	836
Elimination des marges en stock (Intra-Groupe)	1 431	-	(318)	5	1 118
Retraitements norme IAS 32-39 (trésorerie)	2 682	-	(947)	-	1 735
Crédit baux	79	-	(75)	4	8
Pertes fiscales reportables	9 482	-	477	(94)	9 865
Pertes fiscales reportables non reconnues <sup>(1)</sup>	(9 142)	-	665	43	(8 434)
<b>TOTAL IMPOTS DIFFERES – ACTIF (a)</b>	<b>31 591</b>	<b>-</b>	<b>(1 603)</b>	<b>(140)</b>	<b>29 848</b>
Provisions sur stocks	1 191	-	(293)	(37)	861
Provisions clients et autres créances	40	-	(30)	-	10
Provisions sur contrats	940	-	133	-	1 073
Provisions pour départs en retraite et médailles du travail	131	-	4	-	135
Autres provisions et retraitements	8 186	479	(839)	(57)	7 769
Provisions réglementées	1 172	-	(610)	-	562
Méthode à l'avancement (IAS 11)	333	-	2 334	(81)	2 586
Capitalisation des coûts de développement	2 191	-	331	-	2 522
Marque Sab Wabco	5 600	-	(5 600)	-	-
Retraitements norme IAS 32-39 (trésorerie)	3 257	-	(1 723)	-	1 534
Crédit baux	425	-	28	3	456
<b>TOTAL IMPOTS DIFFERES – PASSIF (b)</b>	<b>23 466</b>	<b>479</b>	<b>(6 265)</b>	<b>(172)</b>	<b>17 508</b>
Impacts sur écart d'acquisition <sup>(2)</sup> (c)			(5 600)		
<b>Impact compte de résultat (a)-(b)+(c)</b>			<b>(938)</b>		

(1) Montant des impôts différés actifs relatifs à des déficits fiscaux et non reconnus en raison de leur risque d'irrecouvrabilité.

(2) Reclassement de l'impôt différé passif reconnu sur la marque Sab Wabco en écart d'acquisition

(3) Voir note D

Sur la base du budget et d'un plan sur 3 ans, le Groupe est confiant quant à la recouvrabilité du solde d'impôt différé net, soit 12,3 M€.

## Variation 2009/2010

	Montant au 1 <sup>er</sup> avril 2009	Variation de périmètre et correction écart d'acquisition à l'ouverture <sup>(3)</sup>	Impact compte de résultat	Autres Mouvements	Montant au 31 mars 2010
Provisions sur stocks	2 118	100	(368)	133	1 983
Provisions clients et autres créances	1 284	-	173	11	1 468
Provisions sur contrats	7 369	(35)	945	60	8 339
Provisions pour restructuration	282	-	(6)	(6)	270
Provisions pour départs en retraite et médailles du travail	3 013	-	166	46	3 225
Autres provisions et retraitements	7 311	-	2 816	37	10 164
Méthode à l'avancement (IAS 11)	614	-	996	-	1 610
Elimination des marges en stock (Intra-Groupe)	1 126	-	282	23	1 431
Retraitements norme IAS 32-39 (trésorerie)	5 112	-	(2 430)	-	2 682
Crédit baux	73	-	1	5	79
Pertes fiscales reportables	10 693	-	(1 832)	621	9 482
Pertes fiscales reportables non reconnues <sup>(1)</sup>	(10 150)	-	1 561	(553)	(9 142)
<b>TOTAL IMPOTS DIFFERES – ACTIF (a)</b>	<b>28 845</b>	<b>65</b>	<b>2 304</b>	<b>377</b>	<b>31 591</b>
Provisions sur stocks	634	-	540	17	1 191
Provisions clients et autres créances	31	-	9	-	40
Provisions sur contrats	1 059	-	(119)	-	940
Provisions pour départs en retraite et médailles du travail	129	-	2	-	131
Autres provisions et retraitements	7 607	380	79	120	8 186
Provisions réglementées	1 152	-	20	-	1 172
Méthode à l'avancement (IAS 11)	496	-	(177)	14	333
Capitalisation des coûts de développement	1 529	-	662	-	2 191
Marque Sab Wabco	5 600	-	-	-	5 600
Retraitements norme IAS 32-39 (trésorerie)	1 109	-	2 148	-	3 257
Crédit baux	399	-	20	6	425
<b>TOTAL IMPOTS DIFFERES – PASSIF (b)</b>	<b>19 745</b>	<b>380</b>	<b>3 184</b>	<b>157</b>	<b>23 466</b>
Impacts sur écart d'acquisition <sup>(2)</sup> (c)			(393)		
<b>Impact compte de résultat (a)-(b) + (c)</b>			<b>(1 273)</b>		

(1) Montant des impôts différés actifs relatifs à des déficits fiscaux et non reconnus en raison de leur risque d'irrecouvrabilité.

(2) Les économies d'impôt réalisées sur l'exercice, relatives aux filiales de l'ancien périmètre Sab Wabco et qui présentaient des pertes fiscales reportables au moment de l'acquisition par le Groupe Faiveley Transport, ont été comptabilisées en réduction de l'écart d'acquisition de Sab Wabco pour 393 K€.

(3) Ajustement de l'écart d'acquisition de Ellcon National dans l'année d'affectation.

Sur la base du budget et d'un plan sur 3 ans, le Groupe est confiant quant à la recouvrabilité du solde d'impôt différé net, soit 8,1 M€.

## 7. Stocks

Les méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks (y compris la méthode de détermination du coût utilisé) sont décrites au paragraphe C.12.

	Brut	Dépréciations	Net 31 mars 2011	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009
Matières premières	96 523	12 647	83 876	78 080	77 967
En-cours de production	25 316	481	24 835	22 482	25 382
Produits finis	15 981	1 032	14 949	23 881	25 637
Marchandises	11 390	1 168	10 222	9 843	7 106
<b>Total hors contrats de construction</b>	<b>149 210</b>	<b>15 328</b>	<b>133 882</b>	<b>134 286</b>	<b>136 092</b>
<i>En-cours sur projets (1)</i>	<i>72 866</i>	-	<i>72 866</i>	<i>60 789</i>	<i>38 988</i>
<b>Total</b>	<b>222 076</b>	<b>15 328</b>	<b>206 748</b>	<b>195 075</b>	<b>175 080</b>

(1) Inclus dans les montants dus par/aux clients sur les contrats de constructions (voir note E.8)

- Evolution des dépréciations 2010/2011 :

	Dépréciation au 1 <sup>er</sup> avril 2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mouve- ments	Dépréciation au 31 mars 2011
Matières premières	11 287	-	4 046	(2 527)	(87)	(72)	12 647
En-cours de production	611	-	203	(108)	(231)	6	481
Produits finis	1 902	-	57	(180)	(760)	13	1 032
Marchandises	1 227	-	364	(110)	(62)	(251)	1 168
<b>Total</b>	<b>15 027</b>	-	<b>4 670</b>	<b>(2 925)</b>	<b>(1 140)</b>	<b>(304)<sup>(1)</sup></b>	<b>15 328</b>

(1) Dont (18) K€ liés aux écarts de conversion et (286) K€ aux virements de poste à poste.

Durant l'exercice 2010/2011, des stocks anciens et devenus complètement obsolètes ont été mis au rebut. Ces stocks avaient été préalablement provisionnés à hauteur de 85,9% de leur valeur. L'impact dans le compte de résultat au 31 mars 2011 s'est traduit par une perte de 0,5 M€.

- Evolution des dépréciations 2009/2010 :

	Dépréciation au 1 <sup>er</sup> avril 2009	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mouve- ments	Dépréciation au 31 mars 2010
Matières premières	11 772	271	-	2 730	(2 873)	(917)	304	11 287
En-cours de production	442	-	-	219	(71)	(174)	195	611
Produits finis	1 067	-	-	1 582	(159)	(254)	(334)	1 902
Marchandises	891	-	-	288	-	(107)	155	1 227
<b>Total</b>	<b>14 172</b>	<b>271</b>	-	<b>4 819</b>	<b>(3 103)</b>	<b>(1 452)</b>	<b>320<sup>(1)</sup></b>	<b>15 027</b>

(1) Dont 320 K€ liés aux écarts de conversion.

Durant l'exercice 2009/2010, des stocks anciens et devenus complètement obsolètes ont été mis au rebut. Ces stocks avaient été préalablement provisionnés à hauteur de 64,1% de leur valeur. L'impact dans le compte de résultat au 31 mars 2010 s'est traduit par une perte de 1,6 M€.

## 8. Contrats long terme en-cours

Les agrégats « montants dus par les clients au titre des contrats long terme » et « montants dus aux clients au titre des contrats long terme » sont présentés respectivement sur les lignes du bilan « autres créances d'exploitation » et « provisions pour risques et charges courantes ».

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Montants dus par les clients pour les travaux des contrats long terme	77 959	64 084	43 240
Montants dus aux clients pour les travaux des contrats long terme	(758)	(614)	(561)
<b>Total</b>	<b>77 201</b>	<b>63 470</b>	<b>42 679</b>
Travaux en-cours sur contrats long terme (brut)	72 866	60 789	38 988
Travaux en-cours sur contrats long terme (dépréciation)	-	-	-
Créances sur contrats long terme	7 814	6 135	6 526
Provisions sur contrats long terme	(3 479)	(3 454)	(2 835)
<b>Total</b>	<b>77 201</b>	<b>63 470</b>	<b>42 679</b>

En comptabilité, le poste « stocks d'en-cours sur projets » est utilisé de manière à reconnaître le bon niveau de marge, en fonction de l'avancement dans le temps de chacun des projets. L'application de ce principe comptable entraîne la valorisation de « stocks d'en-cours sur projets » à l'actif du bilan. Pour certains projets, la position du compte « stocks d'en-cours sur projets » se trouve créditrice. Ces positions créditrices sont comptabilisées au passif du bilan sur la ligne « Dettes d'exploitation ».

Au 31 mars 2011, le reclassement des positions créditrices s'est élevé à 13 M€ contre 10,8 M€ au 31 mars 2010 et 10,9 M€ au 31 mars 2009.

## 9. Créances courantes

### 9.1 Créances clients et comptes rattachés

	Brut	Dépréciations	Net 31 mars 2011	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009
Clients et comptes rattachés	283 573	4 881	278 692	260 664	247 554
Cessions de créances au factor	(94 968)	-	(94 968)	(96 079)	(98 005)
<b>Total</b>	<b>188 605</b>	<b>4 881</b>	<b>183 724</b>	<b>164 585</b>	<b>149 548</b>

- Evolution des dépréciations des comptes clients et comptes rattachés :

Exercices clos le :	Dépréciation à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mouve- ments	Dépréciation à la clôture
31 mars 2011	6 994	154	4 795	(4 698)	(2 317)	(47)	<b>4 881</b>
31 mars 2010	3 498	-	4 706	(273)	(1 022)	85	<b>6 994</b>
31 mars 2009	3 634	42	1 375	(587)	(1 020)	54	<b>3 498</b>

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité ou partie des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

- Clients et comptes rattachés (valeur brute)\* :

Créances clients et comptes rattachés	Valeur brute	Créances non échues	Créances échues				
			Total	Moins de 60 jours	Entre 60 et 120 jours	Entre 120 et 240 jours	Au delà de 240 jours
31 mars 2011	188 605	158 770	29 835	16 989	3 789	1 799	7 258
31 mars 2010	171 579	140 808	30 771	14 947	5 205	2 412	8 207
31 mars 2009	153 046	125 674	27 372	15 351	3 782	4 607	3 632

\* Hors créances sur contrats comptabilisés selon la méthode à l'avancement

Les créances restant impayées au-delà de la date d'échéance contractuelle représentent dans la majorité des cas des montants confirmés par les clients, mais dont le règlement est soumis à l'apurement de réserves soulevées lors de l'inspection des travaux.

### 9.2 Autres créances d'exploitation

	Brut	Dépréciations	Net 31 mars 2011	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009
En-cours sur projets	72 866	-	72 866	60 789	38 988
Provisions pertes à terminaison	(2 721)	-	(2 721)	(2 840)	(2 274)
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	794	-	794	869	1 004
Créances sociales et fiscales	13 199	-	13 199	10 741	12 135
Charges constatées d'avance	3 373	-	3 373	3 482	4 864
Produits à recevoir	1 497	-	1 497	6 135	6 526
<b>Total</b>	<b>89 008</b>	<b>-</b>	<b>89 008</b>	<b>79 176</b>	<b>61 243</b>

### 9.3 Autres créances

	Brut	Dépréciations	Net 31 mars 2011	Net 31 mars 2010	Net 31 mars 2009
Dividendes à recevoir	-	-	-	92	-
Autres créances	2 250	123	2 127	1 494	1 343
Charges à répartir	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 250</b>	<b>123</b>	<b>2 127</b>	<b>1 586</b>	<b>1 343</b>

## 10. Actifs financiers courants

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Dépôts et garanties versés	4 323	3 934	351
Créances financières diverses	369	437	188
Comptes courants	307	-	-
Juste valeur de marché des dérivés – actif	7 619	2 999	2 673
<b>Total</b>	<b>12 618</b>	<b>7 370</b>	<b>3 213</b>

## 11. Trésorerie de clôture (montants bruts)

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Investissements à court terme (1)	44 927	40 946	26 792
Disponibilités	153 457	155 761	137 287
Concours bancaires	(4 771)	(3 696)	(18 094)
Factures factorisées et non garanties	(902)	(1 285)	(805)
<b>Total</b>	<b>192 711</b>	<b>191 726</b>	<b>145 180</b>

(1) Certificats de dépôt (33,6 M€) et dépôts à terme (10,5 M€) respectant les critères définis par la norme IAS 7 et permettant de les classer en équivalents de trésorerie.

## 12. Besoin en fonds de roulement

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Variation des stocks et en-cours	(5)	4 471	(5 861)
Variation des avances et acomptes versés sur commandes	536	2 290	(5 762)
Variation des créances clients et autres créances	(28 018)	(30 330)	2 046
Variation des avances et acomptes reçus sur commandes	12 546	21 437	7 613
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	10 835	(7 028)	30 721
<b>Total</b>	<b>(4 106)</b>	<b>(9 160)</b>	<b>28 757</b>

### 13. Capitaux Propres

#### 13.1 Capital

Au 31 mars 2011, le capital est de 14 404 711 euros divisé en 14 404 711 actions de 1 euro chacune, entièrement libérées. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

L'objectif principal du Groupe Faiveley Transport en termes de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et de ratios sur capital sains, ceci de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires.

Le Groupe gère son capital en s'assurant du maintien de trois ratios financiers dans les limites définies par la convention de crédit relative à la réorganisation de l'actionnariat et au refinancement de la dette bancaire, soit : le ratio de levier, le ratio de structure et le total des garanties bancaires (voir note E.15).

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2011, 2010 et 2009.

#### ▪ Composition du Capital

Actions	Valeur Nominale	31 03 2009	31 03 2010	Création	Remboursement	31 03 2011
Ordinaires	1	6 291 902	6 759 591	-	-	6 486 734
Amorties	-	-	-	-	-	-
A dividendes prioritaires	-	-	-	-	-	-
A droit de vote double	1	8 112 809	7 645 120	-	-	7 917 977
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>14 404 711</b>	<b>14 404 711</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 404 711</b>

#### ▪ Répartition du capital et des droits de vote

Principaux actionnaires	31 mars 2011		31 mars 2010		31 mars 2009	
	% en capital	% en droits de vote	% en capital	% en droits de vote	% en capital	% en droits de vote
Groupe François Faiveley et famille Faiveley	53,42	67,50	53,77	68,06	55,91	70,10
Auto- contrôle	3,21	-	1,97	-	2,30	-
Titres nominatifs <sup>(1)</sup>	6,70	8,34	7,83	7,83	8,29	8,15
Public	36,67	24,16	36,43	24,11	33,50	21,75

(1) Hors auto-contrôle et Famille Faiveley

▪ **Plan d'options d'achat d'actions**

Faiveley Transport avait mis en place un plan d'options d'achat d'actions au profit des principaux managers du Groupe (à l'exclusion des managers investisseurs dans Faiveley Management S.A.S.).

Ce plan d'options d'achat d'actions avait été approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 septembre 2005 et portait sur 325 000 titres Faiveley Transport au maximum. Il a été mis en place par le Directoire. Accordée pour une durée de 3 ans, cette autorisation est devenue caduque le 27 septembre 2008.

Pour satisfaire à son obligation future de céder des actions aux bénéficiaires, Faiveley Transport a procédé au rachat de ses propres titres sur le marché fin 2005.

Les options d'achat d'actions, si elles sont exercées, donnent lieu à l'achat d'actions ordinaires Faiveley Transport existantes.

✓ **Principales caractéristiques du plan d'options d'achat d'actions en cours :**

<b>Attributions Option d'achat</b>	<b>n°1</b>	<b>n°2</b>	<b>n°3</b>	<b>n°4</b>	<b>n°5</b>	<b>n°6</b>	<b>n°7</b>	<b>n°8</b>	<b>n°9</b>	<b>n°10</b>
Date du Directoire	24/11/2005	29/12/2005	22/06/2006	25/10/2006	15/11/2006	01/12/2006	02/04/2007	19/02/2008	29/03/2008	17/07/2008
Prix d'exercice en € (*)	26,79	29,75	30,48	33,77	34,13	34,01	42,80	32,31	34,08	40,78
Point de départ d'exercice des options	24/11/2007	29/12/2007	22/06/2008	25/10/2008	15/11/2008	01/12/2008	02/04/2009	19/02/2010	29/03/2010	17/07/2010
Date d'expiration	23/11/2012	28/12/2012	21/06/2013	24/10/2013	14/11/2013	30/11/2013	01/04/2014	18/02/2015	28/03/2015	16/07/2015
Nombre initial de bénéficiaires	38	1	6	1	1	2	5	4	3	1
Nombre initial ajusté	30	-	5	-	-	-	-	-	-	-
Nombre total d'options attribuées	221 760	6 720	31 360	6 720	4 480	11 200	26 880	26 880	13 440	22 600
Nombre total d'options exercées	142 109	6 720	21 320	6 720	4 480	7 330	6 720	3 100	-	-
Nombre total d'options annulées	47 040	-	4 480	-	-	-	-	-	4 480	-
Nombre d'options restant à lever au 31 mars 2011	32 611	-	5 560	-	-	3 870	20 160	23 780	8 960	22 600
Pourcentage du capital au 31 mars 2010 susceptible d'être créé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance	6 720	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Comité exécutif	26 880	-	-	-	-	-	-	6 720	-	22 600
Modalités d'exercice	100 % des options exerçables à partir du 24/11/2007	100 % des options exerçables à partir du 29/12/2007	100 % des options exerçables à partir du 22/06/2008	100 % des options exerçables à partir du 25/10/2008	100 % des options exerçables à partir du 15/11/2008	100 % des options exerçables à partir du 01/12/2008	100 % des options exerçables à partir du 02/04/2009	100 % des options exerçables à partir du 19/02/2010	100 % des options exerçables à partir du 29/03/2010	100 % des options exerçables à partir du 17/07/2010

(\*) Le prix d'exercice est égal à la moyenne des vingt séances précédant la date du Directoire ayant décidé de l'attribution moins une décote de 5%.

Suite au départ de certains optionnaires et aux levées d'options intervenues depuis la mise en place des plans par le Directoire, il reste, au 31 mars 2011, 117 541 options exerçables qui concernent 23 bénéficiaires.

Les options d'achat étant exerçables à partir du deuxième anniversaire de la date de leur attribution par le Président du Directoire, sous condition de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe Faiveley Transport au jour de l'exercice et de son acceptation du règlement des options, il a été procédé, à ce jour, à une levée de 198 499 options.

✓ **Mouvements intervenus sur ce plan**

	au 31 mars 2011	au 31 mars 2010	au 31 mars 2009
Options attribuées	372 040	372 040	372 040
Options annulées	56 000	51 520	51 520
Options exercées	198 499	80 425	17 920
<b>Options restantes</b>	<b>117 541</b>	<b>240 095</b>	<b>302 600</b>

▪ **Plan d'options de souscription d'actions**

L'Assemblée générale mixte de Faiveley Transport, qui s'est tenue le 22 Septembre 2009, a accordé au Directoire l'autorisation de consentir des options de souscription et/ou d'achats d'actions pour un nombre d'actions n'excédant pas 1% du capital social à la date du 22 septembre 2009.

Le Directoire, dans sa séance du 23 novembre 2009, a attribué à 15 bénéficiaires des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1€ de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

✓ **Principales caractéristiques du plan d'option de souscription d'actions en cours :**

<b>Attribution d'option de souscription</b>	<b>n°1</b>
Date du Directoire	23/11/2009
Prix d'exercice en €*	54,91
Point de départ d'exercice des options	22/11/2013
Date d'expiration	22/11/2017
Nombre initial de bénéficiaires	15
Nombre initial ajusté	-
Nombre total d'options attribuées	144 000
Nombre total d'options exercées	-
Nombre total d'options annulées	-
Nombre d'options restant à lever au 31 mars 2011	144 000
Pourcentage du capital au 31 mars 2011 susceptible d'être créé	1%
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance	45 500
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Comité exécutif	128 500
Modalités d'exercice	100% des options exerçables à partir du 22/11/2013

\* Le prix d'exercice est égal à la moyenne des vingt séances précédant la date du Directoire ayant décidé de l'attribution sans application de décote.

A la date d'attribution, la juste valeur des options attribuées a été estimée à 2,8 M€, au moyen du modèle mathématique Black & Scholes, prenant en compte les termes et les conditions auxquels les options ont été attribuées.

Hypothèses de calculs :

- Cours de l'action Faiveley Transport au moment de la date d'octroi : 55,39 €
- Maturité attendue de l'option : 5 ans
- Prix d'exercice d'une option : 54,91 €
- Taux sans risque connu au jour de l'attribution : 3,4%
- Volatilité annualisée de l'action Faiveley Transport au 23 novembre 2009 : 33%

Compte tenu de ces paramètres, la valeur de l'option est de 19,58 €. Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle il n'y aurait pas de versement de dividende durant la période a été retenue.

▪ **Plan d'attribution gratuite d'actions, dites de performance**

L'Assemblée générale mixte de Faiveley Transport, qui s'est tenue le 13 septembre 2010, a accordé au Directoire l'autorisation d'attribuer gratuitement des actions, dites de performance, existantes ou à émettre dans la limite d'un plafond n'excédant pas 1% du capital social à la date du 13 septembre 2010.

Le Directoire, lors de ses réunions du 3 décembre 2010 et du 24 février 2011, a attribué gratuitement un total de 69 700 actions existantes à 43 bénéficiaires. L'acquisition de ces actions de performance sera définitive après un délai de 2 ans, sous condition de présence de l'optionnaire et d'atteinte partielle ou totale des critères de performance. Cette période sera suivie d'une période de conservation minimale des actions de 2 ans.

<b>Attribution gratuite d'actions, dites de performance</b>	<b>n°1</b>	<b>n°2</b>
Date du Directoire	03/12/2010	24/02/2011
Date d'attribution définitive des actions	03/12/2012	24/02/2013
Disponibilité des actions	03/12/2014	24/02/2015
Nombre initial de bénéficiaires	38	5
Nombre initial ajusté	-	-
Nombre total d'actions attribuées	64 500	5 200
Pourcentage du capital au 31 mars 2011 susceptible d'être créé	-	-
Nombre d'actions attribuées gratuitement aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance	5 800	-
Nombre d'actions attribuées gratuitement aux membres du Comité exécutif	43 300	-
Modalités d'exercice	Détermination du % d'actions définitivement attribuées au 03/12/2012	Détermination du % d'actions définitivement attribuées au 24/02/2013

Les plans d'attribution gratuite d'actions dites de performance sont des instruments permettant d'acquérir un nombre variable d'actions ordinaires de la société selon le nombre d'actions de performance exerçables et selon les critères de performance définis.

Les critères doivent être testés en novembre 2012, ils sont fixés sur les exercices 2010/2011 et 2011/2012.

Les critères retenus pour refléter la création de valeur pour les actionnaires sont :

- l'amélioration du résultat opérationnel : croissance de 4% par an du résultat opérationnel courant, avant éléments exceptionnels ;
- et la génération de cash flow (réduction de la dette) : cash flow opérationnel cumulé de 2010/2011 et 2011/2012 devant représenter 85% du résultat opérationnel cible.

Si les critères de performance sont atteints à 100% ou dépassés, chaque bénéficiaire recevra 100% du nombre d'actions qui lui a été attribué.

Si les critères de performance sont partiellement atteints, chaque bénéficiaire recevra un pourcentage du nombre d'actions qui lui ont été attribuées :

- sur le critère d'amélioration de résultat opérationnel :
  - ✓ 0% si la croissance est nulle ou négative,
  - ✓ au prorata pour une croissance moyenne comprise entre 0% et 4% par an.
- sur le critère de génération de cash flow :
  - ✓ 0% si la génération est nulle ou négative,
  - ✓ au prorata pour un cash flow opérationnel compris entre 0% et 100% de l'objectif.

La juste valeur du plan d'actions gratuites dites de performance a été estimée à la date d'attribution, par un cabinet externe, au moyen de la méthode de Monte Carlo et prenant en compte les termes et les conditions auxquels les actions ont été attribuées.

Hypothèses de calcul :

- Modèle : méthode de Monte Carlo
- Durée de vie retenue : 2 ans liés à la condition de performance
- Multiple d'EBIT de référence : 9,9x
- Coût d'opportunité du capital : compris entre 6,6%<sup>(1)</sup> et 7,1%<sup>(2)</sup>
- Volatilité de Faiveley Transport à 2 ans désendetté : 26,6%
- Turnover du management : 15,7%

<sup>(1)</sup> coût d'opportunité du capital de la société

<sup>(2)</sup> coût du capital retenu par la base de données Bloomberg au 18 novembre 2010

L'évaluation a conduit à une espérance des critères de performance comprise entre 50,7% (avec un coût de capital de 6,6%) et 51,2% (avec un coût de capital de 7,1%).

Cela entraînerait une valeur des actions de performance comprise entre 2044 k€ et 2 063 K€ sur la base du cours de l'action au 13 décembre 2010, soit 60,94 €.

La charge IFRS (juste valeur du plan), estimée à 2,1 M€, est étalée sur la période d'acquisition, soit 2 ans. L'impact de la charge comptabilisée sur l'exercice est de 0,3 M€.

#### ▪ **Auto-contrôle**

Faiveley Transport détient, au 31 mars 2011, 462 777 titres en auto-contrôle, dont 457 853 titres nominatifs et 4 924 via son contrat de liquidité.

Compte tenu des valeurs d'acquisition des titres Faiveley Transport acquis pour servir les plans d'options d'achat, de souscription ou d'attribution gratuite d'actions, des prix d'exercice consentis et de la valeur de l'action Faiveley Transport au 31 mars 2011 appliquée aux options non encore attribuées, la plus-value latente sur les actions propres s'élève à 1 081 K€.

### 13.2 Écarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent essentiellement les gains et les pertes résultant de la conversion des capitaux propres des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro.

Ventilation par devise des écarts de conversion :

	TOTAL 31 mars 2011	TOTAL 31 mars 2010	TOTAL 31 mars 2009
Bath thaïlandais	18	11	(1)
Couronne suédoise	(120)	(13 867)	(30 844)
Couronne tchèque	2 139	1 454	810
Dollar américain	1 627	2 179	2 268
Dollar australien	473	459	317
Dollar Hong-Kong	(693)	(171)	(226)
Livre sterling	(4 493)	(4 506)	(5 300)
Real brésilien	(410)	(548)	(807)
Yuan chinois	34	574	403
Roupie indienne	(1 306)	273	(1 587)
Won coréen	(563)	(235)	(797)
Zloty polonais	(96)	(48)	(270)
Autres	(6)	8	-
<b>Total</b>	<b>(3 396)</b>	<b>(14 417)</b>	<b>(36 034)</b>

### 13.3 Réserves et résultats :

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Réserve légale	1 440	1 440	388
Réserves distribuables	(1 886)	(1 886)	(1 886)
Réserves sur instruments dérivés et sur actifs financiers disponibles à la vente	(382)	(4 488)	(1 256)
Autres réserves	267 363	213 345	176 349
Résultat net – Part du groupe	75 683	71 119	51 483
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	<b>342 218</b>	<b>279 530</b>	<b>225 078</b>

### 13.4 Intérêts minoritaires :

La part des minoritaires se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Shanghai Faiveley Railway Technology	12 876	8 779	5 388
Amsted Rail - Faiveley LLC	12 641	-	-
Autres minoritaires	131	86	1 461
<b>Total</b>	<b>25 648</b>	<b>8 693</b>	<b>6 849</b>

## 14. Détail des provisions pour risques et charges

### 14.1 Provisions Passif non courant :

#### Variation 2010/2011

	Montant 1 <sup>er</sup> avril 2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mouve- ments	Montant 31 mars 2011
Provisions pour départs en retraite et avantages aux salariés	35 325	-	2 226	(3 616)	(574)	(362)	32 999
Provisions pour charges	3 487	-	101	(466)	(578)	(14)	2 530
<b>Total</b>	<b>38 812</b>	<b>-</b>	<b>2 327</b>	<b>(4 082)</b>	<b>(1 152)</b>	<b>(376)<sup>(1)</sup></b>	<b>35 529</b>

(1) Dont écarts de change : 131 K€ et virements de poste à poste : (507) K€

#### Variation 2009/2010

	Montant 1 <sup>er</sup> avril 2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mouve- ments	Montant 31 mars 2010
Provisions pour départs en retraite et avantages aux salariés	37 087	-	1 794	(4 091)	-	535	35 325
Provisions pour charges	5 336	-	671	(763)	(1 774)	17	3 487
<b>Total</b>	<b>42 423</b>	<b>-</b>	<b>2 465</b>	<b>(4 854)</b>	<b>(1 774)</b>	<b>552<sup>(1)</sup></b>	<b>38 812</b>

(2) Dont écarts de change : 659 K€ et virements de poste à poste : (107) K€

### 14.2 Provisions pour engagements de retraite

(Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire)

Le montant des charges de l'année correspondant aux régimes à cotisations définies s'élève à 19 M€ contre 17,8 M€ au 31 mars 2010 et 12,7 M€ au 31 mars 2009.

#### ▪ Synthèse des provisions :

Les provisions au 31 mars 2011, pour les pays dont les engagements sont les plus significatifs, sont présentées ci-dessous :

	31 mars 2011					31 mars 2010	31 mars 2009
	France	Allemagne	Royaume- Uni	Autres pays	Total	Total	Total
Avantages postérieurs à l'emploi	5,5	14,6	6,9	3,4	<b>30,4</b>	32,6	34,3
Provisions pour autres avantages à long terme	0,4	1,6	-	0,5	<b>2,5</b>	2,6	2,4
<b>Total</b>	<b>5,9</b>	<b>16,2</b>	<b>6,9</b>	<b>3,9</b>	<b>32,9</b>	<b>35,2</b>	<b>36,7</b>

▪ *Éléments d'information sur l'engagement actuariel :*

**Evolution de la dette actuarielle par zone géographique**

	31 mars 2011					31 mars 2010	31 mars 2009
	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres pays	Total	Total	Total
Dette actuarielle en début d'exercice	5,7	14,5	48,3	3,9	<b>72,4</b>	55,4	66,2
Coût des services rendus	0,4	-	0,1	-	<b>0,5</b>	0,3	0,5
Intérêts sur la dette actuarielle	0,3	0,6	2,8	0,2	<b>3,9</b>	3,7	3,8
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées	(0,6)	(1,0)	(1,7)	(0,3)	<b>(3,6)</b>	(4,1)	(3,3)
Liquidations d'engagement	-	-	-	-	-	-	(1,1)
Modification de régimes	1,4	-	-	0,1	<b>1,5</b>	(0,1)	-
Acquisitions/Transferts/Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	0,0	0,2
(Gains)/Pertes actuariels	(0,1)	(0,1)	(4,7)	-	<b>(4,8)</b>	15,5	(5,0)
<i>dont (Gains)/Pertes d'expérience</i>	-	0,1	(2,1)	-	<b>(2,0)</b>	(1,1)	0,1
Ecart de change	-	-	0,5	-	<b>0,5</b>	1,5	(5,9)
Autres	-	-	-	-	-	0,1	-
<b>Dette actuarielle en fin d'exercice</b>	<b>7,1</b>	<b>14,0</b>	<b>45,3</b>	<b>3,9</b>	<b>70,3</b>	72,3	55,4
<i>dont : Régimes financés</i>	-	-	45,3	0,7	<b>46,0</b>	48,9	33,9
<i>Régimes non financés</i>	7,1	14,0	-	3,2	<b>24,3</b>	23,4	21,5

**Evolution de l'actif de couverture par zone géographique :**

	31 mars 2011					31 mars 2010	31 mars 2009
	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres pays	Total	Total	Total
Juste valeur des actifs en début d'exercice	-	-	35,9	0,4	<b>36,3</b>	26,9	34,1
Cotisations employeurs	-	-	3,2	-	<b>3,2</b>	2,7	3,2
Cotisations employés	-	-	-	-	<b>0,0</b>	-	-
Prestations versées	-	-	(1,7)	-	<b>(1,7)</b>	(2,3)	(1,5)
Liquidations d'engagement	-	-	-	-	<b>0,0</b>	-	(0,9)
Revenus financiers attendus	-	-	2,0	-	<b>2,0</b>	1,6	1,8
Gains/(Pertes) actuariels	-	-	(0,1)	-	<b>(0,1)</b>	6,2	(5,3)
<i>dont Gains/(Pertes) d'expérience</i>	-	-	0,1	-	<b>0,1</b>	6,2	(5,3)
Acquisition / Transfert / Entrée de périmètre	-	-	-	-	<b>0,0</b>	-	0,2
Ecart de change	-	-	0,1	-	<b>0,1</b>	1,2	(4,6)
<b>Juste valeur des actifs en fin d'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>39,4</b>	<b>0,4</b>	<b>39,8</b>	<b>36,3</b>	<b>26,8</b>

Le rendement réel des placements était de 1,9 M€ à fin mars 2011 (à comparer à 7,8 M€ à fin mars 2010).

Le montant des cotisations employeur au titre des régimes à prestations définies au Royaume-Uni, en Belgique et en Inde est estimé à 1,9 M€ pour l'année 2011.

Le rendement attendu des placements est estimé à 2,1 M€ en 2011. Une augmentation d'un point du pourcentage de l'hypothèse de taux de rendement attendu permettrait de générer 0,4 M€ de produit supplémentaire.

#### Provision au titre des engagements retraites :

	31 mars 2011					31 mars 2010	31 mars 2009
	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres pays	Total	Total	Total
Couverture financière	7,1	14,0	5,9	3,5	30,5	36,0	28,5
Gains (pertes) actuariels non reconnus	(0,4)	0,6	0,4	(0,1)	0,5	(4,0)	5,2
Coût des services passés non reconnus	(1,2)	-	-	-	(1,2)	0,1	-
Incidence du plafonnement des actifs	-	-	0,6	-	0,6	0,6	0,6
<b>Provision nette</b>	<b>5,5</b>	<b>14,6</b>	<b>6,9</b>	<b>3,4</b>	<b>30,4</b>	32,6	<b>34,3</b>
<i>Dont provisions pour engagements</i>	5,5	14,6	6,9	3,4	30,4	32,6	34,3
<i>Dont excédents des actifs de couverture</i>	-	-	-	-	-	-	-

#### Données historiques relatives à la couverture financière ainsi qu'aux écarts actuariels d'expérience

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
	Total	Total	Total
Valeur actualisée de l'obligation	70,3	72,3	55,4
Juste valeur des actifs du régime	39,8	36,3	26,8
<b>Déficit du régime</b>	<b>30,5</b>	<b>36,0</b>	<b>28,5</b>
<i>Gains/(Pertes) d'expérience relatifs aux passifs</i>	1,8	1,1	(0,1)
<i>Gains/(Pertes) d'expérience relatifs aux actifs</i>	(0,1)	6,2	(5,3)
<i>Gains/(Pertes) d'expérience relatifs aux passifs en % de l'obligation</i>	3%	2%	0%
<i>Gains/(Pertes) d'expérience relatifs aux actifs en % des actifs</i>	0%	17%	-20%

▪ **Eléments du compte de résultat :**

**Décomposition de la charge nette de retraite**

	31 mars 2011					31 mars 2010	31 mars 2009
	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres pays	Total	Total	Total
Coût des services rendus	0,4	-	0,1	-	<b>0,5</b>	0,4	0,5
Intérêts sur la dette actuarielle	0,4	0,6	2,8	0,2	<b>4,0</b>	3,6	3,8
Revenus financiers attendus	-	-	(2,0)	-	<b>(2,0)</b>	(1,6)	(1,7)
Amortissement des gains/pertes actuariels	-	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Amortissement des coûts de services passés	-	-	-	-	-	-	-
Réduction/liquidation /transfert	-	-	-	0,1	<b>0,1</b>	-	(0,5)
Impact de plafonnement d'actif	-	-	-	-	-	-	0,2
Autres	-	-	-	-	-	0,1	-
<b>Charge nette</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>	<b>2,7</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>

▪ **Hypothèses actuarielles :**

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements tiennent compte des conditions démographiques et financières propres à chaque pays ou société du Groupe.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements des obligations de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

- Les hypothèses retenues pour les pays dont les engagements sont les plus significatifs sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	au 31/03/2011			au 31/03/2010			au 31/03/2009		
	France	Allemagne	Royaume Uni	France	Allemagne	Royaume Uni	France	Allemagne	Royaume Uni
Taux d'actualisation	4,8%	4,8%	5,6%	4,6%	4,6%	5,7%	5,5%	5,5%	7,0%
Taux d'inflation	2,0%	2,0%	3,7%	2,0%	2,0%	3,8%	2,0%	2,0%	3,2%
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,0%	1,6%	5,2%	3,0%	1,6%	5,3%	3,0%	3,0%	4,7%
Rendement attendu des placements	NA	NA	5,2%	NA	NA	5,3%	NA	NA	5,7%

- Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de l'engagement au 31 mars 2011 et des coûts des services rendus pour l'année à venir à la variation du taux d'actualisation de 25 points de base :

	Hausse du taux d'actualisation de 0,25%	Baisse du taux d'actualisation de 0,25%
Effet sur la valeur de l'obligation	(2,364)	2,488
Effet sur le coût des services rendus	(0,007)	0,009

- Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de l'engagement au 31 mars 2011 et des coûts des services rendus pour l'année à venir à la variation du taux de revalorisation des salaires de 25 points de base :

	Hausse du taux de revalorisation de 0,25%	Baisse du taux de revalorisation de 0,25%
Effet sur la valeur de l'obligation	0,277	(0,267)
Effet sur le coût des services rendus	0,023	(0,024)

- Structure du portefeuille d'investissement :

Les taux de rendements à long terme attendus sur les actifs de couverture au Royaume-Uni, en Belgique et en Inde ont été déterminés en tenant compte de la structure du portefeuille d'investissement.

A ce jour, le portefeuille d'investissement ne se compose d'aucun titre du Groupe.

La structure du portefeuille d'investissement est la suivante :

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Actions	48,1%	45,3%	46,0%
Obligations	48,8%	52,6%	50,7%
Autres actifs	3,1%	2,1%	3,3%
	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Le rendement attendu pour chaque classe d'actifs est le suivant :

	31 mars 2011
Actions	6,2%
Obligations	4,3%
Autres actifs	3,9%
<b>Total</b>	<b>5,2%</b>

### 14.3 Provisions passif courant :

#### Variation 2010/2011

	Montant 1 <sup>er</sup> avril 2010	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mouvements	Montant 31 mars 2011
Provisions pour pénalités, SAV et garanties	67 098	-	79	38 556	(20 225)	(15 672)	(3 066)	66 770
Provision pour pertes à terminaison	614	-	-	-	-	-	144	758
<b>Total provisions sur contrats</b>	<b>67 712</b>	<b>-</b>	<b>79</b>	<b>38 556</b>	<b>(20 225)</b>	<b>(15 672)</b>	<b>(2 922)</b>	<b>67 528</b>
Provisions pour risques filiales	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour restructuration	1 205	-	-	1 329	(399)	(321)	78	1 892
Provisions pour risques divers	2 024	-	-	783	-	(93)	4	2 718
<b>Total autres provisions</b>	<b>3 229</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 112</b>	<b>(399)</b>	<b>(414)</b>	<b>82</b>	<b>4 610</b>
<b>Total</b>	<b>70 941</b>	<b>-</b>	<b>79</b>	<b>40 668</b>	<b>(20 624)</b>	<b>(16 086)</b>	<b>(2 840)<sup>(1)</sup></b>	<b>72 138</b>

(1) Dont écarts de change : (315) K€ et virements de poste à poste : (2 525) K€.

#### Variation 2009/2010

	Montant 1 <sup>er</sup> avril 2009	Correction écart d'acquisition à l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mouvements	Montant 31 mars 2010
Provisions pour pénalités, SAV et garanties	58 529	(96)	-	33 552	(17 252)	(8 308)	673	67 098
Provision pour pertes à terminaison	561	-	-	-	-	-	53	614
<b>Total provisions sur contrats</b>	<b>59 090</b>	<b>(96)</b>	<b>-</b>	<b>33 552</b>	<b>(17 252)</b>	<b>(8 308)</b>	<b>726</b>	<b>67 712</b>
Provisions pour risques filiales	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour restructuration	1 938	-	-	222	(854)	(84)	(17)	1 205
Provisions pour risques divers	1 854	-	-	65	(56)	(50)	211	2 024
<b>Total autres provisions</b>	<b>3 792</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>287</b>	<b>(910)</b>	<b>(134)</b>	<b>194</b>	<b>3 229</b>
<b>Total</b>	<b>62 882</b>	<b>(96)</b>	<b>-</b>	<b>33 839</b>	<b>(18 162)</b>	<b>(8 442)</b>	<b>920<sup>(1)</sup></b>	<b>70 941</b>

(2) Dont écarts de change : 927 K€ et virements de poste à poste : (7) K€.

Les provisions courantes sont principalement liées aux provisions pour garanties et « Customer Service » accordées à nos clients et aux litiges et réclamations sur des contrats terminés. Les méthodes de constitution de ces provisions sont décrites en note C.15.2.

## 15. Emprunts et dettes financières

Au titre de la convention de crédit relative à la réorganisation de l'actionnariat et au refinancement de la dette bancaire, le Groupe Faiveley Transport doit respecter trois conditions financières :

- ratio de levier «Endettement Net Consolidé sur EBITDA Consolidé » : le Groupe serait en défaut pour un ratio supérieur à 2,5. Au 31 mars 2011, le ratio est de 1,15.
- ratio de structure «Endettement Net Consolidé sur Capitaux Propres Consolidés» : le Groupe serait en défaut pour un ratio supérieur à 1,50. Au 31 mars 2011, le ratio est de 0,35.
- le total des garanties bancaires ne doit pas excéder 22 % du carnet de commandes. Au 31 mars 2011, il est de 15 %.

Le non respect d'une de ces conditions pourrait rendre la dette restante exigible immédiatement.

### 15.1 Détail et maturité des dettes financières à long-terme et court-terme

	2010/2011				2009/2010	2008/2009
	Part à court terme	Part à long terme		TOTAL		
	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans			
Emprunts	50 452	316 605	-	367 057	420 283	97 701
Crédit baux	616	774	1 081	2 471	3 062	5 306
Participation des salariés	65	-	-	65	65	65
Dettes financières diverses	86	-	-	86	162	323
Dépôts et cautionnements reçus	2	56	-	58	20	11
Comptes courants créditeurs	2 451	-	-	2 451	2 111	2 132
Concours bancaires	4 771	-	-	4 771	3 696	2 186
Instruments de trésorerie (solde créditeur)	-	-	-	-	-	-
Factures factorisées et non garanties	902	-	-	902	1 285	1 081
<b>Total hors juste valeur des dérivés</b>	<b>59 344</b>	<b>317 435</b>	<b>1 081</b>	<b>377 861</b>	<b>430 684</b>	<b>108 805</b>
Juste valeur de marché des dérivés – passif	15 892	-	-	15 892	12 004	884
<b>Total</b>	<b>75 236</b>	<b>317 435</b>	<b>1 081</b>	<b>393 752</b>	<b>442 688</b>	<b>109 689</b>

### 15.2 Ventilation par devise des dettes financières à long-terme et court-terme :

	TOTAL 31 mars 2011	TOTAL 31 mars 2010	TOTAL 31 mars 2009
Euro	360 526	401 890	432 667
Couronne tchèque	43	1 863	2 179
Dollar américain	29 529	35 023	39 512
Real brésilien	199	250	209
Yuan chinois	3 441	3 587	4 838
Rouble russe	14	52	-
Roupie indienne	-	23	-
<b>Total</b>	<b>393 752</b>	<b>442 688</b>	<b>479 405</b>

### 15.3 Ventilation par taux d'intérêt des dettes financières à long-terme et court-terme :

	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Dettes financières à taux fixe	1 137	5 346	3 071
Dettes financières à taux variable <sup>(1)</sup>	376 724	425 337	470 679
<b>Total Dettes Financières <sup>(2)</sup></b>	<b>377 861</b>	<b>430 683</b>	<b>473 750</b>

(1) Avant mise en œuvre des instruments de couverture

(2) Hors juste valeur de marché des dérivés - passif

### 15.4 Calcul de l'endettement financier net :

	Au 31 mars 2011	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009
Dettes financières à Long-terme	318 516	369 422	419 984
Dettes financières à Court-terme	53 672	56 280	34 867
Concours bancaires	4 771	3 696	18 094
Factures factorisées et non garanties	902	1 285	805
<b>Total Dettes Financières (a)</b>	<b>377 861</b>	<b>430 683</b>	<b>473 750</b>
Créances rattachées à des participations	-	-	3 263
Prêts	1 260	1 417	1 218
Dépôts et cautionnement versés	5 411	4 586	1 766
Créances financières diverses	3 019	2 512	1 711
Comptes courants	-	-	-
<b>Total créances financières nettes (b)</b>	<b>9 690</b>	<b>8 515</b>	<b>8 028</b>
Disponibilités (c)	198 382	196 705	164 077
<b>ENDETTEMENT NET (a-b-c)</b>	<b>169 789</b>	<b>225 463</b>	<b>301 645</b>
Capitaux Propres	453 275	376 666	296 921
<b>Ratio endettement net / capitaux Propres</b>	<b>37,5%</b>	<b>59,9%</b>	<b>101,6%</b>
Chiffre d'affaires	913 872	875 948	852 024
<b>Ratio endettement net / Chiffre d'affaires</b>	<b>18,6%</b>	<b>25,7%</b>	<b>35,4%</b>

En terme économique, l'endettement net devrait être réduit de la valeur des actions détenues en auto-contrôle et qui ont vocation à être cédées dans le cadre des plans d'options d'achat et/ou souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions.

La valeur liquidative de ces actions est de 23,5 M€ au 31 mars 2011, compte tenu des prix d'exercice consentis pour les options d'achat et/ou souscription d'actions et du cours de l'action à la clôture de l'exercice pour les actions non affectés à des plans.

Comptablement, la valeur des actions détenues en auto-contrôle est déduite des capitaux propres, en normes IFRS, pour un montant de 22 M€ au 31 mars 2011, 8 M€ au 31 mars 2010, et 9,5 M€ au 31 mars 2009.

## 16. Instruments financiers et gestion des risques financiers

### 16.1 Instruments financiers de l'exercice clos le 31 mars 2011

Au 31 mars 2011	Valeur au bilan	Ventilation par catégorie d'instrument					Classement des instruments en Juste valeur <sup>(1)</sup>		
		Actifs et passifs non financiers	Prêts, créances et dettes	Juste Valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Juste Valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation des sociétés non consolidées	245	-	-	-	245	245	-	-	245
Autres immobilisations financières à long terme	4 698	-	4 698	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs non courants</b>	<b>4 943</b>	<b>-</b>	<b>4 698</b>	<b>-</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>245</b>
Clients et créances d'exploitation	272 732	83 622	189 110	-	-	-	-	-	-
Autres créances	2 124	2 124	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers courants	4 999	-	4 999	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des dérivés – Actif	7 619	-	-	7 619	-	7 619	-	7 619	-
Investissements à court terme	44 925	-	-	44 925	-	44 925	44 925	-	-
Disponibilités	153 457	-	153 457	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs courants</b>	<b>485 856</b>	<b>85 746</b>	<b>347 566</b>	<b>52 544</b>	<b>-</b>	<b>52 544</b>	<b>44 925</b>	<b>7 619</b>	<b>-</b>
<b>Total actif</b>	<b>490 799</b>	<b>85 746</b>	<b>352 264</b>	<b>52 544</b>	<b>245</b>	<b>52 789</b>	<b>44 925</b>	<b>7 619</b>	<b>245</b>
Emprunts et dettes financières à long terme	318 516	-	318 516	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs non courants</b>	<b>318 516</b>	<b>-</b>	<b>318 516</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes financières à court terme	59 345	-	59 345	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des dérivés – Passif	15 892	-	-	15 892	-	15 892	-	8 052	7 840 <sup>(2)</sup>
Dettes d'exploitation	226 953	14 967	211 986	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	10 251	10 030	221	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs courants</b>	<b>312 441</b>	<b>24 997</b>	<b>271 552</b>	<b>15 892</b>	<b>-</b>	<b>15 892</b>	<b>-</b>	<b>8 052</b>	<b>7 840</b>
<b>Total passif</b>	<b>630 957</b>	<b>24 997</b>	<b>590 068</b>	<b>15 892</b>	<b>-</b>	<b>15 892</b>	<b>-</b>	<b>8 052</b>	<b>7 840</b>

<sup>(1)</sup> La version révisée de IFRS 7 requiert de classer les évaluations à la juste valeur en 3 niveaux. Les niveaux de hiérarchie de juste valeur reflètent l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

<sup>(2)</sup> Ce montant correspond à l'engagement financier constaté lors de la comptabilisation des options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de Nowe GmbH et Urs Dolder AG au 31 mars 2011.

## 16.2 Instruments financiers de l'exercice clos le 31 mars 2010

Au 31 mars 2010	Valeur au bilan	Ventilation par catégorie d'instrument					Classement des instruments en Juste valeur <sup>(1)</sup>		
		Actifs et passifs non financiers	Prêts, créances et dettes	Juste Valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Juste Valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation des sociétés non consolidées	229	-	-	-	229	229	-	-	229
Autres immobilisations financières à long terme	4 148	-	4 148	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs non courants</b>	<b>4 377</b>	<b>-</b>	<b>4 148</b>	<b>-</b>	<b>229</b>	<b>229</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>229</b>
Clients et créances d'exploitation	243 762	68 435	175 327	-	-	-	-	-	-
Autres créances	1 585	1 585	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers courants	4 371	-	4 371	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des dérivés – Actif	2 999	-	-	2 999	-	2 999	-	2 999	-
Investissements à court terme	40 944	-	-	40 944	-	40 944	40 944	-	-
Disponibilités	155 761	-	155 761	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs courants</b>	<b>449 422</b>	<b>70 020</b>	<b>335 459</b>	<b>43 943</b>	<b>-</b>	<b>43 943</b>	<b>40 944</b>	<b>2 999</b>	<b>-</b>
<b>Total actif</b>	<b>453 799</b>	<b>70 020</b>	<b>339 607</b>	<b>43 943</b>	<b>229</b>	<b>44 172</b>	<b>40 944</b>	<b>2 999</b>	<b>229</b>
Emprunts et dettes financières à long terme	369 422	-	369 422	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs non courants</b>	<b>369 422</b>	<b>-</b>	<b>369 422</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes financières à court terme	61 262	-	61 262	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des dérivés – Passif	12 004	-	-	12 004	-	12 004	-	5 935	6 069 <sup>(2)</sup>
Dettes d'exploitation	210 354	12 495	197 859	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	14 084	12 470	1 614	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs courants</b>	<b>297 704</b>	<b>24 965</b>	<b>260 735</b>	<b>12 004</b>	<b>-</b>	<b>12 004</b>	<b>-</b>	<b>5 935</b>	<b>6 069</b>
<b>Total passif</b>	<b>667 126</b>	<b>24 965</b>	<b>630 157</b>	<b>12 004</b>	<b>-</b>	<b>12 004</b>	<b>-</b>	<b>5 935</b>	<b>6 069</b>

<sup>(1)</sup> La version révisée de IFRS 7 requiert de classer les évaluations à la juste valeur en 3 niveaux. Les niveaux de hiérarchie de juste valeur reflètent l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

<sup>(2)</sup> Ce montant correspond à l'engagement financier constaté lors de la comptabilisation des options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de Nowe et Faiveley Transport Lekov.

### 16.3 Instruments financiers de l'exercice clos le 31 mars 2009

Au 31 mars 2009	Valeur au bilan	Ventilation par catégorie				
		Actifs et passifs non financiers	Prêts, créances et dettes	Juste Valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Juste Valeur
Titres de participation des sociétés non consolidées	210	-	-	-	210	210
Autres immobilisations financières à long terme	7 495	-	7 495	-	-	-
<b>Actifs non courants</b>	<b>7 705</b>	<b>-</b>	<b>7 495</b>	<b>-</b>	<b>210</b>	<b>210</b>
Clients et créances d'exploitation	210 791	49 108	161 683	-	-	-
Autres créances	1 343	1 343	-	-	-	-
Actifs financiers courants	3 213	-	540	2 673	-	2 673
Investissements à court terme	26 790	-	-	26 790	-	26 790
Disponibilités	137 287	-	137 287	-	-	-
<b>Actifs courants</b>	<b>379 424</b>	<b>50 451</b>	<b>299 510</b>	<b>29 463</b>	<b>-</b>	<b>29 463</b>
<b>Total actif</b>	<b>387 129</b>	<b>50 451</b>	<b>307 005</b>	<b>29 463</b>	<b>210</b>	<b>29 673</b>
Emprunts et dettes financières à long terme	419 984	-	419 984	-	-	-
<b>Passifs non courants</b>	<b>419 984</b>	<b>-</b>	<b>419 984</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes financières à court terme	59 421	-	53 767	5 654	-	5 654
Dettes d'exploitation	213 733	9 410	204 323	-	-	-
Autres dettes	12 311	10 343	1 968	-	-	-
<b>Passifs courants</b>	<b>285 465</b>	<b>19 753</b>	<b>260 058</b>	<b>5 654</b>	<b>-</b>	<b>5 654</b>
<b>Total passif</b>	<b>705 449</b>	<b>19 753</b>	<b>680 042</b>	<b>5 654</b>	<b>-</b>	<b>5 654</b>

### 16.4 Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe Faiveley Transport est fondée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour les domaines tels que le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de matières premières, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Dans ce cadre, le Groupe contracte des instruments dérivés, principalement des achats et ventes à terme de devises, des « swaps » de change ou de taux d'intérêt ainsi que des options de taux et des contrats d'échange ou « swaps » de matières premières. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de matières premières liés aux activités et au financement du Groupe.

La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Le Conseil de Surveillance de Faiveley Transport examine les principes de gestion des risques ainsi que les politiques couvrant des domaines spécifiques tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de matières premières, le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

Les valeurs de marché des instruments financiers dérivés de change et de taux d'intérêt ont été valorisées sur la base des taux de marché à la clôture. Elles ont été évaluées par un expert indépendant.

## 16.5 Risques de marché

### a) Risques de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international : il est donc exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises.

Les principales devises concernées sont le yuan chinois, le dollar américain, la livre sterling, les couronnes tchèque et suédoise.

La gestion du risque de change des contrats commerciaux est assurée de manière centralisée par la Trésorerie centrale et comporte deux volets : le risque incertain et le risque certain.

- Gestion du risque de change lié aux appels d'offre en devises (risque incertain) :

Le Groupe Faiveley Transport est amené à répondre à des appels d'offre libellés en devises. La politique de couverture du Groupe prévoit de ne pas réaliser de couverture par instruments financiers pendant la phase d'offre, sauf exception décidée par la Direction. L'objectif est de gérer l'exposition de change à travers les modalités de l'offre commerciale. Le cas échéant, la Trésorerie du Groupe utiliserait principalement des options de change et des contrats Coface.

- Gestion du risque de change lié aux contrats commerciaux (risque certain) :

Les contrats commerciaux en devises (le plus souvent des appels d'offres remportés) font l'objet d'une couverture auprès de la trésorerie centrale dès l'engagement contractuel. Les instruments utilisés sont principalement des achats et ventes à terme. La Trésorerie peut également recourir à des « swaps » et des options.

Le Groupe a pour politique de couvrir la totalité des transactions futures anticipées dans chaque devise importante. Différents flux sont couverts sur la base du budget annuel à hauteur de 80% au minimum.

- Ventes à terme couvrant des opérations financières et commerciales au 31 mars 2011

	Valeur nominale		Juste valeur
	En K Euros	En K devises	En K Euros
Dollar US	55 425	74 946	2 103
Livre sterling	32 041	27 688	1 324
Yuan chinois	26 872	239 202	829
Dollar singapourien	20 678	28 767	-
Couronne suédoise	18 798	168 582	(232)
Dollar Hong Kong	7 190	76 053	293
Dollar australien	7 148	14 567	(63)
Couronne tchèque	3 425	84 287	(11)
Franc suisse	1 672	2 156	2
Réal brésilien	1 494	3 624	(57)
Yen japonais	491	54 108	28
Roupie Indienne	183	10 851	14
Won Coréen	154	223 815	10
<b>TOTAL</b>	<b>175 571</b>		<b>4 240</b>

- Achats à terme couvrant des opérations financières et commerciales au 31 mars 2011

	Valeur nominale		Juste valeur
	En K Euros	En K devises	En K Euros
Dollar US	44 244	60 951	(2 642)
Couronne suédoise	42 422	373 504	462
Couronne tchèque	35 572	895 843	1 011
Livre sterling	27 593	23 439	(1 263)
Yuan chinois	17 992	136 592	(93)
Dollar Hong Kong	17 426	181 698	(901)
Dollar australien	1 316	1 816	(19)
<b>TOTAL</b>	<b>186 564</b>		<b>(3 445)</b>

- Un projet en HKD est couvert partiellement sous forme d'option :
  - tunnel pour une valeur de 2 M€, dont la juste valeur au 31 mars 2011 est de -207 K€
  - vente d'une option d'achat de 1 M€, dont la juste valeur au 31 mars est de -109 K€.

- Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente l'analyse, au 31 mars 2011, de l'impact de l'évolution de l'euro par rapport aux autres devises (de +10% ou -10%) :

- l'effet sur le résultat courant avant impôts s'applique uniquement sur les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan, libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les détient, et qui ne font pas l'objet de couverture de change.
- l'effet sur les capitaux propres résulte de l'évaluation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Devise	Evolution de l'euro par rapport à la devise	Effet sur le résultat courant (avant impôts)	Effet sur les réserves en capitaux propres
Dollar australien	10%	66	(499)
	-10%	(66)	499
Dollar Hong-Kong	10%	185	47
	-10%	(185)	(47)
Couronne suédoise	10%	167	635
	-10%	(167)	(635)
Livre sterling	10%	105	(496)
	-10%	(105)	496
Roupie indienne	10%	146	-
	-10%	(146)	-
Rouble russe	10%	-	259
	-10%	-	(259)

L'impact des variations de l'euro par rapport aux autres devises n'est pas significatif.

## b) Risques de taux

Le principal risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme.

Afin de gérer son risque, la Trésorerie a mis en place une stratégie de couverture au moyen de « swaps », de « tunnels », de « caps » de taux d'intérêt et d'options.

L'exposition aux taux d'intérêts sur emprunts libellés en euro est couverte entre 71% et 100% de la dette tirée en fonction de l'évolution des taux d'intérêts euro sur la période 2011/2012. Pour la dette libellée en US dollar la couverture est de 100%.

Le taux de financement estimé de la dette du Groupe pour l'exercice 2011/2012, après couverture, s'établit à 2,64% pour la dette en euros et à 2,81% pour la dette libellée en US dollar.

- Instruments comptabilisés en capitaux propres

	sur emprunt en Euro		Sur emprunt en USD			
	Nominal en K€	Juste-valeur en K€	Nominal en K devise	Juste valeur en K devise	Nominal en K€	Juste-valeur en K€
Swap	145 000	311	41 369	(997)	29 119	(702)
Tunnel	112 500	(124)	-	-	-	-
Cap	70 000	(15)	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>327 500</b>	<b>172</b>	<b>41 369</b>	<b>(997)</b>	<b>29 119</b>	<b>(702)</b>

- Analyse de sensibilité

Le Groupe a mis en œuvre une gestion du risque de taux d'intérêt diversifié visant à limiter l'impact d'éventuelles hausses de taux d'intérêt sur son cash-flow. A la clôture du 31 mars 2011, le service de la dette prévisionnelle nette des couvertures mises en œuvre permet de limiter l'impact en résultat, d'une hausse de 1% des taux d'intérêt, sur la dette et les couvertures, à 1,4 M€.

L'impact en capitaux propres ressort à 1,7 M€ avec une hausse des taux d'intérêt de 0,5%.

## c) Risque sur les matières premières

Le Groupe Faiveley Transport est exposé à la hausse des prix des matières premières telles que l'acier, l'aluminium et le cuivre, ainsi qu'à la hausse des coûts de transport.

Le Groupe a déjà anticipé ces effets, à la fois au niveau de sa politique d'achats et dans l'élaboration des offres. Certains contrats relatifs à des projets intègrent des clauses d'indexation de prix qui permettent de répercuter une grande partie de la hausse des prix des matières premières.

Cependant, le Groupe Faiveley Transport est exposé pour son activité de freins frittés à l'évolution des cours du cuivre. Des contrats ont été souscrits afin de couvrir près de 50% de l'exposition de l'exercice 2011/2012 au moyen de contrats d'échange ou « swaps » de matière premières en euros.

- Analyse de sensibilité

Une hausse de 1% du prix du cuivre aurait un impact négatif sur l'EBITDA de 13 K€.

d) Instruments dérivés

- La juste valeur des instruments dérivés assurant la couverture des risques de change, de taux et matières premières est inscrite au bilan comme suit :

	31 mars 2011			
	Couverture de taux	Couverture de change	Couverture de matières premières	Total
Instruments financiers - Actifs	1 135	6 484	-	<b>7 619</b>
Instruments financiers - Passifs	1 603	6 424	25	<b>8 052</b>
Gains et (pertes) latents en capitaux propres	(635)	278	(25)	<b>(382)</b>

	31 mars 2010			
	Couverture de taux	Couverture de change	Couverture de matières premières	Total
Instruments financiers - Actifs	-	2 999	-	<b>2 999</b>
Instruments financiers - Passifs	4 324	1 612	-	<b>5 936</b>
Gains et (pertes) latents en capitaux propres	(4 493)	5	-	<b>(4 488)</b>

	31 mars 2009			
	Couverture de taux	Couverture de change	Couverture de matières premières	Total
Instruments financiers - Actifs	-	2 646	27	<b>2 673</b>
Instruments financiers - Passifs	1 724	3 929	1	<b>5 654</b>
Gains et (pertes) latents en capitaux propres	(2 612)	1 329	26	<b>(1 257)</b>

- Variation de la réserve en capitaux propres :

	Montant 1er avril 2010	Variation de l'exercice	Montants recyclés en résultat	Montant 31 mars 2011
Couverture de taux	(4 493)	4 361	(503)	(635)
Couverture de change	5	301	(28)	278
Couverture de matières premières	-	(25)	-	(25)
<b>TOTAL</b>	<b>(4 488)</b>	<b>4 637</b>	<b>(531)</b>	<b>(382)</b>

	Montant 1er avril 2009	Variation de l'exercice	Montants recyclés en résultat	Montant 31 mars 2010
Couverture de taux	(2 612)	(1 075)	(806)	(4 493)
Couverture de change	1 329	(1 317)	(7)	5
Couverture de matières premières	26	(26)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(1 257)</b>	<b>(2 418)</b>	<b>(813)</b>	<b>(4 488)</b>

- Horizon de reprise des montants enregistrés en capitaux propres au 31 mars 2011 :

Le montant enregistré en capitaux propres, au titre des dérivés de change (278 K€), sera recyclé en résultat sur l'exercice clôturant au 31 mars 2012.

Le montant enregistré en capitaux propres, au titre des dérivés de taux (-635 K€), sera repris en résultat entre le 31 mars 2011 et 31 mars 2014 selon l'échéancier des flux couverts.

Le montant enregistré en capitaux propres, au titre des dérivés de matières premières (-25 K€), sera recyclé en résultat sur l'exercice clôturant au 31 mars 2012.

### **16.6 Risques de crédit**

Le Groupe Faiveley Transport est exposé, en raison de son activité commerciale, au risque de crédit, notamment au risque de défaut de ses clients.

Le Groupe entretient des relations commerciales avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière des clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit.

Pour les instruments dérivés et les transactions se dénouant en trésorerie, les contreparties sont limitées à des institutions financières de grande qualité.

De plus, le Groupe Faiveley Transport a recours à des programmes d'affacturages et de cession de créances en France, en Allemagne, en Espagne et en Italie. L'affacturage permet au Groupe de céder sans recours une partie de ses créances au Factor et aux banques. Cette cession sans recours permet d'améliorer la politique de recouvrement des créances clients ; elle permet également de transférer le risque de défaillance de clients ou débiteurs au Factor.

Au 31 mars 2011, le montant des créances cédées sans recours est de 95 M€ et le montant des créances cédées et non garanties est de 0,9 M€.

Pour le risque lié aux actifs financiers, l'exposition maximale du Groupe est égale à la valeur comptable.

### **16.7 Risques de liquidité**

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché, de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché. Du fait du dynamisme des activités du Groupe, la Trésorerie a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en conservant des lignes de crédit ouvertes mais non utilisées.

Au 31 mars 2011, le Groupe respecte l'ensemble des conditions financières exigées par la convention de crédit relative à la réorganisation de son actionariat et au refinancement de la dette bancaire existante (voir note E.15).

Le Groupe estime que les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles, sa trésorerie, ainsi que les fonds disponibles via les lignes de crédit existantes seront suffisants pour couvrir les dépenses et investissements nécessaires à son exploitation, le service de sa dette et la distribution de dividendes. En revanche, concernant d'éventuelles opérations de croissance externe, le Groupe pourrait avoir recours à l'emprunt.

a) Liquidités disponibles

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Lignes de crédit disponibles (a)	83 564	85 205	68 143
Trésorerie de la maison mère (b)	37 211	36 883	27 660
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales (c)	160 271	158 539	135 614
<b>Liquidités disponibles (1) = (a+b+c)</b>	<b>281 046</b>	<b>280 627</b>	<b>231 417</b>
Dettes financières à moins d'un an (d)	53 441	56 021	34 793
Lignes de crédit disponibles venant à échéance à moins d'un an et découverts bancaires (e)	88 995	89 272	55 715
<b>Liquidités disponibles à moins d'un an (1-d-e)</b>	<b>138 610</b>	<b>135 334</b>	<b>140 909</b>

La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent le cash factoring non utilisé pour un montant de 44,8 M€ (montant net des créances factorisées non garanties).

L'amélioration des liquidités disponibles est principalement due au cash flow généré par le Groupe.

Les dettes financières à moins d'un an sont détaillées au paragraphe 15.1 (hors découvert bancaire, juste valeur des dérivés et factures factorisées et non garanties).

Les lignes de crédit disponibles représentent les lignes de crédit accordées par les banques et mobilisables à tout instant par les filiales ou la maison mère. Au 31 mars 2011, un montant de 4,8 M€ a été utilisé au titre du découvert bancaire.

b) Échéancier des passifs financiers au 31 mars 2011

Au 31 mars 2011	Valeur au bilan	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Passifs non financiers
<i>Instruments financiers passifs :</i>					
Emprunts	366 811	50 206	316 605	-	-
Crédit baux	2 471	616	774	1 081	-
Participation des salariés	65	65	-	-	-
Dettes financières diverses	86	86	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	57	1	56	-	-
Comptes courants créditeurs	2 451	2 451	-	-	-
Concours bancaires	4 771	4 771	-	-	-
Juste valeur des instruments dérivés passif	15 892	15 892	-	-	-
Factures factorisées et non garanties	902	902	-	-	-
Dettes d'exploitation	226 953	211 986	-	-	14 967
Autres dettes	10 251	221	-	-	10 030
Intérêts sur passifs	246	246	-	-	-
<b>Total</b>	<b>630 956</b>	<b>287 443</b>	<b>317 435</b>	<b>1 081</b>	<b>24 997</b>

- Flux de trésorerie futurs :

Au 31 mars 2011	Valeur	- 1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	+ de 3 ans
Emprunts	368 927	50 206	49 221	269 500	-
Crédit baux	2 471	632	190	183	1 466
Participation des salariés	65	65	-	-	-
Dettes financières diverses	86	86	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	57	1	56	-	-
Comptes courants créditeurs	2 451	2 451	-	-	-

- Projection des flux de trésorerie futurs concernant les intérêts et les couvertures de taux :

Au 31 mars 2011	Valeur	- 1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	+ de 3 ans
Intérêts sur passifs	24 028	7 625	9 390	7 013	-
Flux de trésorerie des instruments dérivés passif	1 554	1 236	280	38	89

c) Échéancier des passifs financiers au 31 mars 2010

Au 31 mars 2010	Valeur au bilan	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Passifs non financiers
<i>Instruments financiers passifs :</i>					
Emprunts	420 024	53 142	366 882	-	-
Crédit baux	3 062	541	1 245	1 276	-
Participation des salariés	65	65	-	-	-
Dettes financières diverses	162	162	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	20	1	19	-	-
Comptes courants créditeurs	2 111	2 111	-	-	-
Concours bancaires	3 696	3 696	-	-	-
Juste valeur des instruments dérivés passif	12 004	12 004	-	-	-
Factures factorisées et non garanties	1 285	1 285	-	-	-
Dettes d'exploitation	210 354	197 859	-	-	12 495
Autres dettes	14 084	1 614	-	-	12 470
Intérêts sur passifs	259	259	-	-	-
<b>Total</b>	<b>667 126</b>	<b>272 739</b>	<b>368 146</b>	<b>1 276</b>	<b>24 965</b>

- Flux de trésorerie futurs :

Au 31 mars 2010	Valeur	- 1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	+ de 3 ans
Emprunts	422 776	53 142	49 572	49 414	270 648
Crédit baux	3 062	541	457	258	1 806
Participation des Salariés	65	65	-	-	-
Dettes financières diverses	161	161	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	1	1	-	-	-
Comptes courants créditeurs	2 111	2 111	-	-	-

- Projection des flux de trésorerie futurs concernant les intérêts et les couvertures de taux :

Au 31 mars 2010	Valeur	- 1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	+ de 3 ans
Intérêts sur passifs	30 361	6 197	8 159	9 215	6 790
Flux de trésorerie des instruments dérivés passif	3 753	2 795	1 152	(194)	-

d) Échéancier des passifs financiers au 31 mars 2009

Au 31 mars 2009	Valeur au bilan	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Passifs non financiers
<b>Instrument financiers passifs :</b>					
Emprunts	448 794	31 965	416 829	-	-
Crédit baux	3 723	569	2 426	728	-
Participation des salariés	65	65	-	-	-
Dettes financières diverses	63	61	2	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	11	11	-	-	-
Comptes courants créditeurs	2 122	2 122	-	-	-
Concours bancaires	18 094	18 094	-	-	-
Juste valeur des instruments dérivés passif	5 654	5 654	-	-	-
Factures factorisées et non garanties	805	805	-	-	-
Dettes d'exploitation	213 733	204 323	-	-	9 410
Autres dettes	12 311	1 968	-	-	10 343
Intérêts sur passifs	74	74	-	-	-
<b>Total</b>	<b>705 449</b>	<b>265 711</b>	<b>419 257</b>	<b>728</b>	<b>19 753</b>

## 16.8 Contribution au résultat financier

Au 31 mars 2011	Intérêts	Dividendes	Réévaluation		Cessions	Résultat de change et divers	Résultat financier net
			Profits	Pertes			
Prêts et créances	2 019	-	-	-	-	1 161	(9 166)
Dettes au coût amorti	(12 346)	-	-	-	-		
Instruments évalués à la juste valeur par le résultat	(518)	-	193	(1 204)	94	(496)	(1 931)
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-
Autres	(2 334)	7	-	-	-	-	(2 326)
<b>Total</b>	<b>(13 178)</b>	<b>7</b>	<b>193</b>	<b>(1 204)</b>	<b>94</b>	<b>664</b>	<b>(13 424)</b>

Au 31 mars 2010	Intérêts	Dividendes	Réévaluation		Cessions	Résultat de change et divers	Résultat financier net
			Profits	Pertes			
Prêts et créances	1 255	-	-	-	-	(14 243)	(27 604)
Dettes au coût amorti	(14 616)	-	-	-	-		
Instruments évalués à la juste valeur par le résultat	(223)	-	4 220	(244)	108	10 171	14 032
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-
Autres	(1 976)	11	-	-	-	-	(1 965)
<b>Total</b>	<b>(15 561)</b>	<b>11</b>	<b>4 220</b>	<b>(244)</b>	<b>108</b>	<b>(4 072)</b>	<b>(15 538)</b>

Au 31 mars 2009	Intérêts	Dividendes	Réévaluation		Cessions	Résultat de change et divers	Résultat financier net
			Profits	Pertes			
Prêts et créances	1 938	-	-	-	-	24 424	11 110
Dettes au coût amorti	(15 251)	-	-	-	-		
Instruments évalués à la juste valeur par le résultat	(4 895)	-	-	(4 067)	(389)	(14 108)	(23 459)
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-
Autres	(2 119)	23	-	-	-	-	(2 096)
<b>Total</b>	<b>(20 328)</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>(4 067)</b>	<b>(389)</b>	<b>10 316</b>	<b>(14 445)</b>

## 17. Dettes courantes

### 17.1 Dettes d'exploitation

	TOTAL 31 mars 2011	TOTAL 31 mars 2010	TOTAL 31 mars 2009
Fournisseurs et comptes rattachés	152 248	143 117	151 315
Dettes fiscales et sociales	59 893	54 742	53 008
Clients – Avoirs à établir	922	1 791	1 698
Produits constatés d'avance	940	2 949	1 984
Charges à payer	13 105	7 755	5 728
<b>Total</b>	<b>227 108</b>	<b>210 354</b>	<b>213 733</b>

Au 31 mars 2011, le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » a été augmenté des en-cours sur projets créditeurs pour un montant de 13 M€ contre 10,8 M€ au 31 mars 2010 et 10,9 M€ au 31 mars 2009 (voir note E.8).

## 17.2 Autres dettes

	TOTAL 31 mars 2011	TOTAL 31 mars 2010	TOTAL 31 mars 2009
Fournisseurs d'immobilisations	166	425	407
Dividendes à payer	55	147	122
Autres dettes d'exploitation	10 031	13 512	11 782
<b>Total</b>	<b>10 252</b>	<b>14 084</b>	<b>12 311</b>

## 18. Affacturage

Pour optimiser le coût des financements bancaires du Groupe, les sociétés Faiveley Transport Tours, Faiveley Transport Amiens, Faiveley Transport Gennevilliers, Faiveley Transport NSF, Faiveley Transport Italia, Faiveley Transport Iberica, Faiveley Transport Leipzig et Faiveley Transport Witten pratiquent la mobilisation de créances.

Au 31 mars 2011, les cessions de créances réalisées auprès des différents Factors a eu pour effet de réduire le poste « Clients » de 94 968 K€. Par ailleurs, le montant du cash disponible auprès du Factor, et non appelé, s'élève à 45 682 K€. Ce montant figure en disponibilités.

En contrepartie, la part des créances cédées et non garanties a été portée en dette financière sur la ligne « Emprunts et dettes financières à court-terme », pour un montant de 902 K€. Le risque encouru par le Groupe sur les créances cédées et non garanties porte sur le non recouvrement de ces créances.

## 19. Informations sectorielles

Dans tous les tableaux détaillant l'information sectorielle, la colonne « Autres » représentait l'activité de la société holding Faiveley S.A. intégrant les retraitements IFRS et avant élimination des flux inter-compagnies.

Au 31 mars 2008, Faiveley S.A. détenait uniquement les titres de Faiveley Transport et n'avait pas de relation avec les filiales opérationnelles.

Suite aux opérations du 23 décembre 2008, Faiveley S.A. a décidé de procéder à la dissolution sans liquidation de Faiveley Transport. Au 31 mars 2009, les actifs nets de Faiveley Transport ont été apportés par une opération de fusion simplifiée sous la forme d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) dans les comptes de Faiveley S.A. (renommée par la suite Faiveley Transport), supprimant ainsi toute interposition entre la société et les sociétés opérationnelles du Groupe.

De ce fait, l'information sectorielle présentée depuis le 31 mars 2010 ne concerne que le secteur ferroviaire.

### 19.1 Par pôle d'activité

- Exercice 2010/2011

#### Résultats

	31 mars 2011
Activités poursuivies :	
Chiffre d'affaires	913 872
Résultat d'exploitation	126 666
Résultat financier	(13 425)
Impôts sur les résultats	(32 096)
Quote-part de résultat des MEE	-
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>81 145</b>
Activités cédées :	
Résultat avant impôt	-
Impôts sur les résultats	-
Gain (perte) sur cession	-
<b>Résultat net des activités cédées</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>81 145</b>
Amortissements de la période	15 503

#### Bilan

	31 mars 2011
Actifs corporels et incorporels nets	670 465
Actifs financiers non courants	4 945
Impôts différés actifs	29 848
<b>Sous-total actif non courant</b>	<b>705 258</b>
Stocks et créances (hors impôts)	411 801
Autres actifs courants	21 744
Disponibilités	198 382
<b>Sous-total actif courant</b>	<b>631 927</b>
<b>Total actif</b>	<b>1 337 185</b>
Capitaux propres	453 275
Avantages au personnel & autres provisions non courantes	35 529
Impôts différés passifs	17 508
Dettes financières non courantes	318 516
<b>Sous-total passif non courant</b>	<b>371 553</b>
Provisions courantes	72 138
Dettes financières courantes	75 236
Avances, acomptes et dettes non financières (hors impôt)	340 042
Autres passifs courants	24 941
<b>Sous-total passif courant</b>	<b>512 357</b>
<b>Total passif</b>	<b>1 337 185</b>
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition) de la période	17 072
Effectifs	5 114

▪ Exercice 2009/2010

**Résultats**

	<b>31 mars 2010</b>
Activités poursuivies :	
Chiffre d'affaires	875 948
Résultat d'exploitation	118 247
Résultat financier	(15 538)
Impôts sur les résultats	(27 852)
Quote-part de résultat des MEE	-
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>74 857</b>
Activités cédées :	
Résultat avant impôt	-
Impôts sur les résultats	-
Gain (perte) sur cession	-
<b>Résultat net des activités cédées</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>74 857</b>
Amortissements de la période	15 976

**Bilan**

	<b>31 mars 2010</b>
Actifs corporels et incorporels nets	659 226
Actifs financiers non courants	4 377
Impôts différés actifs	31 591
<b>Sous-total actif non courant</b>	<b>695 194</b>
Stocks et créances (hors impôts)	383 787
Autres actifs courants	15 767
Disponibilités	196 705
<b>Sous-total actif courant</b>	<b>596 259</b>
<b>Total actif</b>	<b>1 291 453</b>
Capitaux propres	376 666
Avantages au personnel & autres provisions non courantes	38 812
Impôts différés passifs	23 466
Dettes financières non courantes	369 422
<b>Sous-total passif non courant</b>	<b>431 700</b>
Provisions courantes	70 941
Dettes financières courantes	73 266
Avances, acomptes et dettes non financières (hors impôt)	310 867
Autres passifs courants	28 013
<b>Sous-total passif courant</b>	<b>483 087</b>
<b>Total passif</b>	<b>1 291 453</b>
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition) de la période	16 998
Effectifs	4 865

▪ Exercice 2008/2009

Résultats

	31 mars 2009			
	Ferroviaire	Autres	Eliminations	Total
Activités poursuivies :				
Chiffre d'affaires	851 996	28	-	<b>852 024</b>
Résultat d'exploitation	114 902	(1 115)	-	<b>113 787</b>
Résultat financier	(13 449)	77 704	(78 700)	<b>(14 445)</b>
Impôts sur les résultats	(35 198)	7 103	-	<b>(28 095)</b>
Quote-part de résultat des MEE	-	-	-	-
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>66 255</b>	<b>83 692</b>	<b>(78 700)</b>	<b>71 247</b>
Activités cédées :				
Résultat avant impôt	-	-	-	-
Impôts sur les résultats	-	-	-	-
Gain (perte) sur cession	-	-	-	-
<b>Résultat net des activités cédées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>66 255</b>	<b>83 692</b>	<b>(78 700)</b>	<b>71 247</b>
Amortissements de la période	15 362	2	-	15 364

Bilan

	31 mars 2009			
	Ferroviaire	Autres	Eliminations	Total
Actifs corporels et incorporels nets	140 174	272 167	241 376	653 717
Actifs financiers non courants	37 678	540 845	(570 818)	7 705
Impôts différés actifs	23 560	5 285	-	28 845
<b>Sous-total actif non courant</b>	<b>201 412</b>	<b>818 297</b>	<b>(329 442)</b>	<b>690 267</b>
Stocks et créances (hors impôts)	367 281	43 301	(55 514)	355 068
Autres actifs courants	359 648	63 037	(412 191)	10 494
Disponibilités	136 417	27 660	-	164 077
<b>Sous-total actif courant</b>	<b>863 346</b>	<b>133 998</b>	<b>(467 705)</b>	<b>529 639</b>
<b>Total actif</b>	<b>1 064 758</b>	<b>952 295</b>	<b>(797 147)</b>	<b>1 219 906</b>
Capitaux propres	399 403	78 676	(181 158)	296 921
Avantages au personnel & autres provisions non courantes	42 046	377	-	42 423
Impôts différés passifs	16 446	3 299	-	19 745
Dettes financières non courantes	124 987	445 822	(150 825)	419 984
<b>Sous-total passif non courant</b>	<b>582 891</b>	<b>528 165</b>	<b>(331 983)</b>	<b>779 073</b>
Provisions courantes	62 567	315	-	62 882
Dettes financières courantes	67 140	388 979	(396 698)	59 421
Avances, acomptes et dettes non financières (hors impôt)	323 384	23 757	(55 546)	291 595
Autres passifs courants	28 776	11 079	(12 920)	26 935
<b>Sous-total passif courant</b>	<b>481 867</b>	<b>424 130</b>	<b>(465 164)</b>	<b>440 833</b>
<b>Total passif</b>	<b>1 064 758</b>	<b>952 295</b>	<b>(797 147)</b>	<b>1 219 906</b>
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels (hors écart d'acquisition) de la période	16 013	-	-	16 013
Effectifs	4 566	53	-	4 619

## 19.2 Par zone géographique

### ▪ Exercice 2010/2011

Chiffres contributifs par pôle d'activité et par zone géographique d'origine :

	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie/ Pacifique	<b>Total Ferroviaire</b>
Chiffre d'affaires	203 878	406 367	72 414	231 213	<b>913 872</b>
Solde de clôture des actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition)	65 632	30 523	22 193	10 090	<b>128 438</b>
Acquisition d'actifs corporels et incorporels nets (hors écarts d'acquisition)	8 937	3 781	1 593	2 761	<b>17 072</b>
Amortissement d'actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition)	6 079	6 097	1 147	2 180	<b>15 503</b>

### ▪ Exercice 2009/2010

Chiffres contributifs par pôle d'activité et par zone géographique d'origine :

	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie/ Pacifique	<b>Total Ferroviaire</b>
Chiffre d'affaires	225 054	413 822	62 809	174 263	<b>875 948</b>
Solde de clôture des actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition)	62 804	32 581	14 352	9 476	<b>119 213</b>
Acquisition d'actifs corporels et incorporels nets (hors écarts d'acquisition)	7 964	5 026	1 458	2 550	<b>16 998</b>
Amortissement d'actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition)	5 730	7 061	1 179	2 006	<b>15 976</b>

▪ **Exercice 2008/2009**

- Chiffre d'affaires contributif par pôle d'activité et par zone géographique d'origine :

	<b>31 mars 2009</b>		
	<b>Ferroviaire</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
France	215 656	28	<b>215 684</b>
Europe (hors France)	461 905	-	<b>461 905</b>
Amériques	58 704	-	<b>58 704</b>
Asie – Pacifique	115 732	-	<b>115 732</b>
<b>Total</b>	<b>851 996</b>	<b>28</b>	<b>852 024</b>

- Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors écarts d'acquisition) par pôle d'activité et zone géographique d'origine des unités :

	<b>31 mars 2009</b>		
	<b>Ferroviaire</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
France	54 005	6 584	<b>60 589</b>
Europe (hors France)	34 356	-	<b>34 356</b>
Amériques	14 295	-	<b>14 295</b>
Asie – Pacifique	8 606	-	<b>8 606</b>
<b>Total</b>	<b>111 262</b>	<b>6 584</b>	<b>117 846</b>

- Acquisition d'actifs corporels et incorporels nets (hors écarts d'acquisition) par pôle d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

	<b>31 mars 2009</b>		
	<b>Ferroviaire</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
France	6 990	-	<b>6 990</b>
Europe (hors France)	6 208	-	<b>6 208</b>
Amériques	714	-	<b>714</b>
Asie – Pacifique	2 101	-	<b>2 101</b>
<b>Total</b>	<b>16 013</b>	<b>-</b>	<b>16 013</b>

- Amortissement d'actifs corporels et incorporels (hors écarts d'acquisition) par pôle d'activité et par zone géographique :

	<b>31 mars 2009</b>		
	<b>Ferroviaire</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
France	6 332	2	<b>6 334</b>
Europe (hors France)	6 810	-	<b>6 810</b>
Amériques	812	-	<b>812</b>
Asie – Pacifique	1 408	-	<b>1 408</b>
<b>Total</b>	<b>15 362</b>	<b>2</b>	<b>15 364</b>

## 20. Chiffre d'affaires

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Vente de produits rattachés à des contrats	881 937	846 348	819 209
Vente de services	31 935	29 600	32 815
<b>Total<sup>(1)</sup></b>	<b>913 872</b>	<b>875 948</b>	<b>852 024</b>

(1) Dont chiffre d'affaires relatif aux produits de « Customer service » : 299 M€ au 31 mars 2011, 274 M€ au 31 mars 2010, et 263 M€ au 31 mars 2009.

## 21. Coût des ventes

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Main d'œuvre directe	(69 337)	(61 655)	(61 402)
Matières premières	(378 314)	(369 377)	(369 173)
Coûts de structure	(56 217)	(57 600)	(56 587)
Coûts d'approvisionnement	(44 477)	(39 218)	(35 925)
Coûts d'ingénierie	(53 954)	(48 467)	(43 353)
Autres coûts directs	(40 532)	(33 445)	(29 102)
Variation des en-cours projets	15 659	6 706	5 695
Variation nette des provisions sur projets (dotation/reprise)	(25 045)	(25 245)	(22 644)
Variation nette des provisions pour pertes à terminaison	(187)	(616)	2 758
<b>Total coûts des ventes</b>	<b>(652 404)</b>	<b>(628 917)</b>	<b>(609 733)</b>

## 22. Autres revenus et charges courants

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Redevances	1 603	860	992
Créances douteuses	2 537	1 019	974
Reprises des provisions pour autres risques	671	1 824	386
Remboursements d'assurance	133	123	71
Autres revenus	82	3 858	172
<b>Total autres revenus</b>	<b>5 026</b>	<b>7 684</b>	<b>2 595</b>
Redevances	(15)	(26)	(6)
Créances douteuses	(4 916)	(4 706)	(1 348)
Dotations aux provisions pour autres risques	(875)	(737)	(970)
Dépréciations des stocks	(3 468)	(4 105)	(2 811)
Autres charges	0	-	-
<b>Total autres charges</b>	<b>(9 274)</b>	<b>(9 574)</b>	<b>(5 135)</b>
<b>Total net</b>	<b>(1 890)</b>	<b>(1 890)</b>	<b>(2 540)</b>

### 23. Résultat de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Prix de cession des immobilisations vendues	155	163	275
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(630)	(479)	(531)
<b>Total</b>	<b>(475)</b>	<b>(316)</b>	<b>(256)</b>

### 24. Détail du résultat financier

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Coût de l'endettement financier brut	(12 008)	(14 752)	(19 065)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 230	796	1 380
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(10 778)</b>	<b>(13 956)</b>	<b>(17 685)</b>
Produits sur instruments financiers	3 440	14 372	252
Produits liés aux effets de change	20 750	19 206	40 432
Produits sur cession des immobilisations financières	-	-	-
Produits sur cession de valeurs mobilières de placement	94	112	110
Reprise provisions financières	314	236	806
Produits sur crédit vendeur	410	271	496
Dividendes reçus	7	11	23
Autres produits financiers	379	188	62
<b>Autres produits financiers</b>	<b>25 395</b>	<b>34 396</b>	<b>42 181</b>
Charges sur instruments financiers	(4 926)	(338)	(19 368)
Charges liées aux effets de change	(19 589)	(33 449)	(16 008)
Charges d'intérêts sur engagements retraites	(1 567)	(1 248)	(1 505)
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées	-	(4)	(499)
Dotations provisions financières	(616)	-	(100)
Charges sur garanties bancaires	(766)	(728)	(614)
Autres charges financières	(576)	(210)	(847)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(28 041)</b>	<b>(35 978)</b>	<b>(38 941)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(13 425)</b>	<b>(15 538)</b>	<b>(14 445)</b>

La variation du résultat financier s'explique principalement par :

- ✓ les charges d'intérêts, liées aux emprunts mis en place lors de la restructuration de la dette bancaire en décembre 2008, pour un montant de -10 M€ ;
- ✓ le résultat légèrement défavorable de change réel et latent sur opérations financières après déduction de la valorisation des instruments dérivés, pour un montant de -0,3 M€ ;
- ✓ les autres charges et produits financiers comprenant les charges bancaires diverses, les intérêts sur leasings, les intérêts sur le découvert bancaire et autres emprunts contractés par les filiales, les charges d'intérêts sur engagements de retraite, compensées par les autres produits financiers pour un montant net de -3,1 M€.

## 25. Impôt sur les bénéfices

### a) Analyse par nature

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Impôt exigible sur activités courantes	31 159	26 579	29 661
Impôt différé sur activités courantes	937	1 273	(1 565)
<b>Total impôt sur activités courantes</b>	<b>32 096</b>	<b>27 852</b>	<b>28 095</b>
Impôt sur activités cédées	-	-	-
<b>TOTAL IMPÔT</b>	<b>32 096</b>	<b>27 852</b>	<b>28 095</b>

Au 31 mars 2011, le taux d'impôt effectif est de 28,3% (contre 27,1% au 31 mars 2010 et 28,3% au 31 mars 2009) et le taux d'impôt liquidé est de 27,5% (contre 25,9% au 31 mars 2010 et 29,9% au 31 mars 2009).

### b) Taux effectif d'imposition

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
<b>Résultat avant impôt des activités poursuivies</b>	<b>113 241</b>	<b>102 709</b>	<b>99 342</b>
<b>Résultat avant impôt des activités cédées en cours ou en cours de cession</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Taux d'impôt statutaire de la maison mère	33,33%	33,33%	33,33%
<b>Produit / (Charge) d'impôt théorique</b>	<b>(37 743)</b>	<b>(34 233)</b>	<b>(33 111)</b>
Incidences :			
- des différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	708	(574)	1 929
- des différences de taux d'imposition entre la mère et les filiales	3 076	2 999	3 224
- impact report variable (changements de taux d'imposition)	237	161	(255)
- économies d'impôts réalisées sur les pertes fiscales reportables	757	1 851	713
- économies d'impôts constatées en réduction de l'écart d'acquisition Sab Wabco	-	(393)	(754)
- variation des IDA sur pertes fiscales reportables non reconnues sur l'exercice	(59)	21	(1 591)
- de la variation des impôts différés actifs non reconnus	(132)	1 015	501
- annulation de la non reconnaissance d'ID sur exercices antérieurs	-	52	568
- crédits d'impôts	189	577	507
- régularisation d'impôts sur exercices antérieurs	(502)	1 008	(383)
- autres différences	1 373	(336)	557
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(32 096)</b>	<b>(27 852)</b>	<b>(28 095)</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>28,3%</b>	<b>27,1%</b>	<b>28,3%</b>

Au 31 mars 2011, l'impôt des bénéfices est impacté par le reclassement de la CVAE (voir supra note C.1.c). L'impact dans les comptes de l'exercice est une charge d'impôt de 1 962 K€ et d'un produit net d'impôt différé de 140 K€.

### c) Détail des reports déficitaires (bases fiscales) par date d'expiration

Exercice clôturé le	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Date d'expiration à 4 ans	521	669	1 499
Date d'expiration à 5 ans et plus	5 524	368	8 175
Date d'expiration à 20 ans	-	-	1 326
Indéfiniment reportables	28 375	30 353	24 488
<b>Total</b>	<b>34 420</b>	<b>31 390</b>	<b>35 488</b>
<i>Reports déficitaires n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs</i>	<i>28 370</i>	<i>29 530</i>	<i>33 586</i>
<i>Reports déficitaires ayant donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs</i>	<i>6 050</i>	<i>1 860</i>	<i>1 902</i>
<i>Limites d'utilisation des reports déficitaires ayant donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs :</i>			
<i>Date d'expiration à 5 ans</i>	<i>520</i>	<i>1 036</i>	<i>1 899</i>
<i>Date d'expiration de 5 ans à 20 ans</i>	<i>5 524</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Indéfiniment reportables</i>	<i>6</i>	<i>824</i>	<i>3</i>

### 26. Résultat des activités cédées ou en cours de cession

Néant.

### 27. Frais de personnel et effectifs

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Salaires	167 547	155 026	139 595
Charges sociales	46 351	43 955	41 789
Retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	6 074	6 775	5 942
Charges liées aux paiements en actions	141	118	(216)
<b>TOTAL FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>220 113</b>	<b>205 874</b>	<b>187 110</b>
Cadres et assimilés	976	1 004	952
Agents de maîtrise et employés	2 129	1 949	1 775
Ouvriers	2 009	1 912	1 892
<b>EFFECTIFS TOTAUX</b>	<b>5 114</b>	<b>4 865</b>	<b>4 619</b>

## 28. Evénements postérieurs à la clôture

Au 1<sup>er</sup> avril 2011, Thierry Barel a été nommé Président du Directoire et Directeur général par le Conseil de Surveillance en remplacement de Robert Joyeux qui a quitté ses fonctions.

A la même date, le Conseil de Surveillance a également nommé Guillaume Bouhours, Directeur administratif et financier du Groupe, membre du Directoire.

Dans un jugement rendu le 13 avril 2011, le tribunal fédéral de première instance de New York a reconnu que Wabtec était responsable vis à vis de filiales de Faiveley Transport, d'actes de concurrence déloyale, de détournement d'informations confidentielles et de secret, et d'enrichissement indu. Le tribunal fédéral examinera le préjudice allégué par Faiveley Transport lors de prochaines audiences qui devraient intervenir dans le courant du mois de juin 2011.

Le Groupe a décidé de déménager les locaux abritant son siège social dans un immeuble basé à Gennevilliers qui bénéficie de la certification HQE (Haute Qualité Environnementale). Ce déménagement est prévu dans le courant du mois de juillet 2011.

## 29. Transactions avec les parties liées

L'objet de la présente note est de présenter les transactions significatives qui existent entre le Groupe et ses parties liées, telles que définies par la norme IAS 24.

Les parties liées au Groupe Faiveley Transport sont les sociétés consolidées (y compris les sociétés consolidées par intégration proportionnelle et les sociétés mises en équivalence), les entités et personnes qui contrôlent Faiveley Transport et les principaux dirigeants du Groupe.

Les transactions opérées entre le Groupe Faiveley Transport et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché.

### 29.1 Opérations avec les entreprises liées

La liste des sociétés consolidées est présentée dans la note G.

Les transactions réalisées et les en-cours existants en fin de période avec les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale sont totalement éliminés en consolidation.

Dans les notes suivantes, seules sont reprises :

- les données relatives à ces opérations réciproques, lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint (consolidation par intégration proportionnelle) et sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (mises en équivalence), pour la part non éliminée en consolidation ;
- les opérations significatives avec les autres sociétés du Groupe.

#### 29.1.1. Opérations avec les sociétés consolidées :

##### ▪ Avec les co-entreprises :

Les co-entreprises sont les sociétés consolidées par intégration proportionnelle :

- Qingdao Faiveley SRI Rail Brake Co. Ltd : « Joint-venture » à 50/50 créée en 2006 afin de permettre au Groupe de pénétrer le marché du frein en Chine.
- Datong Faiveley Couplers Systems Co. Ltd. : « Joint-venture » à 50/50 créée en 2007 avec Datong Yida Foundry Co. Ltd, dont le but est de produire et vendre des coupleurs.

- Shijiazhuang Jiaxiang Precision Machinery Co. Ltd : le 20 décembre 2007, le Groupe a acquis 50% des actions de cette société chinoise, spécialisée dans le développement et la production de compresseurs pour le marché ferroviaire.

✓ **Transactions avec les co-entreprises non éliminées en consolidation :**

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses co-entreprises.

Ces transactions se font généralement aux conditions de marché.

En milliers d'euros	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Ventes	13 093	4 781	421
Créances d'exploitation	5 017	4 142	1 480
Dettes d'exploitation	(1 210)	(1 495)	(1 284)

✓ **Contribution des co-entreprises dans les comptes consolidés**

En milliers d'euros	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Actifs non-courants	1 508	1 474	1 259
Actifs courants	19 500	11 718	7 930
Capitaux propres	4 576	(680)	(294)
Autres passifs non courants	19	19	4
Passifs courants	12 797	10 238	5 864
Chiffre d'affaires	34 965	9 844	11 545

▪ **Avec les sociétés mises en équivalence :**

Néant.

**29.1.2. Avec les sociétés qui exercent un contrôle sur Faiveley Transport**

▪ **Avec la société FRANCOIS FAIVELEY PARTICIPATIONS**

Contrat d'assistance

En exécution d'un contrat d'assistance et au titre de la refacturation de loyers et de prestations de services, Faiveley Transport a constaté les sommes suivantes en charges et en produits au titre de l'exercice.

En euros	Charges pour Faiveley Transport	Produits pour Faiveley Transport
Contrat d'assistance, de prestations de services	365 000	1 020
Refacturation de loyers et charges	-	2 150

Fraction des immobilisations financières, créances, dettes, charges et produits concernant ces entreprises liées :

En milliers d'euros	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Comptes clients	1	1	1
Emprunts et dettes financières diverses	(1 908)	(1 873)	(1 833)
Comptes fournisseurs	-	(10)	(109)
Refacturation des loyers	5	3	3
Prestations de services	(365)	(365)	(365)
Produits financiers	-	-	-
Charges financières	(24)	(23)	(73)

## 29.2 Rémunération des principaux dirigeants et hauts cadres non dirigeants

Les principaux dirigeants et hauts cadres non dirigeants sont essentiellement constitués des membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Comité exécutif.

C'est le Comité des Rémunérations qui statue sur les rémunérations allouées aux dirigeants sociaux ; il est en charge d'apprécier et de confirmer la part variable de la rémunération des membres du Directoire, fondée sur des objectifs de performance et sur la base des comptes audités par les Commissaires aux comptes.

Les éléments ci-dessous présentent, en cumul, et pour chacune des catégories, les éléments de rémunération des principaux dirigeants et hauts cadres non dirigeants :

En euros	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Avantages à court terme (1)	6 591 515	6 376 930	5 559 586
Indemnités de fin de contrat (4)	646 330	989 449	-
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	(74 713)	75 927	44 084
Rémunération en actions (3)	-	-	-
Autres avantages à long terme	723	(643)	411
Jetons de présence	138 800	100 600	66 200
<b>Total</b>	<b>7 302 655</b>	<b>7 542 263</b>	<b>5 670 281</b>

(1) Cette catégorie comprend les rémunérations fixes et variables (charges patronales incluses), intéressement, participation, abondement et avantages en nature versés au cours de l'exercice.

(2) Variation des provisions pour retraites

(3) Charge enregistrée en compte de résultat

(4) Au 31 mars 2010, les indemnités de fin de contrat concernaient des salariés non mandataires sociaux.

Au 31 mars 2011, les indemnités de fin de contrat concernent M. Etienne Haumont qui a démissionné de son mandat de membre du Directoire le 1<sup>er</sup> septembre 2010 et quitté ses fonctions de Directeur Financier le 24 septembre 2010.

✓ **Conventions conclues avec les principaux dirigeants**

- ***Avec Messieurs Robert JOYEUX et Etienne HAUMONT***

Protocole Managers

Conformément au protocole conclu le 18 Octobre 2008 entre Faiveley S.A., aujourd'hui dénommée Faiveley Transport et les managers de Faiveley Management (modifié par l'avenant du 17 Novembre 2008), chacun des managers ayant reçu des actions Faiveley Transport en échange d'actions Faiveley Management, s'est engagé à conserver, et s'est donc interdit de céder et plus généralement de transférer, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, sauf l'accord préalable écrit de Faiveley Transport, lesdites actions Faiveley Transport, dans les conditions suivantes :

- (i) à hauteur du tiers des actions remises en rémunération des apports, pendant une période de 2 (deux) ans, à compter de la date de réalisation de l'opération ;
- (ii) à hauteur du solde des actions remises en rémunération des apports (soit les deux tiers), pendant une période de 3 (trois) ans, à compter de la date de réalisation de l'opération.

A titre de rappel, l'opération a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2008, date de réalisation de l'opération. A cette occasion, Messieurs Robert JOYEUX et Etienne HAUMONT ont reçu respectivement 140 610 et 58 588 actions Faiveley Transport en échange de leurs actions Faiveley Management.

**Avenant au protocole Managers**

Un avenant au protocole d'accord Managers conclu le 16 octobre 2008 a été signé le 13 septembre 2010 (autorisé par le Conseil de Surveillance du 6 juin 2010), entre la société et M. Etienne Haumont, modifiant les stipulations de l'article 9.1 dudit protocole à propos de l'obligation de conservation des titres détenus dans la société.

En date du 27 septembre 2010, M. Etienne Haumont a cédé 48 588 actions à la société, au prix du marché.

M. Etienne Haumont a démissionné de son poste de membre du Directoire en date du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

**30. Dividendes payés et proposés**

En date du 17 septembre 2010, un dividende de 1,20 euro a été servi à 14 082 173 actions pour un montant de 16 898 607,60 euros au titre de l'exercice 2009/2010.

La différence entre le total des actions servies et le total des actions composant le capital social, soit 322 538 actions, correspond aux actions propres détenues par Faiveley Transport au moment de la distribution des dividendes.

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Actions propres</b>	<b>Nombre d'actions servies</b>	<b>Dividendes versés</b>
Actions ordinaires	6 759 591	322 538	6 437 053	<b>7 724 464</b>
Actions à droit de vote double	7 645 120	-	7 645 120	<b>9 174 144</b>
	<b>14 404 711</b>	<b>322 538</b>	<b>14 082 173</b>	<b>16 898 608 <sup>(1)</sup></b>

<sup>(1)</sup> dont 7 578 450 € à Financière Faiveley et 1 391 146 € à François Faiveley Participation (F.F.P.)

Au titre de l'exercice 2010/2011, il est proposé à l'approbation de l'Assemblée générale de distribuer à titre de dividendes aux actionnaires : 17 285 653,20 €, soit 1,20 € par action. Cette distribution serait à prélever sur les comptes « Report à nouveau ». Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 19 septembre 2011. Ce dividende n'est pas reconnu comme un passif au 31 mars 2011.

## F. ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers d'euros)

### 1. Contrats de location

#### ▪ Contrats de location simple

Les contrats de location simple conclus par le Groupe Faiveley Transport concernent essentiellement divers bâtiments et mobiliers.

Les charges et produits comptabilisés au titre des contrats de location simple sur les trois derniers exercices se décomposent comme suit :

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Charges de location simple	(9 182)	(8 631)	(8 467)
Revenus de sous-location	455	411	428
<b>Total</b>	<b>(8 727)</b>	<b>(8 220)</b>	<b>(8 039)</b>

Les paiements minimum futurs à effectuer au titre des contrats de location simple, non résiliables et en cours au 31 mars 2011 sont les suivants :

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Total des loyers futurs	7 581	28 113	25 292

#### ▪ Contrats de location financement (crédit-bail)

Les contrats de location financement portent sur des actifs immobiliers et des installations techniques (voir supra au note E.3). Les redevances minimales des contrats de crédit-baux irrévocables restant à payer sont présentées selon leurs dates d'échéance dans le tableau suivant :

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Moins d'un an	639	620	805
De 1 à 5 ans	765	1 383	1 767
A plus de 5 ans	1 081	1 333	2 128
<b>Total des loyers futurs</b>	<b>2 485</b>	<b>3 336</b>	<b>4 648</b>
Moins intérêts financiers	(15)	(273)	(925)
<b>Dette financière des contrats de location financement</b>	<b>2 471</b>	<b>3 063</b>	<b>3 723</b>

### 2. Autres engagements donnés

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Avais, cautions, garanties bancaires données à des clients	217 724	228 488	167 269
Cautions et garanties maison mère données aux clients	308 065	205 962	217 008
Dettes garanties par des sûretés réelles :			
- Hypothèque des constructions	8 149	8 556	8 892
- Nantissement de titres (*)	289 317	289 317	325 578
- Nantissement de créances commerciales	1 114	1 037	6 837
- Nantissement de matériel	-	-	-

(\*) Il s'agit du nantissement de certains titres de participation en garantie des emprunts bancaires.

Les engagements hors bilan donnés au titre des cautions et garanties bancaires concernent des garanties ou cautionnements accordés par des banques essentiellement en faveur des clients avec lesquels des contrats commerciaux ont été signés. Ces garanties sont généralement émises pour des périodes et des montants définis. Ce sont principalement des garanties pour restitution d'acomptes et des garanties de bonne exécution des contrats. Accessoirement, des contre-garanties bancaires sont émises au profit d'établissements bancaires fournisseurs de lignes de crédit et pour l'émission de garanties au profit de quelques filiales du Groupe.

Les engagements hors bilan donnés au titre des cautions et garanties maison mère sont des garanties accordées par la société holding Faiveley Transport en faveur des clients avec lesquels les filiales du Groupe ont signé des contrats commerciaux. De même que pour les garanties bancaires, ces garanties sont émises pour des périodes et des montants déterminés et concernent essentiellement des garanties pour restitution d'acomptes et des garanties de bonne exécution des contrats.

Les titres de participation donnés en nantissement, au titre de la convention de crédit relative à la réorganisation de l'actionariat et au refinancement de la dette bancaire, sont les suivants :

<b>Titres</b>	<b>Valeur comptable des titres (en M€)</b>
Faiveley Transport Amiens	20 000
Faiveley Transport Tours	29 398
Faiveley Transport Leipzig	23 111
Faiveley Transport Verwaltungs	29
Faiveley Transport KG Holding	90 010
Faiveley Transport Witten	74 500
Faiveley Transport Iberica	1 390
Faiveley Transport Italia	37 827
Faiveley Transport USA	13 052
<b>Total</b>	<b>289 317</b>

### 3. Engagements reçus

- Autres garanties reçues des fournisseurs : 3 217 K€

## G. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

### 1. Listes des sociétés consolidées et méthode de consolidation

Faiveley Transport est la société holding du Groupe.

La consolidation par intégration globale porte sur les sociétés suivantes, dans lesquelles Faiveley Transport contrôle directement ou indirectement plus de 50% du capital.

ENTITE	PAYS	% de contrôle	% d'intérêt
<b>Société mère</b>			
FAIVELEY TRANSPORT			
<b>Par intégration globale</b>			
FAIVELEY TRANSPORT LEIPZIG GmbH & Co. KG <sup>(1)</sup>	Allemagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT WITTEN GmbH <sup>(1)</sup>	Allemagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT VERWALTUNGS GmbH <sup>(1)</sup>	Allemagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT HOLDING GmbH & Co. KG <sup>(1)</sup>	Allemagne	100,00	100,00
NOWE GmbH <sup>(1)</sup>	Allemagne	75,00	75,00
FAIVELEY TRANSPORT AUSTRALIA Ltd.	Australie	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT BELGIUM NV	Belgique	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT DO BRASIL Ltda.	Brésil	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT CANADA Ltd.	Canada	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT FAR EAST Ltd.	Chine	100,00	100,00
SHANGHAI FAIVELEY RAILWAY TECHNOLOGY Co. Ltd.	Chine	51,00	51,00
FAIVELEY METRO TECHNOLOGY SHANGHAI Ltd.	Chine	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT RAILWAY TRADING (Shanghai) Co. Ltd.	Chine	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT ASIA PACIFIC Co. Ltd.	Chine	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT KOREA Ltd.	Corée	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT IBERICA S.A.	Espagne	100,00	100,00
TRANSEQUIPOS S.A.	Espagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT USA Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
ELLCON NATIONAL Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
ELLCON DRIVE LLC.	Etats-Unis	100,00	100,00
AMSTED RAIL - FAIVELEY LLC	Etats-Unis	67,50	67,50
FAIVELEY TRANSPORT AMIENS	France	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT NSF	France	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT TOURS	France	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT GENNEVILLIERS	France	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT BIRKENHEAD Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT TAMWORTH Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO DAVID & METCALF Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO DAVID & METCALF PRODUCTS Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO INVESTMENTS Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO PRODUCTS Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
SAB WABCO UK Ltd.	Grande-Bretagne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT INDIA Ltd.	Inde	100,00	100,00
F.M.R.P.	Iran	51,00	51,00
FAIVELEY TRANSPORT ITALIA Spa	Italie	100,00	98,70
FAIVELEY TRANSPORT POLSKA z.o.o.	Pologne	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT PLZEN s.r.o.	Rép. tchèque	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT TREMOSNICE s.r.o.	Rép. tchèque	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT LEKOV a.s	Rép. tchèque	100,00	100,00

o.o.o FAIVELEY TRANSPORT	Russie	100,00	98,00
FAIVELEY TRANSPORT METRO TECHNOLOGY SINGAPORE Ltd.	Singapour	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT ACQUISITION AB	Suède	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT MALMÖ AB	Suède	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT NORDIC AB	Suède	100,00	100,00
Urs DOLDER AG	Suisse	80,00	80,00
FAIVELEY TRANSPORT METRO TECHNOLOGY THAILAND Ltd.	Thaïlande	100,00	100,00
FAIVELEY TRANSPORT METRO TECHNOLOGY TAIWAN Ltd.	Taiwan	100,00	100,00
<b>Par intégration proportionnelle</b>			
QINGDAO FAIVELEY SRI RAIL BRAKE Co. Ltd.	Chine	50,00	50,00
DATONG FAIVELEY COUPLERS SYSTEMS Co. Ltd.	Chine	50,00	50,00
SHIJIAZHANG JIAXIANG PRECISION MACHINERY Co. Ltd.	Chine	50,00	50,00
<b>Par mise en équivalence</b>			
NEANT			

(1) Faiveley Transport Leipzig GmbH & Co. KG, Faiveley Transport Witten GmbH, Faiveley Transport Verwaltungs GmbH, Faiveley Transport Holding GmbH & Co. KG et Nowe GmbH, en tant que filiales du Groupe Faiveley Transport, responsable de la préparation des comptes consolidés, font appel aux dispositions du paragraphe 264b du Code de Commerce allemand en ce qui concerne la clôture de l'exercice au 31 mars 2011 et le rapport annuel, étant donné que les comptes et le rapport annuel ne seront pas publiés.

### ***Evolutions juridiques intervenues en cours d'exercice***

- Au 31 mars 2011, la société Espas a été absorbée par la société Faiveley Transport Tours. Cette fusion a été comptablement et fiscalement rétroactive au 1er avril 2010.
- Faiveley Transport a racheté les 25% restants du capital de sa filiale Faiveley Transport Lekov et en est désormais propriétaire à 100%.
- Faiveley Transport a acheté 80% de la société suisse Urs Dolder AG.
- Sociétés nouvellement créées :

Amsted Rail - Faiveley LLC (joint venture américaine destiné au marché du fret) détenue à 67,5%

## **2. Listes des sociétés non consolidées au 31 mars 2011**

*(montants en K€)*

	% de détention	Valeur nette comptable des titres			Capitaux Propres	Résultat net
		Brut	Dépréciation	Net		
SUECOBRAS (Brésil)	100	863	(666)	<b>197</b>	196	(16)
SAB WABCO SHARAVAN Ltd. (Iran)	49	11	(11)	-	-	-
SOFAPORT (France)	59,50	47	-	<b>47</b>	33	(5)

## H. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires dus aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau dans le cadre des missions effectuées pour la clôture des comptes au 31 mars 2011, et les honoraires versés au 31 mars 2010 et au 31 mars 2009 sont les suivants :

	ECA			DELOITTE		
	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2010/2011	2009/2010	2008/2009
<b>Audit :</b>						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Emetteur	173	237	334	206	234	309
Filiales	275	287	212	67	76	205
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total honoraires audit</b>	<b>448</b>	<b>524</b>	<b>546</b>	<b>273</b>	<b>310</b>	<b>515</b>
<b>Autres prestations :</b>						
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total autres prestations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>448</b>	<b>524</b>	<b>546</b>	<b>273</b>	<b>310</b>	<b>515</b>

## I. COMMUNICATION FINANCIERE

Ces comptes consolidés font l'objet d'une traduction en allemand enregistrée auprès de l'administration locale et d'une traduction en anglais.

# **FAIVELEY TRANSPORT SA**

Société Anonyme

143, Boulevard Anatole France - Carrefour Pleyel  
93200 SAINT-DENIS

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 mars 2011

DELOITTE MARQUE & GENDROT  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT  
37 rue Elsa Triolet – Parc Valmy  
21000 Dijon

## **FAIVELEY TRANSPORT**

Société Anonyme

143, Boulevard Anatole France – Carrefour Pleyel  
93200 Saint-Denis

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 mars 2011

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société FAIVELEY TRANSPORT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note C-1 aux états financiers consolidés qui expose les changements de méthode comptable faisant suite à l'application des normes « IFRS 3 révisée - Regroupement d'entreprises » et « IAS 27 révisée - Etats financiers consolidés et individuels ».

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie, selon les modalités décrites dans la note E-1 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note E-1 donne une information appropriée.
- Le Groupe constate les résultats sur les contrats à l'avancement selon les modalités décrites dans la note C-6-1 aux états financiers. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la Direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale.
- Le Groupe constitue des provisions pour couvrir divers risques et charges, tels que décrit en note C-15-2. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Les notes C-15 et E-14-2 précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes C-15 et E-14-2 aux états financiers fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Dijon, le 20 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE MARQUE & GENDROT



Bénédicte SABADIE-FAURE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT



EXPERTISE COMPTABLE  
ET AUDIT  
Commissaire aux Comptes  
Jérôme BURRIER

# FAIVELEY TRANSPORT

Société Anonyme au capital de 14 404 711 €  
Siège social : 143 boulevard Anatole France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint-Denis  
323 288 563 R.C.S. Bobigny

*Documents comptables annuels soumis à l'approbation de  
l'Assemblée Générale du 14 septembre 2011*

## 3.4 Comptes sociaux au 31 mars 2011

### 3.4.1 Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2011			31 mars 2010 Net	31 mars 2009 Net
		Brut	Amortissements et provisions	Net		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Autres immobilisations incorporelles	Note 1	389 917	4 427	385 490	385 742	386 060
Immobilisations en cours	Note 1	11 194		11 194	7 095	3 782
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Constructions	Note 1	106	89	17	23	29
Installations techniques	Note 1	39	1	38	65	65
Autres immobilisations corporelles	Note 1	601	439	162	304	358
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations	Note 2	417 944		417 944	412 663	412 497
Prêts, créances rattachées à des participations	Note 2	139 510		139 510	157 316	177 829
Autres immobilisations financières	Note 2	492		492	434	375
<b>TOTAL (I)</b>		<b>959 802</b>	<b>4 955</b>	<b>954 848</b>	<b>963 641</b>	<b>980 994</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Créances</b>						
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 3	179		179	56	46
Clients et comptes rattachés	Note 3	42 069		42 069	36 990	41 109
Autres créances	Note 3	3 411		3 411	3 476	7 710
Intégration fiscale	Note 3	0		0	1 744	1 354
<b>Disponibilités</b>						
Valeur mobilières de placement (1)	Note 4	34 306	2	34 304	40 011	31 957
Disponibilités (2)	Note 4	252 280		252 280	208 947	202 698
Charges constatées d'avance	Note 11	613		613	690	346
Ecart de conversion actif		57		57	1 428	1 947
<b>TOTAL (II)</b>		<b>332 915</b>	<b>2</b>	<b>332 914</b>	<b>293 342</b>	<b>287 167</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		<b>1 292 717</b>	<b>4 956</b>	<b>1 287 761</b>	<b>1 256 983</b>	<b>1 268 161</b>

(1) Dont actions propres pour 22 097 K€

(2) Dont actions propres pour 329 K€ dans le cadre du contrat de liquidité.

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>31 mars 2011 avant affectation</b>	<b>31 mars 2010 avant affectation</b>	<b>31 mars 2009 avant affectation</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social	Note 5	14 405	14 405	14 405
Primes de fusion et d'apport	Note 5	94 045	94 045	94 045
Réserve légale	Note 5	1 440	1 440	388
Réserves réglementées	Note 5			0
Autres réserves	Note 5			0
Report à nouveau	Note 5	86 292	61 883	116
Résultat de l'exercice	Note 5	(1 757)	41 308	76 887
Provisions réglementées	Note 6	0	0	0
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>194 426</b>	<b>213 082</b>	<b>185 841</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Note 6	960	1 972	2 548
<b>TOTAL (II)</b>		<b>960</b>	<b>1 972</b>	<b>2 548</b>
<b>DETTES</b>				
<b>Emprunts et dettes financières</b>				
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	Note 7	595 278	617 810	657 485
Emprunts et dettes financières divers	Note 7	464 079	387 307	380 772
<b>Autres dettes</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 8	13 448	15 633	16 554
Dettes fiscales et sociales	Note 8	9 172	6 821	4 983
Autres dettes	Note 8	7 209	8 479	3 633
Produits constatés d'avance	Note 11	0	10	0
Ecart de conversion passif		3 191	5 870	16 345
<b>TOTAL (III)</b>		<b>1 092 376</b>	<b>1 041 929</b>	<b>1 079 772</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>1 287 761</b>	<b>1 256 983</b>	<b>1 268 161</b>

### 3.4.2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	Note 12	<b>48 860</b>	<b>48 565</b>	<b>1 402</b>
Coût des ventes		(42 988)	(42 233)	(251)
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>5 872</b>	<b>6 332</b>	<b>1 151</b>
Frais fixes non productifs		(8 023)	(6 541)	(4 803)
Autres revenus		741	135	195
Autres charges		(190)	(161)	(27)
Coût de restructuration		0	0	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 600)</b>	<b>(235)</b>	<b>(3 484)</b>
Amortissements inclus dans le résultat d'exploitation		420	381	2
<b>Résultat d'exploitation + Dotation aux amortissements</b>		<b>(1 180)</b>	<b>146</b>	<b>(3 482)</b>
Résultat Financier	Note 15	(2 216)	37 156	75 161
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>(3 816)</b>	<b>36 921</b>	<b>71 677</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	Note 16	<b>1 317</b>	<b>(244)</b>	<b>0</b>
Participation des salariés				0
Impôts sur les résultats	Note 17	742	4 630	5 210
<b>RESULTAT NET</b>		<b>(1 757)</b>	<b>41 308</b>	<b>76 887</b>

### 3.4.3 Tableaux des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
<b>Variation de la trésorerie d'exploitation :</b>				
Résultat net		(1 757)	41 308	76 887
Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation :				
-Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		420	381	2
-Dotations aux provisions		548	1 429	67
-Reprises sur provisions		(1 560)	(2 005)	(523)
- (Plus) moins-values nettes sur cessions d'actifs			0	0
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>(2 349)</b>	<b>41 113</b>	<b>76 433</b>
<b>- Variation brute des actifs et passifs circulants :</b>				
* Diminution (augmentation) des créances		(1 946)	19 720	4 531
* Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer		(4 862)	(4 702)	(9 831)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>(9 157)</b>	<b>56 131</b>	<b>71 133</b>
<b>Opérations d'investissement</b>				
Décassements/acquisitions immobilisations corporelles et incorporelles		(4 120)	(3 315)	(388 882)
Encaissements/cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		26		
Décassements/acquisitions immobilisations financières		(5 339)	(1 780)	(4)
Encaissements/cessions immobilisations financières		12 087	10 476	30
Trésorerie nette provenant des acquisitions de filiales (TUP Faiveley Transport)				(8 842)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'investissement</b>		<b>2 654</b>	<b>5 381</b>	<b>(397 698)</b>
Augmentation de capital				1 875
Autres variations des capitaux propres				84 135
Dividendes versés		(16 899)	(14 069)	(4 269)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts			7 552	292 146
Remboursements d'emprunts		(59 699)	(32 009)	(480)
Variation des comptes courants Groupe		92 751	3 623	(36 405)
<b>Flux de trésorerie provenant du financement</b>		<b>16 153</b>	<b>(34 903)</b>	<b>337 002</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie globale</b>		<b>9 650</b>	<b>26 609</b>	<b>10 437</b>
Trésorerie au début de l'exercice		48 826	22 217	11 780
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	Note 4	<b>58 476</b>	<b>48 826</b>	<b>22 217</b>

### 3.4.4. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 mars 2011 dont le total s'élève à 1 287 791 K€ et au compte de résultat dégageant une perte de 1 757 K €. La durée de l'exercice a été de 12 mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011.

#### A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

---

▪ **Modification de la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance :**

L'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 13 septembre 2010 a modifié les statuts de la société et réduit la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance à trois ans.

▪ **Modification de la gouvernance du Groupe :**

Monsieur Guillaume Bouhours a été nommé Directeur Administratif et Financier en remplacement de Monsieur Etienne Haumont, le 1<sup>er</sup> septembre 2010. A cette date, M. Etienne Haumont a démissionné de son mandat de membre du Directoire.

M. Robert Joyeux a démissionné de ses fonctions de Directeur Général et de Président du Directoire de FAIVELEY TRANSPORT au 31 mars 2011. Au 1<sup>er</sup> avril 2011, M. Thierry Barel, actuel Directeur Général adjoint le remplacera à ces fonctions et M. Guillaume Bouhours sera nommé membre du Directoire.

▪ **Plan d'attribution gratuite d'actions :**

L'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la société, existantes ou à émettre. L'Assemblée générale a fixé la période d'acquisition à l'issue de laquelle l'attribution des actions ordinaires aux bénéficiaires deviendra définitive, sous réserve des éventuelles conditions déterminées par le Directoire, à une durée minimale de deux ans et la période d'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires, à une durée minimale de deux ans à compter de la date d'attribution définitive des actions.

Le Directoire a décidé, lors de ses réunions des 3 décembre 2010 et 24 février 2011, d'attribuer gratuitement un total de 69 700 actions à 43 bénéficiaires.

▪ **Acquisition Urs Dolder AG :**

En date du 24 février 2011, Faiveley Transport a fait l'acquisition de la société Urs Dolder AG, à hauteur de 80 % de son capital, pour un montant de 2,9 M€. La société Urs Dolder AG est située à Hagendorf en Suisse. Elle emploie 19 personnes et affiche un chiffre d'affaires annuel de 4M€. La société Urs Dolder AG fabrique des appareils électriques de chauffage destinés au secteur du chemin de fer ; plus de 30 000 de ces appareils équipant actuellement des véhicules ferroviaires.

▪ **Rachat des minoritaires de la société Faiveley Transport Lekov :**

En janvier 2011, Faiveley Transport a procédé au rachat des minoritaires de la société Faiveley Transport Lekov située en République tchèque, pour un montant de 2,3 M€. Désormais, Faiveley Transport détient 100% du capital de la société Faiveley Transport Lekov.

#### ▪ Variation de périmètre

Au 31 mars 2011, la société Espas a été absorbée par la société Faiveley Transport Tours. Cette fusion a été comptablement et fiscalement rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2010.

## **B. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

---

### **1. Application des règles et méthodes comptables**

Les comptes arrêtés au 31 mars 2011 ont été préparés conformément aux dispositions ci-dessous applicables en France :

- la loi du 30 avril 1983 et son décret d'application du 29 novembre 1983 ;
- le Plan Comptable Général français 1999 tel que décrit par le règlement 1999-03 du Comité de la Réglementation Comptable et complété des amendements postérieurs.

Les comptes annuels ainsi que les états de synthèse de l'exercice clos le 31 mars 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de :

- prudence ;
- indépendance des exercices ;
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### **2. Changements de méthode durant l'exercice**

Il n'y a pas eu de changement de méthode appliqué par la société durant cet exercice.

### **3. Méthodes d'évaluation**

Les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les diverses rubriques des états de synthèse.

Les comptes ont été préparés en prenant en considération les dispositions suivantes applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

- règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ;
- règlement CRC n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

#### **3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations ont été comptabilisées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur d'apport pour celles relatives aux opérations de restructuration des exercices précédents. Lors de la comptabilisation d'un mali technique, celui-ci doit faire l'objet d'un test d'évaluation à chaque clôture annuelle. En cas de perte de valeur, une dépréciation doit être enregistrée dans les comptes.

### 3.2 Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements des immobilisations acquises avant le 1<sup>er</sup> avril 1993 ont été calculés, conformément aux normes fiscales, soit selon le mode dégressif soit selon le mode linéaire. Pour les acquisitions postérieures, et afin de se rapprocher des dépréciations économiques, seul le mode linéaire a été pratiqué. Un amortissement dérogatoire a été constaté pour la partie fiscalement autorisée.

Les principales durées d'amortissements ont été les suivantes :

- Immobilisations incorporelles
  - Logiciels 1 à 3 ans
  - Brevets 9 à 15 ans
  
- Immobilisations corporelles
  - Constructions 15 à 20 ans
  - Agencements et aménagements divers 10 ans
  - Matériel et équipement industriel 3 à 8 ans
  - Matériel de transport 4 ans
  - Matériel de bureau 3 à 10 ans
  - Matériel informatique 3 à 5 ans
  - Mobilier 5 à 10 ans

### 3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition et/ou d'apport. A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est la valeur d'utilité pour le Groupe, évaluée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

### 3.4 Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent aux prêts consentis à des sociétés du Groupe, ainsi qu'aux comptes courants débiteurs des filiales (hors compte courant d'intégration fiscale). Lorsqu'il est constaté un risque probable de non recouvrement, une provision est enregistrée dans les comptes.

### 3.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale ; les créances douteuses ou litigieuses ont été provisionnées suivant le risque probable de non-recouvrement estimé à la clôture de l'exercice. Les anciennes créances dont le non-recouvrement est devenu certain, ont été passées en charges et les provisions correspondantes ont été reprises au compte de résultat.

### 3.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur juste valeur sur la base de leur cotation ou de leur valeur liquidative à la date de clôture. Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur liquidative à la date de clôture est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les actions propres sont incluses dans la rubrique en application règlement 2008-15 du CRC sur les actions propres

### **3.7 Capital social**

Toute augmentation de capital est enregistrée pour la valeur nominale des actions émises. Lorsque le prix d'émission est supérieur à la valeur nominale, la différence figure en prime d'émission.

### **3.8 Provisions pour risques et charges**

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Au 31 mars 2011, elles s'élèvent à 0,8 M€ (hors provision pour plan d'options d'achat d'actions de 0,1 M€) et sont composées d'une part, de litiges provisionnés à hauteur de 0,77 M€ et d'autre part, des provisions pour pertes de change de 0,06 M€ (actualisées en fonction des dettes et créances en devises étrangères et valorisées au taux de clôture).

### **3.9 Plan d'options d'achat d'actions du 27 septembre 2005**

Lorsque les bénéficiaires du plan d'options d'achat d'actions exerceront leurs droits, une moins-value sera constatée dans les comptes de Faiveley Transport. Cette moins-value avait été estimée à 599 K€ au 31 mars 2009 et étalée sur 7 ans (durée du plan). Au 31 mars 2010 cette provision a été actualisée à 226K€ en fonction des levées intervenues durant la période. Durant l'exercice 2010/2011, 118 074 options ont été levées par leurs bénéficiaires. A cette occasion, une charge exceptionnelle de 141 K€ a été comptabilisée. De ce fait, la provision pour moins-value concernant les options restant à lever s'élève à 93 K€ au 31 mars 2011.

### **3.10 Emprunts et dettes financiers**

Les emprunts et dettes financiers sont évalués à leur valeur nominale et sont constitués :

- de l'emprunt de 367 M€ consenti par le pool bancaire, afin de financer la réorganisation de l'actionariat de la société Faiveley Transport ;
- des intérêts courus dus au titre de la dette financière, pour 0,2 M€ ;
- des découverts bancaires courants et de cash pooling (animation de la trésorerie du Groupe) pour 228 M€ ;
- de l'emprunt souscrit auprès de sa filiale Faiveley Transport Malmö, pour 27,9 M€ ;
- des comptes courants créditeurs avec des sociétés du Groupe, pour 436 M€ ;
- du solde de la Réserve Spéciale de Participation du personnel.

### **3.11 Instruments financiers**

#### **▪ Risque de change**

Dans le cadre de ses opérations, la société Faiveley Transport est exposée à des risques de change découlant de son activité de holding animatrice (dont les opérations de couverture de change au profit des filiales) ou de contrats de prêts et d'emprunts inter-filiales.

En 2010/2011, les principales devises concernées sont le dollar américain, la livre sterling, le yen japonais, les couronnes tchèque et suédoise, et le yuan chinois. Les risques sont couverts principalement par des achats ou ventes à termes et des tunnels d'options.

Ces opérations de couvertures externes visent à protéger le Groupe de toute fluctuation défavorable des devises pouvant affecter le résultat financier d'un contrat et font l'objet d'une contrepartie interne avec les filiales.

Les informations concernant les instruments financiers dérivés actuellement en place pour couvrir l'exposition aux risques de change pour les ventes et achats à terme sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés (note E.16 - Instruments financiers et gestion des risques financiers).

#### ▪ **Risque de taux**

Le risque de taux d'intérêt auquel la société est exposée provient des emprunts à long terme. Faiveley Transport a finalisé avec un pool de neuf banques, une convention de crédit, portant sur un prêt à terme, dont le solde au 31 mars 2011 est de 339 millions d'euros et 35 millions de dollars US.

Cette convention de crédit est basée sur des taux d'intérêt variables Euribor et Libor US Dollar. La convention donne obligation à la société de se couvrir sur au moins 60% du montant total en principal jusqu'au mois de décembre 2012.

Afin de gérer son risque, la Trésorerie a mis en place une stratégie de couverture au moyen de « swaps », de « tunnels », de « caps » de taux d'intérêt et d'options.

L'exposition aux taux d'intérêts sur emprunts libellés en euro est couverte entre 71% et 100% de la dette tirée en fonction de l'évolution des taux d'intérêts sur la période 2011/2012. La dette libellée en dollars US est couverte à 100%.

Le coût estimé de la dette bancaire sur 2011/2012 s'élève à 2,64%, couvertures et marges incluses, pour la dette en euros et à 2,81% pour la dette en dollars US.

#### ▪ **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la réévaluation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écarts de conversion ».

La perte latente de change résultant de la détermination d'une position globale de change sur les actifs et passifs existant à la clôture, fait l'objet d'une provision pour risque de change.

### **3.12 Compte de résultat**

La société Faiveley Transport continue son activité de prestation de services au Groupe, en tant que holding animatrice. Le chiffre d'affaires réalisé en 2010/2011 est stable par rapport à l'exercice précédent, soit 48,9 M€ contre 48,6 M€. La progression significative de l'exercice antérieur résultait principalement du fait que la Transmission Universelle de

Patrimoine de la société Faiveley Transport, intervenue en date du 31 mars 2009, n'avait pas eu d'incidence sur le compte de résultat de la holding.

Comme par le passé, Faiveley Transport facture une partie importante de ses coûts à ses filiales. La perte d'exploitation s'établit à 1,6 M€ contre une perte de 0,2 M€ au 31 mars 2010. Cette variation négative s'explique principalement par l'accroissement des frais fixes non productifs d'environ 1,5 M€.

Le résultat financier génère une charge de 2,2 M€ contre un produit de 37,2 M€ sur l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par l'encaissement exceptionnel de dividendes sur l'exercice 2009/2010 pour un montant de 45,7 M€. En 2010/2011, les dividendes perçus sont de 0,4 M€.

Hors dividendes, le résultat financier s'est amélioré de 6 M€ sur l'exercice 2010/2011. Cette amélioration résulte d'une part, de la baisse des intérêts financiers pour un montant de 0,8 M€. Ces intérêts portent sur les comptes courants, le découvert bancaire et les intérêts d'emprunt et sont compensés en partie par les intérêts sur prêts. D'autre part, Faiveley Transport enregistre des gains de change nets de 3,6 M€ et une variation positive des reprises de provision pour pertes de change de 0,9 M€. La charge d'intérêts sur la dette bancaire mise en place le 23 décembre 2008 s'élève à 9,8 M€ contre 11,8 M€ l'exercice précédent.

Le produit d'impôt de 0,7 M€ comptabilisé au 31 mars 2011, traduit le gain de l'intégration fiscale réalisé sur l'exercice, soit 1,5 M€, diminué de la charge d'impôt en provenance des filiales allemandes, Faiveley Transport Holding GmbH & Co KG et Faiveley Transport Leipzig GmbH & Co KG pour 0,7 M€ et de charges de retenue à la source de 0,1 M€.

## C. NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

### 1. Immobilisations corporelles et incorporelles

- Variation de la période :

	Brut 1 <sup>er</sup> avril 2010	Acquisitions	Cessions	Brut 31 mars 2011
Immobilisations incorporelles (1)	389 900	17	-	389 917
Immobilisations incorporelles en cours	7 095	4 099	-	11 194
Installations générales, agencements et aménagements divers	629	-	(26)	603
Matériel de bureau et informatique, mobilier	139	4	-	143
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>397 763</b>	<b>4 120</b>	<b>(26)</b>	<b>401 857</b>

(1) Ce poste inclut pour 384,8 M€ le mali technique constaté lors de la Transmission Universelle de Patrimoine de Faiveley Transport et Faiveley Management au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009. Ce mali technique a fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 mars 2011, qui n'a pas révélé de dépréciation à provisionner dans les comptes.

- Amortissements :

	Montant au 1er avril 2010	Dotations	Diminutions	Montant au 31 mars 2011
Immobilisations incorporelles	4 158	269	-	4 428
Installations générales, agencements et aménagement divers	261	143	-	404
Matériel de bureau et informatique, mobilier	116	8	-	124
<b>TOTAL</b>	<b>4 535</b>	<b>420</b>	<b>-</b>	<b>4 955</b>

## 2. Immobilisations financières

- Variation de la période :

	Brut 1 <sup>er</sup> avril 2010	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Brut 31 mars 2011
Participations	412 663	5 281	-	417 944
Prêts, créances rattachées à des participations	157 316	3 159	(20 965)	139 510
Autres immobilisations financières	434	58	-	492
<b>TOTAL</b>	<b>570 413</b>	<b>8 498</b>	<b>(20 965)</b>	<b>557 946</b>

- Echancier des immobilisations financières :

	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Net au 31 mars 2011
Prêts, créances rattachées à des participations	37 426	63 355	38 729	139 510
Autres immobilisations financières	184	229	79	492
<b>TOTAL</b>	<b>37 610</b>	<b>63 584</b>	<b>38 808</b>	<b>140 002</b>

## 3. Créances

	A 1 an au plus	A plus d'un an	Net au 31 mars 2011	Net au 31 mars 2010	Net au 31 mars 2009
Clients et comptes rattachés	42 069	-	42 069	36 990	41 109
Autres créances – Avances et acomptes	3 590	-	3 590	3 532	7 756
Intégration fiscale	-	-	-	1 744	1 354
<b>TOTAL</b>	<b>45 659</b>	<b>-</b>	<b>45 659</b>	<b>42 266</b>	<b>50 219</b>

#### 4. Trésorerie et valeurs mobilières de placement (montants bruts)

	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009
Valeurs mobilières de placement (1)	34 306	40 012	31 959
Disponibilités (2)	252 280	208 947	202 698
Concours bancaires	(228 110)	(200 133)	(212 440)
<b>TOTAL</b>	<b>58 476</b>	<b>48 826</b>	<b>22 217</b>

(1) dont actions propres pour 22 097 K€

(2) dont actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité pour 329K€

#### 5. Capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
<b>Situation au 31 mars 2009</b>	<b>14 405</b>	<b>94 045</b>	<b>388</b>	<b>116</b>	<b>76 887</b>	<b>185 841</b>
Affectation du résultat 2008/2009	-	-	1 052	75 835	(76 887)	-
Dividendes distribués	-	-	-	(14 068)	-	<b>(14 068)</b>
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	41 308	<b>41 308</b>
Autres variations	-	-	-	-	-	-
<b>Situation au 31 mars 2010</b>	<b>14 405</b>	<b>94 045</b>	<b>1 440</b>	<b>61 883</b>	<b>41 308</b>	<b>213 081</b>
Affectation du résultat 2009/2010	-	-	-	41 308	(41 308)	-
Dividendes distribués	-	-	-	(16 899)	-	<b>(16 899)</b>
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(1 757)	<b>(1 757)</b>
Autres variations	-	-	-	-	-	-
<b>Situation au 31 mars 2011</b>	<b>14 405</b>	<b>94 045</b>	<b>1 440</b>	<b>86 292</b>	<b>(1 757)</b>	<b>194 425</b>

##### 5.1 Capital

Au 31 mars 2011, le capital de la société est de 14 404 711 euros. Il est composé de 14 404 711 actions de 1 euro chacune, entièrement libérées. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans (7 917 977 actions au 31 mars 2011) bénéficient d'un droit de vote double.

##### ▪ Composition du capital social

Actions	31 mars 2010	Création	Remboursement	31 mars 2011	Valeur Nominale
Ordinaires	6 759 591	-	-	6 486 734	1
Amorties	-	-	-	-	-
A dividendes prioritaires	-	-	-	-	-
A droit de vote double	7 645 120	-	-	7 917 977	1
<b>TOTAL</b>	<b>14 404 711</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 404 711</b>	<b>1</b>

▪ **Auto-contrôle**

La s détient directement et indirectement 3,21% du capital.

▪ **Etat de la participation des salariés dans le capital de la société**

Le FCPE Faiveley actions détient 15 500 actions (0,11%) de la société.

▪ **Plan d'options d'achat d'actions du 27 septembre 2005**

Sur demande de Faiveley Transport, Faiveley S.A. (aujourd'hui dénommée Faiveley Transport) a mis en place un plan d'options d'achat d'actions au profit des principaux managers du Groupe Faiveley Transport (à l'exclusion des managers investisseurs dans Faiveley Management).

Ce plan d'options d'achat d'actions a été approuvé par l'Assemblée générale du 27 septembre 2005 et porte sur 325 000 titres Faiveley S.A. au maximum. Il a été mis en place par le Directoire. Accordée pour une durée de 3 ans, cette autorisation est devenue caduque le 27 septembre 2008.

Pour satisfaire à son obligation de céder des actions aux bénéficiaires, Faiveley Transport a procédé au rachat de ses propres titres sur le marché fin 2005. Au 31 mars 2011, la société détient 462 777 titres en auto-contrôle (dont 4 924 titres via son contrat de liquidité). Les options d'achat d'actions, si elles sont exercées, donnent lieu à l'achat d'actions ordinaires Faiveley Transport existantes.

✓ **Principales caractéristiques du plan d'option d'achat d'action en cours :**

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité Exécutif	Prix de souscription (*)	Options annulées	Options levées	Nombre d'options restant à lever
24 novembre 2005	221 760	26 880	26,79	47 040	142 109	32 611
29 décembre 2005	6 720	-	29,75	-	6 720	-
22 juin 2006	31 360	-	30,48	4 480	21 320	5 560
25 octobre 2006	6 720	-	33,77	-	6 720	-
15 novembre 2006	4 480	-	34,13	-	4 480	-
1 décembre 2006	11 200	-	34,01	-	7 330	3 870
2 avril 2007	26 880	-	42,80	-	6 720	20 160
19 février 2008	26 880	6 720	32,31	-	3 100	23 780
29 mars 2008	13 440	-	34,08	4 480	-	8 960
16 juillet 2008	22 600	22 600	40,78	-	-	22 600
<b>TOTAL</b>	<b>372 040</b>	<b>56 200</b>		<b>56 000</b>	<b>198 499</b>	<b>117 541</b>

(\*) Le prix d'exercice est égal à la moyenne des vingt séances précédant la date du Directoire ayant décidé de l'attribution moins une décote de 5%.

Suite au départ de certains optionnaires depuis la mise en place du plan par le Directoire et des levées réalisées à ce jour, les options exerçables au 31 mars 2011 portent sur 117 541 actions et concernent 23 bénéficiaires.

Les options étant exerçables à partir du deuxième anniversaire de la date de leur attribution par le Président du Directoire, sous condition de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe Faiveley Transport au jour de l'exercice et de son acceptation du règlement des options, il a été procédé, à ce jour, à la levée de 198 499 options.

▪ **Plan d'options de souscription d'actions du 22 septembre 2009**

L'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet:

- de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ;
- d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec, en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Le Directoire a décidé, dans sa séance du 23 novembre 2009, de consentir, à compter de cette même date et jusqu'au 23 novembre 2017, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1€ de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

✓ **Principales caractéristiques du plan d'option de souscription d'action en cours :**

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité Exécutif	Prix de souscription	Options annulées	Options levées	Nombre d'options restant à lever
23 novembre 2009	144 000	128 500	54,91	-	-	144 000
<b>TOTAL</b>	<b>144 000</b>	<b>128 500</b>		-	-	<b>144 000</b>

▪ **Plan d'attribution gratuite d'actions, dites de performance**

L'Assemblée générale mixte de Faiveley Transport, qui s'est tenue le 13 septembre 2010, a accordé au Directoire l'autorisation d'attribuer gratuitement des actions, dites de performance, existantes ou à émettre dans la limite d'un plafond n'excédant pas 1% du capital social à la date du 13 septembre 2010.

Le Directoire, lors de ses réunions des 3 décembre 2010 et 24 février 2011, a attribué gratuitement un total de 69 700 actions existantes à 43 bénéficiaires.

✓ **Principales caractéristiques du plan d'attribution gratuite d'actions en cours :**

Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées gratuitement	Dont au Comité Exécutif	Attributions gratuites annulées
3 décembre 2010	64 500	43 300	-
24 février 2011	5 200	-	-

Compte tenu des valeurs d'acquisition des titres Faiveley Transport acquis pour servir ces plans d'options d'achat, de souscription et d'attribution d'actions, des prix d'exercice consentis et de la valeur de l'action Faiveley Transport au 31 mars 2011 appliquée aux options non encore attribuées, la plus-value latente s'élève à 1 080 K€.

## 5.2 Primes d'émission, d'apport et de fusion

Les primes d'émission représentent la différence entre la valeur nominale des titres et le montant, net de frais, reçus en numéraire ou en nature lors de l'émission. Il n'y a pas eu de mouvement sur l'exercice 2010/2011.

## 6. Provisions réglementées et provisions pour risques et charges

	Montant au 1er avril 2010	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31 mars 2011
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-	-
<b>Provisions réglementées</b>	-	-	-	-	-
Provisions pour risques	1 458	57	(1 428)	-	87
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	280	490	-	-	770
Provisions pour plan d'options	226	-	(132)	-	94
Provisions pour indemnités sociales	8	1	-	-	9
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 972</b>	<b>548</b>	<b>(1 560)</b>	<b>-</b>	<b>960</b>

## 7. Emprunts et dettes financiers

	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant au 31 mars 2011	Montant au 31 mars 2010	Montant au 31 mars 2009
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	277 142	318 136	595 278	617 810	657 485
Participation des salariés	-	65	65	65	65
Dettes financières diverses <sup>(1)</sup>	9 310	18 619	27 929	37 120	34 208
Comptes courants créditeurs	436 055	-	436 055	350 122	346 499
<b>TOTAL</b>	<b>722 507</b>	<b>336 820</b>	<b>1 059 327</b>	<b>1 005 117</b>	<b>1 038 257</b>

(1) Les autres dettes financières, au 31 mars 2011, correspondent à l'emprunt contracté auprès de sa filiale Faiveley Transport Malmö pour 27,9 M€.

Au cours de l'exercice, les emprunts et dettes financiers auprès des établissements de crédit ont diminué de 22,5 M€. Cette baisse nette résulte principalement du remboursement des emprunts contractés le 23 décembre 2008 pour un montant de 50,5 M€, compensée par une augmentation du découvert bancaire de 28 M€.

Cette dette a fait l'objet d'un certain nombre de conditions financières relatives à la structure financière et à la rentabilité du Groupe.

Le Groupe Faiveley Transport doit respecter les trois conditions suivantes :

- ratio de levier «Endettement Net Consolidé sur EBITDA Consolidé » : le Groupe serait en défaut pour un ratio supérieur à 2,50 au 31 mars 2011. A cette date, le ratio est de 1,15 ;
- ratio de structure «Endettement Net Consolidé sur Capitaux Propres Consolidés» : le Groupe serait en défaut pour un ratio supérieur à 1,50 au 31 mars 2011. A cette date, le ratio est de 0,35 ;

- le total des garanties bancaires ne doit pas excéder 22 % du carnet de commandes consolidé suite à l'avenant signé en mars 2010. Au 31 mars 2011, le pourcentage est de 15,00 %.

Le non-respect d'une de ces conditions pourrait rendre la dette restante exigible immédiatement.

Le poste « autres dettes financières diverses » a diminué de 9,2 M€. Cette diminution est liée au remboursement de l'emprunt en couronne suédoise contracté auprès de la filiale Faiveley Transport Malmö.

Les comptes courants créditeurs ont augmenté pour leur part de 86 M€ au 31 mars 2011.

## 8. Autres dettes

	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant au 31 mars 2011	Montant au 31 mars 2010	Montant au 31 mars 2009
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 448	-	13 448	15 633	16 554
Dettes fiscales et sociales (1)	9 172	-	9 172	6 821	4 983
Intégration fiscale	4 811	-	4 811	2 923	1 060
Autres dettes	2 398	-	2 398	5 556	2 573
<b>TOTAL</b>	<b>29 829</b>	<b>-</b>	<b>29 829</b>	<b>30 933</b>	<b>25 170</b>

(1) La dette fiscale concernant la société Faiveley Transport Holding GmbH & Co KG était enregistrée en autres dettes au 31 mars 2009, pour un montant de 1 282 K€. Au 31 mars 2010, cette dette a été reclassée en dettes fiscales et sociales pour 1 621 K€. Au 31 mars 2011, cette dette figure en dettes fiscales et sociales pour 1 415 K€.

## 9. Charges à répartir

Néant.

## 10. Charges à payer et produits à recevoir

### 10.1 Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Emprunts et dettes financiers	298	312	2 534
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 149	1 755	2 107
Dettes fiscales et sociales	5 027	5 738	3 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	475	1 435
<b>TOTAL</b>	<b>6 474</b>	<b>8 280</b>	<b>9 614</b>

## 10.2 Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Créances rattachées à des participations	1 292	-	-
Créances clients et comptes rattachés	23 440	245	1 574
Autres créances	-	183	163
Fournisseurs	18	581	6
Créances sociales et fiscales	21	18	31
Disponibilités	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>24 771</b>	<b>1 027</b>	<b>1 774</b>

## 11. Comptes de régularisation

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Charges d'exploitation	613	690	346
Charges financières	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>613</b>	<b>690</b>	<b>346</b>
Produits d'exploitation	-	10	-
Produits financiers	-	-	-
Produits exceptionnels	-	-	-
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>-</b>

## 12. Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie et par secteur géographique

Catégorie	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Prestation de services	48 854	48 559	799
Locations	6	6	603
<b>TOTAL</b>	<b>48 860</b>	<b>48 565</b>	<b>1 402</b>

Secteur géographique	2009/2010	2009/2010	2008/2009
France	15 476	16 887	1 402
CEE	24 274	24 912	-
Hors CEE	9 110	6 766	-
<b>TOTAL</b>	<b>48 860</b>	<b>48 565</b>	<b>1 402</b>

### 13. Frais de recherche et développement

Néant dans les comptes sociaux de Faiveley Transport.

### 14. Frais de personnel

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Salaires	11 169	9 455	199
Charges sociales	4 108	3 042	51
<b>TOTAL</b>	<b>15 277</b>	<b>12 497</b>	<b>250</b>

### 15. Résultat financier

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Dividendes reçus	376	45 673	78 700
Revenus des titres de placement	205	491	34
Intérêts sur comptes courants, prêts, emprunts et découverts	(8 970)	(9 858)	(3 456)
Gains et pertes de change réalisés	4 453	829	-
Dotations et reprises sur immobilisations financières	1 503	577	522
Divers produits et charges financiers	217	(556)	(639)
<b>Résultat financier</b>	<b>(2 216)</b>	<b>37 156</b>	<b>75 161</b>

### 16. Résultat exceptionnel

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Produit (charge) sur levées d'options	(141)	(244)	-
Divers (1)	1 458	-	-
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 317</b>	<b>(244)</b>	<b>-</b>

(1) Le résultat exceptionnel est principalement lié à un litige technique Acela Amtrack arbitré en novembre 2010

## 17. Impôt sur les bénéfices

### 17.1 Ventilation de l'impôt entre la partie imputable au résultat courant, au résultat exceptionnel et au résultat comptable :

	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	(3 816)	-	(3 816)
Résultat exceptionnel	1 317	-	1 317
Impact de l'intégration fiscale	-	742	742
<b>Résultat comptable</b>	<b>(2 499)</b>	<b>742</b>	<b>(1 757)</b>

### 17.2 Intégration fiscale

La société Faiveley Transport est tête de groupe d'une intégration fiscale, qui est composée des sociétés Faiveley Transport Tours, Faiveley Transport Amiens, Faiveley Transport Gennevilliers et Faiveley Transport NSF.

Les économies d'impôt réalisées dans le cadre de cette intégration fiscale, sont comptabilisées et conservées chez la mère. Au 31 mars 2011, l'intégration fiscale a généré un produit d'impôt de 1,5 M€, compensé par la charge d'impôt des filiales allemandes pour 0,7 M€.

En l'absence d'une intégration fiscale, le bénéfice fiscal de la société Faiveley Transport seule, étant négatif à hauteur de 5,2 M€, la charge d'impôt aurait été de zéro.

Au 31 mars 2011, il demeure des déficits fiscaux reportables s'élevant à 1,2 M€. Ces déficits, étant nés avant la fusion entre les sociétés Faiveley S.A. et Faiveley Transport, seront utilisables en cas de résultats bénéficiaires de Faiveley Transport.

### 17.3 Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Néant

### 17.4 Situation fiscale différée et latente

Rubriques	Montant
Impôt dû sur :	
Provisions réglementaires :	-
Provisions pour hausse de prix	-
<b>Total Accroissements</b>	<b>-</b>
Impôt payé d'avance sur :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
- Provision jetons de présence	150
- Congés payés	708
- Ecart de conversion passif	3 191
- Divers (Organic, Effort construction)	147
<b>Total allègements</b>	<b>4 196</b>
<b>Situation fiscale différée nette</b>	<b>4 196</b>

## 18. Ecarts de conversion

Les comptes écarts de conversion actif et passif résultent de la valorisation aux taux de clôture, des dettes et créances d'exploitation ainsi que les prêts, emprunts et comptes bancaires en devises.

Nature des écarts	Actif perte latente	Ecarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Prêts filiales	-	-	-	2 678
Emprunts filiales	-	-	-	-
Emprunts bancaires	-	-	-	461
Comptes courants en devises	-	-	-	42
Comptes clients en devises	38	-	38	-
Comptes fournisseurs en devises	19	-	19	10
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>-</b>	<b>57</b>	<b>3 191</b>

## D. AUTRES INFORMATIONS

### 1. Evénements postérieurs à la clôture

Au 1<sup>er</sup> avril 2011, M. Thierry Barel a été nommé Président du Directoire et Directeur Général et M. Guillaume Bouhours membre du Directoire.

### 2. Informations sur les charges non fiscalement déductibles

Les charges non fiscalement déductibles au 31 mars 2011 s'élèvent à 26 322 euros.

### 3. Effectif moyen

L'effectif moyen a fortement progressé en raison du transfert des salariés de Faiveley Transport, lors de la Transmission Universelle de Patrimoine intervenue le 31 mars 2009. Il comprend également les effectifs des bureaux étrangers.

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Cadres	68	57	-
Agents de maîtrise	2	9	3
Employés	19	-	-
<b>EFFECTIFS TOTAUX</b>	<b>89</b>	<b>66</b>	<b>3</b>

#### 4. Rémunération des dirigeants

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance s'est élevé à 138 800 €.

#### 5. Identité de la société consolidante

La société Faiveley Transport consolide par intégration globale les filiales dans lesquelles elle détient, directement ou indirectement, plus de 50 % du capital. Les sociétés dans lesquelles la société Faiveley Transport exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

#### 6. Opérations avec les entreprises et parties liées

- ***Avec les entreprises liées :***

Fraction des immobilisations financières, créances, dettes, charges et produits concernant les entreprises liées :

Entreprises liées	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Participations	417 944	412 663	412 497
Créances rattachées à des participations	138 218	157 316	177 829
Comptes clients et comptes rattachés	41 942	36 990	41 108
Autres créances	1 310	2 509	1 211
Emprunts et dettes financières diverses	463 983	387 242	380 707
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 576	11 890	11 811
Autres dettes	4 879	3 702	3 082
Prestations de services	49 273	48 559	798
Charges exploitation	20 069	20 254	-
Charges financières	2 718	2 252	76
Produits financiers	4 594	50 247	78 869

- ***Avec les parties liées :***

Absence de transaction significative, et/ou les éventuelles transactions ont été conclues aux conditions normales de marché.

## 7. Engagements hors bilan

### a. Engagements donnés

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Avals, cautions, garanties donnés à des organismes financiers	42 539	60 907	42 427
Indemnités de départ à la retraite (1)	452	565	377
Garanties maison mère	308 065	205 962	217 008
Dettes garanties par des sûretés réelles :			
- Hypothèque sur constructions	-	-	-
- Nantissement de titres	289 317	289 317	325 578
- Nantissement de matériel	-	-	-

(1) Hypothèses en matière de retraite :

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements des obligations de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Taux d'actualisation	4,80%	4,60%	5,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%	2,00%
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00%	3,00%	3,00%
Rendement attendu des placements	N/A	N/A	N/A

### b. Engagements de crédits baux

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
Valeur d'origine	-	-	-	1 079	1 079
Amortissements	-	-	-	-	-
<b>Valeur nette</b>	-	-	-	<b>1 079</b>	<b>1 079</b>
Redevances payées sur exercice en cours	-	-	-	435	435
<b>Total</b>	-	-	-	<b>435</b>	<b>435</b>
Redevances à payer :					
- à moins d'un an	-	-	-	258	258
- de un à cinq ans	-	-	-	-	-
- à plus de 5 ans	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	<b>258</b>	<b>258</b>

### c. Engagements de couverture

#### • Risques de taux

Le principal risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme.

Afin de gérer son risque, la Trésorerie a mis en place une stratégie de couverture au moyen de « swaps », de « tunnels », de « caps » de taux d'intérêt et d'options.

L'exposition aux taux d'intérêts sur emprunts libellés en euro est couverte entre 71% et 100% de la dette tirée en fonction de l'évolution des taux d'intérêts euro sur la période 2011/2012. Pour la dette libellée en dollars US la couverture est de 100%.

Le taux de financement estimé de la dette du Groupe pour l'exercice 2011/2012, après couverture, s'établit à 2,64% pour la dette en euros et à 2,81% pour la dette libellée en dollars US.

✓ Instruments comptabilisés en capitaux propres

	sur emprunt en Euro		sur emprunt en USD			
	Nominal en K€	Juste-valeur en K€	Nominal en K devise	Juste valeur en K devise	Nominal en K€	Juste-valeur en K€
Swap	145 000	311	41 369	(997)	29 119	(702)
Tunnel	112 500	(124)	-	-	-	-
Cap	70 000	(15)	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>327 500</b>	<b>172</b>	<b>41 369</b>	<b>(997)</b>	<b>29 119</b>	<b>(702)</b>

#### • Risques de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international : il est donc exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises.

Les principales devises concernées sont le yuan chinois , le dollar américain, la livre sterling, les couronnes tchèque et suédoise. Les instruments utilisés sont principalement des achats et ventes à terme. La Trésorerie peut également recourir à des « swaps », des options et des tunnels.

✓ Ventes à terme couvrant des opérations commerciales au 31 mars 2011

	Valeur nominale		Juste valeur
	En K Euros	En K devises	En K Euros
Dollar US	55 425	74 946	2 103
Livre sterling	32 041	27 688	1 324
Yuan chinois	26 872	239 202	829
Dollar singapourien	20 678	28 767	0
Couronne suédoise	18 798	168 582	(232)
Dollar Hong Kong	7 190	76 053	293
Dollar australien	7 148	14 567	(63)

Couronne tchèque	3 425	84 287	(11)
Franc suisse	1 672	2 156	2
Réal brésilien	1 494	3 624	(57)
Yen japonais	491	54 108	28
Roupie Indienne	183	10 851	14
Won Coréen	154	223 815	10
<b>TOTAL</b>	<b>175 571</b>		<b>4 240</b>

✓ Achats à terme couvrant des opérations financières et commerciales au 31 mars 2011

	Valeur nominale		Juste valeur
	En K Euros	En K devises	En K Euros
Dollar US	44 244	60 951	(2 642)
Couronne suédoise	42 422	373 504	462
Couronne tchèque	35 572	895 843	1 011
Livre sterling	27 593	23 439	(1 263)
Yuan chinois	17 992	136 592	(93)
Dollar Hong Kong	17 426	181 698	(901)
Dollar australien	1 316	1 816	(19)
<b>TOTAL</b>	<b>186 564</b>		<b>(3 445)</b>

- ✓ Un projet en HKD est couvert partiellement sous forme d'option :
  - tunnel pour une valeur de 2 M€, dont la juste valeur au 31 mars 2011 est de -207 K€
  - vente d'une option d'achat de 1 M€, dont la juste valeur au 31 mars est de -109 K€.

#### • Instruments dérivés

La juste valeur des instruments dérivés assurant la couverture des risques de change, de taux et matières premières est inscrite au bilan comme suit :

	31 mars 2011			
	Couverture de taux	Couverture de change	Couverture de matières premières	Total
Instruments financiers - Actifs	1 135	6 484	-	<b>7 619</b>
Instruments financiers - Passifs	1 603	6 424	25	<b>8 052</b>
Gains et (pertes) latents en capitaux propres	(635)	278	(25)	<b>(382)</b>

#### d. Engagements reçus

Néant.

#### **e. Droit individuel à la formation (DIF)**

Les salariés de la société Faiveley Transport bénéficient de la possibilité de demander une formation. Un total de 19 heures de formation au titre du DIF a été sollicité par les salariés au cours de l'exercice. Il reste, au 31 mars 2011, un total de 2 678 heures.

#### **f. Plan d'options d'achat d'actions du 27 septembre 2005**

Sur demande de Faiveley Transport, Faiveley S.A. a mis en place un plan d'options d'achat d'actions au profit des principaux managers du Groupe Faiveley Transport (à l'exclusion des managers investisseurs dans Faiveley Management S.A.S.).

Ce plan d'options d'achat d'actions a été approuvé par l'Assemblée générale du 27 septembre 2005 et porte sur 325 000 titres Faiveley Transport au maximum. Il a été mis en place par le Directoire. Un tableau présenté en Note C.5.1 « Capital » détaille les différents plans d'attribution. Au 31 mars 2011, 117 541 actions restent à lever.

Les options sont exerçables à partir du deuxième anniversaire de la date de leur attribution par le Président du Directoire, sous condition de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe Faiveley Transport au jour de l'exercice et de son acceptation du règlement d'options. Les titres ne sont cessibles qu'à compter du quatrième anniversaire de l'attribution des options d'achat. Il est à noter que 198 499 options d'achat ont été levées au 31 mars 2011.

#### **g. Plan d'options de souscription d'actions du 22 septembre 2009**

L'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet:

- de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ;
- d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec, en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Le Directoire a décidé, dans sa séance du 23 novembre 2009, de consentir, à compter de cette même date et jusqu'au 23 novembre 2017, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1€ de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

#### **h. Plan d'attribution gratuite d'actions de performance**

L'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010 a délégué au Directoire sa compétence à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la société, existantes ou à émettre. L'Assemblée générale a fixé la période d'acquisition à l'issue de laquelle l'attribution des actions ordinaires aux bénéficiaires deviendra définitive, sous réserve des éventuelles conditions déterminées par le Directoire, à une durée minimale de deux ans et la période d'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires, à une durée minimale de deux ans à compter de la date d'attribution définitive des actions.

Le Directoire a décidé, lors de ses réunions des 3 décembre 2010 et 24 février 2011, d'attribuer gratuitement un total de 69 700 actions à 43 bénéficiaires.

### **8. Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes figure dans la Note H aux comptes consolidés de l'exercice 2010/2011.

## 9. Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Nom des filiales	Capital	Capitaux propres (autres que le Capital)	Quote-part du Capital détenue en %	Valeur des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêt et avances consentis	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires H.T.	Dividendes encaissés
FAIVELEY TRANSPORT AMIENS	8 100	52 321	100	20 000	20 000	-	3 714	94 624	-
FAIVELEY TRANSPORT NSF	983	11 251	100	12 758	12 758	-	2 887	24 016	-
FAIVELEY TRANSPORT TOURS	39 965	49 095	100	39 422	39 422	-	4 276	132 986	-
FAIVELEY TRANSPORT GENNEVILLIERS	5 000	(123)	100	5 000	5 000	17 625	-	14 653	-
SOFAPORT	96	(67)	60	36	36	20	-	-	-
FAIVELEY TRANSPORT ACQUISITION AB	114	21 381	100	156 409	156 409	35 376	-	-	-
FAIVELEY TRANSPORT PILZEN	8	368	100	6	6	-	-	2 182	-
FAIVELEY TRANSPORT USA Inc.	1	9 786	100	13 052	13 052	35 561	8 966	-	-
QINGDAO FAIVELEY SRI RAIL BRAKE Co. Ltd. <sup>(1)</sup>	3 225	1 787	50	1 486	1 486	-	7 795	33 553	-
DATONG FAIVELEY COUPLERS SYSTEMS Co. Ltd. <sup>(1)</sup>	537	17	50	237	237	-	-	1 082	-
FAIVELEY TRANSPORT ASIA PACIFIC Co. Ltd.	-	(9)	100	-	-	821	-	-	-
FAIVELEY TRANSPORT LEIPZIG GmbH & Co KG	16 000	2 671	100	23 111	23 111	-	80 821	76 090	-
NOWE GmbH	125	3 429	75	2 007	2 007	-	25	14 443	276
FAIVELEY TRANSPORT HOLDING GmbH & Co KG	10	149 797	100	90 010	90 010	-	-	-	-
SHIJIAZHANG JIAXIANG PRECISION MACHINERY Co. LTD <sup>(1)</sup>	3 869	4 635	50	1 892	1 892	-	-	15 729	-
FAIVELEY TRANSPORT IBERICA S.A.	871	35 041	100	1 390	1 390	15 668	3 412	83 715	-
FAIVELEY TRANSPORT DO BRASIL Ltda.	9 036	13 259	100	4 258	4 258	1 462	-	25 672	-
FAIVELEY TRANSPORT ITALIA Spa.	1 424	69 877	98,70	37 827	37 827	22 765	24 953	112 876	-
FAIVELEY TRANSPORT TAMWORTH Ltd.	57	6 045	100	66	66	-	-	7 664	-
FAIVELEY TRANSPORT FAR EAST Ltd.	-	10 326	100	-	-	3 541	24 308	35 316	-
FAIVELEY TRANSPORT LEKOV a.s.	2 176	7 048	100	5 884	5 884	2 954	1 220	26 428	-
F.M.R.P.	966	(447)	48	166	166	-	-	66	-
FAIVELEY TRANSPORT CANADA Ltd.	-	2	100	-	-	-	51 077	1 008	-
URS DOLDER AG	77	790	80	2 926	2 926	-	-	313	-

(1) Données reportées à la date de clôture locale du 31 12 2010

### 3.4.5 RESULTATS DE FAIVELEY TRANSPORT AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
<b>I. Capital en fin d'exercice</b>				
a. Capital social	12 529 585	12 529 585	14 404 711	14 404 711
b. Nombre des actions ordinaires existantes	12 529 585	12 529 585	14 404 711	14 404 711
c. Nominal des actions	1	1	1	1
d. Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-
e. Nombre maximal d'actions futures à créer				
1. par conversion d'obligations	-	-	-	-
2. par exercice de droits de souscription	-	-	-	-
3. par exercice de BSA	-	-	-	-
<b>II. Opérations et résultats de l'exercice</b>				
a. Chiffre d'affaires hors taxes	2 352 315	1 410 338	1 401 867	48 564 676
b. Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements, provisions et participation)	71 130	73 880	71 223 334	36 482 013
c. Impôts sur les bénéfices	0	0	(5 209 593)	(4 630 407)
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-
e. Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, provisions et participation)	38 626	2 153 971	76 886 871	41 307 869
f. Résultat distribué	10 023 668	4 385 355	14 404 711	17 285 653
<b>III. Résultats par action</b>				
a. Résultats après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	0,01	0,01	5,31	2,85

# **FAIVELEY TRANSPORT SA**

Société Anonyme

143, Boulevard Anatole France - Carrefour Pleyel  
93200 SAINT-DENIS

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2011

## **FAIVELEY TRANSPORT**

Société Anonyme  
143, Boulevard Anatole France – Carrefour Pleyel  
93200 Saint-Denis

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2011

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société FAIVELEY TRANSPORT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note B.3.3. de l'annexe aux états financiers, les titres de participation sont évalués à la clôture à leur valeur d'utilité pour votre société. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Dijon, le 20 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE MARQUE & GENDROT



Bénédicte SABADIE-FAURE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT



Jérôme BURRIER

## **FAIVELEY TRANSPORT**

société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 14 404 711 €  
143, boulevard Anatole France - Carrefour Pleyel - 93200 SAINT DENIS  
RCS BOBIGNY 323 288 563

### **PROJETS DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 SEPTEMBRE 2011 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011**

#### **RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

##### ***PREMIERE RESOLUTION***

##### ***Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2011***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, et les observations du Conseil de Surveillance, sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2011 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport sur les comptes annuels des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2011, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître une perte de 1 757 423,54 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus au Directoire de l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

##### ***DEUXIEME RESOLUTION***

##### ***Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2011***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2011 comme suit :

Perte de l'exercice	-1 757 423,54 €
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	86 292 398,91 €
Pour former un bénéfice distribuable de	84 534 975,37 €
- Dotation à la réserve légale :	0 €
- Distribution de dividendes, soit 1,20 € par action :	-17 285 653,20 €

Le solde, soit 67 249 322,17 € sera porté en totalité au compte "report à nouveau".

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 177 139 971,16 €.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 19 septembre 2011.

Conformément à l'article 158 du Code général des impôts, le dividende mis en distribution ouvre droit, au profit des seuls actionnaires personnes physiques, à un abattement de 40 % sur le montant des sommes perçues.

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende</b>
2007/2008	0,35 €
2008/2009	1,00 €
2009/2010	1,20 €

Dans le cas où, lors de sa mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions serait affecté au compte « report à nouveau ».

### **TROISIEME RESOLUTION**

#### ***Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2011***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, et les observations du Conseil de Surveillance, sur l'activité du Groupe au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2011 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport sur les comptes consolidés des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2011, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

#### ***Fixation des jetons de présence***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, fixe pour l'exercice clos le 31 mars 2011, le montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance, à une somme de 220 000 €.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

#### ***Approbation des opérations et conventions visées par les articles L.225-86 et suivants du Code de commerce***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par les articles L.225-86 et suivants du Code de commerce, prend acte et approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

### **SIXIEME RESOLUTION**

#### ***Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu les recommandations du Comité d'audit et des risques de la société, nomme pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT représentée par Monsieur Jérôme Burrier et la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT représentée par Monsieur Philippe Vincent en qualité de commissaires aux comptes titulaires ainsi que respectivement Messieurs Eric Gaboriaud et Yves Nicolas en qualité de commissaires aux comptes suppléants.

## **SEPTIEME RESOLUTION**

### ***Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la société***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation à son président et/ou à l'un de ses membres, avec l'accord du président et dans les limites légales, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter ou vendre des actions de la société.

L'Assemblée générale décide que les opérations pourront être effectuées :

- en vue d'assurer la liquidité et d'animer le marché de l'action Faiveley Transport par un prestataire de services d'investissements au travers d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- dans le but de les attribuer aux salariés et dirigeants du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi (options d'achat d'actions, participation des salariés aux résultats, attribution gratuite d'actions) ;
- en vue de leur annulation par voie de réduction de capital dans les limites fixées par la loi ;
- dans la limite de 5% du capital aux fins de les conserver et de les remettre en échange ou en paiement, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe initiées par la société, par voie d'offre publique ou autrement ;
- en vue de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et plus généralement toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions de la société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la société détiendra à la suite de ces achats ne dépasse pas 10 % des actions qui composent le capital de la société, sachant que le pourcentage s'appliquera à un capital ajusté en fonction des opérations qui pourront l'affecter postérieurement à la présente assemblée.

Les opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront être réalisées par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de bloc, ou par le recours à des instruments financiers dérivés dans les conditions prévues par les autorités de marché et dans le respect de la réglementation. La part maximale du capital acquise, cédée, échangée ou transférée par voie de bloc de titres pourra concerner la totalité du programme de rachat.

Le prix maximum d'achat est fixé à 90 € par action.

L'Assemblée générale délègue au Directoire le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence d'éventuelles opérations financières sur la valeur de l'action. Notamment en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution d'actions gratuites, le prix indiqué ci-dessus sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital social avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le montant maximum destiné à la réalisation du programme de rachat est de 129,6 M€.

Cette autorisation restera valable dix-huit mois à compter de ce jour.

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Directoire avec faculté de délégation pour décider et mettre en œuvre le programme de rachat, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tout autre organisme et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire de faire aux fins de réalisation des opérations effectuées en application de la présente autorisation.

Cette résolution remplace et annule l'autorisation accordée par la septième résolution votée lors de l'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010.

## **RESOLUTION RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

### **HUITIEME RESOLUTION**

#### ***Modification de l'article 19 des statuts***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire décide de définir les modalités d'échelonnement des mandats des membres du Conseil de Surveillance et de modifier en conséquence l'article 19 des statuts de la société et notamment de supprimer le paragraphe II dudit article intitulé « Renouvellement ». L'article 19 des statuts de la société se lit à présent comme suit :

« Le Conseil de Surveillance est composé de cinq membres au moins et de dix au plus. Conformément à la loi, ce nombre, égal au minimum à trois membres, ne peut dépasser dix huit membres sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

#### **I. - Nomination**

Les membres du Conseil de Surveillance, personnes physiques ou personnes morales, sont élus par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, parmi ses membres, à la majorité simple, pour une durée de trois ans. Par exception et afin de permettre la mise en œuvre et le maintien de l'échelonnement des mandats des membres du Conseil de Surveillance, l'assemblée générale ordinaire pourra nommer un ou plusieurs membres pour une durée de un (1) an ou deux (2) ans. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles. Ils prendront le titre de « conseillers ».

....

#### **II. – Démission – Vacance**

...

#### **III. – Révocation**

...

#### **IV. – Membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires**

... »

## **RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **NEUVIEME RESOLUTION**

#### ***Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler en tant que membre du Conseil de Surveillance, M. Philippe Alfroid pour un mandat d'un an, mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

### **DIXIEME RESOLUTION**

#### ***Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler en tant que membre du Conseil de Surveillance, M. François Faiveley pour un mandat d'un an, mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

### **ONZIEME RESOLUTION**

#### ***Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler en tant que membre du Conseil de Surveillance, M. Didier Alix pour un mandat d'un an, mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

### **DOUZIEME RESOLUTION**

#### ***Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler en tant que membre du Conseil de Surveillance, M. Maurice Marchand Tonel pour un mandat de deux ans, mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

### **TREIZIEME RESOLUTION**

#### ***Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler en tant que membre du Conseil de Surveillance, M. Christian Germa pour un mandat de deux ans, mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

### **QUATORZIEME RESOLUTION**

#### ***Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler en tant que membre du Conseil de Surveillance, M. Christopher Spencer pour un mandat de trois ans, mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

### **QUINZIEME RESOLUTION**

#### ***Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, nomme en tant que membre du Conseil de Surveillance, Mme Hélène Auriol-Potier, pour un mandat de trois ans, mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

### **SEIZIEME RESOLUTION**

#### ***Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, nomme en tant que membre du Conseil de Surveillance, Mme Nicoletta Giadrossi-Morel, pour un mandat de trois ans, mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

## **DIX-SEPTIEME RESOLUTION**

### ***Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, nomme en tant que membre du Conseil de Surveillance, M. Robert Joyeux, pour un mandat de deux ans, mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

## **RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

### **DIX-HUITIEME RESOLUTION**

#### ***Ratification du transfert de siège social et modification corrélative des statuts***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, ratifie conformément à l'article 225-65 du Code de commerce le transfert du siège social de la société à l'adresse suivante :

Immeuble Le Delage  
Hall Parc – Bâtiment 6A  
3 rue du 19 mars 1962 92230 Gennevilliers

à compter du 15 juillet 2011,  
décidé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 9 juin 2011 et procède à la modification corrélative de l'article 4 des statuts de la société qui se lit à présent comme suit :

« Le siège social est fixé Immeuble Le Delage Hall Parc - Bâtiment 6A, 3 rue du 19 mars 1962, 92230 Gennevilliers.

Il peut être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par décision du Conseil de Surveillance, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine Assemblée générale ordinaire, et en tous lieux par décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Le Directoire peut créer, transférer et supprimer, en France et à l'étranger, tous établissements, agences, succursales, bureaux et dépôts. »

### **DIX-NEUVIEME RESOLUTION**

#### ***Délégation de compétence à conférer au Directoire en vue d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment aux articles L.225-129, L.225-129-2, L.225-135, L.225-136,

- délègue au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi et les statuts, sa compétence pour décider une ou plusieurs augmentations du capital de la société, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, par l'émission, par une ou plusieurs offres visées au II de l'Article L. 411-2 du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires, ainsi que de toutes valeurs mobilières, émises à titre onéreux ou gratuit, donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires, nouvelles ou existantes de la société, la souscription de ces actions et valeurs mobilières pouvant être opérée soit en espèces, soit par compensation avec des créances liquides et exigibles, soit par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes ;
- décide que le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu de la présente délégation est fixé

à 10% du capital social au jour de la présente assemblée étant précisé qu'en tout état de cause les émissions de titres réalisées dans ce cadre sont limitées conformément à la loi ; à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ;

- décide que la présente délégation est donnée pour une durée de vingt-six mois à compter de la date de la présente assemblée ;
- décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres émis en vertu de la présente résolution ;
- constate que, le cas échéant, la présente délégation emporte de plein droit au profit des porteurs de valeurs mobilières émises donnant accès au capital de la société, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières donneront droit immédiatement ou à terme ;
- décide que le prix d'émission des actions sera au moins égal au minimum autorisé par les dispositions légales et réglementaires applicables au jour de l'émission (à ce jour, la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de souscription de l'augmentation de capital, éventuellement diminuée d'un décote maximale de 5% après, le cas échéant, correction de cette moyenne en cas de différence entre les dates de jouissance) ;
- donne tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi et les statuts, pour mettre en œuvre la présente délégation et notamment pour fixer les conditions d'émission, la nature et les caractéristiques des valeurs mobilières donnant accès au capital, les modalités d'attribution des titres de capital auxquels ces valeurs mobilières donnent droit ainsi que les dates auxquelles peuvent être exercés les droits d'attribution, à sa seule initiative imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour doter la réserve légale, procéder à tous ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la société, passer toute convention notamment pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, constater la réalisation des augmentations de capital, modifier corrélativement les statuts, accomplir les formalités requises et généralement faire tout le nécessaire ;
- prend acte du fait que, dans l'hypothèse où le Directoire viendrait à utiliser la délégation de compétence qui lui est conférée dans la présente résolution, le Directoire demandera l'approbation préalable du Conseil de Surveillance et rendra compte à l'Assemblée générale ordinaire suivante, conformément à la loi et à la réglementation, de l'utilisation faite des autorisations conférées dans la présente résolution ;
- décide que la présente délégation se substitue à celle accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 2009.

#### **VINGTIEME RESOLUTION**

##### ***Délégation de compétence à conférer au Directoire en vue d'augmenter le capital social au profit des salariés du Groupe***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux articles L. 225-129-2, L.225-138, L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-1 et suivants du Code du travail et ce, afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce,

- délègue au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi et les statuts, sa compétence pour décider une ou plusieurs augmentations du

capital de la société, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la société ou d'une société liée, à concurrence d'un montant nominal maximum de 1% du capital social au jour de la présente assemblée ;

- décide que la présente délégation est donnée pour une durée de vingt-six mois à compter de la date de la présente assemblée ;
- décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres émis en vertu de la présente résolution ;
- donne tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi et les statuts, pour mettre en œuvre la présente délégation et notamment pour fixer le prix et les conditions d'émission, la nature et les caractéristiques des valeurs mobilières donnant accès au capital, les modalités d'attribution des titres de capital auxquels ces valeurs mobilières donnent droit ainsi que les dates auxquelles peuvent être exercés les droits d'attribution, à sa seule initiative imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour doter la réserve légale, procéder à tous ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la société, passer toute convention notamment pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, constater la réalisation des augmentations de capital, modifier corrélativement les statuts, accomplir les formalités requises et généralement faire tout le nécessaire.

#### **VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION**

##### ***Délégation de compétence au Directoire à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions, existantes ou à émettre***

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le Directoire, conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre, au profit des dirigeants sociaux définis par la loi et de certains membres du personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées.

L'Assemblée générale fixe la période d'acquisition à l'issue de laquelle l'attribution des actions ordinaires aux bénéficiaires deviendra définitive, sous réserve des éventuelles conditions déterminées par le Directoire, à une durée minimale de deux ans et fixe la période d'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires, à une durée minimale de deux ans à compter de la date d'attribution définitive des actions.

Toutefois, l'Assemblée générale autorise le Directoire, dans la mesure où la période d'acquisition pour tout ou partie d'une ou plusieurs attributions serait au minimum de quatre ans, à n'imposer aucune période de conservation pour les actions considérées.

L'Assemblée générale décide que le nombre total d'actions attribuées gratuitement au titre de la présente résolution ne pourra dépasser 1% du capital social au jour de la présente assemblée.

L'Assemblée générale prend acte que les actions gratuitement attribuées pourront être soit des actions existantes, soit des actions à émettre et autorise le Directoire, en cas d'attribution gratuite d'actions à émettre, à augmenter le capital, à l'issue de la période d'acquisition, par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission au profit des bénéficiaires desdites actions, cette décision emportant de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des attributaires d'actions gratuites à la partie des réserves, bénéfiques et primes ainsi incorporée, étant précisé que

l'augmentation de capital sera réalisée du seul fait de l'attribution définitive des actions aux bénéficiaires.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Directoire, qui se fera assister du Comité des rémunérations, dans les limites fixées ci-dessus à l'effet de :

- fixer les conditions et le cas échéant, les critères d'attribution des actions ordinaires ;
- fixer dans les conditions et limites légales, les dates auxquelles il sera procédé aux attributions ;
- déterminer l'identité des bénéficiaires, le nombre d'actions ordinaires attribuées à chacun d'eux, les modalités d'attribution des actions ordinaires.

L'Assemblée générale fixe à trente-huit mois, à compter de ce jour, la durée de validité de la présente délégation qui prive d'effet, pour ses montants non utilisés par le Directoire l'autorisation précédente, octroyée par l'assemblée générale du 13 septembre 2010.

Le Directoire informera chaque année l'assemblée générale ordinaire des opérations réalisées en vertu de la présente autorisation, dans un rapport spécial, conformément à l'article L.225-197-4 du Code de commerce.

## **RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DES DEUX ASSEMBLEES**

### ***VINGT-DEUXIEME RESOLUTION***

#### ***Pouvoirs pour formalités***

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

## 4. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 4.1. Composition et fonctionnement des organes d'administration.....205

- 4.1.1. Composition des organes d'administration
  - 4.1.1.1. Composition du Directoire
  - 4.1.1.2. Composition du Conseil de Surveillance
  - 4.1.1.3. Historique des mandats et fonctions des mandataires sociaux au cours des cinq dernières années
  - 4.1.1.4. Principaux cadres dirigeants du Groupe
  - 4.1.1.5. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction, de surveillance et de la direction générale
  - 4.1.1.6. Règles concernant les restrictions ou interdictions d'intervention des administrateurs sur des opérations sur les titres de sociétés pour lesquelles ils disposent d'informations non encore rendues publiques
  - 4.1.1.7. Etat récapitulatif des opérations des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L 621/18/2 du Code Monétaire et Financier sur les titres réalisées au cours de l'exercice 2010/2011
- 4.1.2. Fonctionnement des organes d'administration
  - 4.1.2.1. Fonctionnement du Directoire
  - 4.1.2.2. Fonctionnement du Conseil de Surveillance
  - 4.1.2.3. Réunions du Directoire
  - 4.1.2.4. Réunions du Conseil de Surveillance
  - 4.1.2.5. Travaux du Conseil de Surveillance
- 4.1.3. Comités institués au sein du Groupe
  - 4.1.3.1. Comité des rémunérations
  - 4.1.3.2. Comité d'audit
  - 4.1.3.3. Comité de pilotage

### 4.2. Intérêts des dirigeants.....219

- 4.2.1. Intérêts des dirigeants dans le capital de la Société et de ses filiales
- 4.2.2. Rémunération et avantages des mandataires sociaux
  - 4.2.2.1. Montant des rémunérations brutes et jetons de présence versés aux membres du Directoire
  - 4.2.2.2. Montant des rémunérations brutes et jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance et des Comités spécialisés
  - 4.2.2.3. Montant des sommes provisionnées aux fins de versement de retraite
  - 4.2.2.4. Rémunération des dirigeants sociaux
- 4.2.3. Nombre d'options détenues par les dirigeants
- 4.2.4. Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des mandataires sociaux
- 4.2.5. Informations sur les opérations conclues avec les mandataires sociaux
- 4.2.6. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

### 4.3. Rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif au fonctionnement du Conseil de Surveillance et au contrôle interne au sein de Faiveley Transport.....233

### 4.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport du Président.....253

### 4.5 Rapport du Conseil de Surveillance.....257

### 4.6 Déclaration de conformité de la société en matière de gouvernement d'entreprise en France.....258

## 4.1 Composition et fonctionnement des organes d'administration

### 4.1.1 Composition des organes d'administration

#### 4.1.1.1 Composition du Directoire

Le Directoire est composé de trois à sept membres choisis ou non parmi les actionnaires et désignés par le Conseil de Surveillance, qui confère à l'un des membres la qualité de Président. Les membres du Directoire sont obligatoirement des personnes physiques.

Le Directoire est nommé pour une durée de trois ans par le Conseil de Surveillance qui pourvoit au remplacement de ses membres décédés ou démissionnaires, conformément à la loi.

Aucune personne ne peut être nommée membre du Directoire si elle ne remplit pas les conditions de capacité exigées des administrateurs de sociétés anonymes, si elle tombe sous le coup des incompatibilités, déchéances ou interdictions lui interdisant l'accès à ces fonctions, si elle est Commissaire aux Comptes de la société, l'a été ou en est parente ou alliée dans les conditions fixées par l'article L. 225-224 du Code de commerce, si elle est membre du Conseil de Surveillance, si elle occupe déjà deux autres postes dans les Directoires d'autres sociétés ou si elle préside deux autres sociétés anonymes.

Chaque membre du Directoire devra être âgé de moins de 65 ans. Si, en cours de fonctions, cette limite d'âge est atteinte, le directeur intéressé sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau directeur dans les conditions prévues au présent article.

Chaque membre du Directoire peut être lié à la société par un contrat de travail qui demeure en vigueur pendant toute la durée de ses fonctions et à leur expiration. Le mandat de membre du Directoire est renouvelable.

Conformément aux dispositions statutaires, le Président qui s'est vu octroyer le pouvoir de représenter la société porte le titre de « Président et Directeur Général ».

Il n'existe aucun lien familial entre les différents membres du Directoire.

Les membres du Directoire sont les suivants :

#### ▪ **Robert Joyeux (né le 2 septembre 1947)**

Monsieur Joyeux a été nommé Président du Directoire et Directeur Général de Faiveley Transport lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 27 septembre 2005. Son mandat a été renouvelé par le Conseil de Surveillance du 25 juin 2008 pour une période de trois ans, soit jusqu'au Conseil de Surveillance approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Monsieur Joyeux est titulaire d'un Doctorat en Electronique et est diplômé en Sciences Politiques Paris, Economie et Finance.

Monsieur Joyeux a occupé plusieurs fonctions avant de rejoindre le Groupe Faiveley Transport. Il a exercé des responsabilités industrielles au sein de Thomson (Thales) pendant dix-sept ans avant de rejoindre Tekelec Airtronic en qualité de Directeur Général Division Composants et Systèmes, puis Alstom en tant que Directeur Général Protection et Contrôle Energie et le groupe britannique Laird en qualité de Directeur Général.

Monsieur Joyeux était Président Directeur Général de Faiveley Transport depuis 2001. Ses fonctions au sein de cette société ont pris fin le 23 mars 2009 suite à la Transmission

Universelle du Patrimoine de Faiveley Transport à Faiveley S.A (aujourd'hui dénommée Faiveley Transport).

Monsieur Joyeux a démissionné de ses fonctions de Président du Directoire et Directeur Général de Faiveley Transport le 31 mars 2011, il a été remplacé par Monsieur Thierry Barel.

▪ **Thierry Barel (né le 11 février 1961)**

Monsieur Barel a été nommé membre du Directoire lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 22 septembre 2009 pour une période de trois ans. Il a remplacé M. Robert Joyeux à la présidence du Directoire à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011.

Thierry Barel est ingénieur ENSAM Cluny et diplômé de l'IMD.

Avant de rejoindre le Groupe Faiveley Transport, Thierry Barel a été, entre 2007 et 2009, Directeur Général de PhotoMe international, groupe coté à la bourse de Londres, constructeur et opérateur de machines de distribution automatique ainsi que d'impression photographique instantanée. Auparavant, il avait effectué la plupart de sa carrière dans le groupe industriel Staübli, dont les activités sont le textile, les connecteurs et robots, groupe où il a exercé des postes au sein de la direction générale et de la direction de qualité.

▪ **Erwan Faiveley (né le 27 juillet 1979)**

Monsieur Faiveley a été nommé membre du Directoire lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 27 septembre 2005.

Erwan Faiveley est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et est titulaire d'un MBA de la « Columbia Business School ». Il a rejoint le groupe Bacou-Dalloz de 2002 à 2004, avant de devenir Président-Directeur Général de FFP, Financière Faiveley et CVVB en 2004. Il est aujourd'hui à la tête du domaine viticole familial implanté en Bourgogne.

▪ **Etienne Haumont (né le 30 juillet 1960)**

Monsieur Haumont a été nommé membre du Directoire lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 27 septembre 2005. Son mandat a été renouvelé par le Conseil de Surveillance du 25 juin 2008, pour une période de trois ans, soit jusqu'au Conseil de Surveillance approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Etienne Haumont est ingénieur CNAM, diplômé de l'ESSEC et INSEAD AMP.

Etienne Haumont a été responsable des fusions-acquisitions de Gitech, branche de diversification de Giat Industries pendant deux ans, puis en charge de développements industriels pour ce groupe aux Emirats Arabes Unis, où il a été directeur de projets en 1994, puis Directeur Général en charge de l'équipe de développement et d'un fonds d'investissement de 100 MUSD en 1998. En 2000, il a rejoint le pôle de diversification du groupe EDF comme responsable des fusions – acquisitions, puis SIIF Energies (devenu EDF Energies Nouvelles) comme Directeur Général Adjoint Finance en 2001. En 2004, il rejoint le Groupe Faiveley Transport en tant que Directeur Financier.

M. Etienne Haumont a démissionné de son mandat de membre du Directoire en date du 1<sup>er</sup> septembre 2010 suite à son départ de la société.

- **Guillaume Bouhours (né le 3 juillet 1976)**

Monsieur Guillaume Bouhours a été nommé membre du Directoire lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 1<sup>er</sup> avril 2011.

Guillaume Bouhours est diplômé de l'Ecole des Mines de Paris et de l'Ecole Polytechnique.

Guillaume Bouhours était Directeur au sein de Sagard, fonds de capital investissement, ancien actionnaire de Faiveley Transport. A ce titre, il a pu participer activement aux décisions d'investissement de Sagard et a été impliqué dans l'ensemble du processus décisionnel des dossiers de LBO suivis par Sagard : de l'analyse de l'opportunité de l'investissement à la finalisation des aspects financiers et légaux de chaque opération. Auparavant Guillaume Bouhours a travaillé au sein du service Fusions et Acquisitions Européennes de la banque d'investissements Morgan Stanley.

#### **4.1.1.2. Composition du Conseil de Surveillance**

Se reporter au paragraphe 4.3.1.1.1 du Rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif au fonctionnement du Conseil de Surveillance et au contrôle interne de Faiveley Transport.

#### 4.1.1.3 Historique des mandats détenus par les administrateurs au cours des cinq dernières années

Membre de l'organe de direction Fonction principale exercée	Début du premier mandat	Fin du mandat en cours	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
<b>Philippe ALFROID</b> Président du Conseil de Surveillance	27/09/2005	AG 2011	<b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport  <b>Administrateur :</b> Essilor International Essilor of America Eurogerm Gemalto	<b>Président :</b> Essilor of America Inc.  <b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport  <b>Administrateur :</b> Sperian Protection Essilor International Essilor of America Eurogerm	<b>Président :</b> Essilor of America Inc. Omega Optical Holdings, Inc.  <b>Vice-Président du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A. (Jusqu'au 22.09.09)  <b>Directeur Général Délégué :</b> Essilor International  <b>Administrateur :</b> Sperian Protection Faiveley Transport Essilor of America Gentex Optics EOA Holding Co EOA Investment Inc Omega Optical Holding Essilor Canada LTEE/Ltd, Pro-Optic Canada, Shanghai Essilor Optical Company	<b>Vice-Président du Conseil de Surveillance de :</b> Faiveley S.A.  <b>Directeur Général Délégué :</b> Essilor International  <b>Administrateur :</b> Sperian Protection Faiveley Transport Essilor of America Gentex Optics EOA Holding Co EOA Investment Inc Omega Optical Holding Essilor Canada LTEE/Ltd, Pro-Optic Canada, Shanghai Essilor Optical Company	<b>Vice-Président du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A.  <b>Directeur Général Délégué de :</b> Essilor International  <b>Administrateur :</b> Bacou Dalloz Faiveley Transport Essilor of America Gentex Optics EOA Holding Co EOA Investment Inc Omega Optical Holding Essilor Canada LTEE/Ltd, Pro-Optic Canada, Shanghai Essilor Optical Company
<b>François FAIVELEY</b> Vice-Président du Conseil de Surveillance	27/09/05	AG 2011	<b>Vice-Président du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport  <b>Administrateur :</b> Financière Faiveley	<b>Vice-Président du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport  <b>Administrateur :</b> Financière Faiveley	<b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A. (Jusqu'au 22.09.09)  <b>Administrateur :</b> FaiveleyTransport Financière Faiveley	<b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A.  <b>Administrateur :</b> FaiveleyTransport Financière Faiveley	<b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A.  <b>Administrateur :</b> FaiveleyTransport Financière Faiveley
<b>Christian GERMA</b> Membre du Conseil de Surveillance	27/09/2005	AG 2011	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport  <b>Administrateur:</b> Vodafone	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A.  <b>Administrateur :</b> Faiveley Transport	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A.  <b>Administrateur :</b> Faiveley Transport	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A.  <b>Administrateur :</b> Faiveley Transport
<b>Edmond BALLERIN</b> Membre du Conseil de Surveillance	27/09/2005	AG 2011	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A.	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A.	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A.
<b>Maurice MARCHAND-TONEL</b> Membre du Conseil de Surveillance coopté suite à la démission de Stéphane Volant	20/03/2009	AG 2011	<b>Président du Conseil d'administration :</b> European American Chamber of Commerce (Paris)  <b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport  <b>Administrateur :</b> European American Chamber of Commerce (New York) Essilor International	<b>Président du Conseil d'administration :</b> European American Chamber of Commerce (Paris)  <b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport  <b>Administrateur :</b> European American Chamber of Commerce (New York) Essilor International	<b>Président du Conseil d'administration :</b> European American Chamber of Commerce (Paris)  <b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley S.A.  <b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Du Pareil au même  <b>Administrateur :</b> European American Chamber of Commerce (New York) Essilor International Faiveley Transport	<b>Président du Conseil d'administration :</b> European American Chamber of Commerce (Paris)  <b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Du Pareil au même  <b>Administrateur :</b> Financière Huysmans Essilor International Groupe Souchier DT 2000 Essilor International Faiveley Transport	<b>Président du Conseil d'administration :</b> European American Chamber of Commerce (Paris)  <b>Administrateur :</b> Financière Huysmans Groupe Souchier DT 2000 Essilor International Faiveley Transport
<b>Christopher SPENCER</b> Membre du Conseil de Surveillance coopté suite à la démission de Denis Grand-Perret	26/06/2009	AG 2011	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport  <b>Administrateur:</b> Adminium SAS	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley Transport	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Faiveley SA  <b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Cougard Management  <b>Vice-Président du Conseil de Surveillance :</b> Cougar Investissements SAS  <b>Président :</b> Cougard International  <b>Administrateur :</b> SGD Olympia Faiveley Transport	<b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Cougard Management  <b>Vice-Président du Conseil de Surveillance :</b> Cougar Investissements SAS  <b>Président :</b> Cougard International  <b>Administrateur :</b> SGD Olympia Faiveley Transport	<b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Capsag Holding SAS AFE SAS  <b>Administrateur :</b> Olympa Group of Companies Faiveley Transport

Membre de l'organe de direction Fonction principale exercée	Début du premier mandat	Fin du mandat en cours	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
<b>Didier ALIX *</b> Membre du Conseil de Surveillance	27/11/2009	AG 2011	<b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Komerčni Banka  <b>Président Directeur général :</b> Sogéball  <b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> Société Générale Marocaine de Banques Faiveley Transport  <b>Président:</b> Fondation d'entreprise SG pour la solidarité  <b>Administrateur:</b> Banque Roumaine de Développement SG Private Banking Suisse Yves Rocher Crédit du Nord Rémy Cointreau Société Gestion Saint Jean de Passy SGBT Luxembourg Société Générale de Banques au Cameroun Société Générale de Banques au Sénégal NSGB Franfinance	<b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Komerčni Banka  <b>Président Directeur général :</b> Sogéball  <b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> Société Générale Marocaine de Banques Faiveley Transport  <b>Directeur général délégué :</b> Société Générale (Jusqu'au 30 septembre 2009)  <b>Administrateur et Vice-président:</b> Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire  <b>Représentant permanent de Salvepar au Conseil de Surveillance:</b> Latécoère  <b>Administrateur :</b> Crédit du Nord Franfinance Yves Rocher Banque Roumaine de Développement National Société Générale Bank SAE (NSGB) Société Générale de Banques au Cameroun Société Générale de Banques au Sénégal SG Private Banking Suisse SGBT Luxembourg	<b>Président du Conseil de Surveillance:</b> Komerčni Banka  <b>Président Directeur général :</b> Sogéball  <b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> Société Générale Marocaine de Banques  <b>Directeur général délégué :</b> Société Générale  <b>Administrateur et Vice-président:</b> Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire  <b>Représentant permanent de Salvepar au Conseil de Surveillance:</b> Latécoère  <b>Administrateur:</b> Crédit du Nord Franfinance Yves Rocher Banque Roumaine de Développement National Société Générale Bank SAE (NSGB) Société Générale de Banques au Cameroun Société Générale de Banques au Sénégal Société Générale au Liban	<b>Président du Conseil de Surveillance:</b> Komerčni Banka  <b>Président Directeur général :</b> Sogéball  <b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> Société Générale Marocaine de Banques  <b>Directeur général délégué :</b> Société Générale  <b>Administrateur et Vice-président:</b> Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire  <b>Représentant permanent de Salvepar au Conseil de Surveillance:</b> Latécoère  <b>Administrateur:</b> Crédit du Nord Franfinance Yves Rocher Banque Roumaine de Développement National Société Générale Bank SAE (NSGB) Société Générale de Banques au Cameroun Société Générale de Banques au Sénégal Société Générale au Liban	<b>Président du Conseil de Surveillance:</b> Komerčni Banka  <b>Président Directeur général :</b> Sogéball  <b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> Société Générale Marocaine de Banques Groupama Banque  <b>Directeur général délégué :</b> Société Générale  <b>Administrateur et Vice-président:</b> Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire  <b>Représentant permanent de Salvepar au Conseil d'administration :</b> Latécoère  <b>Administrateur:</b> Franfinance Yves Rocher Banque Roumaine de Développement National Société Générale Bank SAE (NSGB) Société Générale de Banques au Cameroun Société Générale de Banques au Sénégal Société Générale au Liban MISR International Bank Sogessur Fiditalia
<b>Serge CHOUMAKER</b> Membre du Conseil de Surveillance, représentant les salariés actionnaires	13/09/2010	AG 2013	<b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> Faiveley Transport				

\* Monsieur Didier ALIX a été coopté par le Conseil de Surveillance, le 27 novembre 2009, en remplacement de Monsieur BAFFY. Sa nomination a été ratifiée par l'assemblée générale mixte des actionnaires le 13 septembre 2010.

<b>ROBERT JOYEUX**</b> Président du Directoire	27/09/2005	31/03/2011	<b>Président du Directoire :</b> Faiveley Transport  <b>Président du Conseil d'administration :</b> Faiveley Transport USA Inc. Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Tamworth Faiveley Transport Iberica Faiveley Transport Far East Ltd.  <b>Président de SAS :</b> Faiveley Transport Tours SAS  <b>Président du Conseil de Surveillance:</b> Faiveley Transport Lekov  <b>Administrateur :</b> Qingdao Faiveley Sri Rail Brake Co. Ltd Datong Faiveley Coupler Systems Co. Ltd Sab Iberica S.A. Sab Wabco UK Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Sab Wabco Sales Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Italia Shanghai Faiveley Railway Technology Transequipos Ellicon CIM  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Verwaltungs GmbH	<b>Président du Directoire :</b> Faiveley Transport  <b>Président du Conseil d'administration :</b> Faiveley Transport USA Inc. Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Tamworth Faiveley Transport Iberica Faiveley Transport Far East Ltd.  <b>Président de SAS :</b> Faiveley Transport Tours SAS  <b>Administrateur :</b> Qingdao Faiveley Sri Rail Brake Co. Ltd Datong Faiveley Coupler Systems Co. Ltd Sab Iberica S.A. Sab Wabco UK Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Sab Wabco Sales Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Italia Shanghai Faiveley Railway Technology Transequipos Ellicon CIM  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Verwaltungs GmbH	<b>Président du Directoire :</b> Faiveley S.A.  <b>Président du Conseil d'administration :</b> Faiveley Transport, Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Tamworth Faiveley Transport Iberica Faiveley Transport Far East Ltd. Faiveley Transport USA Inc.  <b>Président de SAS :</b> Faiveley Management SAS Faiveley Transport Tours SAS  <b>Administrateur :</b> Qingdao Faiveley Sri Rail Brake Co. Ltd Datong Faiveley Coupler Systems Co. Ltd Sab Iberica S.A. Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Italia Shanghai Faiveley Railway Technology Transequipos CIM  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Beteiligungs GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH Sofaport	<b>Président du Directoire :</b> Faiveley S.A.  <b>Président du Conseil d'administration :</b> Faiveley Transport Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Tamworth Faiveley Transport Iberica Faiveley Transport Far East Ltd. Faiveley Transport USA Inc.  <b>Président de SAS :</b> Faiveley Management SAS Faiveley Transport Tours SAS  <b>Administrateur :</b> Qingdao Faiveley Sri Rail Brake Co. Ltd Datong Faiveley Coupler Systems Co. Ltd Sab Iberica S.A. Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Italia Shanghai Faiveley Railway Technology Transequipos CIM  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Beteiligungs GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH Sofaport	<b>Président du Directoire :</b> Faiveley S.A.  <b>Président du Conseil d'administration :</b> Faiveley Transport Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Tamworth Faiveley Transport Iberica Faiveley Transport Far East Ltd Faiveley Transport USA Inc.  <b>Président de SAS :</b> Faiveley Management SAS Faiveley Transport Alpha SAS  <b>Administrateur :</b> Sab Iberica Faiveley Transport Amiens Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Italia Shanghai Faiveley Railway Technology Transequipos CIM  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Beteiligungs GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH Sofaport
---	------------	------------	--	--	--	---	--

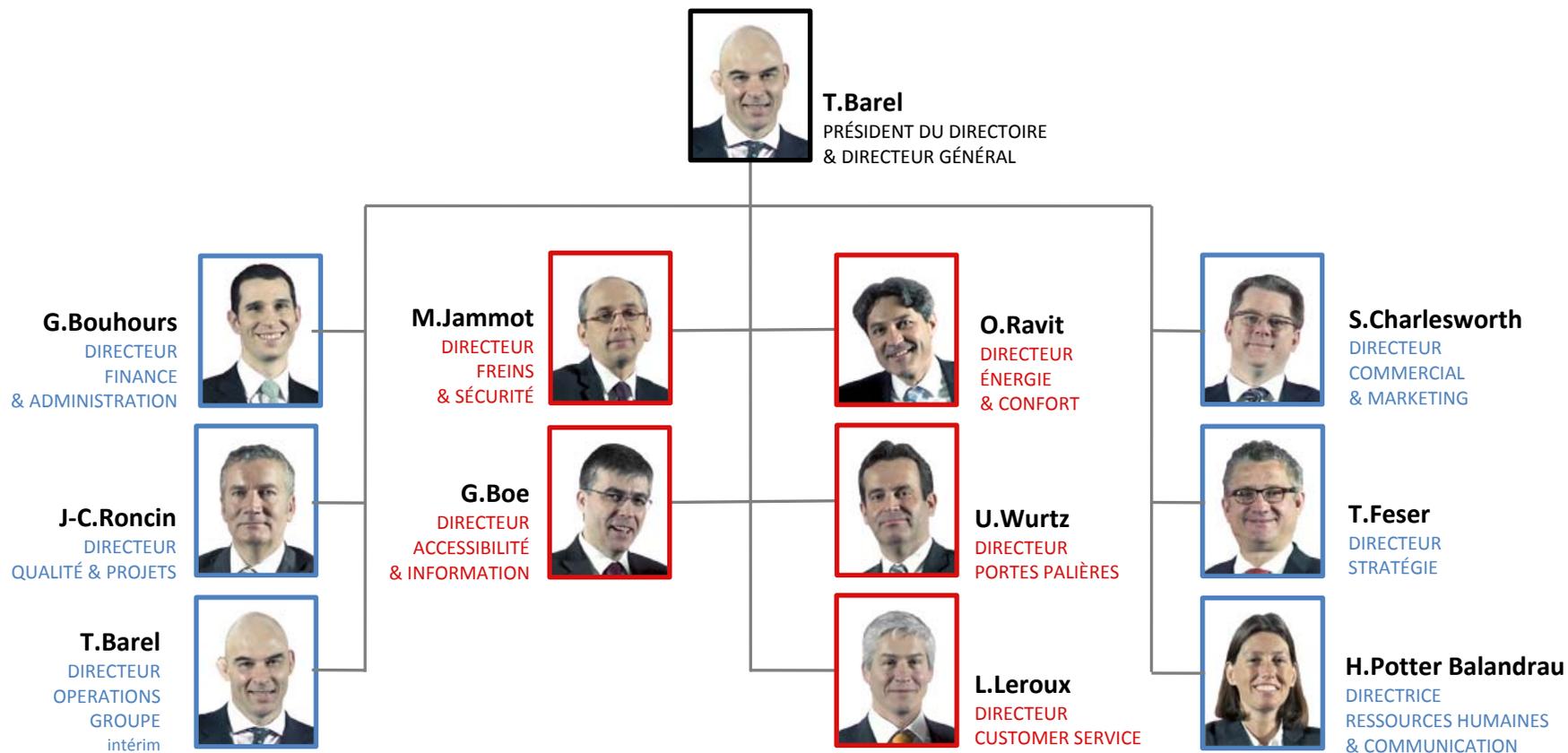
Membre de l'organe de direction Fonction principale exercée	Début du premier mandat	Fin du mandat en cours	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Erwan FAIVELEY Membre du Directoire	27/09/2005	2011	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley Transport  <b>Président de SA :</b> Financière Faiveley  <b>Président de SAS :</b> François Faiveley Participations Consortium Viticole & Viticole de Bourgogne  <b>Représentant permanent de :</b> FFP chez Société Bourguignonne d'Exploitation Viticoles  <b>Gérant:</b> Faiveley Frères Société Civile Viticole Faiveley SCI du Dauphiné SCI Voir Venise SCI du 13 square Henri Pâté	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley Transport  <b>Président de SA :</b> Financière Faiveley  <b>Président de SAS :</b> François Faiveley Participations Consortium Viticole & Viticole de Bourgogne  <b>Représentant permanent de :</b> FFP chez Société Bourguignonne d'Exploitation Viticoles  <b>Gérant:</b> Faiveley Frères Société Civile Viticole Faiveley SCI du Dauphiné SCI Voir Venise SCI du 13 square Henri Pâté	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley S.A.  <b>Président de SA :</b> Financière Faiveley  <b>Président de SAS :</b> François Faiveley Participations Consortium Viticole & Viticole de Bourgogne  <b>Représentant permanent de :</b> FFP chez Société Bourguignonne d'Exploitation Viticoles  <b>Gérant:</b> Faiveley Frères Société Civile Viticole Faiveley SCI du Dauphiné SCI Voir Venise SCI du 13 square Henri Pâté	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley S.A.  <b>Président de SA :</b> Financière Faiveley  <b>Président de SAS :</b> François Faiveley Participations Consortium Viticole & Viticole de Bourgogne  <b>Représentant permanent de :</b> FFP chez Société Bourguignonne d'Exploitation Viticoles  <b>Gérant:</b> Faiveley Frères Société Civile Viticole Faiveley SCI du Dauphiné SCI Voir Venise SCI du 13 square Henri Pâté	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley S.A.  <b>Président de SA :</b> Financière Faiveley  <b>Président de SAS :</b> François Faiveley Participations Consortium Viticole & Viticole de Bourgogne  <b>Représentant permanent de :</b> FFP chez Société Bourguignonne d'Exploitation Viticoles  <b>Gérant:</b> Faiveley Frères Société Civile Viticole Faiveley SCI du Dauphiné SCI Voir Venise SCI du 13 square Henri Pâté
Etienne HAUMONT *** Membre du Directoire	27/09/2005	#####	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley Transport  <b>Administrateur:</b> Faiveley Transport Acquisition AB, Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Transequipos Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Tremosnice sro Faiveley Transport Polska Faiveley Transport Ibérica  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Verwaltungs GmbH	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley Transport  <b>Administrateur:</b> Faiveley Transport Acquisition AB, Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Transequipos Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Tremosnice sro Faiveley Transport Polska Faiveley Transport Ibérica  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Verwaltungs GmbH	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley S.A.  <b>Administrateur:</b> Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Transequipos Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Tremosnice sro Faiveley Transport Polska Faiveley Transport Ibérica  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Witten GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley S.A.  <b>Administrateur:</b> Faiveley Transport Acquisition AB, Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Transequipos Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Tremosnice sro Faiveley Transport Polska Faiveley Transport Ibérica  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Witten GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley S.A.  <b>Administrateur:</b> Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Amiens Sab Wabco UK Ltd, Sab Wabco Sales Ltd, Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Tremosnice sro Faiveley Transport Polska Faiveley Transport Ibérica Transequipos  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Remscheid GmbH, Faiveley Transport Verwaltungs GmbH
Thierry BAREL** Président du Directoire	22/09/2009	2011	<b>Président du Directoire</b> Faiveley Transport Faiveley Transport Lekov  <b>Président de SAS :</b> Faiveley Transport NSF Faiveley Transport Amiens Faiveley Transport Tours  <b>Président du Conseil d'administration :</b> Faiveley Transport USA Inc. Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Tamworth Faiveley Transport Ibérica Faiveley Transport Far East Ltd.  <b>Administrateur :</b> Faiveley Transport Italia Sab Wabco Wabco Uk Ltd Sab Wabco Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Ltd Faiveley Transport India Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Tresmonice Elicon Faiveley Transport Pilzen s.r.o Shijiazhuang Jiaxiang Precision Machinery Co Ltd Transequipos Qingdao Faiveley Sri Rail Brake Co. Ltd Datong Faiveley Coupler Systems Co. Ltd Faiveley Transport Belgium NV Shanghai Faiveley Railway Technology Amsted Rail faiveley LLC  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Witten GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley Transport  <b>Président de SAS :</b> Faiveley Transport NSF Faiveley Transport Amiens  <b>Directeur général :</b> Faiveley Transport Tours  <b>Administrateur :</b> Faiveley Transport Acquisition AB Faiveley Transport Malmö AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Italia Sab Wabco Wabco Uk Ltd Sab Wabco Ltd Sab Wabco Investment Ltd Sab Wabco D&M Ltd Sab Wabco Products Ltd SW D&M Products Ltd Faiveley Transport Birkenhead Ltd Faiveley Transport Iberica Faiveley Transport India Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Tresmonice Faiveley Transport Leipzig GmbH & Co.KG Faiveley Transport USA Inc Elicon Faiveley Transport Lekov Faiveley Transport Pilzen s.r.o Shijiazhuang Jiaxiang Precision Machinery Co Ltd Prontoshop Transequipos  <b>Gérant :</b> Faiveley Transport Witten GmbH Faiveley Transport Verwaltungs GmbH	<b>Membre du Directoire :</b> Faiveley SA (depuis le 22.09.09)  <b>Président de SAS :</b> Faiveley Transport NSF Faiveley Transport Amiens KIS (jusqu'au 30 avril 2009)  <b>Administrateur :</b> Photo-Me International (jusqu'au 3 juillet 2009) Prontoshop	<b>Président de SAS:</b> KIS  <b>Administrateur :</b> Photo-Me International Prontoshop	

Membre de l'organe de direction Fonction principale exercée	Début du premier mandat	Fin du mandat en cours	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Guillaume BOUHOURS** Membre du Directoire	01/04/2011	2011	<p><b>Membre du Directoire:</b> Faiveley Transport</p> <p><b>Président du Conseil de Surveillance:</b> Faiveley Transport Lekov</p> <p><b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> HMY International SAS Souriau technologies Holding SAS Souriau Holding Souriau SAS Stromboli Investissements SAS</p> <p><b>Administrateur:</b> Olympia Group of Companies Faiveley Transport Belgium NV Faiveley Transport Korea Faiveley Transport Iberica Faiveley Transport Birkenhead Ltd Faiveley Transport India Ltd Faiveley Transport Malmo AB Faiveley Transport Nordic AB Faiveley Transport Acquisition AB Transequipos</p> <p><b>Gérant:</b> Faiveley Transport Verwaltungs GmbH</p>	<p><b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> HMY International SAS Souriau technologies Holding SAS Souriau Holding Souriau SAS Stromboli Investissements SAS</p> <p><b>Administrateur:</b> Olympia Group of Companies</p>	<p><b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> HMY International SAS Souriau technologies Holding SAS Souriau Holding Souriau SAS Stromboli Investissements SAS</p> <p><b>Administrateur:</b> Olympia Group of Companies Faiveley Transport</p>	<p><b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> HMY International SAS Souriau technologies Holding SAS Souriau Holding Souriau SAS Stromboli Investissements SAS</p> <p><b>Administrateur:</b> Olympia Group of Companies</p>	<p><b>Membre du Conseil de Surveillance:</b> HMY International SAS Souriau technologies Holding SAS Souriau Holding Souriau SAS</p> <p><b>Administrateur:</b> Olympia Group of Companies</p>

\*\* M. Robert Joyeux a pris sa retraite et démissionné de son mandat de Président du Directoire le 31 mars 2011. M. Thierry Barel et M. Guillaume Bouhours ont été nommés respectivement Président du Directoire et Directeur Général, et membre du Directoire, le 1er avril 2011  
\*\*\* M. Etienne Haumont a démissionné de son mandat de membre du Directoire en date du 1er septembre 2010 suite à son départ de la Société.

#### 4.1.1.4 Principaux cadres dirigeants du Groupe

Le Comité exécutif de Faiveley Transport, dirigé par le Directeur Général, est constitué d'une équipe de managers opérationnels totalement impliqués dans le développement international du Groupe.



#### **4.1.1.5 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale**

A la date du présent document de référence et à la connaissance de Faiveley Transport :

- il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire à l'égard de Faiveley Transport et leurs intérêts privés ;
- il existe des liens de parenté entre François Faiveley, Erwan Faiveley et Edmond Ballerin : François Faiveley est le père de Erwan Faiveley et le cousin issu de germain d'Edmond Ballerin;
- aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années. Aucun de ses membres n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun de ses membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années ;
- il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires ni avec des clients ou des fournisseurs ou autres, en vertu duquel un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire aurait été sélectionné en tant que membre de ses organes de surveillance ou de direction ;
- il n'existe pas de contrat de service liant un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire à Faiveley Transport ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme de ce contrat.

Par ailleurs, suite aux récents changements intervenus à l'issue de l'Assemblée Générale de la Société du 22 septembre 2009, le Conseil de Surveillance a élu un nouveau président, François Faiveley cédant sa place à Philippe Alfroid en considérant que cela participait d'une meilleure gouvernance au sein de la Société. François Faiveley renonce ainsi au principe de la voix prépondérante en tant que président. Philippe Alfroid, nouveau président, peut être qualifié de membre indépendant.

Selon les critères d'indépendance retenus par le règlement intérieur du Conseil de Surveillance, issus des recommandations du Code Afep/Medef sur le Gouvernement de l'Entreprise des sociétés cotées de décembre 2008, le nombre de conseillers qui peuvent être qualifiés d'indépendants est au moins de 3 sur les 8 membres composant le Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, la présidence du Directoire a été exercée par M. Robert Joyeux jusqu'au 31 mars 2011 et, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, par M. Thierry Barel, qui n'ont aucun lien avec la famille Faiveley. Aux termes des statuts, les décisions sont prises au directoire à la majorité des membres et le président dispose d'une voix prépondérante. Seul le Directeur Général, aujourd'hui M. Thierry Barel, au titre des statuts, a le pouvoir de représenter la Société.

Le pouvoir des membres de la famille Faiveley au sein de la Société se trouve donc relativement dilué au travers du fonctionnement de ses instances dirigeantes.

#### 4.1.1.6 Règles concernant les restrictions ou interdictions d'intervention des administrateurs sur des opérations sur les titres de sociétés pour lesquelles ils disposent d'informations non encore rendues publiques

La loi n° 2005/811 du 20 juillet 2005 portant diverses adaptations du droit communautaire dans le domaine des marchés financiers est venue modifier l'article L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier et le régime instauré en 2004 conformément aux dispositions de la directive du 28 janvier 2003 dite « abus de marché ». Il résulte de ce dispositif que, contrairement au régime antérieur, l'obligation de déclaration à l'AMF des opérations réalisées par un dirigeant ou une personne liée sur les titres de l'émetteur incombe désormais au dirigeant lui-même qui réalise de telles opérations.

Chaque mandataire social est soumis à la réglementation française relative au délit d'initiés et sanctionnant l'utilisation ou la communication d'informations privilégiées.

Les dirigeants, ainsi que les hauts cadres non dirigeants du Groupe, sont tenus de se conformer aux dispositions du Code de bonne conduite de la société en matière d'opérations sur titres et manquement d'initiés.

Ce Code a été mis à jour le 24 février 2011 suite à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 3 novembre 2010. Il est disponible au siège de la société.

Dans ce cadre, les personnes ci-dessus mentionnées sont considérées comme initiés permanents et ne peuvent réaliser des opérations d'achat ou de cession de titres, pour leur propre compte ou pour le compte d'autrui, directement ou indirectement, qu'à certaines conditions et durant des périodes prédéterminées et limitées.

A cet égard, les périodes non autorisées s'étendent :

- de 30 jours avant l'annonce par la société de ses résultats (annuels et semestriels) au jour plein suivant l'annonce publique desdits résultats
- de 15 jours avant la publication de l'information trimestrielle par la société au jour plein suivant cette publication.

Conformément aux termes de l'article L 611-18-4 du Code Monétaire et Financier et aux dispositions du Règlement Général de l'AMF, une liste d'initiés permanents a été établie en interne, comprenant notamment les noms des mandataires sociaux de Faiveley Transport. Cette liste, à l'instar de celle concernant les initiés occasionnels, est tenue à la disposition de l'AMF.

#### 4.1.1.7 Etat récapitulatif des opérations déclarées des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier sur les titres réalisées au cours de l'exercice 2010-2011

Dirigeant/haut cadre	Instrument financier	Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Montant
Philippe ALFROID, Président du Conseil de Surveillance	Actions	Acquisition	1	10 970,72 €
Didier ALIX, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Acquisition	1	11 035,31 €
Personne physique liée à M. Thierry BAREL, membre du Directoire	Actions	Acquisition	3	108 970 €

Quitterie BOURAYNE, Membre du Comité exécutif	Actions	Exercice de stock-options	2	46 076,40 €
Quitterie BOURAYNE, Membre du Comité exécutif	Actions	Cession	1	33 028 €
Personne physique liée à Mme Quitterie BOURAYNE, membre du Comité exécutif	Actions	Cession	1	26 333 €
Personne physique liée à Mme Quitterie BOURAYNE, membre du Comité exécutif	Actions	Cession	1	26 333 €
Personne physique liée à Mme Quitterie BOURAYNE, membre du Comité exécutif	Actions	Cession	1	26 333 €
Serge CHOUMAKER, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Exercice de stock-options	2	180 028,80 €
Serge CHOUMAKER, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Cession	2	428 736 €
François Faiveley Participations, personne morale liée à M. Erwan Faiveley, membre du Directoire	Actions	Acquisition	1	8 753 105,40 €
François FAIVELEY, Vice-président du Conseil de Surveillance	Actions	Cession	2	9 760 735,40 €
Christian GERMA, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Acquisition	1	11 002 €
Jean-Pierre GUY, Membre du Comité exécutif	Actions	Cession	7	471 114,73 €
Marc JAMMOT, Membre du Comité exécutif	Actions	Cession	1	464 182,15 €
Lilian LEROUX, Membre du Comité exécutif	Actions	Exercice de stock-options	1	88 407 €
Lilian LEROUX, Membre du Comité exécutif	Actions	Cession	1	207 900 €
Maurice MARCHAND TONEL, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Acquisition	1	12 112 €
Christopher SPENCER, Membre du Conseil de Surveillance	Actions	Acquisition	1	14 583,65 €
Financière Faiveley, personne morale liée à M. Erwan Faiveley, membre du Directoire	Actions	Acquisition	1	1 007 630 €
François Faiveley Participations, personne morale liée à M. Erwan Faiveley, membre du Directoire	Actions	Cession	11	3 123 107,71 €

#### 4.1.2 Fonctionnement des organes d'administration

##### 4.1.2.1 Fonctionnement du Directoire

Le Directoire est investi de tous les pouvoirs nécessaires à la gestion du patrimoine social et est appelé à traiter des sujets stratégiques et de fonctionnement du Groupe. Il peut, à cet effet, effectuer tous actes et passer tous contrats de toute nature et toute forme engageant la société, à l'exception de ceux qui concernent les cessions d'immeubles par nature, la cession totale ou partielle de participations, la constitution de sûretés ainsi que les cautions, avals et garanties qui sont nécessairement soumis à l'autorisation du Conseil de Surveillance.

A ce titre, il appartient au Directoire de se prononcer sur les questions les plus importantes ayant trait à la direction et à l'administration de la société et de délibérer sur ces questions.

Le Directoire convoque l'Assemblée générale.

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et/ou chaque fois que l'un de ses membres l'estime utile et au moins une fois par trimestre, au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. Les membres du Directoire sont tenus d'assister personnellement aux réunions.

Les décisions doivent être adoptées par deux membres au moins et en cas de désaccord entre les membres du Directoire, le Président a voix prépondérante.

La réunion du Directoire du 29 décembre 2005 a arrêté les termes de son règlement intérieur au respect duquel chaque membre est individuellement astreint. Le règlement intérieur rappelle notamment quels sont les pouvoirs et obligations du Directoire, quelles sont ses modalités de réunion et de délibération. Le règlement intérieur est disponible au siège de la société.

Les membres du Directoire se réunissent par ailleurs mensuellement en Comité de pilotage.

#### **4.1.2.2 Fonctionnement du Conseil de Surveillance**

Se reporter au 4.3.1.1.2 du Rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif au fonctionnement du Conseil de Surveillance et au contrôle interne au sein de Faiveley Transport.

Le Conseil de Surveillance a modifié son règlement intérieur lors de la séance tenue le 24 février 2011 afin de se conformer à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers du 3 novembre 2010 relative à la prévention des manquements d'initiés imputables aux dirigeants des sociétés cotées. Sont repris dans ce règlement intérieur les différents comités qui existaient au sein de l'entité opérationnelle Faiveley Transport.

Ce règlement définit, par ailleurs, les critères qui permettent de qualifier un membre du Conseil de Surveillance d'indépendant. Ces critères reposent sur ceux édictés par l'Afep/Medef dans son code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de décembre 2008.

Pour être qualifié d'administrateur indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit satisfaire aux critères suivants :

- ne doit pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq dernières années ;
- ne doit pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis au moins cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne doit pas être client, fournisseur, partenaire commercial, banquier d'affaire, banquier de financement :
  - significatif de la société ou de son groupe,
  - ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;

- ne doit pas être lié directement ou indirectement, ni avoir été lié directement ou indirectement au cours des cinq années précédentes, à un tel client, fournisseur, partenaire commercial, banquier d'affaire ou banquier d'investissement ;
- ne doit pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social de la société ;
- ne doit pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne doit pas être membre du Conseil de Surveillance depuis plus de douze ans ;
- ne doit pas détenir, directement ou indirectement, une participation égale ou supérieure à 10% du capital social ou des droits de vote dans la société ou l'une des sociétés de son groupe, ni avoir de lien familial proche avec un actionnaire détenant une participation supérieure à 10 % du capital social ou des droits de vote de la société ou d'une société de son groupe.

Il pourra être rappelé ici que MM. François Faiveley, Philippe Alfroid, Christian Germa, Maurice Marchand-Tonel et Christopher Spencer ont été administrateurs de la société Faiveley Transport désormais dissoute au sein de la société Faiveley SA (aujourd'hui dénommée Faiveley Transport), à l'occasion d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 23 mars 2009.

#### **4.1.2.3 Réunions du Directoire**

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, le Directoire s'est réuni sept fois avec un taux de présence des membres s'établissant à 95 %.

#### **4.1.2.4 Réunions de Conseil de Surveillance**

Se reporter au 4.3.1.1.9 du Rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif au fonctionnement du Conseil de Surveillance et au contrôle interne au sein de Faiveley Transport.

#### **4.1.2.5 Travaux du Conseil de Surveillance**

Se reporter au 4.3.1.1.3 du Rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif au fonctionnement du Conseil de Surveillance et au contrôle interne au sein de Faiveley Transport.

### **4.1.3. Comités institués au sein du Groupe**

Depuis le 23 mars 2009, consécutivement à la Transmission Universelle du Patrimoine de Faiveley Transport à Faiveley S.A (aujourd'hui dénommée Faiveley Transport), ces comités sont directement rattachés à la société. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance du 26 juin 2009 a été modifié le 22 avril 2010 afin de mieux formaliser l'existence et le rôle desdits comités ; leur composition a été revue à l'occasion de la séance du Conseil de Surveillance en date du 22 septembre 2009.

Trois comités spécifiques sont actuellement actifs :

- le Comité des rémunérations,
- le Comité d'audit et des risques,
- le Comité de pilotage.

#### **4.1.3.1 Comité des rémunérations :**

Le Comité des rémunérations est composé de trois membres. Il est présidé par un conseiller indépendant, Philippe Alfroid, et compte un conseiller indépendant, Christopher Spencer et un conseiller non indépendant, François Faiveley.

Le fonctionnement de ce comité n'obéit pas à des règles précises ; il se réunit néanmoins au moins une fois par an et est chargé de déterminer la rémunération des membres de la Direction générale et des principaux cadres du Groupe.

Ce comité a pour mission d'émettre ses recommandations au Conseil et est chargé notamment de formuler des propositions pour la détermination de la rémunération, tant la part fixe et variable que les avantages en nature, les retraites et la prévoyance des membres du Directoire, du Comité Exécutif ainsi que des principaux dirigeants du Groupe. Il examine la cohérence des règles de fixation de la part variable avec l'évaluation annuelle des performances des membres du Directoire et des principaux dirigeants du Groupe, ainsi que l'application de ces règles ; il donne son avis sur la politique de rémunération comprenant les principes de répartition des parties fixes et variables, les critères d'assiette des parties variables et des règles d'attribution des éventuels bonus et primes. Il émet également un avis sur l'établissement de la liste des bénéficiaires et les modalités d'attribution des options de souscription et/ou d'achat d'actions (stock-options) ou de tout autre type de plan d'actionnariat salarié ou dirigeant.

#### **4.1.3.2 Comité d'audit et des risques**

Le Comité d'audit et des risques est composé de quatre membres : Philippe Alfroid, Christian Germa, Maurice Marchand-Tonel, Christopher Spencer; il est présidé par Christian Germa, conseiller indépendant. Aucun dirigeant n'est membre dudit comité depuis le 22 septembre 2009.

Ce comité a pour mission d'assister le Conseil de Surveillance et est chargé d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Il est notamment chargé du suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Le comité peut être consulté sur toutes questions relatives aux procédures de contrôles de risques inhabituels, notamment quand le Conseil de Surveillance ou le Directoire juge utile de les lui soumettre.

Le Comité d'audit et des risques est chargé en particulier d'examiner les hypothèses retenues pour l'arrêté des comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels, avant leur examen par le Conseil, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société.

Ce comité analyse aussi les procédures mises en place au sein du Groupe afin de respecter la réglementation comptable, l'identification, l'évaluation, l'anticipation et la maîtrise des risques économiques, financiers et juridiques auxquels pourraient être exposés la société et ses filiales en France comme à l'étranger.

En vue de remplir cette mission, le Comité d'audit et des risques procède à l'audition des Commissaires aux Comptes et du Directeur Financier du Groupe, il procède à l'examen du périmètre des sociétés consolidées, il recourt à des experts

extérieurs le cas échéant, procède également à l'examen des risques et des engagements hors-bilan significatifs, à l'examen du montant des honoraires des Commissaires aux Comptes et des modalités de renouvellement de leurs mandats.

Le Comité d'audit et des risques se réunit au moins trois fois par an, notamment à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels. Il émet des recommandations et élabore un rapport à l'issue de chaque réunion ; ce rapport est soumis au Conseil de Surveillance de la société.

Le dernier comité d'audit et des risques s'est réuni le 5 juillet 2011, en présence de tous les membres du comité ainsi que de Thierry Barel, Guillaume Bouhours (Directeur Financier du Groupe).

#### 4.1.3.3 Comité de pilotage

Un Comité de pilotage, rassemblant les membres du Directoire de la société ainsi que des membres du Conseil de Surveillance choisis en fonction de leurs compétences (Philippe Alfroid, François Faiveley, Christian Germa, Maurice Marchand-Tonel, Didier Alix et Christopher Spencer), se réunit mensuellement en vue d'évaluer les performances opérationnelles et financières du Groupe, de discuter des dossiers et de définir les grandes orientations stratégiques du Groupe sur ses différents métiers et sur ses différents marchés, de superviser, chaque année, la préparation du budget annuel.

Le Comité examine également les principaux indicateurs financiers mensuels du Groupe.

## 4.2 Intérêts des dirigeants

### 4.2.1 Intérêts des dirigeants dans le capital de la société et de ses filiales

Les intérêts des dirigeants dans le capital de la société et de ses filiales au 31 mars 2011 sont les suivants :

Dirigeants	Nombre d'actions	% en capital	% en droit de vote
François Faiveley	225	0,0016	0,002
Philippe Alfroid	225	0,0016	0,001
Edmond Ballerin	71 050	0,49	0,65
Christian Germa	225	0,0016	0,001
Didier Alix	200	0,0013	0,001
Christopher Spencer	201	0,0013	0,001
Serge Choumaker	2 014	0,014	0,018
Robert Joyeux	145 211	1,01	0,88
Erwan Faiveley	5	0,000035	0,000046
Thierry Barel	-	-	-

### 4.2.2 Rémunération et avantages des mandataires sociaux

#### 4.2.2.1 Montants des rémunérations brutes et indemnités versées aux membres du Directoire

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, le montant des rémunérations et des avantages de toute nature reçus par les mandataires sociaux au titre de l'exercice écoulé et des deux derniers exercices de

la part des sociétés contrôlées et qui contrôlent au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce s'établit comme suit :

Nom	Rémunération 2010/2011			Rémunération 2009/2010			Indemnités		Avantages en nature	
	Fixe	Variable	Différée	Fixe	Variable	Différée	2010/11	2009/10	2010/11	2009/10
<b>Robert JOYEUX *</b> Président du Directoire	609 276	366 300		456 209	347 630					voiture de fonction
<b>Thierry BAREL*</b> Membre du Directoire	410 568	249 600		294 899						voiture de fonction
<b>Erwan FAIVELEY**</b> Membre du Directoire	132 950	27 000		105 200				11 400		Logement de fonction
<b>Etienne HAUMONT***</b> Membre du Directoire	655 368	150 840		207 415	107 530					voiture de fonction

\* M. Robert Joyeux a pris sa retraite et démissionné de son mandat de Président du Directoire le 31 mars 2011. M. Thierry Barel a été nommé Président du Directoire et Directeur Général le 1<sup>er</sup> avril 2011.

\*\* M. Erwan Faiveley, a perçu une indemnité, sur l'exercice 2009/2010, au titre de sa participation à différents Comités de Pilotage et de sa contribution aux travaux du Conseil de Surveillance.

\*\*\* M. Etienne Haumont a quitté ses fonctions de Directeur administratif et financier le 24 septembre 2010. A l'occasion de la rupture à l'amiable de son contrat de travail, une transaction de 516 K€ a été signée avec Faiveley Transport. En tant que membre du Directoire, M. Etienne Haumont ne percevait pas de rémunération particulière. Il n'y a eu aucune rémunération ou indemnité versée à M. Etienne Haumont à l'occasion de la cessation de ses fonctions de membre du Directoire de la société Faiveley Transport.

M. Guillaume Bouhours a été nommé membre du Directoire le 1<sup>er</sup> avril 2011, il n'a perçu aucune rémunération à ce titre sur l'exercice clos au 31 mars 2011.

La rémunération des membres salariés du Directoire est composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

La partie variable au titre de l'exercice écoulé est déterminée par rapport à des objectifs Groupe et des objectifs individuels. Les objectifs Groupe reposent sur l'EBITDA et la génération de trésorerie. Les objectifs individuels sont définis en début d'exercice avec le supérieur hiérarchique et sont également présentés au Comité des rémunérations pour les membres du Comité exécutif. La décision quant à l'attribution finale de la part variable de la rémunération assise sur des objectifs individuels (bonus) est arrêtée à l'issue d'entretiens individuels et, pour les objectifs Groupe, sur la base des comptes audités. Ces préconisations font l'objet ensuite d'un débat au sein du Comité des rémunérations, avant d'être présentées au Conseil.

Suite à la nomination de M. Thierry Barel en tant que Président du Directoire et Directeur Général en date du 1<sup>er</sup> avril 2011, ont été définies les modalités de cessation de ses fonctions. Ainsi, en cas de révocation de M. Thierry Barel par le Conseil de Surveillance, celui-ci pourra bénéficier d'une indemnité basée sur des critères de performance, pouvant s'élever au maximum à dix huit mois de rémunération totale.

#### 4.2.2.2 Montant des rémunérations brutes et jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance et des Comités spécialisés

L'attribution des jetons de présence pour l'exercice écoulé repose sur la participation active aux réunions et travaux du Conseil de Surveillance et des Comités spécialisés : Comité des rémunérations et Comité d'audit.

Des jetons sont également attribués à raison de la contribution spécifique de certains membres du Conseil de Surveillance dans leur domaine d'expertise.

Nom	Rémunération 2010/2011			Rémunération 2009/2010			Jetons de présence versés au cours de l'exercice <sup>(1)</sup>		Avantages en nature	
	Fixe	Variable	Différée	Fixe	Variable	Différée	2010/11	2009/10	2010/11	2009/10
<b>Philippe ALFROID</b> Président du Conseil de Surveillance							47 200	32 800		
<b>François FAIVELEY</b> Vice-Président du Conseil de Surveillance							20 000	13 600		
<b>Edmond BALLERIN</b> Membre du Conseil de Surveillance							2 000	1 600		
<b>Maurice MARCHAND-TONEL</b> Membre du Conseil de Surveillance							17 200	12 800		
<b>Christian GERMA</b> Membre du Conseil de Surveillance							23 600	22 000		
<b>Didier ALIX</b> Membre du Conseil de Surveillance							10 400	-		
<b>Christopher Spencer</b> Membre du Conseil de Surveillance							18 400	-		
<b>Serge CHOUMAKER</b> Membre du Conseil de Surveillance représentant des salariés actionnaires	110 473	29 015					-	-		

(1) les jetons de présence versés au cours de l'exercice en cours son relatifs à l'exercice antérieur.

Au cours de l'exercice 2010/2011, le montant global des rémunérations, directes et indirectes, de toute nature perçues par les membres des organes de gestion de la société s'est élevé à 2 880 190 €.

L'Assemblée générale des actionnaires du 13 septembre 2010 a fixé le montant des jetons de présence alloués au Conseil de surveillance, au titre de l'exercice 2009/2010, à une somme de 175 000 euros.

#### 4.2.2.3 Montant des sommes provisionnées aux fins de versement de retraite

Il n'existe pas de régime de retraite spécifique mis en place par la société ou ses filiales pour les mandataires sociaux. Il s'agit du même régime que celui appliqué pour les autres salariés. Le montant de la dotation de l'exercice 2010/2011 les concernant s'élève à 73,2 K€.

Outre les éléments précisés ci-dessus, il n'y pas eu de rémunération perçue par les mandataires sociaux sous forme de commissions de gestion.

#### 4.2.2.4. Information sur les rémunérations des dirigeants sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant social		
	Exercice 2009/2010	Exercice 2010/2011
<b>Robert JOYEUX *</b> : Président du Directoire et Directeur Général démissionnaire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	803 839	975 576
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>803 839</b>	<b>975 576</b>
<b>Thierry BAREL*</b> : Président du Directoire et Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	294 899	660 168
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	783 108	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	156 051
<b>TOTAL</b>	<b>1 078 007</b>	<b>816 219</b>
<b>Erwan FAIVELEY</b> : Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	116 600	159 950
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>116 600</b>	<b>159 950</b>
<b>Etienne HAUMONT***</b> : Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	314 945	806 208
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>314 945</b>	<b>806 208</b>

\* M. Robert Joyeux a pris sa retraite et démissionné de son mandat de Président du Directoire le 31 mars 2011. M. Thierry Barel a été nommé Président du Directoire et Directeur Général le 1<sup>er</sup> avril 2011.

\*\*\* M. Etienne Haumont a démissionné de son poste de membre du Directoire en date du 1<sup>er</sup> septembre 2010 et quitté ses fonctions de Directeur administratif et financier le 24 septembre 2010. A l'occasion de la rupture à l'amiable de son contrat de travail, une transaction de 516 K€ a été signée avec Faiveley Transport. En tant que membre du Directoire, M. Etienne Haumont ne percevait pas de rémunération particulière. Il n'y a eu aucune rémunération ou indemnités versée à M. Etienne Haumont à l'occasion de la cessation de ses fonctions de membre du Directoire de la société Faiveley Transport.

M. Guillaume Bouhours a été nommé membre du Directoire le 1<sup>er</sup> avril 2011 et n'a perçu aucune rémunération à ce titre sur l'exercice clos au 31 mars 2011. M. Bouhours a bénéficié d'une attribution gratuite de 10 000 actions valorisées à 312 103 euros (au 3 décembre 2010), soumise à des conditions de performance.

**Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant social**

	Exercice 2009/2010		Exercice 2010/2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Robert JOYEUX,</b> Président du Directoire et Directeur Général				
Rémunération fixe ( brute avant impôt )	450 092	450 092	603 163	603 163
Rémunération variable*( brute avant impôt )	347 630	347 630	366 300	366 300
Rémunération exceptionnelle ( brute avant impôt )	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture de fonction)	6 116	6 116	6 113	6 113
<b>TOTAL</b>	<b>803 839</b>	<b>803 839</b>	<b>975 576</b>	<b>975 576</b>
<b>Thierry BAREL,</b> Membre du Directoire				
Rémunération fixe ( brute avant impôt )	293 102	293 102	407 873	407 873
Rémunération variable*( brute avant impôt )			249 600	249 600
Rémunération exceptionnelle ( brute avant impôt )			-	-
Jetons de présence			-	-
Avantages en nature (voiture de fonction)	1 797	1 797	2 695	2 695
<b>TOTAL</b>	<b>294 899</b>	<b>294 899</b>	<b>660 168</b>	<b>660 168</b>
<b>Erwan FAIVELEY,</b> Membre du Directoire				
Rémunération fixe ( brute avant impôt )	90 000	90 000	91 500	91 500
Rémunération variable*( brute avant impôt )	-	-	27 000	27 000
Rémunération exceptionnelle ( brute avant impôt )	-	-	-	-
Jetons de présence**	11 400	11 400	-	-
Avantages en nature (logement de fonction)	15 200	15 200	41 450	41 450
<b>TOTAL</b>	<b>116 600</b>	<b>116 600</b>	<b>159 950</b>	<b>159 950</b>
<b>Etienne HAUMONT,</b> Membre du Directoire (jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2010)				
Rémunération fixe ( brute avant impôt )	203 986	203 986	137 053	137 053
Rémunération variable*( brute avant impôt )	107 530	107 530	150 840	150 840
Rémunération exceptionnelle ( brute avant impôt )			516 600	516 600
Jetons de présence			-	-
Avantages en nature (voiture de fonction)	3 429	3 429	1 715	1 715
<b>TOTAL</b>	<b>314 945</b>	<b>314 945</b>	<b>806 208</b>	<b>806 208</b>

\* La partie variable est déterminée par rapport à des objectifs Groupe et des objectifs individuels. Les objectifs Groupe reposent sur le niveau d'EBITDA et la génération de cash. Les objectifs individuels sont définis en début d'exercice avec le supérieur hiérarchique et sont également présentés au Comité des rémunérations pour les membres du comité exécutif. La décision quant à l'attribution finale de la part variable de la rémunération assise sur des objectifs individuels (bonus) est arrêtée à l'issue d'entretiens individuels et, pour les objectifs Groupe, sur la base des comptes audités. Ces préconisations font l'objet ensuite d'un débat au sein du Comité des rémunérations. Le Président du Comité des rémunérations fait la synthèse au Conseil de Surveillance.

\*\* M. Erwan Faiveley a perçu des « jetons de présence », sur l'exercice 2009/2010, au titre de sa participation à différents Comités de Pilotage et de sa contribution aux travaux du Conseil de Surveillance.

<b>Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du Conseil de Surveillance</b>		
Membres du Conseil de Surveillance	Montant versés au cours de l'exercice 2009/2010	Montant versés au cours de l'exercice 2010/2011
<b>Philippe ALFROID</b>		
Jetons de présence	32 800	47 200
Autres rémunérations	-	-
<b>François FAIVELEY</b>		
Jetons de présence	13 600	20 000
Autres rémunérations	-	-
<b>Christian GERMA</b>		
Jetons de présence	22 000	23 600
Autres rémunérations	-	-
<b>Edmond BALLERIN</b>		
Jetons de présence	1 600	2 000
Autres rémunérations	-	-
<b>Maurice MARCHAND-TONEL</b>		
Jetons de présence	12 800	17 200
Autres rémunérations	-	-
<b>Christopher SPENCER</b>		
Jetons de présence	-	18 400
Autres rémunérations	-	-
<b>Didier ALIX</b>		
Jetons de présence	-	10 400
Autres rémunérations	-	-
<b>Serge CHOUMAKER</b>		
Jetons de présence	-	-
Autres rémunérations	-	-
<b>Stéphane VOLANT *</b>		
Jetons de présence	3 200	-
Autres rémunérations	-	-
<b>Christian BAFFY *</b>		
Jetons de présence	1 600	-
Autres rémunérations	-	-
<b>Denis GRAND-PERRET *</b>		
Jetons de présence	1 600	-
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>89 200</b>	<b>138 800</b>

\* Monsieur Stéphane VOLANT a démissionné de ses fonctions de conseiller en mars 2009, Monsieur Denis GRAND-PERRET a démissionné de ses fonctions de conseiller en juin 2009 et Monsieur Christian BAFFY a démissionné de ses fonctions de conseiller en novembre 2009.

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Robert JOYEUX</b> Président du Directoire Début mandat : 27/09/2005 Démission en date du : 31/03/2011	x <sup>(1)</sup>			x		x		x
<b>Thierry BAREL</b> Président du Directoire Début mandat : 01/04/2011		x <sup>(1)</sup>		x	x <sup>(3)</sup>			x
<b>Erwan FAIVELEY</b> Membre du Directoire Début mandat : 27/09/2005	x <sup>(2)</sup>			x		X		x
<b>Guillaume BOUHOURS</b> Membre du Directoire Début mandat : 01/04/2011	x					x		x
<b>Etienne Haumont</b> Membre du Directoire Début mandat : 27/09/2005 Démission en date du : 01/09/2010	x			x		X		x

(1) Le contrat de travail de M. Robert Joyeux était suspendu le temps de son mandat social. En ce qui concerne M. Thierry Barel, son contrat de travail a pris fin le 1<sup>er</sup> avril 2011 date de sa nomination en tant que Président du Directoire et Directeur Général de la société.

(2) M. Erwan Faiveley est salarié de F.F.P.

(3) Suite à la nomination de M. Thierry Barel en tant que Président du Directoire et Directeur Général en date du 1<sup>er</sup> avril 2011, ont été définies les modalités de cessation de ses fonctions. Ainsi, en cas de révocation de M. Thierry Barel par le Conseil de Surveillance, celui-ci pourra bénéficier d'une indemnité basée sur des critères de performance, pouvant s'élever au maximum à dix huit mois de rémunération totale.

#### Information sur les options attribuées durant l'exercice aux dirigeants sociaux

Nom du dirigeant social	N° Plan et Date	Valorisation par option (selon la méthode retenue pour les comptes consolidés)	Nombre d'actions attribuées gratuitement durant l'exercice	Date d'attribution définitive	Date de disponibilité des titres
Robert JOYEUX	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Thierry BAREL	03/12/2010	31,21	5 000	03/12/2012	03/12/2014
Erwan FAIVELEY	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Guillaume BOUHOURS	03/12/2010	31,21	10 000	03/12/2012	03/12/2014
Etienne HAUMONT	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

**HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS AU 31 MARS 2011**
**INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT**

Date d'Assemblée	27/09/05										22/09/09
Date du Directoire	24/11/05	29/12/05	22/06/06	25/10/06	15/11/06	01/12/06	02/04/07	19/02/08	29/03/08	16/07/08	23/11/09
Nombre total d'actions pouvant être achetées	221 760	6 720	31 360	6 720	4 480	11 200	26 880	26 880	13 440	22 600	144 000
Dont le nombre pouvant être achetées par les mandataires sociaux : - Thierry BAREL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40 000
Point de départ d'exercice des options	24/11/07	29/12/07	22/06/08	25/10/08	15/11/08	01/12/08	02/04/09	19/02/10	29/03/10	17/07/10	23/11/13
Date d'expiration	23/11/12	28/12/12	21/06/13	24/10/13	14/11/13	30/11/13	01/04/14	18/02/15	28/03/15	16/07/15	23/11/17
Prix d'achat*	26,79€	29,75€	30,48€	33,77€	34,13€	34,01€	42,80€	32,31€	34,08€	40,78€	54,91€
Nombre d'actions souscrites au 31/03/2011	142 109	6 720	21 320	6 720	4 480	7 330	6 720	3 100	-	-	-
Nombre cumulé d'options annulées ou caduques	47 040	-	4 480	-	-	-	-	-	-	-	-
Options restantes en fin d'exercice	32 611	-	5 560	-	-	3 870	20 160	23 780	13 440	22 600	144 000

\*Le prix d'exercice des options est fixé sur la base de 95% de la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant la date du directoire ayant décidé l'attribution.

**OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX 10 PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS AU 31 MARS 2011**

	Nombre total d'options attribuées /d'actions achetées	Prix moyen pondéré	24/11/05	29/12/05	22/06/06	25/10/06	15/11/06	01/12/06	02/04/07	19/02/08	29/03/08	16/07/08	23/11/09
Options consenties, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux 10 salariés dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	189 180	47,82	31 360	-	-	-	-	-	-	6 720	-	22 600	128 500
Options détenues sur l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, levées, par les 10 salariés dont le nombre d'options achetées est le plus élevé	57 635	30,68	22 179	6 720	17 570	-	-	4 446	6 720	-	-	-	-

#### 4.2.3 Nombre d'options et d'actions gratuites détenues par les dirigeants

M. Thierry Barel s'est vu attribuer le 23 novembre 2009, 40 000 options de souscription au titre du plan voté par l'Assemblée générale le 22 septembre 2009. Il sera tenu de conserver un tiers des actions levées au-delà du nombre nécessaire pour financer l'exercice total des options attribuées et le paiement de l'impôt sur les plus-values correspondantes.

Le Directoire a mis en œuvre la délégation accordée par l'Assemblée générale du 13 septembre 2010 aux fins de procéder à l'attribution gratuite d'actions dites de performance. A ce titre, M. Guillaume Bouhours s'est vu attribuer le 3 décembre 2010, 10 000 actions gratuites et M. Thierry Barel, 5 000.

L'attribution définitive aura lieu conformément aux critères de performance définis à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans. M. Thierry Barel sera tenu de conserver au minimum 50% de ces actions qui lui sont accordées par le Directoire au-delà de la période d'indisponibilité définie par le règlement du plan d'attribution gratuite d'actions. Cette règle s'appliquera jusqu'à ce que M. Barel détienne en actions de la société, acquises lors des différents plans de stock-options ou d'actions gratuites, au moins l'équivalent d'un an de salaire net.

#### 4.2.4 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des mandataires sociaux

Néant

#### 4.2.5 Informations sur les opérations conclues avec les mandataires sociaux

Faiveley S.A (aujourd'hui dénommée Faiveley Transport) et les actionnaires de la société Faiveley Management, parmi lesquels figurent Messieurs Robert Joyeux et Etienne Haumont, ont conclu deux accords, en novembre 2008, relatifs à la cession et à l'apport de la totalité de leur participation dans Faiveley Transport et Faiveley Management.

Par le traité d'apport, approuvé par l'Assemblée Générale de la société du 23 décembre 2008, certains associés de la société Faiveley Management, ont fait apport à la société Faiveley S.A. de 651 632 actions Faiveley Management, la valeur globale de cet apport étant évaluée à 26 190255,42 euros et la répartition des actions apportées par les associés de Faiveley Management, mandataires sociaux de la société, étant la suivante:

Apporteurs	Actions apportées	Actions cédées
Etienne Haumont	68 513	42 703
Robert Joyeux	114 225	185 871
TOTAL MANDATAIRES SOCIAUX	182 738	228 574

Le capital social de la société a de ce fait été augmenté d'un montant de 557 233 euros par la création et l'émission de 557 233 actions nouvelles de un 1 euro chacune, entièrement libérées et portant jouissance au 1<sup>er</sup> avril 2008, attribué aux apporteurs, mandataires sociaux de la société, en rémunération de leurs apports comme suit:

Apporteurs	Actions nouvelles
Etienne Haumont	58 588
Robert Joyeux	97 678
TOTAL MANDATAIRES SOCIAUX	156 266

Suite à ces cessions et apports de titres, les sociétés Faiveley Management et Faiveley Transport ont été dissoutes respectivement en février et mars 2009.

M. Etienne Haumont a été libéré de son obligation de conservation des actions nouvelles ainsi créées lors de la signature d'un avenant au protocole d'accord Managers en date du 13 septembre 2010. Le 27 septembre 2010, M. Etienne Haumont a cédé 48 588 actions à la société, au prix du marché.

# **FAIVELEY TRANSPORT SA**

Société Anonyme

143, Boulevard Anatole France - Carrefour Pleyel  
93200 SAINT-DENIS

---

## **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 mars 2011

DELOITTE MARQUE & GENDROT  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT  
37 rue Elsa Triolet – Parc Valmy  
21000 Dijon

## FAIVELEY TRANSPORT

Société Anonyme  
143, Boulevard Anatole France – Carrefour Pleyel  
93200 Saint-Denis

---

### **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 mars 2011

---

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagement. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

### *Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé*

En application de l'article L.225-86 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

- *Avec Monsieur Etienne HAUMONT*

*Avenant du 13 septembre 2010 au protocole d'accord du 16 octobre 2008*

*Dirigeant concerné : Monsieur Etienne HAUMONT*

*(Conseil de Surveillance du 11 juin 2010)*

*Dans le cadre des opérations de reconstitution de son capital, FAIVELEY TRANSPORT a conclu un protocole d'accord le 16 octobre 2008 et un avenant à ce protocole le 17 novembre 2008 avec les managers et leurs conjoints associés dans FAIVELEY MANAGEMENT SAS.*

*Dans le cadre de ce protocole et de cet avenant, Monsieur Etienne HAUMONT a reçu 58.588 actions FAIVELEY TRANSPORT en contrepartie de 68513 actions FAIVELEY MANAGEMENT apportées à FAIVELEY TRANSPORT.*

*Monsieur Etienne HAUMONT s'est aussi engagé à conserver la totalité de ses actions FAIVELEY TRANSPORT pendant 2 ans à compter du 23 décembre 2008 et les deux tiers de ses actions pendant 3 ans à compter du 23 décembre 2008.*

*En outre, pendant une période de six ans à compter du 23 décembre 2008, toute cession d'un bloc de plus de 10.000 actions FAIVELEY TRANSPORT est soumise à un droit de préférence de FAIVELEY TRANSPORT.*

*L'avenant au protocole signé le 13 septembre 2010 entre Monsieur Etienne HAUMONT et FAIVELEY TRANSPORT représenté par Monsieur Robert JOYEUX, a libéré Monsieur Etienne HAUMONT de son obligation de conservation de ses actions FAIVELEY TRANSPORT et des modalités associées.*

**Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale**

*Conventions et engagements approuvés au cours d'exercice antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

En application de l'article R.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Avec la société de droit tchèque FAIVELEY TRANSPORT LEKOV a.s.**

Avenant au pacte d'actionnaires prorogeant la validité du pacte d'actionnaires signé le 30 octobre 2002

*Cet avenant signé le 15 décembre 2009 a prorogé jusqu'au 31 janvier 2015 les effets du pacte d'actionnaires et a revu les conditions concernant les droits réciproques d'achat et vente sur les actions détenues par l'actionnaire minoritaire.*

- **Avec Monsieur Robert JOYEUX**

Protocole d'accord avec les managers et avenant n°1 – Cession et apport des actions de FAIVELEY MANAGEMENT au profit de FAIVELEY SA (devenue FAIVELEY TRANSPORT le 22 septembre 2009)

*Dans le cadre des opérations de recomposition de son capital, FAIVELEY TRANSPORT a conclu un protocole d'accord le 16 octobre 2008 et un avenant à ce protocole le 17 novembre 2008 avec les managers et leurs conjoints associés dans FAIVELEY MANAGEMENT SAS.*

*Dans le cadre du protocole du 16 octobre 2008, Monsieur Robert JOYEUX a reçu 140.610 actions FAIVELEY TRANSPORT en contrepartie de 164.430 actions FAIVELEY MANAGEMENT apportées à FAIVELEY TRANSPORT.*

*Monsieur Robert JOYEUX s'est aussi engagé à conserver la totalité de ses actions FAIVELEY TRANSPORT pendant 2 ans à compter du 23 décembre 2008 et les deux tiers de ses actions pendant 3 ans à compter du 23 décembre 2008.*

*En outre, pendant une période de six ans à compter du 23 décembre 2008, toute cession d'un bloc de plus de 10.000 actions FAIVELEY TRANSPORT est soumise à un droit de préférence de FAIVELEY TRANSPORT.*

- Avec la société FRANCOIS FAIVELEY PARTICIPATIONS SAS

*En exécution de la convention d'assistance technique, commerciale et administrative conclue entre la société FFP et FAIVELEY TRANSPORT le 26 juin 2004, et au titre de la refacturation de loyers et de prestations de services, la société FAIVELEY TRANSPORT a constaté les sommes suivantes en charges et en produits au titre de l'exercice.*

<i>En euros</i>	<i>Charges pour FAIVELEY TRANSPORT</i>	<i>Produits pour FAIVELEY TRANSPORT</i>
<i>Contrat d'assistance, de prestations de services</i>	365.010	1.020
<i>Refacturation de loyers et charges</i>	-	2.150

Neuilly-sur-Seine et Dijon, le 20 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE MARQUE & GENDROT

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT



Bénédicte SABADIE-FAURE



Jérôme BURRIER

## **4.3 Rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif au fonctionnement du Conseil de Surveillance et au contrôle interne au sein de Faiveley Transport.**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-68, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 ;
- des principes et des règles arrêtés par le Conseil pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux dirigeants sociaux ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- des autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce.

Le présent rapport a été débattu et approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 9 juin 2011.

### **1. Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance**

#### **1.1 Composition du Conseil**

Conformément aux dispositions statutaires, le Conseil de Surveillance est composé de cinq membres au moins et de dix membres au plus.

La société ayant adopté la forme de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 27 septembre 2005, les premiers membres, anciens administrateurs de la société constituée sous forme de société anonyme à conseil d'administration, avaient été nommés pour une durée initiale de trois ans. Ils furent tous renouvelés dans leur fonction par l'Assemblée Générale Annuelle du 17 septembre 2008 pour une durée de 6 ans conformément aux statuts de la société.

L'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010 a modifié l'article 19 des statuts de la société. Désormais, le mandat des conseillers est d'une durée de trois ans. Ceux-ci sont rééligibles. Cette décision est d'effet immédiat et s'applique aux mandats en cours.

Tout actionnaire, personne physique ou morale, peut être élu Conseiller dès lors qu'il possède au moins une action de la société (article 19 des statuts).

Le Conseil de Surveillance élit parmi ses membres un Président et un Vice-président qui sont, à peine de nullité de la nomination, des personnes physiques. Le Président et le Vice-président sont chargés de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

Lorsqu'une personne morale est portée aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance, elle est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était membre du Conseil en son nom propre.

L'accès aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance est interdit aux membres du Directoire, ainsi qu'aux Commissaires aux comptes anciens ou actuels et à leurs parents et alliés dans les conditions légales.

La formation et l'expérience professionnelle des membres du Conseil sont très variées, tous ayant assumé des responsabilités de haut niveau en entreprise.

Au regard des six critères d'indépendance définis par le Conseil de Surveillance en adéquation avec ceux préconisés notamment par Euronext, au 31 mars 2011, trois des huit membres actuels peuvent être qualifiés d'indépendants : Christian Germa, Philippe Alfroid et Maurice Marchand-Tonel.

Au 31 mars 2011, le Conseil de Surveillance est composé de huit membres tous de nationalité française, M. Christopher Spencer ayant la double nationalité française et anglaise. L'âge moyen des membres au 31 mars 2011 est de 58 ans.

Les membres nommés par l'Assemblée générale sont les suivants :

▪ **Philippe ALFROID (né le 29 août 1945)**

Monsieur Alfroid a été nommé membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée générale mixte du 27 septembre 2005 puis renouvelé lors de l'Assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2008.

Monsieur Alfroid a été nommé Président du Conseil de Surveillance le 22 septembre 2009.

Philippe Alfroid est ingénieur ENSEHRMA-Grenoble et est titulaire d'un Master de sciences du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Philippe Alfroid a travaillé comme consultant pour la société PSDI. Il a rejoint ensuite la société Essilor en 1972, au sein de laquelle il a exercé les fonctions de Directeur Général entre 1996 et 2009.

▪ **François FAIVELEY (né le 26 avril 1951)**

Monsieur Faiveley a été nommé membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée générale mixte du 27 septembre 2005 puis renouvelé lors de l'Assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2008.

Monsieur Faiveley a été nommé Vice-président du Conseil de Surveillance le 22 septembre 2009.

Monsieur Faiveley est diplômé de l'ESCAE (Ecole Supérieure de Commerce) de Dijon. Il a exercé des fonctions opérationnelles et de dirigeant au sein du Groupe Faiveley Transport depuis le début des années 90.

- **Christian GERMA (né le 11 février 1970)**

Monsieur Germa a été nommé membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée générale mixte du 27 septembre 2005 puis renouvelé lors de l'Assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2008.

Monsieur Germa est diplômé de l'Ecole Polytechnique et ingénieur des Ponts et Chaussées. Il a débuté sa carrière à la Direction du Trésor au Ministère des Finances, où il a notamment assuré les fonctions de Secrétaire Général Adjoint du CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle). Il a rejoint en 2002 le groupe Vinci où il est aujourd'hui responsable des partenariats public-privé.

- **Edmond BALLERIN (né le 6 janvier 1943)**

Monsieur Ballerin a été nommé membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée générale mixte du 27 septembre 2005 puis renouvelé lors de l'Assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2008.

Monsieur Ballerin est diplômé de l'Ecole des Cadres. Il a commencé sa carrière chez DIM en qualité d'Adjoint du Directeur de publicité avant de rejoindre les groupes Bristol Myers puis Ciba-Geigy. Il a rejoint la société Faiveley en 1971, au sein de laquelle il a exercé successivement les responsabilités de chef de marché, chef de produits puis responsable de la communication.

- **Maurice MARCHAND-TONEL (né le 14 février 1944)**

La nomination de Monsieur Marchand-Tonel en tant que membre du Conseil de surveillance a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 22 septembre 2009, suite à la démission de M. Stéphane Volant.

Monsieur Marchand-Tonel est consultant indépendant. Au sortir de Harvard Business School il débute sa carrière au Boston Consulting Group où il est co-fondateur des bureaux français et allemand. Il devient ensuite Président de la Compagnie Olivier, puis Directeur Général de Sommer et Président de Givenchy. Il dirige ensuite Ciments Français International, avant de devenir Président de Transalliance jusqu'en 1999. En 2000, il devient associé chez Arthur Andersen, devenu depuis BearingPoint, dont il est Senior advisor depuis 2004. Maurice Marchand-Tonel est Président du Conseil d'Administration de la European American Chamber of Commerce.

- **Didier ALIX (né le 16 août 1946)**

Monsieur Alix a été coopté membre du Conseil de Surveillance lors de la séance du Conseil qui s'est tenue le 27 novembre 2009 à la suite de la démission de Monsieur Christian Baffy. La nomination de Monsieur Alix en tant que membre du Conseil de surveillance a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 13 septembre 2010.

Monsieur Alix est entré à la Société Générale en 1971, il y a exercé différentes fonctions notamment au sein de l'Inspection Générale puis en tant que Responsable du Contrôle Central des risques. Il a également été Directeur d'agences avant d'être promu Directeur général de Franfinance puis Directeur du Réseau France. En 1998, il

devient Directeur général adjoint Particuliers et Entreprises. En 2006, il devient Directeur général délégué de la Société Générale. Actuellement il occupe le poste de Conseiller du Président Directeur Général.

▪ **Christopher SPENCER (né le 4 novembre 1962)**

La nomination de Monsieur Spencer en tant que membre du Conseil de Surveillance a été ratifiée lors de l'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009, suite à la démission de M. Denis Grand-Perret. Monsieur Spencer était auparavant administrateur de la société Faiveley Transport (novembre 2004 – février 2009).

Monsieur Spencer est titulaire des diplômes français et allemand d'études supérieures de management (ESC Reims et Fachhochschule Reutlingen) et de l'équivalent anglais de l'expertise comptable (Chartered Accountant). Après une expérience de plus de 20 ans dans le private equity en Europe, dont les 6 dernières années auprès du fonds Sagard qu'il a contribué à établir sur le marché français, Monsieur Spencer se consacre depuis début 2010 à ses activités d'investisseur privé et de « business angel ».

▪ **Serge CHOUMAKER (né le 18 septembre 1959)**

Monsieur Choumaker a été nommé membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires lors de l'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010. Monsieur Choumaker est Directeur de la Comptabilité & de la Consolidation du Groupe Faiveley Transport. Monsieur Choumaker est titulaire d'un D.E.C.S. Il a rejoint le Groupe Faiveley Transport en septembre 2001. Précédemment, Monsieur Choumaker a exercé des postes de Direction Comptable au sein des sociétés Lafarge et Ferembal.

Monsieur Xavier de Lavallade, Directeur juridique du Groupe, assure les fonctions de secrétaire du Conseil.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être contactés au 143 Boulevard Anatole France, 93200 Saint-Denis.

## 1.2 Fonctionnement du Conseil

Le Conseil de Surveillance assure en permanence et par tous les moyens appropriés le contrôle de la gestion effectuée par le Directoire. Le Conseil de Surveillance est tenu régulièrement informé par le Directoire au moyen de rapports trimestriels de la marche des affaires et de l'activité de la société et de ses filiales.

Dans le cadre de ses attributions légales, le Conseil exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Le Directoire présente un rapport d'activités au Conseil de surveillance au moins une fois par trimestre.

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire et fixe leur rémunération. Conformément aux dispositions statutaires, il peut également les révoquer. Il désigne le Président du Directoire et éventuellement le ou les Directeurs Général (aux).

Le Conseil de Surveillance vérifie et contrôle les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels établis par le Directoire.

Il présente à l'Assemblée générale ordinaire annuelle un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Le Conseil de Surveillance approuve la stratégie à moyen et long terme telle que présentée par le Président du Directoire et en contrôle son exécution. Il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes.

Outre les dispositions statutaires, le Conseil de Surveillance doit approuver préalablement toute opération significative relative au périmètre d'activités de la société (acquisitions, cessions, restructurations internes) et a fortiori tout ce qui est hors de la stratégie approuvée de l'entreprise. Il est régulièrement informé de la situation financière, de la situation de la trésorerie ainsi que des engagements de la société.

Le Président réunit le Conseil de Surveillance aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par trimestre dans les quinze jours qui suivent la remise du rapport périodique du Directoire.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ; les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Chaque Conseiller ne peut disposer au cours d'une même séance que d'une seule des procurations reçues pour la représentation d'un Conseiller n'ayant pu se déplacer.

Pour être en ligne avec le code de gouvernement d'entreprises des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF de décembre 2008, le Conseil de Surveillance avait mis à l'ordre du jour de sa réunion du 22 avril 2010 la modification de son règlement intérieur prévoyant et précisant notamment :

- ses compétences,
- ses règles de fonctionnement,
- les modalités de réunion, d'organisation et de préparation des travaux du Conseil,
- les informations nécessaires à l'exercice du mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Suite à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers relative à la prévention des manquements d'initiés des dirigeants du 3 novembre 2010, le Conseil de Surveillance a lors de sa séance du 24 février 2011 décidé de définir précisément les « fenêtres interdites », périodes pendant lesquelles les dirigeants et initiés permanents ont l'interdiction d'effectuer une transaction sur les titres de la société. Le Conseil de Surveillance a par ailleurs modifié et mis en conformité son règlement intérieur tout comme le Code de Bonne Conduite de la société lors de cette même séance. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance est disponible sur le site internet de la société.

Par ailleurs, lors de la réunion qui s'est tenue le 24 mars 2011, le Conseil de Surveillance a examiné les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et décidé de se conformer aux prescriptions transitoires de cette réglementation. En conséquence, le Conseil de Surveillance a confié au Comité des

rémunérations le soin de faire des propositions de candidatures féminines en précisant que les candidates devaient pouvoir être qualifiées d'indépendantes au titre du référentiel adopté par le Conseil de Surveillance en la matière. Ces candidatures seront examinées par le Conseil de Surveillance dans une réunion prévue le 22 juillet 2011. Une candidate sera donc proposée lors de l'Assemblée générale du 14 septembre prochain pour siéger au sein du Conseil de Surveillance de la société.

En raison de ses missions légales, chaque membre du Conseil de Surveillance est astreint aux obligations fondamentales de loyauté, de confidentialité et de diligence.

Le Conseil a adopté la Charte du membre du Conseil de Surveillance, qui définit les critères retenus pour qualifier un administrateur d'indépendant, ainsi que les obligations des membres du Conseil de Surveillance. Cette Charte est également disponible au siège de la société.

Il y est notamment indiqué que deux membres au moins du Conseil de Surveillance doivent répondre à la qualification d'administrateur indépendant.

Au-delà des exigences de compétence et d'expérience qui sont requises de sa part, un membre du Conseil de Surveillance est qualifié d'indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation directe ou indirecte, de quelque nature que ce soit, avec la société, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement et sa participation en toute objectivité aux travaux du Conseil de Surveillance.

Pour être qualifié d'administrateur indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit satisfaire aux critères suivants :

- ne doit pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq dernières années ;
- ne doit pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis au moins cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne doit pas être client, fournisseur, partenaire commercial, banquier d'affaire, banquier de financement :
  - significatif de la société ou de son groupe,
  - ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne doit pas être lié directement ou indirectement, ni avoir été lié directement ou indirectement au cours des cinq années précédentes, à un tel client, fournisseur, partenaire commercial, banquier d'affaire ou banquier d'investissement ;
- ne doit pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social de la société ;
- ne doit pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne doit pas être membre du Conseil de Surveillance depuis plus de douze ans ;
- ne doit pas détenir, directement ou indirectement, une participation égale ou supérieure à 10% du capital social ou des droits de vote dans la société ou l'une des

sociétés de son Groupe, ni avoir de lien familial proche avec un actionnaire détenant une participation supérieure à 10 % du capital social ou des droits de vote de la société ou d'une société de son Groupe.

Chaque année, lors de la séance d'examen des comptes de l'exercice clos, le Conseil de Surveillance examine au cas par cas la situation de chacun de ses membres au regard des critères de la présente clause, et porte à la connaissance des actionnaires dans son rapport annuel les conclusions de son examen de telle sorte que soient identifiés les membres indépendants.

Enfin, au delà des seules exigences statutaires, le règlement intérieur demande à ce que chacun des membres du Conseil de Surveillance soit actionnaire à titre personnel de manière significative. Il a été décidé que chacun des membres du Conseil de Surveillance acquiert au moins deux cents (200) actions de la société. Les membres du Conseil ont régularisé au cours de cet exercice leur situation au regard de cette nouvelle disposition du règlement intérieur.

### 1.3 Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil de Surveillance s'est réuni sept fois.

L'agenda des réunions du Conseil a été le suivant :

- ✓ Le **22 avril 2010**, sur l'ordre du jour suivant :
  - Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
  - Point sur l'activité du Groupe et l'exercice écoulé ;
  - Adoption du nouveau règlement intérieur du Conseil de Surveillance ;
  - Date de la prochaine assemblée générale annuelle d'approbation des comptes et calendrier des travaux associés ;
  - Point sur le litige Wabtec ;
  - Divers.
  
- ✓ Le **11 juin 2010**, sur l'ordre du jour suivant :
  - Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
  - Présentation par le Directoire et observations au Conseil sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010 ;
  - Présentation du rapport du Comité d'audit et des risques ;
  - Présentation et approbation du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion établi par le Directoire pour l'assemblée générale annuelle ;
  - Présentation et approbation du rapport du Président, sur les procédures de contrôle interne et les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil pour l'assemblée générale annuelle ;
  - Examen des projets de résolutions soumis par le Directoire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle ;
  - Examen de la liste des conventions réglementées sur l'exercice écoulé au titre de l'article L.225-86 du Code de commerce ;
  - Examen de la liste des conventions courantes conclues à des conditions normales sur l'exercice écoulé ;
  - Présentation des conclusions du Comité des Rémunérations : rémunération des membres du Directoire et examen des modalités de mise en place d'un plan d'attribution d'actions dites de performance ;
  - Gouvernance :

- Adoption du Code de Bonne Conduite en matière d'opérations sur titres de la société à l'attention des dirigeants et hauts cadres non dirigeants ;
  - Résultat du vote concernant la représentation des salariés actionnaires au Conseil de Surveillance (article L.225-71 du Code de commerce) ;
  - Désignation du Secrétaire du Conseil
- Divers.
- ✓ Le **13 septembre 2010**, sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
  - Démission d'un membre du directoire ;
  - Divers.
- ✓ Le **22 octobre 2010**, sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
  - Examen du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2010-2011 ;
  - Examen et approbation de la rémunération des membres du Directoire ;
  - Examen et approbation des critères d'attribution et de performance proposés par le Comité des rémunérations pour la mise en œuvre par le Directoire des nouveaux plan de stock-options et d'attribution gratuite d'actions, approuvés par l'assemblée générale mixte du 13 septembre 2010 ;
  - Divers.
- ✓ Le **26 novembre 2010**, sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
  - Présentation et approbation des comptes semestriels arrêtés par le Directoire ;
  - Mise en œuvre par le Directoire d'un plan d'attribution gratuite d'actions dites de performance : présentation du règlement de plan, obligation de conservation pour les dirigeants sociaux bénéficiaires et collègue éligible ;
  - Divers.
- ✓ Le **24 février 2011**, sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
  - Demande d'autorisation préalable du Directoire concernant l'émission d'un cautionnement pour le compte de la société de droit chinois SFRT ;
  - Autorisation annuelle des garanties, avals et cautions consentie au Directoire ;
  - Gouvernance : présentation de la recommandation AMF relative à la prévention des manquements d'initiés imputables aux dirigeants des sociétés cotées, mise en conformité du Code de Bonne Conduite et du règlement intérieur du Conseil de Surveillance ;
  - Divers.
- ✓ Le **24 mars 2011**, sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
  - Composition et Présidence du Directoire ;
  - Examen de loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance ;
  - Date et lieu de la prochaine assemblée générale annuelle ;
  - Divers.

#### **1.4 Convocations des membres du Conseil de Surveillance**

Conformément à l'article 20-III des statuts, les délais moyens de convocations formelles des membres du Conseil de Surveillance sont de quatre jours.

Chaque membre a la faculté de se faire représenter aux séances du Conseil par un autre membre.

La présidence des séances est assurée par le Président du Conseil de Surveillance ou, en son absence, par le Vice-président.

#### **1.5 Information des membres du Conseil de Surveillance**

Chaque membre reçoit, avant la réunion, des éléments financiers sur le Groupe et un dossier présentant les points figurant à l'ordre du jour de la réunion.

#### **1.6 Jetons de présence**

Les indications sont fournies dans le rapport de gestion du Directoire.

#### **1.7 Tenue des réunions**

Les réunions du Conseil de Surveillance se déroulent généralement au siège social ; néanmoins il arrive parfois que certaines réunions se tiennent en d'autres lieux.

#### **1.8 Procès-verbal des réunions**

Le procès verbal des réunions du Conseil de Surveillance est établi à l'issue de chaque réunion et communiqué sans délai à tous les membres du Conseil de Surveillance, qui en font la demande.

#### **1.9 Bilan d'activité 2010/2011**

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, le Conseil s'est réuni à sept reprises. Le taux de présence des conseillers s'établit à 85,7%. L'ensemble des sept séances ont été présidées par le Président du Conseil de Surveillance, Philippe Alfroid.

Au cours de cet exercice, les membres du Directoire ont assisté à chaque réunion et ont présenté au Conseil, dans leurs domaines de compétences respectifs, les points figurant à l'ordre du jour.

Le Directeur juridique du Groupe a assisté à toutes les réunions du Conseil et a assumé les fonctions de secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires ainsi que les comptes annuels.

## **1.10 Règles déterminant les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux dirigeants sociaux**

La rémunération des dirigeants, détaillée dans le rapport du Directoire, est fixée par le Comité des rémunérations et par le Conseil de Surveillance. L'ensemble des informations requises au titre de l'article L.225-102-1 du Code de commerce est présenté dans le rapport de gestion du Directoire.

La fixation et l'attribution des jetons de présence se décident à l'occasion d'une réunion entre le Président et le Vice-Président du Conseil de Surveillance qui prennent en compte notamment les critères suivants :

- taux d'assiduité aux séances du Conseil ;
- travaux effectués à l'occasion des différents Comités ;
- temps passé ;
- compétences propres et contributions aux délibérations du Conseil.

Est alors effectuée une évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance par le Président et le Vice-président. La fréquence des réunions, le degré de participation des membres aux travaux effectués, les méthodes de travail, les règles de gouvernance et la composition du Conseil sont examinés avec soin afin de proposer les améliorations qui s'imposent. Le Président a lancé en fin d'exercice une consultation extérieure visant à mettre en lumière et s'inspirer des pratiques de gouvernance au sein de sociétés de taille identique à celle du groupe Faiveley Transport. Les résultats sont attendus pour le mois de septembre 2011.

Le montant des jetons de présence pour l'exercice clos le 31 mars 2010 s'élevait à un montant total de 175 000 euros.

Par une délibération en date du 28 novembre 2008, le Conseil de Surveillance a adopté les principes du code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP-MEDEF. Ce code est composé :

- du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées d'octobre 2003 mis à jour en avril 2010 ;
- des recommandations d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Une réserve concernant l'interdiction du cumul entre un mandat social et un contrat de travail a été faite néanmoins par le Conseil de Surveillance : celui-ci préfère privilégier la solution consistant à suspendre le contrat de travail des cadres supérieurs à l'occasion de leur nomination comme Président Directeur Général ou Directeur Général mandataire social, lorsque leur ancienneté dans l'entreprise est d'au moins dix ans au moment de leur désignation.

Les membres du Directoire ne bénéficient pas d'une rémunération particulière attachée à leur qualité de membre du Directoire. Par ailleurs, les membres du Directoire qui sont également administrateurs de sociétés du Groupe ne perçoivent pas d'avantage spécifique au titre de ces mandats.

La réunion du Directoire du 29 décembre 2005 a arrêté les termes de son règlement intérieur au respect duquel chaque membre est individuellement astreint. Le règlement intérieur rappelle notamment quels sont les pouvoirs et obligations du Directoire, quelles sont ses modalités de réunion et de délibération. Le règlement intérieur est disponible au siège de la société.

Vis-à-vis des tiers et selon les statuts, seul le président du Directoire est habilité à représenter la société, sauf s'il en a été décidé autrement par le Conseil de Surveillance. M. Robert Joyeux, Président du Directoire, bénéficie seul de la qualité de Directeur Général, et ce sans limitation spécifique de pouvoir.

Les membres du Directoire ont été renouvelés dans leurs fonctions pour une durée de trois ans à l'occasion d'une délibération du Conseil de Surveillance en date du 28 novembre 2008. M. Thierry BAREL, directeur général adjoint de la société, a été nommé membre du Directoire le 22 septembre 2009 pour une durée de trois ans. Le Directoire est actuellement composé de trois personnes.

C'est le Comité des rémunérations qui a en charge la définition de la politique d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions ainsi que celle concernant l'attribution d'actions gratuites aux dirigeants et mandataires sociaux, ceci en liaison étroite avec la Direction des Ressources Humaines du Groupe. Cette politique est ensuite mise en œuvre par le Directoire qui agit dans le cadre strict de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires.

## **2. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques**

La société a mis au point des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques associés à ses activités, mais également en vue d'élaborer de manière fiable les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

Le référentiel de contrôle interne retenu par la société est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). Dans ce référentiel, le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité des informations financières et la conformité aux lois et réglementations en vigueur. Comme tout système de contrôle interne, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé. En conséquence, le système de contrôle interne du Groupe respecte le cadre des fonctions préconisées par le COSO : organisation et principes de contrôle, processus d'évaluation des risques, activités de contrôle proprement dites, documentation et communication des règles de contrôle, supervision du système de contrôle interne.

En matière de contrôle interne, la société respecte les principes généraux du cadre de référence de l'AMF.

### **2.1 Objectifs du Groupe en matière de procédures de contrôle interne et de gestion des risques**

La mise en place de procédures de contrôle interne au sein du Groupe Faiveley Transport, représentant 100 % du chiffre d'affaires du Groupe, répond aux objectifs suivants :

- établir un état précis et fiable des informations comptables et financières de l'entreprise ;

- vérifier que les informations communiquées au Conseil de Surveillance de Faiveley Transport et aux Assemblées générales sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité de la société ;
- veiller à ce que la réalisation des opérations effectuées au sein de l'entreprise soit conforme aux lois et règlements en vigueur, ainsi qu'aux objectifs définis par la Direction Générale ;
- s'assurer de la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
- définir une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant de ressources et de compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou modes opératoires, des outils et des pratiques appropriés ;
- recenser, analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société et s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- assurer la fiabilité des comptes publiés et celle des autres informations communiquées au marché.

L'un des principaux objectifs du système de contrôle interne est d'anticiper et de maîtriser les risques liés à l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, et ce particulièrement dans le domaine comptable et financier.

Le contrôle interne faisant partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du Groupe, les dirigeants de Faiveley Transport ainsi que la majorité des membres du Conseil de Surveillance se réunissent tous les mois, sous la forme d'un Comité de pilotage, afin de suivre de manière plus détaillée et périodique les performances opérationnelles et financières de l'activité ferroviaire, en complément des comités spécialisés évoqués ultérieurement.

## **2.2 Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques**

L'objectif du contrôle interne est d'assurer la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité des entités du Groupe et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier comptables et financières. Il vise à assurer la conformité aux lois et réglementations applicables et la fiabilité de l'information financière et comptable.

Le Groupe a ainsi mis en place une organisation, des procédures et des processus avec pour objectif d'identifier, d'évaluer et de diminuer les risques. L'objectif est également d'allouer les ressources nécessaires pour maîtriser ces risques en accord avec les objectifs stratégiques et opérationnels du Groupe.

Néanmoins, comme tout système de contrôle interne, celui mis en place ne peut fournir qu'une assurance raisonnable mais en aucun cas une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur au sein du Groupe tendent à promouvoir :

- le contrôle interne en matière d'environnement de contrôle : l'environnement de contrôle du Groupe s'appuie sur :
  - ✓ des documents de référence constitués entre autres par un corpus de règles regroupées dans un « Manuel Corporate » comprenant des règles de bonne pratique dans les domaines du management, des remises d'offres, des

- procédures qualité, de gestion des ressources humaines, des assurances et de la finance ;
- ✓ des « Financial & Accounting Policies », référentiel harmonisé du Groupe en termes de normes comptables, de règles et pratiques comptables, de procédures de consolidation, de reporting et de trésorerie ;
- une organisation interne claire et appropriée au « business-model » du Groupe ;
- des systèmes d'information adaptés aux activités et à l'organisation du Groupe ;
- l'identification des principaux risques du Groupe (risques de marché, industriels, risques environnementaux) ;
- les activités de protection et de contrôle : la protection informatique, la mise en place de plans d'actions correctives par les entités opérationnelles dans une démarche d'amélioration continue ;
- la communication interne : le Groupe s'attache à diffuser des informations pertinentes et fiables via, notamment, le site Intranet du Groupe. Un bulletin d'information interne est diffusé à échéance régulière au sein du Groupe.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance suit désormais dans ses activités de contrôle les principes édictés par le nouveau Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF, édité en décembre 2008 et mis à jour en avril 2010.

## **2.3 Mise en œuvre du contrôle interne**

En vue de remplir ces objectifs et de structurer ses activités de contrôle interne, le Groupe s'est doté de deux types de procédures:

- de procédures opérationnelles,
- des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

### **2.3.1 Contenu des procédures opérationnelles**

Les principales procédures opérationnelles harmonisées sont :

- le manuel « Corporate » dont les principales composantes s'articulent autour de :
  - ✓ l'organisation du management et les rôles et responsabilités des principales fonctions ;
  - ✓ les indicateurs clés de pilotage;
  - ✓ les processus clés : « management reviews » et « projects reviews » ;
  - ✓ les procédures relatives aux ventes;
  - ✓ les procédures financières;
  - ✓ le management de la qualité;
  - ✓ les procédures relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement ;
  - ✓ les procédures relatives aux ressources humaines ;
- le recueil d'instructions « Qualité » décrivant certains processus de fonctionnement communs pour tout le Groupe ;

- le manuel « Assurance », refondu suite au placement de l'ensemble des polices Groupe en responsabilité civile et en dommages auprès d'un même courtier ;
- l'ensemble des procédures et règles mises en œuvre par la plupart des filiales du Groupe dans le cadre de la certification ISO. Ces règles portent sur la gestion de la production ou des achats.

### **2.3.2 Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable**

Depuis 2006, la société a mis en place un outil de reporting et de consolidation unifié sous Hyperion. Cet outil constitue une amélioration significative, tant en terme de délai et de qualité de production de chiffres, qu'en terme de lisibilité de la performance des filiales et des projets.

### **2.3.3 Les outils de gestion des risques**

L'identification des risques a été plus particulièrement accentuée en 2008 et des structures ont été mises progressivement en œuvre : les travaux engagés ont visé, d'une part à définir les règles de contrôle interne, d'autre part à homogénéiser et renforcer la sécurité des systèmes d'information directement liés à l'information comptable et financière.

En 2007, le Groupe a démarré des travaux destinés à assurer l'harmonisation et la mise à niveau progressive de l'ensemble de son architecture technique et informatique. Il a engagé une démarche de déploiement dans les unités opérationnelles, d'outils informatiques homogènes (ERP). L'amélioration de l'outil informatique contribue ainsi à la structuration du contrôle interne et conduit à terme à réaliser des gains de productivité.

L'importance des changements induits appelle actuellement un suivi proche par la Direction du Groupe du processus de déploiement de la configuration de base.

Le Groupe a déjà mis en place des procédures-cadre destinées à renforcer son contrôle interne, à harmoniser les pratiques au sein du Groupe et à optimiser son fonctionnement.

La gestion des ressources humaines constitue un axe d'attention particulière du Groupe qui a mis en place des procédures de gestion des rémunérations des dirigeants opérationnels avec assignation d'objectifs chiffrés et la mesure de leur atteinte, permettant ainsi d'assurer la permanence des objectifs et de la politique de rémunération des dirigeants dans l'ensemble du Groupe.

Les reportings de gestions établis par les filiales sur une base mensuelle sont consolidés dans un outil unique (Hyperion) sous la responsabilité de la Direction du contrôle de gestion du Groupe ;

Le Groupe a mis en place un ensemble d'indicateurs opérationnels et financiers (key performance indicators) à des fins de pilotage permettant un langage commun au sein du Groupe. Il a également mis en œuvre un processus budgétaire dont la mise en

œuvre a connu une évolution importante en 2005. Ce processus s'effectue avec la participation du management opérationnel et avec des orientations stratégiques décidées par le Directoire. Des revues budgétaires sont faites par entité juridique avec l'implication du Comité Exécutif.

Un référentiel des contrôles clés, dont l'objectif est d'identifier l'ensemble des contrôles incontournables du Groupe sur les processus considérés comme critiques par la Direction du Groupe (Faiveley Management System), est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un découpage de l'entreprise en processus et sous-processus clés, réputés applicables dans toute l'entreprise, au niveau central comme local. Ce processus est d'ores et déjà en vigueur au sein de la Direction industrielle et devrait être rapidement déployée au sein de la Direction financière.

Enfin, un processus d'approbation des offres a été mis en place au niveau commercial et financier afin de contrôler les conditions dans lesquelles les différentes lignes de produits proposent leurs équipements et services aux clients.

#### **2.4 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

La fonction comptable et financière, décrite dans le manuel qualité est assurée par la Direction Financière pour la société mère, les filiales et chaque établissement.

Cette Direction a la responsabilité :

- de fournir à la Direction Générale, à tout moment, des documents et indicateurs pertinents pour assurer le pilotage de l'activité de l'entreprise ;
- d'anticiper en permanence et de contribuer à définir les plans d'actions, leur mise en œuvre et leur suivi auprès de la Direction Générale de l'entreprise ;
- de s'assurer de la fiabilité des informations issues du système d'information comptable et financier de la société.

Les états financiers sont établis conformément :

- au référentiel IFRS applicable aux sociétés cotées ;
- aux règles définies par Faiveley Transport quant à l'établissement des arrêtés de comptes semestriels et annuels de la société mère et des filiales.

Dans le cadre du passage aux normes IFRS pour l'ensemble du Groupe, la Direction financière a mis en place un certain nombre de procédures et règles comptables qui entrent dans le champ du contrôle interne ainsi que de celui des Commissaires aux comptes et auditeurs locaux.

L'élaboration de l'information comptable et financière est assurée au sein de la Direction financière par le service consolidation, qui centralise les données comptables et produit les états financiers du Groupe.

Il communique tant aux établissements qu'aux filiales un planning comportant les tâches et contrôles à réaliser pour chaque arrêté. Ce planning prévoit également les interventions des Commissaires aux comptes pour les travaux de certification dans les délais prévus afin de permettre aux organes d'administration d'arrêter les comptes.

La mise en œuvre du contrôle de gestion est assurée sous la direction du responsable du contrôle de gestion Groupe. Les contrôleurs de gestion « Siège » couvrent le contrôle et

le reporting des filiales et des projets pour les périmètres, qui leur sont alloués. Ils ont un pouvoir d'investigation et d'intervention auprès des responsables financiers et contrôleurs de gestion des filiales.

Leurs missions donnent lieu à des comptes-rendus permettant d'apprécier la situation comptable et financière des filiales et des projets, le respect des procédures Groupe et de définir les plans d'amélioration à réaliser.

## **2.5 Les acteurs du contrôle interne**

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, les différents acteurs du contrôle interne ont fonctionné de la manière suivante :

### **▪ Le Comité de pilotage**

Un Comité de pilotage, rassemblant les membres du Directoire de la société ainsi que la majorité des membres du Conseil de Surveillance, se réunit mensuellement en vue d'évaluer les performances opérationnelles et financières, de discuter des dossiers et de définir les grandes orientations stratégiques du Groupe sur ses différents métiers et sur ses différents marchés, de superviser chaque année la préparation du budget annuel.

### **▪ Le Comité des rémunérations :**

Le Comité des rémunérations est composé de trois membres. Il est présidé par un conseiller indépendant, M. Philippe Alfroid, et compte M. François Faiveley et M. Christopher Spencer comme membres.

Le fonctionnement de ce comité n'obéit pas à des règles précises ; il se réunit néanmoins au moins deux fois par an et est chargé de déterminer la rémunération des membres de la Direction générale et des principaux cadres du Groupe Faiveley Transport.

Le Comité des rémunérations statue notamment sur les rémunérations allouées aux mandataires sociaux ; il est en charge d'apprécier et de confirmer l'attribution de la part variable de la rémunération du Président du Directoire de Faiveley Transport, fondée sur des objectifs de performance individuels et sur les résultats du Groupe audités par les Commissaires aux comptes.

### **▪ Le Comité d'audit et des risques**

Le Comité d'audit et des risques est composé de quatre membres : Christian Germa (Président), Maurice Marchand-Tonel, Philippe Alfroid, Christopher Spencer. M. Serge Choumaker, membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires, y assiste en sa qualité de Directeur de la Comptabilité & de la Consolidation du Groupe. Les principes de fonctionnement du Comité d'audit et des risques correspondent aux conclusions du Rapport final sur le comité d'audit publié par l'Autorité des Marchés Financiers en juillet 2010.

Il est chargé notamment d'examiner les comptes semestriels et annuels et les procédures de contrôle interne du Groupe Faiveley Transport.

En vue de remplir cette mission, le Comité d'audit et des risques procède à l'audition des Commissaires aux comptes et du Directeur Financier du Groupe, à l'examen du périmètre des sociétés consolidées, recourt à des experts extérieurs le cas échéant, procède également à l'examen des risques et des engagements hors-bilan significatifs. Ce Comité procède également à l'examen du montant des honoraires des Commissaires aux comptes et des modalités de renouvellement de leurs mandats. Il intervient également dans la préparation de la communication financière, faite par le Groupe lors des arrêtés annuels et semestriels, et des opérations importantes (acquisitions, cessions...).

Le Comité d'audit et des risques se réunit notamment à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels. Il émet des recommandations et élabore un rapport soumis au Conseil de Surveillance de la société Faiveley Transport.

#### ▪ **Le Directoire de Faiveley Transport.**

Il est responsable de l'organisation et de la mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier, ainsi que de la préparation des comptes en vue de leur arrêté.

Le Directoire arrête les comptes et le Conseil de Surveillance opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportun sur ces comptes.

#### ▪ **Le Comité exécutif :**

Outre les Comités évoqués plus haut, il existe un Comité exécutif de l'entreprise comprenant la Direction Générale, le Directeur Financier, les responsables des directions opérationnelles et transverses. Il traite de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la société et se réunit une fois par mois.

En fonction de l'ordre du jour établi lors du comité précédent, des personnes extérieures au comité sont invitées pour traiter des sujets dont ils sont responsables.

#### ▪ **La Direction financière**

La contribution au contrôle interne porte en particulier sur :

- le contrôle de gestion : maîtrise des processus de contrôle budgétaire ;
- la comptabilité et la consolidation : maîtrise de la qualité et de la fiabilité des comptes des filiales et comptes consolidés ;
- la trésorerie : fiabilité de la génération de cash, contrôle des délégations de pouvoirs et maîtrise des risques de change et de taux ;
- la direction juridique : maîtrise des risques contractuels et assurances.

Le contrôle de gestion est constitué d'une équipe de contrôleurs au niveau du siège et des filiales. La Direction financière organise des revues périodiques tant au niveau du suivi des activités industrielles que du suivi des affaires (projets). Elle émet chaque mois un reporting à destination de la Direction Générale et des directions opérationnelles et transverses.

#### ▪ Le Comité des chefs de service

Il est animé par le Directeur Général de chaque filiale ayant une activité industrielle. Il expose les indicateurs du Groupe et traite des problèmes évoqués lors des précédentes réunions afin d'examiner les solutions qui y ont été apportées. Il se réunit une fois par mois.

#### ▪ Le Service de la qualité

Le pilotage du système qualité est assuré par un service de la qualité présent dans chaque filiale à vocation industrielle et s'appuie sur les responsables de chaque établissement et filiale. Il fait l'objet d'un référentiel documentaire structuré, rassemblant les descriptions de processus ainsi que les procédures qualité.

La surveillance du système de la qualité s'exerce au travers d'un comité de pilotage des actions d'amélioration continue.

### 2.6 Le contrôle des filiales

Faiveley Transport détient le contrôle majoritaire ou conjoint de ses filiales. A ce titre, elle assure une présence effective au sein des organes de gestion et d'administration de chacune des filiales.

Un reporting de gestion mensuel en J+3 puis J+7 est assuré par chaque filiale auprès de la maison mère qui décide de lancer toute action appropriée en fonction des informations recueillies.

En novembre 2010, le comité d'audit et des risques a demandé un audit externe des sociétés chinoises F.M.T Shanghai Ltd et Qingdao Faiveley SRI Rail Brake Co. Ltd.. Ces audits ont été menés par le bureau de Deloitte Shanghai. Les conclusions de ces audits sont exposées ci-dessous (2.8 Contrôles externes).

### 2.7 Harmonisation des systèmes d'information

La Direction du Groupe a pris la décision au printemps 2007 d'engager un programme visant à l'intégration des systèmes d'information sur l'ensemble du Groupe qui se déroulera sur cinq à six ans.

Le projet global « Moving Forward » a été initié aux fins de :

- réduire la complexité de l'organisation du Groupe et gagner en rapidité ;
- standardiser les processus et mieux partager les informations ;
- créer plus de valeur ajoutée pour le Groupe et ses clients.

Ce programme s'articule autour de cinq projets majeurs (métiers), chacun piloté par un chef de projet, qui s'appuiera sur des outils communs à l'ensemble des sites (« Enterprise Resource Planning », « Product Data Management », Infrastructure, « Business Intelligence » et « reporting »).

## 2.8 Contrôles externes

Des contrôles externes sont effectués par des organismes de certification, dès lors que la plupart des sociétés du Groupe sont certifiées ISO 9001-2000 et que le système de management de la qualité du Groupe est audité de manière périodique par un organisme extérieur.

Au 31 mars 2011, plus d'une dizaine d'entités du Groupe, parmi lesquelles figurent les principaux sites industriels, ont fait l'objet d'une certification ISO 14001 relative au système de management de la sécurité environnementale.

Le cabinet de Deloitte situé à Shanghai a effectué un audit de certaines filiales chinoises du Groupe suite à une demande du Comité d'audit et des risques. Ses conclusions ont été communiquées aux membres du Comité d'audit et des risques, le 16 décembre 2010. Sur la base de ces informations, un certain nombre d'actions correctives ont été lancées début janvier 2011, de manière à renforcer et/ou mettre en place de nouveaux contrôles satisfaisants. Ces actions devraient se poursuivre sur l'exercice 2011-2012. En parallèle de ces travaux, il a été prévu de s'appuyer sur les résultats de ces audits, afin de mettre en place des questionnaires métiers et de les adresser aux autres filiales du Groupe. A partir des réponses qui seront communiquées au Groupe, un plan d'action adapté sera élaboré pour chaque filiale, de manière à corriger les faiblesses ou manquements constatés.

## 2.9 Travaux des Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes sont Deloitte et ECA. Ils sont présents dans certaines filiales du périmètre de consolidation et peuvent procéder à une revue des autres filiales. Cette couverture a permis d'harmoniser les contrôles effectués dans l'ensemble du Groupe et de faciliter les remontées des informations effectuées lors des contrôles sur place. Les travaux des Commissaires aux comptes font l'objet d'échanges nombreux et réguliers avec la Direction financière et le Comité d'audit et des risques.

## 2.10 Information des actionnaires :

L'ensemble des informations relatives aux modalités particulières relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales figurent dans les statuts de la société, particulièrement dans son titre V, articles 26 et suivants.

Il faut également mentionner que les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, conformément à l'article L225-100-3 du Code de commerce figurent notamment dans le chapitre 6 du Document de Référence de la société.

## 2.11 Plan d'action pour l'exercice prochain

Les Directions opérationnelles et la Direction financière de Faiveley Transport poursuivent la mise en place du nouveau référentiel des procédures et règles de fonctionnement au sein du Groupe. A ce titre, le projet Moving Forward entraîne une redéfinition des process clés de l'entreprise, une évolution des responsabilités et une adaptation des organisations en conséquence. Ces actions sont très structurantes pour l'amélioration des performances du Groupe.

La Direction opérationnelle continue à se renforcer pour accompagner la croissance du Groupe et améliorer les performances.

La Direction Financière concentre ses efforts sur l'accompagnement de « Moving Forward » et la gestion de la trésorerie.

Les travaux de préparation du déploiement du nouvel ERP M3 accélèrent la mise en œuvre de process homogènes dans les différentes lignes de métiers, et favoriseront donc l'action de contrôle interne. Désormais, deux entités du Groupe utilisent le nouvel ERP Movex. Il s'agit des sociétés Faiveley Transport Leipzig et Faiveley Transport Gennevilliers. En parallèle, la holding Faiveley Transport s'est dotée d'un nouvel outil de trésorerie (KTP) de manière à faciliter et fiabiliser sa gestion de la trésorerie au quotidien et le suivi des couvertures.

Le Groupe porte une attention particulière à la mise en œuvre de ses procédures qui ont été élaborées ou adaptées aux changements d'organisation. Les efforts entrepris seront poursuivis et intensifiés sur l'exercice 2011/2012.

Outre la mise en place de questionnaires métiers destinés à renforcer le contrôle interne dans l'ensemble des filiales du Groupe, il est également prévu que les commissaires aux comptes, dans le cadre de leurs travaux d'audit, procèdent à des revues de contrôle interne. Chaque année, un ou deux thèmes seront choisis par la Direction financière du Groupe, en relation avec le Comité d'audit et des risques et en coopération avec les commissaires aux comptes. Des rapports seront élaborés par les auditeurs pour chacune des filiales auditées. A partir de leurs recommandations, des plans d'action seront entrepris en fonction des résultats obtenus.

Le Président du Conseil de Surveillance

# **FAIVELEY TRANSPORT SA**

Société Anonyme

143, Boulevard Anatole France - Carrefour Pleyel  
93200 SAINT-DENIS

---

**Rapport des Commissaires aux Comptes établi  
en application de l'article L. 225-235 du Code de  
commerce sur le rapport du président du Conseil  
de surveillance**

Exercice clos le 31 mars 2011

## **FAIVELEY TRANSPORT**

Société Anonyme  
143, Boulevard Anatole France – Carrefour Pleyel  
93200 Saint-Denis

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du Conseil de surveillance**

Exercice clos le 31 mars 2011

---

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société FAIVELEY TRANSPORT et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

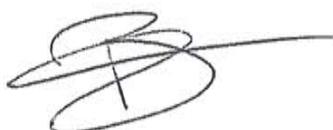
**Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Dijon, le 20 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE MARQUE & GENDROT



Bénédicte SABADIE-FAURE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT



Jérôme BURRIER



## 4.5 Rapport du Conseil de surveillance

**FAIVELEY TRANSPORT**  
**Société anonyme à directoire et conseil de surveillance**  
**Au capital de 14 404 711 €**  
**Siège social : 143 Boulevard Anatole France – 93200 SAINT-DENIS**  
**RCS Bobigny B 323 288 563**

### **RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 SEPTEMBRE 2011**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons examiné le rapport de gestion du Directoire et approuvons la gestion menée par le Directoire au cours de l'exercice.

Le Conseil de Surveillance a pris connaissance des projets de résolutions proposés par le Directoire. Nous estimons que l'intégralité de ces résolutions mérite d'être approuvée, à l'exception de la vingtième résolution proposant une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, que nous ne jugeons pas opportune et nécessaire pour l'heure.

Le Conseil a pris note de l'intention du Directoire de proposer la distribution d'un dividende de 1,20 euro par action. Le Conseil de Surveillance souscrit à toute distribution adaptée aux besoins de l'activité de la société et à ses projets de développement.

Enfin, après vérification et contrôle des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2011 et conformément à l'article L.225-68 alinéa 6 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance n'a pas d'observation à formuler sur ces comptes, ni sur le rapport de gestion afférent établis par le Directoire et qui lui ont été présentés lors de sa réunion du 9 juin 2011.

Le Conseil de Surveillance

#### **4.6 Déclaration de conformité de la Société en matière de gouvernement d'entreprise en France**

La société se conforme à la réglementation en vigueur en France en matière de gouvernement d'entreprise. Comme indiqué dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif au fonctionnement du Conseil de Surveillance et au contrôle interne, le Conseil de Surveillance de Faiveley Transport a adopté le 28 novembre 2008, les principes du code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP-MEDEF (cf. p 227).

## 5. RAPPORT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

### 5.1. Informations sociales relatives au Groupe.....260

- 5.1.1. Politique de Ressources Humaines
  - 5.1.1.1. Assurer le développement des compétences des collaborateurs
  - 5.1.1.2. Renforcer la culture commune
- 5.1.2. Répartition et évolution des effectifs
  - 5.1.2.1. Organisation du temps de travail
  - 5.1.2.2. Politique de rémunération
  - 5.1.2.3. Comptabilisation des avantages aux salariés
  - 5.1.2.4. Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes
- 5.1.3. Accidents du travail, conditions d'hygiène et de sécurité
- 5.1.4. Informations sociales concernant les sociétés du Groupe Faiveley Transport
  - 5.1.4.1. Accords collectifs
  - 5.1.4.2. Représentants du personnel
  - 5.1.4.3. Emploi et insertion des travailleurs handicapés
  - 5.1.4.4. Sous-traitance
  - 5.1.4.5. Oeuvres de bienfaisance
- 5.1.5. Schémas d'intéressement du personnel
  - 5.1.5.1. Accords de participation
  - 5.1.5.2. Accords d'intéressement
  - 5.1.5.3. Régimes de prévoyance
  - 5.1.5.4. Politique d'actionnariat salarié : Plans d'options d'achat et de souscription d'actions

### 5.2. Informations environnementales.....271

- 5.2.1. Mesures prises en vue d'assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives
- 5.2.2. Actions concrètes pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique
- 5.2.3. Réduction de l'intensité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre et autres impacts environnementaux
- 5.2.4. Dépenses engagées dans le cadre de la politique de prévention des risques environnementaux

### 5.3. Développement durable.....276

- 5.3.1. Introduction
- 5.3.2. Dans quel contexte s'inscrit Faiveley Transport
- 5.3.3. Bilan des actions déjà menées
- 5.3.4. Les principaux investissements et innovations
- 5.3.5. Les solutions et les actions à mettre en œuvre
- 5.3.6. Conclusion

## **5.1. Informations sociales relatives au Groupe**

### **5.1.1. Politique de Ressources Humaines**

Faiveley Transport est un groupe de dimension et de culture internationales. Son métier le conduit à mettre en place des relations contractuelles à long terme avec ses clients. De manière à capitaliser les connaissances acquises tout au long de la vie des projets, le Groupe s'est doté de moyens lui permettant de fidéliser ses collaborateurs dans le temps.

Le Groupe favorise l'évolution de ses collaborateurs grâce à une politique de mobilité géographique et de partage des compétences.

La Direction des Ressources Humaines a été renforcée de manière à harmoniser la politique de ressources humaines sur l'ensemble des sites, rationaliser les coûts, favoriser la mobilité du personnel et optimiser la gestion des carrières.

Depuis le début de l'année 2008, de nouveaux indicateurs ont été mis en place par la Direction des Ressources Humaines, dans l'ensemble des implantations géographiques, soit 47 sites présents dans 24 pays. Aujourd'hui, ces indicateurs sont consolidés et analysés afin d'obtenir une meilleure visibilité sur les besoins et d'arbitrer au mieux les priorités.

#### **5.1.1.1 Assurer le développement des compétences des collaborateurs**

Ce processus repose sur une dynamique de la mobilité et des échanges d'expérience. Plus il existe de transferts de compétences et d'échanges de bonnes pratiques entre les différentes entités à travers le monde, plus le niveau de savoir-faire du Groupe est renforcé.

Fort de cette conviction, Faiveley Transport favorise le développement d'équipes techniques et de projets au plus près de ses clients. La technicité acquise par les équipes Faiveley Transport, implantées aux quatre coins du monde, permet d'accompagner au mieux ses clients et de répondre à leurs besoins.

Distribuant la force de ses pôles de compétence au niveau local, le Groupe tire ainsi tout le parti de sa dimension internationale.

Le Groupe s'attache à pérenniser son capital humain, celui de ses ingénieurs ainsi que celui de tous ses employés, pour mieux répondre aux exigences primordiales de fiabilité, de sécurité et de pérennité de ses équipements.

C'est pour cette raison que le Groupe encourage la mobilité interne, qu'elle soit professionnelle ou géographique. Elle peut en effet permettre d'apporter une réponse aux nécessités d'adaptation de l'emploi ainsi qu'aux aspirations des salariés.

La mobilité interne permet également de proposer aux salariés des opportunités de carrières qui favorisent leur développement professionnel par l'acquisition de nouvelles compétences et qualifications.

Afin de promouvoir cette mobilité interne, il a été créé sur le portail intranet du Groupe, une rubrique que tous les collaborateurs peuvent consulter, en priorité, sur les postes ouverts sur l'ensemble des sites dans le monde. Ce n'est que dans un second temps, que s'effectue une diffusion des offres sur des supports externes.

Dans la même perspective, le Groupe s'est engagé depuis 2009 avec l'ensemble des responsables Ressources Humaines locaux à poursuivre la réflexion sur les outils et

pratiques en vigueur, pour en améliorer les contenus et faire en sorte que dans chaque pays il puisse être créé un socle commun au Groupe (en matière de formation, d'entretien annuel de progrès, ...).

A titre d'exemple une politique commune au niveau de la tenue des entretiens annuels de progrès a été mise en place ; un formulaire d'entretien de progrès commun à toutes nos entités a été élaboré en concertation avec les Responsables Ressources Humaines locaux.

En parallèle, afin d'accompagner les managers dans cette démarche, des actions de formation sur la conduite de ces entretiens ont été organisées.

En 2010, ce travail de réflexion s'est poursuivi via la mise en place d'un livret d'accueil Groupe. Ce document a vocation à donner à chaque nouvel embauché une vision globale du Groupe Faiveley Transport ainsi que toutes les informations pratiques locales nécessaires à son intégration. C'est aussi un moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à Faiveley Transport.

En 2011, toujours dans cet esprit d'harmonisation des outils et des pratiques en vigueur, plusieurs projets ont vu le jour :

- une charte informatique Groupe a été mise en place et diffusée dans toutes les filiales. La présente charte a pour objet de formaliser les règles légales, de déontologie et de sécurité relatives à l'utilisation des systèmes d'information et de communication au sein des sociétés appartenant au Groupe Faiveley Transport ;
- un outil de gestion des temps au niveau France a été déployé dans un souci de rationalisation et d'optimisation des tâches au niveau de la gestion administrative de la paie.

Dans ce contexte de modification permanente de l'environnement économique des sociétés du Groupe, le maintien et le développement des compétences des salariés est une condition nécessaire à la progression de la performance globale du Groupe.

La formation professionnelle constitue à ce titre un axe majeur de notre politique de Ressources Humaines. Les indicateurs Ressources Humaines, obtenus sur l'exercice 2010/2011, ont permis de constater que les programmes de formation ont concerné tous les métiers.

Outre la sensibilisation aux mesures de sécurité et aux normes de qualité, la plus importante partie du budget de formation a été encore consacrée à la mise à jour des compétences techniques. Dans ce domaine, les besoins ont été définis par les chefs de service en collaboration avec les services Ressources Humaines.

Le perfectionnement en anglais est une formation fréquemment proposée à l'ensemble des salariés du Groupe.

La politique en matière de formation est entièrement déclinée au niveau local en adéquation avec les problématiques de chacun des sites.

Cependant, la décentralisation n'exclut pas le contrôle. Le Groupe reste vigilant et veille à ce que la formation soit homogène d'un site à un autre; l'harmonisation des pratiques doit se faire dans le bon sens : de la formation adaptée pour toutes les catégories de personnel afin de répondre aux besoins de chaque entité.

Les indicateurs en matière de formation qui ont été mis en place depuis 2008 ont pour objectifs le suivi du budget formation de chaque entité, de constater le pourcentage d'employés et de cadres formés et, enfin, la nature des formations organisées.

Zones	% de la masse salariale consacré à la formation professionnelle <sup>(1)</sup> 2010/2011	% de la masse salariale consacré à la formation professionnelle <sup>(1)</sup> 2009/2010
France	1,70%	1,88%
Europe (hors France)	0,73%	1,18%
Amériques	0,95%	1,00%
Asie Pacifique	2,15%	0,63%

<sup>(1)</sup> sont comptabilisés uniquement les coûts pédagogiques.

### 5.1.1.2 Renforcer la culture commune

- Le respect des cultures et la standardisation des processus

Dans le contexte de l'internationalisation croissante du groupe, le choix a été fait de respecter la diversité de chaque pays et de laisser au client local la possibilité de conserver un contact local.

Chaque site conserve donc son identité dans le respect de valeurs communes qui sont : la recherche de la performance et du résultat, la stimulation de la créativité et le partage de l'expérience.

Par l'échange généralisé et systématisé, entre filiales, des règles de bonnes pratiques sont alors définies puis mises en place. La standardisation des processus est le pilier d'une approche pragmatique permettant à chaque collaborateur d'avoir une perception claire de son plan d'action et la réussite attendue.

Le management, s'appuyant sur des indicateurs de pilotage, concentre ses efforts sur l'amélioration de la performance et assure une plus grande motivation de tous les collaborateurs.

Pour cela, Faiveley Transport s'appuie également sur le développement du système d'excellence industrielle basé sur la méthode du « Lean manufacturing ». Cette méthode consiste à rechercher la performance industrielle par l'amélioration permanente et continue, et l'élimination des gaspillages. Elle repose sur deux concepts principaux : le juste à temps et l'autonomie.

Les outils du juste à temps sont la production à flux continus et tirés, le changement rapide d'outils et l'intégration de la logistique. Les outils de l'autonomie sont les outils d'arrêt automatique de production, les méthodes d'élimination des causes d'erreur et d'analyse de problème.

Le déploiement de ces techniques repose sur les ressources humaines de l'entreprise en les intégrant dans les chantiers d'amélioration réalisés, dans la majorité des cas, sur le terrain.

Peuvent être mentionnés en particulier les programmes suivants : QRQC et TOP5 lancés en 2007 qui permettent d'encourager les collaborateurs à échanger leurs idées et à développer des plans d'actions d'amélioration. L'objectif de ce type d'initiative est de proposer des solutions à des problèmes opérationnels identifiés.

La méthode QRQC (signifie Quick Response Quality Control) permet de mettre en place des solutions rapides face à des problèmes de type qualité ou autre. L'implication du personnel à la résolution des problèmes « qualité » a pu faciliter les relations entre les services et permettre aux opérateurs d'améliorer leurs conditions de travail.

Dans les principaux sites, la journée de travail des collaborateurs commence dorénavant par une réunion de cinq minutes sur le terrain. C'est l'opportunité d'exprimer les problèmes qu'ils rencontrent sur leur poste de travail et de proposer des idées d'améliorations qui peuvent être récompensées dans certains sites. Ce point quotidien leur permet également d'avoir une vue concrète de leurs résultats ainsi que des objectifs à atteindre dans la journée.

- Le développement de la communication interne

Faiveley Transport poursuit également le déploiement de ses différents outils de communication interne afin d'enrichir le dialogue, de promouvoir la communication entre les différents collaborateurs et de diffuser les informations du Groupe.

Au sein du Groupe, l'information circule de façon ascendante et descendante, via différents outils de communication, parmi lesquels :

- un portail intranet accessible à l'ensemble des filiales du Groupe ;
- un journal interne Groupe, imprimé en quatre langues dont le chinois ;
- un réseau intranet propre à chaque entité ;
- une lettre d'information mensuelle au sein de certaines sociétés ;
- l'organisation de réunions d'échanges à l'échelle des entités opérationnelles ;
- l'organisation de séminaires métiers sur une base annuelle (séminaire R.H, séminaire Finance, séminaire Engineering...) ;
- l'organisation de réunions annuelles entre les différentes directions du Groupe ;
- des entretiens individuels réguliers organisés entre les salariés et leur responsable hiérarchique.

### 5.1.2. Répartition et évolution des effectifs

A fin mars 2011, le Groupe Faiveley Transport compte 5 114 collaborateurs répartis dans 24 pays à travers le monde. L'évolution des effectifs (CDI+CDD) au cours des deux derniers exercices, est la suivante :

	31 mars 2011	31 mars 2010
France	1 285	1 261
Europe (hors France)	1 914	1 861
Amériques	384	331
Asie / Pacifique	1 531	1 412
<b>TOTAL Groupe Faiveley Transport</b>	<b>5 114</b>	<b>4 865</b>

Répartition de l'effectif au 31 mars 2011 par type de contrat :

	CDI	CDD
France	1 226	59
Europe (hors France)	1 781	133
Amériques	367	17
Asie / Pacifique	1 453	78
<b>TOTAL Groupe Faiveley Transport</b>	<b>4 827</b>	<b>287</b>

Dont personnel féminin au 31 mars 2011 :

Zones	France	Europe hors France	Amériques	Asie Pacifique	TOTAL
Femmes parmi les cadres dirigeants	2	-	-	-	2
Femmes parmi les cadres	50	29	4	29	112
Femmes parmi les employés	131	248	46	159	584
Femmes parmi les ouvriers	61	53	22	36	172
<b>TOTAL</b>	<b>244</b>	<b>330</b>	<b>72</b>	<b>224</b>	<b>870</b>

Répartition de l'effectif par fonction au 31 mars 2011 :

Fonctions	31 mars 2011	31 mars 2010
Production	2 084	2135
Achat, logistique et stockage	786	710
Ventes et Marketing	510	448
Bureau études	784	709
Gestion de projet	255	241
Finance	188	175
Ressources Humaines et Communication	69	62
Informatique	64	53
Administration	287	254
Recherche & Développement	87	80
<b>TOTAL</b>	<b>5 114</b>	<b>4865</b>

Turn over et absentéisme au 31 mars 2011 :

Zones	Turn over	Taux d'absentéisme
France	7,3%	3%
Europe (hors France)	4%	3%
Amériques	1,1%	2%
Asie / Pacifique	9,9%	0,8%
<b>TOTAL Groupe Faiveley Transport</b>	<b>6,4%</b>	<b>2,2%</b>

#### 5.1.2.1. Organisation du temps de travail

En France, la réduction et l'aménagement du temps de travail sont effectifs dans les sociétés du Groupe en accord avec les lois et la convention collective applicable. Les dispositions mises en place dans le cadre de la réduction du temps de travail font que le nombre d'heures supplémentaires est non significatif.

Dans le reste du monde, l'organisation du temps de travail et la gestion des heures supplémentaires se font en application des lois de chaque pays concerné.

#### **5.1.2.2. Politique de rémunération**

Les efforts visant à maîtriser la masse salariale ont été maintenus tout en conservant le principe d'individualisation des rémunérations sur la base de l'évaluation des résultats et des performances.

D'une manière générale au sein du Groupe, l'enveloppe financière destinée aux augmentations de salaires est négociée annuellement avec les représentants du personnel pour l'ensemble du personnel.

La politique de rémunération pour l'encadrement est la suivante :

- augmentation individuelle en fonction des résultats et des performances de chacun ;
- une part variable annuelle dénommée « bonus » qui est accordé aux cadres et aux managers en fonction des objectifs du Groupe et d'objectifs individuels, dans l'ensemble des sociétés du Groupe.

L'objectif de la direction est de maintenir une progression des salaires dans l'ensemble des sociétés du Groupe.

#### **5.1.2.3. Comptabilisation des avantages aux salariés**

Les avantages aux salariés, essentiellement constitués des engagements de retraites, sont comptabilisés dans les comptes consolidés conformément aux normes IFRS. Ils s'élèvent à 33 M€ au 31 mars 2011 contre 35,3 M€ au 31 mars 2010.

#### **5.1.2.4. Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes**

Faiveley Transport s'attache à promouvoir, à situation comparable, l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'évolution des carrières, l'accès à la formation, les salaires et le positionnement dans l'entreprise.

En France, depuis la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent établir dorénavant un plan d'action destiné à assurer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. La direction des Ressources Humaines Groupe a déjà engagé ce processus au niveau de toutes ses filiales et veille à sa bonne application.

#### **5.1.3. Accidents du travail /conditions d'hygiène et de sécurité**

La prévention des risques « hygiène et sécurité » constituent l'une des priorités du Groupe Faiveley Transport.

Les différents risques rencontrés dans son activité et les actions menées pour les combattre sont décrites dans le chapitre « 2.3. Risques industriels et environnementaux - § Risques hygiène et sécurité ».

Les comités d'hygiène et de sécurité (CHSCT), mis en place en France, se réunissent trimestriellement. Au cours de ces réunions, les situations critiques sont examinées et des priorités sont définies en même temps que le chiffrage du coût des actions à mener. Les résultats de ces actions sont analysés.

En plus de la tenue de ces réunions dans le respect de la législation locale applicable, le Groupe veille à ce que le personnel soit en possession d'une brochure à jour contenant des informations relatives à l'organisation de la sécurité et de l'hygiène dans la société et aux spécifications relatives au comportement des salariés. Des exercices d'évacuation sont réalisés de façon régulière.

Parallèlement aux actions menées au sein des CHSCT, des groupes de progrès continuent de travailler au sein des différentes sociétés du Groupe sur différents thèmes, afin d'améliorer la prévention des risques et de poursuivre la politique de formation à la sécurité.

L'évolution des accidents du travail est suivie, analysée et communiquée au CHSCT chaque mois au travers d'indicateurs. Des résultats encourageants en termes de sécurité des salariés ont été enregistrés, conséquence d'une forte mobilisation en la matière de la part de la direction générale du Groupe.

Exercice 2010/2011					
zones	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie Pacifique	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	36	48	0	6	90
Nombre de jours d'arrêt	721	937	0	312	1 970
Nombre d'accidents sans arrêt de travail	18	84	4	24	130

#### 5.1.4. Informations sociales concernant les sociétés du Groupe Faiveley Transport

##### 5.1.4.1. Accords collectifs

Les sociétés françaises du Groupe Faiveley Transport sont toutes soumises à la convention collective nationale de la métallurgie.

##### 5.1.4.2. Représentants du personnel

La majeure partie des filiales du Groupe Faiveley Transport est dotée d'instances représentatives du personnel.

Le Groupe a un comité d'entreprise européen qui se réunit deux fois par an, ainsi qu'un comité de groupe en France qui se réunit une fois par an.

Le Groupe veille à organiser les réunions sur des sites à chaque fois différents. L'objectif est de permettre aux représentants de ces comités de profiter de ces manifestations pour visiter d'autres sites industriels et découvrir ainsi d'autres pratiques et cultures.

##### 5.1.4.3. Emploi et insertion des travailleurs handicapés

L'ensemble des sociétés du Groupe, pour lesquelles les législations locales prévoient l'emploi d'un certain pourcentage de travailleurs handicapés, sont conformes à ces exigences locales.

Certaines de ces filiales ont, au sein de leur effectif, un nombre de travailleurs handicapés supérieur aux normes en la matière.

La Direction des Ressources Humaines attache une grande importance à ce sujet et a décidé depuis 2010 de mobiliser ses équipes pour réfléchir à la manière d'approcher le sujet du handicap dans l'entreprise.

Sites	Obligation légale annuelle = équivalence en UB*	Réalisation	Obligation d'emploi en matière de travailleurs handicapés			
			Emploi de Personnes handicapées	Equivalence en UB*	Utilisation d'ateliers protégés	Equivalence en UB*
Faiveley Transport	3	0,313	0	0	OUI	0,313
Espas	3	2,5	3	1	OUI	1,5
Faiveley Transport NSF	7	2,10	2,1	2	OUI	0,10
Faiveley Transport Amiens	19	23,38	22,0	13,0	OUI	10,38
Faiveley Transport Tours	35	26,5	22,3	19,8	OUI	6,7
Faiveley Transport Gennevilliers	4	2,5	4,4	1,0	OUI	1,5

(\*) Unités Bénéficiaires

#### 5.1.4.4. Sous-traitance

Pour l'ensemble du Groupe, la sous-traitance externe au titre de l'exercice 2010/2011 s'élève à 33,7 M€ contre 33,1 M€ l'année dernière.

Le Groupe veille à ce que ses filiales respectent les dispositions fondamentales du droit du travail dans leurs relations avec les sous-traitants.

#### 5.1.4.5. Œuvres de bienfaisance

Il convient de souligner que la grande majorité des entités du Groupe Faiveley Transport alloue un budget significatif à diverses œuvres caritatives. Citons à titre d'exemple le soutien aux orphelins du Cambodge.

#### 5.1.5. Schéma d'intéressement du personnel

Un audit de l'épargne salariale au niveau de la France avait été réalisé courant 2008-2009 dans un souci de simplification et d'harmonisation.

L'objectif était de veiller à:

- ce que tous les accords soient conformes aux dispositions légales (surtout depuis les nouvelles dispositions prévues par la loi sur l'épargne salariale du 3/12/2008) ;
- d'homogénéiser les formules de calcul d'intéressement d'un site à un autre tout en respectant les spécificités de chacun.

Aujourd'hui, le Groupe dispose d'un plan d'épargne groupe, commun à tous les sites en France.

En 2010, la direction des Ressources humaines a souhaité poursuivre l'optimisation de sa politique d'épargne salariale sur les sujets suivants :

- la mise en place d'un plan d'épargne de retraite collectif Groupe.
- la comparaison des prestations du gestionnaire du plan avec le marché et le choix de supports financiers offrant un bon niveau de performance : sélection des meilleurs gérants et supports dans un environnement ouvert.

#### **5.1.5.1. Accords de participation**

Toutes nos filiales en France sont couvertes par un accord de participation.

#### **5.1.5.2. Accords d'intéressement**

Toutes nos filiales en France sont couvertes par un accord d'intéressement.

#### **5.1.5.3. Régimes de prévoyance**

L'audit des régimes de prévoyance au niveau de la France dans un souci de simplification, d'harmonisation et d'optimisation de nos coûts est terminé.

Aujourd'hui, suite aux résultats de cet audit opéré en 2008, et après information et consultation de nos instances représentatives du personnel, un seul assureur a été retenu. Maintenant, le Groupe dispose en France d'une harmonisation des garanties pour l'ensemble du personnel des sociétés sans distinction de catégorie socioprofessionnelle.

#### **5.1.5.4. Politique d'actionnariat salarié : Plan d'options d'achat/souscription d'actions et attributions gratuites d'actions dites « de performance »**

Faiveley Transport a mis en place un plan de motivation des salariés à long terme. L'objectif est de permettre à certains salariés de devenir actionnaires de la société et, par là même, d'être moteurs dans l'amélioration des performances.

##### **▪ Plan d'options d'achats d'actions du 27 septembre 2005 :**

Depuis l'acquisition de Sab Wabco, Faiveley Transport a mis en place un plan d'options d'achat d'actions au profit des principaux managers du Groupe (à l'exclusion des managers anciennement investisseurs dans Faiveley Management S.A.S.).

Ce plan d'options d'achat d'actions a été approuvé par l'Assemblée générale du 27 septembre 2005 et porte sur 325 000 titres Faiveley Transport au maximum. Il a été mis en place par le Directoire.

Pour satisfaire à son obligation future de céder des actions aux bénéficiaires, Faiveley Transport a procédé au rachat de ses propres titres sur le marché depuis fin 2005.

- Le Directoire du 24 novembre 2005 a attribué 221 760 options à 38 personnes, salariés ou managers de Faiveley Transport.
- Le Directoire du 29 décembre 2005 a attribué 6 720 options nouvelles à 1 nouveau bénéficiaire.

- Le Directoire du 22 juin 2006 a attribué 31 360 options à 6 nouveaux bénéficiaires.
- Le Directoire du 25 octobre 2006 a attribué 6 720 options à 1 nouveau bénéficiaire.
- Le Directoire du 15 novembre 2006 a attribué 4 480 options à 1 nouveau bénéficiaire.
- Le Directoire du 1<sup>er</sup> décembre 2006 a attribué 11 200 options à 2 nouveaux bénéficiaires.
- Le Directoire du 2 avril 2007 a attribué 26 880 options à 5 nouveaux bénéficiaires.
- Le Directoire du 19 février 2008 a attribué 26 880 options à 4 nouveaux bénéficiaires.
- Le Directoire du 29 mars 2008 a attribué 13 440 options à 3 nouveaux bénéficiaires.
- Le Directoire du 16 juillet 2008 a attribué 22 600 options à 1 nouveau bénéficiaire.

Les options d'achat accordées, et qui à ce jour ont été ni annulées ni exercées, portent sur 117 541 actions.

Les options sont exerçables à partir du deuxième anniversaire de la date de leur attribution par le Président du Directoire, sous condition de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe Faiveley Transport au jour de l'exercice et de son acceptation du règlement des options. Il est à noter que 198 499 options d'achat ont été levées à ce jour. Les titres ne sont cessibles qu'à compter du quatrième anniversaire de l'attribution des options d'achat. Aucun mandataire social de Faiveley Transport ne s'est vu attribuer d'option d'achat d'action au titre de ce plan.

#### ▪ **Plan d'options de souscription d'actions du 22 septembre 2009 :**

Un plan d'options de souscription d'actions a été approuvé à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 22 septembre 2009, à destination des dirigeants mandataires sociaux et des salariés. Ce plan a été mis en place conformément aux récentes évolutions réglementaires, particulièrement la loi du 3 décembre 2008 sur les revenus du travail, ainsi que les recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008.

Ce plan a été proposé conformément aux accords conclus lors de la réorganisation du capital de Faiveley Transport réalisée en décembre 2008 et vise à encourager la motivation et la fidélisation des hauts cadres dirigeants et non dirigeants du Groupe.

Le Directoire a décidé, dans sa séance du 23 novembre 2009, de consentir, à compter de cette même date et jusqu'au 23 novembre 2017, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par une augmentation de son capital social, à concurrence d'un montant nominal global de 144 000 €, correspondant à 144 000 actions nouvelles de 1€ de nominal chacune. Les actions nouvelles seront émises au prix de 54,91 euros.

Les conditions et modalités d'exercice des options ont été adressées ou remises aux bénéficiaires sous la forme d'un règlement du plan d'options. Un des optionnaires étant membre du Directoire et à ce titre dirigeant, une obligation de conservation d'actions a été spécifiquement prévue.

▪ **Plan d'attribution gratuite d'actions dites de performance du 13 septembre 2010 :**

Afin de permettre au Groupe Faiveley Transport de motiver et de fidéliser certains salariés et dirigeants et d'optimiser la structure des rémunérations au sein du Groupe, l'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010 a autorisé le Directoire à procéder en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes ou à émettre, au profit des dirigeants sociaux définis par la loi et de certains membres du personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

Ces attributions se feront dans la limite d'un plafond fixé par l'Assemblée générale à 1% du capital social de la Société au 13 septembre 2010.

- Le Directoire du 3 décembre 2010 a attribué gratuitement 64 500 actions à 38 bénéficiaires.
- Le Directoire du 24 février 2011 a attribué gratuitement 5 200 actions à 5 nouveaux bénéficiaires.

L'attribution gratuite de ces actions ne deviendra définitive qu'à compter d'un délai de deux ans et après application des critères de performance définis par le Comité des Rémunérations. Les bénéficiaires seront tenus de respecter une obligation de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Les modalités de ces attributions gratuites d'actions ont été intégrées dans un règlement qui a été remis aux bénéficiaires. Un des bénéficiaires étant membre du Directoire et à ce titre dirigeant à la date d'attribution, une obligation complémentaire de conservation des actions lui ayant été attribuées, a été définie. Le Conseil de Surveillance de la société a décidé dans sa séance du 26 novembre 2011 que le dirigeant devrait conserver au minimum 50% des actions qui lui sont accordées par le Directoire au titre de ce nouveau plan, au-delà de la période d'indisponibilité telle que définie par le règlement dudit plan. Cette règle devra s'appliquer jusqu'à ce que le dirigeant détienne en actions de la société, acquises lors des différents plans d'attribution de stock options ou d'actions gratuites de la société, au moins l'équivalent d'un an de salaire net.

Les principales caractéristiques des plans d'option d'achat d'actions, de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions sont détaillées dans le Chapitre 3.3 du présent Document (note E.13-Capitaux Propres de l'annexe aux comptes consolidés).

## 5.2 Informations environnementales

Les activités de production du Groupe, par leur nature, génèrent peu de rejets dans l'environnement. Le Groupe, que ce soit en France ou par l'intermédiaire de ses filiales étrangères, cherche néanmoins à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. A cette fin, il prend des initiatives pour intégrer les préoccupations environnementales dans la gestion de ses activités et de ses locaux :

- respecter les obligations légales et réglementaires applicables à l'ensemble des sites ;
- trouver des solutions qui limitent l'impact des activités sur l'environnement, préviennent les pollutions et assurent l'amélioration permanente dans le respect de la compétitivité économique ;
- réduire les consommations d'énergies non renouvelables, améliorer la qualité des rejets gazeux et améliorer le tri des déchets ;
- contribuer au développement durable sur les volets économique et social.

Les procédures visant à s'assurer de la correcte application des dispositions réglementaires en matière d'environnement, de santé et de sécurité sont décentralisées et contrôlées par chacun des principaux sites industriels. Les coûts liés à l'environnement, l'hygiène et la sécurité sont budgétés au niveau du site ou de l'unité et comptabilisés dans le compte de résultat consolidé. Dans toutes les autres filiales, les aspects susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement sont intégrés dans les structures de décisions et d'actions du système de management. L'exercice 2010/2011 a permis de poursuivre la mise en place de procédures et de méthodes destinées à assurer une meilleure gestion des prescriptions légales, des objectifs et des règles en matière de management de l'environnement.

Les sites ont poursuivi leur démarche d'obtention de certification ISO 14001. Cette démarche répond à la nécessité de satisfaire les attentes des clients et d'améliorer la confiance des pouvoirs publics et des actionnaires vis-à-vis du Groupe.

Au 31 mars 2011, une dizaine d'entités, parmi lesquelles figurent les principaux sites industriels du Groupe, font l'objet de la certification ISO 14001 relative au système de management de l'environnement ; Faiveley Transport Iberica, qui constitue un site de production majeur en Europe, devrait être certifié ISO 14001 à l'été 2011. Les autres sites qui n'en bénéficient pas à ce jour ont entrepris la même démarche de certification. Chaque site bénéficie désormais en interne d'un responsable, coordinateur pour les aspects Environnement, Hygiène et Sécurité.

Par ailleurs, le Groupe a décidé de déménager les locaux abritant son siège social dans un immeuble basé à Gennevilliers qui bénéficie de la certification HQE (Haute Qualité Environnementale). Ce déménagement est prévu dans le courant du mois de juillet 2011.

### 5.2.1. Mesures prises en vue d'assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires

Le Groupe a la volonté d'associer l'ensemble des sites français et étrangers pour parvenir à une collecte régulière et sincère des informations environnementales. Cet engagement collectif a impliqué la mise en place d'un programme de surveillance générale des sites.

La démarche de l'entreprise est conduite de manière décentralisée : les unités sont responsables de leur auto-évaluation environnementale, de la définition d'un plan

d'action avec des objectifs associés et du reporting de leur données environnementales.

Dans le cadre de cette surveillance, les éventuelles anomalies ou sources potentielles de nuisances, de fuites énergétiques font l'objet d'une vigilance particulière ; la lutte contre les nuisances sonores et les mesures spécifiques qui sont prises pour y remédier dans tous les sites industriels du Groupe en sont un exemple.

Les équipes Qualité, Hygiène, Sécurité Environnement des sites de production sont chargées du suivi de la législation applicable en la matière et de l'analyse des plans d'actions à mettre en œuvre en vue de s'y conformer. Les effets du Règlement Reach N°1907/2006 du 18 décembre 2006, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007, sur l'utilisation de substances chimiques par le Groupe, qui entreraient dans le champ d'application de ce texte, ont été pleinement pris en considération. Le Groupe s'est engagé à apporter une contribution positive au développement durable de l'industrie ferroviaire européenne. La Société a fait part de sa volonté de maintenir et développer ses activités dans le respect des principes fondateurs du développement durable.

Le site de Saint Pierre des Corps a doublé sa capacité en matière de peinture hydrosoluble sur l'exercice, celle-ci pouvant passer désormais à 160 vantaux par semaine.

Le Groupe a donc ainsi pleinement pris conscience de ces exigences et a mis en œuvre les ressources à la fois humaines et financières nécessaires pour assumer ses responsabilités et atteindre ses objectifs en la matière.

S'agissant de la mise en œuvre de la directive 2002/95/CE sur la limitation de l'usage de substances dangereuses et de la directive 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électroniques et électriques (WEE), il apparaît que les activités du Groupe n'entrent pas précisément dans les catégories visées dans les différents textes communautaires et nationaux, et qu'il n'est pas astreint au respect d'un délai pour s'y conformer.

Concernant l'utilisation de métaux tels que le cadmium ou le plomb, les différents sites industriels européens ont entrepris une démarche visant à éliminer progressivement ces métaux des produits fabriqués. L'obligation de limiter l'utilisation de ces métaux reste un objectif à moyen terme, dans la mesure où l'article 5 de la directive 2002/95/CE prévoit expressément une exemption dès lors que la substitution est techniquement ou scientifiquement impraticable ou exempte de sécurité totale par rapport à la solution finale.

En dépit du fait que les contraintes imposées par ces textes visent plus particulièrement les produits électroniques et électriques grand public, une attention particulière est accordée à ces problématiques.

Enfin, le Groupe s'attache à sensibiliser l'ensemble de ses fournisseurs en auditant leur démarche de respect de l'environnement.

### **5.2.2. Actions concrètes pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique**

Outre l'exercice de ces contrôles, diverses nouvelles actions ont été introduites au cours de l'exercice écoulé:

- doublement de la capacité en peinture hydrosoluble pour les vantaux de portes ;
- installation d'échangeurs thermiques et de récupérateurs de chaleur ;
- utilisation d'huiles biodégradables et de peintures à l'eau ;
- containers pour les déchets ;

- diminution des déchets d'emballage (bois, plastique, carton) et des coûts de traitement associés ;
- récupérateurs d'eau ;
- filtres à particules pour réduire les rejets dans l'atmosphère ;
- bassins de rétention et systèmes d'évacuation des eaux usées ;
- diagnostic énergétique sur les sites industriels du Groupe ;
- système d'aspiration centralisée avec filtres pour les cabines de ponçage.

Il faut souligner aussi une nette diminution de l'impact sur l'environnement grâce notamment à l'investissement en machines de nettoyage permettant de réduire la consommation d'eau, de solvants et de rejets, dans les sites dédiés à l'activité « Customer Services » mais également des investissements substantiels sur le site de Saint-Pierre des Corps permettant de doubler les capacités de production en peinture hydrosoluble et d'être conforme à la réglementation en matière de rejet de Composés Organiques Volatiles (COV). Les nouveaux procédés et installations permettent ainsi d'éviter tout rejet dans l'atmosphère de composés polluants.

Dans le cadre de ses engagements vis à vis de ses clients, Faiveley Transport fait désormais bénéficier chaque grand projet d'une analyse environnementale en amont (% de recyclabilité, % de valorisation, ...).

Le Groupe a pris toute la mesure de la directive responsabilité civile environnement 2004/35/CE, adoptée le 21 avril 2004, sur la responsabilité environnement relative à la prévention et la réparation des dommages environnementaux.

Par ce texte transposé en droit français par la loi n°2008-757 du 1<sup>er</sup> août 2008, une exploitation du Groupe portant atteinte à la faune ou à la flore implique une réparation des dommages causés ou d'en supporter les coûts (choix à la discrétion des autorités publiques). Face à cette nouvelle réglementation, le Groupe a accentué sa vigilance en matière de protection de l'environnement et a mis en place avec les assureurs une couverture adaptée à ce nouveau régime de responsabilité.

### 5.2.3. Réduction de l'intensité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre et autres impacts environnementaux

Le Groupe s'efforce depuis plusieurs années de collecter les données relatives à la consommation énergétique de l'ensemble de ses unités. Ces informations permettent à la société de s'inscrire dans les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre décidés au niveau international, notamment dans le cadre des engagements de l'Union Européenne.

- Consommation de gaz sur les principaux sites industriels au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 (en Kwh) :

Entité	2009/2010	2010/2011
Shanghai Faiveley Railway Technology	-	
Shijiazhuang Jiexiang	104 579	143 807
Faiveley Transport Leipzig	2 081 485	2 470 000
Faiveley Transport Witten	-	-
Nowe	39 797	23 133
Faiveley Transport India	-	-
Faiveley Transport Lekov	2 572 522	2 746 909
Faiveley Transport Italia	226 231	223 105

Faiveley Transport Ibérica	-	24 725
Faiveley Transport Amiens	2 300 919	2 267 896
Faiveley Transport Gennevilliers	4 784 537	5 248 977
Faiveley Transport Tours et Espas	7 973 268	9 171 830
Faiveley Transport NSF	155 315	613 988

Les sites italien et français (Amiens) ont optimisé leurs dépenses de gaz en recourant à de nouvelles générations d'appareils de chauffage. Pour les autres sites du Groupe, une augmentation sensible des dépenses de gaz a été constatée. Un effort supplémentaire devra être entamé l'exercice prochain pour tenter de diminuer la consommation de gaz dans les sites industriels du Groupe.

- Consommation d'électricité sur les principaux sites industriels au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 (en Kwh) :

Entité	2009/2010	2010/2011
Shanghai Faiveley Railway Technology	3 414 368	3 509 000
Shijiazhuang Jiexiang	540 800	726 760
Faiveley Transport Leipzig	1 553 703	1 550 500
Faiveley Transport Witten	3 612 837	3 621 034
Nowe	23 350	30 581
Faiveley Transport India	984 337	1 149 551
Faiveley Transport Lekov	1 338 943	1 387 636
Faiveley Transport Italia	1 687 035	1 840 960
Faiveley Transport Ibérica	1 150 576	1 817 805
Faiveley Transport Amiens	2 044 456	2 284 168
Faiveley Transport Gennevilliers	2 680 079	2 382 333
Faiveley Transport Tours et Espas	4 889 870	4 886 504
Faiveley Transport NSF	206 754	154 559
Ellcon National Inc	-	5 470 000
Faiveley Transport do Brazil	-	311 820
Faiveley Transport Nordic	-	2 061 000

La tendance générale observée au sein des principales entités de production est à la stabilité quant aux consommations d'électricité, malgré un hiver rigoureux et long en Europe. Une baisse notable de la consommation est cependant à signaler chez Faiveley Transport NSF (25%). Les sites européens ont amélioré leur éclairage par l'installation d'ampoules favorisant l'économie d'énergie et en modernisant leurs parcs de chauffage électrique.

- Consommation d'eau sur les principaux sites industriels au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 (en m3) :

Entité	2009/2010	2010/2011
Shanghai Faiveley Railway Technology	34 282	35 200
Shijiazhuang Jiexiang	9 031	3 989
Faiveley Transport Leipzig	2 443	2 776
Nowe	74	50

Faiveley Transport India	5 579	4 345
Faiveley Transport Lekov	3 861	4 269
Faiveley Transport Italia	18 445	3 195
Faiveley Transport Ibérica	2 788	1 624
Faiveley Transport Amiens	2 214	2 193
Faiveley Transport Gennevilliers	5 062	13 002
Faiveley Transport NSF	5 300	467
Faiveley Transport Tours et Espas	5 868	7 500
Faiveley Transport Do Brazil	-	1 468
Ellcon National Inc.	-	2 847
Faiveley Transport Nordic	-	1 639

La tendance générale observée au sein des principales entités de production (à l'exception de Faiveley Transport Gennevilliers) se traduit aujourd'hui par une baisse des consommations d'eau par rapport au dernier exercice. Faiveley Transport Italia a remplacé ses fontaines d'eau à débit continu par des appareils plus performants. Les appareils de détection de fuite ou les systèmes de sécurité anti-fuite ont été largement mis en place dans les sites.

#### 5.2.4. Dépenses engagées dans le cadre de la politique de prévention des risques environnementaux

Les dépenses engagées par les filiales du Groupe pour prévenir les conséquences de leurs activités industrielles sur l'environnement augmentent régulièrement.

A titre d'exemple , les filiales suivantes ont enregistré les dépenses suivantes :

- Faiveley Transport Tours : 340 K€ hors coûts de traitement des déchets avec 260K€ d'investissements supplémentaires pour ce qui concerne l'extension de la cabine de peinture du site de Saint-Pierre des Corps ;
- Faiveley Transport Amiens : 83,6 K€ notamment pour le traitement des déchets ;
- Faiveley Transport Ibérica : 65 K€ ;
- Faiveley Transport Italia : 90 K€ de dépenses ( coûts de recherche et de calcul de rejets dans l'atmosphère et traitement des eaux usées) ;
- Faiveley Transport Lekov : 18K€ de dépenses et 23 K€ au titre d'investissement industriel pour le traitement des eaux usées et des déchets ;
- Faiveley Transport India : 12,5 K€ d'investissement industriel pour le traitement des eaux ;
- Faiveley Transport Witten : 82 K€ ;
- Faiveley Transport Leipzig : 40 K€ pour notamment le traitement des eaux usées (filtrage, débourbeurs huile) ;
- Shanghai Faiveley Railway Technology: 38 K€ pour le traitement des eaux usées et système de filtres carbone sur le process de peinture;
- Shijiazhuang Jiexiang : 12 K€;
- Ellcon National Inc : 12 K€ pour des bacs de rétention.

## 5.3 Faiveley Transport, acteur du développement durable

### 5.3.1 Introduction

Villes asphyxiées, embouteillages, bilan carbone, réchauffement climatique, depuis maintenant plusieurs années, le thème du développement durable est devenu incontournable dans les médias et un argument politique et économique majeur dans la plupart des pays occidentaux.

Tout ceci conduit vers une évolution des mentalités sociales vis à vis desquelles le Groupe Faiveley Transport est naturellement et nécessairement impliqué.

Le but de ce rapport est de rapprocher la stratégie de Faiveley Transport avec les objectifs de développement durable, de décrire ce qui a d'ores et déjà été mis en œuvre au sein du Groupe mais également de mettre en avant les moyens de demain qui permettront de toujours mieux répondre à ces nouvelles exigences en la matière.

### 5.3.2 Dans quel contexte s'inscrit Faiveley Transport ?

Le cœur même de l'activité de Faiveley Transport est au centre des préoccupations environnementales visant à lutter notamment contre le réchauffement climatique. La raréfaction des énergies fossiles, la hausse des prix des carburants, le réchauffement climatique et la prise de conscience écologique planétaire favorise le ferroviaire. Avec le plus bas niveau de gaz à effet de serre émis par kilomètre parcouru, le transport ferroviaire figure parmi les moyens de transport les plus écologiques. Les usagers sont amenés à faire de l'impact écologique un critère prédominant dans le choix de leur transport. A ce titre, la société Faiveley Transport ne peut que s'inscrire dans cette démarche et fait du développement durable une priorité. Le potentiel de réduction de l'empreinte écologique du ferroviaire par la réduction de la consommation d'énergie reste néanmoins immense et fait l'objet de recherches importantes par le Groupe Faiveley Transport qui se distingue par de nombreuses innovations.

En France, avec le Grenelle de l'Environnement, l'Etat réinvestit massivement dans le rail et dans la mobilité durable. La loi Grenelle 1 a prévu la construction de 2000 kms de lignes à grande vitesse supplémentaires d'ici 2020. Une autre opportunité est illustrée par le Predit (Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres) qui, jusqu'à 2012, attribuera 400 millions d'euros d'aides gouvernementales en faveur de l'innovation. L'Etat français va financer à hauteur de 2,5 milliards d'euros jusqu'en 2020, le développement de 1500 kms de nouvelles voies de transports collectifs. Concernant le fret, les pays européens veulent se doter d'infrastructures permettant de favoriser le report de la route vers le rail. La France tout particulièrement ambitionne de faire passer la part du marché du rail face à la route de 14% à 25% d'ici 2022. L'Etat a décidé de consacrer 7 mds d'euros au fret d'ici 2020, en plus du contrat de performance signé avec les Réseaux Ferrés de France d'un montant de 13 mds d'euros. Il faut noter une hausse de 60% entre 2008 (1,1 mds d'euros) et 2012 (1,8 mds d'euros) des sommes consacrées à la régénération du réseau ferroviaire. La loi Grenelle 2 a confirmé ces objectifs.

Des opérateurs européens, comme la SNCF notamment, ont pour objectif de réduire les émissions de CO<sup>2</sup> de 40% par voyageur et de 33% celles du transport de marchandises (en t/km) d'ici 2020.

Chacun se mobilise avec ses salariés, ses clients, ses fournisseurs dans une démarche de valorisation et d'élimination des produits en fin de vie. Pour les matériels SNCF, il s'agit de recycler 85% des composants d'un train, d'en valoriser 90% et d'utiliser des matériaux recyclés pour leur fabrication. Faiveley Transport, en tant que fournisseur de

la plupart des constructeurs de véhicules ferroviaires dans le monde, apporte sa contribution.

Toujours dans l'optique de séduire de nouveaux usagers, la tendance est de plus en plus à la modernisation des transports en vue d'offrir un niveau de service optimal. La stratégie de niches technologiques à laquelle s'est attachée Faiveley Transport depuis de nombreuses années répond précisément à cette attente.

En consacrant l'éco-mobilité comme axe central du développement durable, la plupart des pays occidentaux créent une véritable opportunité de croissance et de création d'emplois dans le domaine ferroviaire.

Faiveley Transport est un équipementier ferroviaire. Dans ses activités, la société a nécessairement un impact en termes de développement durable : importation de matières visées par REACH, rejet de CO<sup>2</sup> lors des transports, production de déchets... Le Groupe est composé de filiales réparties dans le monde entier, soumises à des droits et à des contraintes différents. Cependant, une seule ligne de conduite a été adoptée pour l'ensemble du Groupe, et intégrée dans les programmes internes « Moving Forward » et « Faiveley Management System ». La démarche est en cours de formalisation. L'inventaire des actions n'est pas limité à quelques sites mais concerne les filiales dans leur ensemble.

Chaque société – placée au milieu de la chaîne d'approvisionnement – traite avec de nombreux partenaires. Le critère développement durable rentre de plus en plus en ligne de compte dans le choix de ses partenaires (et particulièrement chez les principaux constructeurs que sont Alstom, Bombardier et Siemens).

De ce fait, la société s'inscrit tout-à-fait dans des orientations de plus en plus fortes, qui sont entre autres :

- réglementaires : REACH, normes feu/fumée, déchets, rejet de CO<sup>2</sup>...
- commerciales : les spécifications clients sont de plus en plus orientées vers le développement durable et imposent des actions en la matière dans la mise en œuvre des projets.
- économiques : hausse du prix des matières premières, de l'énergie, fiscalité environnementale (projet de taxe carbone en plus de la TIPP, de la TGAP et de la taxe sur les véhicules de société qui prend maintenant en compte le taux d'émission de gaz à effet de serre); nécessité de contrôler les consommations et donc les dépenses.
- sociales : l'avenir de Faiveley Transport, des hommes et des femmes qui le composent, et celui des générations futures dépend de ses actions présentes.

### 5.3.3 Bilan des actions déjà menées

De nombreuses actions ont déjà été menées au niveau du groupe pour être généralisées à l'ensemble des principaux sites industriels. Voici un bilan non exhaustif qui donne aussi une idée des axes en développement :

- Environnement/Efficacité énergétique
- ✓ Environnement :
  - Obtention ou démarche d'obtention de la certification ISO 14001 au niveau du Groupe ;
  - Travail de mise en conformité réglementaire en cours (notamment sur REACH avec création d'une base de données). Adoption d'une démarche Groupe ;
  - Désignation d'un ingénieur ou d'un coordinateur QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement) sur les principaux sites industriels, en charge de vérifier la conformité à la réglementation environnementale ;

- Remplacement de certaines substances (par exemple, remplacement des peintures solvantées par des peintures hydrosolubles) ;
  - investissement substantiel sur deux exercices pour moderniser les cabines de peinture et ainsi être conforme à la réglementation européenne en matière de rejet de Composés Organiques Volatiles (COV).
  - Préparation de l'entrée en vigueur de normes RoHS pour les produits industriels ;
  - Critère environnemental intégré dans le système de management ;
  - Analyse des rejets d'eau du traitement de surface, des COV rejetés, des rejets d'air et de poussière ;
  - Installation d'échangeurs thermiques, stockage approprié des fluides polluants ;
- ✓ Efficacité énergétique :
- Plan d'action pour baisser la consommation d'eau, d'énergie, de papier ;
  - Plan d'action en Europe pour réduire la production et le traitement de déchets ;
  - Meilleure gestion des ressources y compris humaines. Démarche incluse dans le programme « Moving Forward » ;
  - Reporting sur l'efficacité énergétique sur les sites européens;
  - Travail sur l'isolation et la diminution des nuisances sonores;
  - Groupes de travail sur les économies d'eaux ;
  - Campagne pour repérer et stopper les fuites d'air sur les compresseurs entraînant une surconsommation des machines ;
  - Installation de pendules/programmateurs pour allumer et éteindre la lumière automatiquement à heures fixes.
- ✓ Déchets, emballages, transports :
- Utilisation d'emballages réutilisables, qui font la navette entre la société et les fournisseurs ou clients ;
  - Réduction du volume des déchets, principalement concernant le bois (caisses navette en bois) ;
  - Travail sur l'optimisation des transports avec pour un même client, le regroupement des livraisons à jour fixe ;
  - Travail sur les emballages et la recyclabilité ;
  - Moyens logistiques proches des sites de production ;
  - Approvisionnement local pour les pièces de rechange du Customer services.
- ✓ Eco-conception
- Elaboration de règles pour l'utilisation de matériels dans la conception et le développement des produits (ceci rejoint la démarche d'éco-conception – Faiveley Transport Nordic) ;
  - Vantaux peints sans peinture solvantée ;
  - Rénovation des anciennes climatisations en utilisant des produits moins nocifs et consommant moins d'énergie ;
  - Conception et commercialisation de freins sans nickel ;
  - Conception de systèmes de détection de fuites sur les systèmes de climatisation ;
  - Technologies de détection de la qualité d'air sur les systèmes de climatisation ;
  - Conception modulaire et allégée en masse des systèmes de freins ;
  - Elaboration et commercialisation de systèmes électroniques de mesure de la puissance consommée par les locomotives, afin d'aider à l'éco-conduite ;
  - Montage de portes palières qui isolent complètement le quai de façon à réduire les coûts de climatisation ;
  - Travail sur la conception des portes pour réduire leur masse, travail en général pour alléger les produits et améliorer l'efficacité énergétique du produit final ;
  - Travail en vue de l'abandon du chrome 6, du plomb, du cadmium et du mercure ;
  - Mise en place d'une formation à l'éco-conception pour les ingénieurs.

- Relations sociales et sociétales, communication
- ✓ Gestion des ressources humaines, sécurité, conditions de travail :
  - Information des salariés sur site (notamment Saint Pierre des Corps) par e-mails et feuillets, sensibilisation sur le tri des déchets avec un rappel mensuel ;
  - Réunion mensuelle d'information animée par le directeur du site sur le suivi des indicateurs environnementaux et de sécurité ;
  - Prise en compte des idées des salariés via des programmes d'amélioration opérationnelle ou de qualité (QRQC, TOP5) ;
  - Instauration d'une démarche d'intégration de la sécurité dans le système de management de la qualité et de l'environnement : animateur coordinateur présent sur la plupart des sites industriels pour gérer au quotidien les aspects hygiène, sécurité, environnement ;
  - investissements dans des outillages de préhension adéquats.
- ✓ Engagement des fournisseurs
  - Prestataires, fournisseurs également engagés dans la baisse des coûts et l'optimisation des transports et des emballages ;
  - Travail avec les Bureaux d'Etudes pour intégrer ces critères dans les plans ;
  - Ajout d'un critère «Certification ISO 14000 et responsabilité sociale» dans les critères «Qualité et certification système Qualité» utilisés dans le choix des fournisseurs ;
  - Adhésion aux principes de développement durable proposés par les constructeurs.
- ✓ Mécénat, Partenariat
  - Collaboration universitaire sur l'éco-conception: rédaction d'une thèse sur la recherche de process écologiquement viables en matière de conception et de développement (Finding process for environmental friendly design & development process – Faiveley Transport Nordic). Développement d'un logiciel d'algorithmes pneumatiques et dynamiques (TrainDy) pour le calcul des forces longitudinales échangées entre les véhicules ferroviaires, avec l'Université de Rome Tor Vergata.
- ✓ Communication
  - Communication auprès des salariés par des feuillets et affichages.

#### 5.3.4 Les principaux investissements et innovations

La notion de développement durable implique une vision à long terme, et non la simple prise en compte d'objectifs à court terme. Cette démarche doit permettre également de tirer des avantages économiques. Le premier objectif est de finaliser la mise en conformité aux normes qui sont applicables, et particulièrement le règlement REACH. Afin de ne pas prendre de retard, il est indispensable d'anticiper les évolutions futures en analysant les tendances actuelles. Les services R&D sont particulièrement proactifs afin de répondre aux demandes de demain. C'est ainsi que Faiveley Transport conservera ses avantages concurrentiels en tant que groupe industriel à la pointe de la technologie.

Le Groupe Faiveley Transport s'investit donc dans la conception et la mise au point de produits contribuant au développement durable. En voici des exemples concrets :

- Au sein de son activité de développement de systèmes électromécaniques, le Groupe a créé un compteur d'énergie baptisé « DEMETRA ». Ce système empreint d'innovation a été breveté. Il apporte une solution intégrée et optimisée permettant de répondre aux exigences de l'ouverture du marché à la concurrence. Il sera possible d'émettre une facture d'électricité propre à chaque train. Ce dispositif

permettra en outre de développer une aide à la conduite économique qui optimisera les dépenses énergétiques. Il s'inscrit donc parfaitement dans la démarche d'un progrès industriel respectueux de l'environnement.

- Au sein de la division Electronique, le développement de KATIUM est une illustration de la politique en faveur du développement durable du groupe. Ce concept breveté permet de réaliser des convertisseurs auxiliaires qui sont destinés à réduire de manière substantielle le poids et le volume. Grâce à ces gains, des économies d'énergies notables pourront être réalisées.
- L'activité Air conditionné (« HVAC ») du Groupe s'investit également dans le respect de l'environnement. En effet, au travers de sa politique « Green HVAC », elle met en avant ses priorités : lutter activement contre le réchauffement climatique et par conséquent limiter les consommations d'énergie de ses produits. Une analyse du cycle de vie des trains a mis en évidence que, depuis la production jusqu'au recyclage de ses matériaux en fin de vie, la climatisation du train était actuellement, à elle seule, responsable de 30% du potentiel de réchauffement climatique occasionné par le train, 50% si la mesure est prise lorsque le train est en activité. Une des filiales allemandes du Groupe, Faiveley Transport Leipzig, spécialisée dans la fabrication de systèmes de climatisation, a pris acte de ce potentiel et a mobilisé ses ressources pour proposer à ses clients des équipements destinés à contribuer à réduire l'impact du train sur l'environnement.

Le projet « Green HVAC » a ainsi débuté en 2008 et a reçu un très bon accueil par les clients de Faiveley Transport Leipzig puisque les premières commandes d'équipements labellisés « Green HVAC » ont été enregistrées en 2009.

Une offre complète d'équipements Green HVAC est proposée aux clients de Faiveley Transport : principalement une pompe d'air chaud permettant une réduction de la consommation d'énergie de 44% sur une année, un système d'optimisation de la récupération de l'air extérieur modulable en fonction du nombre de passagers se trouvant à bord du train (trains équipés avec un compteur de passagers notamment), un système de supervision de la réfrigération, un mode de réfrigération alternatif tel que le CO<sup>2</sup>.

Il est démontré que la combinaison de deux équipements Green HVAC permet déjà une réduction de la consommation d'énergie de plus de 50%.

En 2010/2011, le succès annoncé en 2008 du projet « Green HVAC » est confirmé et la progression des ventes d'équipements plus respectueux de l'environnement continue à augmenter.

Les clients du Groupe Faiveley Transport le démontrent en privilégiant pour leurs trains les équipements labellisés Green HVAC, à l'instar des projets Flirt NSB en Norvège et Double Deck DDZ aux Pays-Bas.

Principalement, les clients du groupe privilégient la pompe à chaleur et plébiscitent le système de d'optimisation de l'air extérieur.

Si aucune évolution technique majeure n'a été faite au cours de l'exercice, le projet est en phase de pérennisation.

Au moment où les acteurs du marché ferroviaire souhaitent inscrire leur activité dans une démarche de développement durable, le projet Green HVAC procure à Faiveley Transport Leipzig un véritable avantage concurrentiel.

En conclusion, l'intérêt des équipements Green HVAC est certain et compris par nos clients car ils s'inscrivent dans leur ligne de construction « verte ». Faiveley Transport démontre, grâce au projet Green HVAC, qu'il est tourné vers l'avenir et privilégie une démarche durable de développement.

- Faiveley Transport Amiens s'investit actuellement sur un projet de recherche intitulé « Light Brake C3 » (Compact Caliper Concept). Ce projet est développé dans le cadre du pôle de compétitivité à vocation mondiale I-Trans qui réunit les principaux acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation dans le domaine du ferroviaire et

des systèmes de transports terrestres présents dans le Nord-Pas de Calais et en Picardie. L'objectif affiché d'I-trans est de construire et pérenniser un pôle d'excellence mondiale, unique en son genre en plaçant le ferroviaire au coeur des systèmes de transports innovants.

Le projet « Light Brake C3 » est doté de 2,7 millions d'euros cofinancé par la région Picardie et par l'Etat. Il a pour objectif la mise au point d'une station de freinage ferroviaire en aluminium forgé permettant un allègement du matériel roulant. Serait ainsi mis en place un système plus flexible et plus respectueux de l'environnement qui permettrait au matériel roulant d'augmenter la capacité en charge et de rouler à des vitesses supérieures.

L'objectif est de parvenir à un gain de plus de 10% sur les unités de freinage actuellement produites par Faiveley Transport. Le gain de masse sera obtenu grâce à la compacité du C3 standard et à l'utilisation de l'aluminium.

Outre l'amélioration de la consommation énergétique, l'allègement du système de freinage qui est au cœur de ce projet « Light Brake C3 », permettrait également de faciliter la maintenance et le recyclage lorsque les pièces arrivent en fin de vie.

A ce jour, les ajustements sur les prototypes « matière » sont en cours de réalisation tout comme un protocole d'essais qui sera élaboré grâce aux données enregistrées sur un AGC équipé de cylindres C3 en fonte classiques. Les premiers essais sur banc dynamique sont prévus en septembre 2011.

- Les équipements proposés par Faiveley Transport Gennevilliers dans le cadre de son activité freins frittés (semelles et garnitures de freins) font appel à des matières premières et des composants totalement recyclables. Par ailleurs, les techniques utilisées permettent de réduire le poids par essieu et donc la consommation d'énergie mais aussi les coûts de maintenance.
- Un programme R&D européen intitulé « Decibell » a été lancé par Faiveley Transport Gennevilliers pour la diminution des nuisances sonores liées au bruit de roulement des wagons de fret. Le montant du projet est de 4M€ sur quatre ans avec un financement européen et français à hauteur de 60%. Il s'agit de concevoir une semelle de frein en matériaux frittés pour remplacer les semelles actuelles en fonte. Les résultats attendus sont la réduction de 10dBA du bruit de roulement, la fabrication d'un produit « vert » totalement recyclable, la diminution des déchets et l'obtention d'un faible coût de cycle de vie. Cette semelle est destinée à remplacer les semelles de frein en fonte sur près de 600 000 wagons en Europe.
- Les compresseurs de type BURAN constituent une nouvelle génération de compresseurs sans huile désormais homologués et adaptés aux différents segments du marché. Cette technologie va devenir la référence standard dans toutes les offres de Faiveley Transport tant pour les matériels roulants neufs que pour la rénovation de matériels anciens, en Europe et en Amérique du Nord. Cette nouvelle génération a un impact substantiel en termes de recyclage, de manipulation et de maintenance et donc participe à la protection de l'environnement.
- L'usine de Landskrona en Suède, qui conçoit et fabrique des produits pour les systèmes de freinage, a mis en place depuis quelques années une activité d'Entretien, Réparation et Remise à Neuf « MOR » (Maintenance, Repair and Overhaul). Lorsqu'ils arrivent, les produits usés sont très encrassés. Le site s'est donc équipé d'une machine hautement automatisée pour les nettoyer ; elle devrait permettre une réduction de la consommation d'électricité et de l'utilisation de produits chimiques.
- Le site de Saint Pierre des Corps s'est équipé d'une nouvelle cabine de peinture répondant à la réglementation requérant l'utilisation de peintures à base hydrosoluble

et non plus solvantée. Cette année aura été celle de la mise en place de nouveaux moyens permettant de doubler les capacités de peinture hydrosoluble. Désormais près de 90% des vantaux peints le sont avec cette technique. Auparavant, certains projets avaient dû être externalisés auprès de sous-traitants allemands en raison d'une non-conformité avec les exigences clients en matière de peinture. Cela générait des surcoûts importants en termes de transport et de stock notamment. Dorénavant, cette cabine équipée d'un dispositif d'air et d'évacuation adapté aux peintures hydrosolubles et supportant l'évaporation de l'eau met en évidence les efforts d'éco-conception des produits de Faiveley Transport.

### **5.3.5 Les solutions et les actions à mettre en œuvre**

Elles sont de deux ordres : environnemental et sociétal. Chacun de ces axes doit intégrer le facteur économique, ce qui rejoint in fine les trois piliers du développement durable (environnement, société, économie).

En premier lieu, Faiveley Transport va s'efforcer de mettre en œuvre une démarche Groupe, de manière à renforcer la convergence des multiples actions qui ont déjà été réalisées. L'échange des connaissances et du savoir-faire entre les différentes filiales est la clé de la réussite de cette démarche.

Le Groupe va accroître sa communication afin de donner une image plus dynamique. A cette occasion, il démontrera son attachement à des valeurs partagées et attendues dans ce domaine.

### **5.3.6 Conclusion**

Le débat autour de l'empreinte carbone est actuellement favorable au ferroviaire. Le gouvernement français promet d'y consacrer plusieurs dizaines de milliards d'euros pour relancer le fret, construire les lignes à grande vitesse, augmenter la capacité et la densité du réseau ferré. La Communauté Européenne soutient également le secteur ferroviaire. Les autres parties du monde ont conscience de cette nécessaire évolution des mentalités. Le ferroviaire plus que jamais est le meilleur moyen de relier les grandes villes entre elles à l'échelle européenne mais aussi dans les autres continents. Le matériel roulant ferroviaire est la solution aux problèmes de pollution des grandes mégapoles internationales. C'est donc un nouveau challenge qui s'ouvre à Faiveley Transport, mais aussi une nouvelle opportunité.

Pour suivre les nouvelles tendances, le Groupe doit être toujours plus innovant. Il ne s'agit plus seulement de raisonner en termes de qualité et de prix, mais d'ajouter de nouvelles composantes que sont le développement durable, les performances énergétiques et la recyclabilité de ses produits. L'offre globale doit évoluer pour offrir toujours plus de services et répondre aux attentes de ses clients. Cette diversification de l'offre, en plus d'être une nécessité, est une opportunité d'ajouter de la valeur à ses activités.

Dans leur fonctionnement, les sites sont soucieux de l'utilisation de leurs ressources afin de maintenir, voire réduire leurs coûts. Une démarche de développement durable s'inscrit parfaitement dans cette logique de réduction des coûts de fonctionnement par la meilleure maîtrise de ressources. Investir dans l'efficacité énergétique des bâtiments, mieux penser la logistique, investir dans les ressources humaines en leur donnant les moyens d'aller au bout des actions ne peut être que bénéfique à l'entreprise.

Faiveley Transport est sur le bon rail.

## 6. INFORMATION DES ACTIONNAIRES

<b>6.1. Renseignements concernant la Société.....</b>	<b>284</b>
6.1.1. Dénomination et siège social	
6.1.2. Forme juridique et législation applicable	
6.1.3. Date de constitution et date d'expiration	
6.1.4. Objet social (article 2 des statuts)	
6.1.5. Registre du commerce et des sociétés	
6.1.6. Consultation des documents juridiques relatifs à la Société	
6.1.7. Exercice social	
6.1.8. Affectation et répartition du résultat, mise en paiement des dividendes	
6.1.9. Administration de la Société	
6.1.10. Assemblées générales	
6.1.11. Droit de communication des actionnaires	
<b>6.2. Renseignements concernant le capital émis.....</b>	<b>289</b>
6.2.1. Capital social émis	
6.2.2. Modification du capital et des droits attachés aux actions	
6.2.3. Forme et inscription en compte des actions	
6.2.4. Franchissement de seuil statutaire	
6.2.5. Identification des détenteurs des titres au porteur	
6.2.6. Service des titres de la Société	
6.2.7. Transmission des actions	
<b>6.3. Capital autorisé mais non émis.....</b>	<b>290</b>
6.3.1. Délégations de compétence pour augmenter le capital social	
6.3.2. Programme de rachat d'actions	
<b>6.4. Répartition du capital et des droits de vote.....</b>	<b>292</b>
6.4.1. Répartition actuelle du capital et des droits de vote	
6.4.2. Modification intervenues dans la répartition du capital au cours des six dernières années	
6.4.3. Auto-contrôle	
6.4.4. Evolution de l'actionnariat du Groupe en 2008	
6.4.5. Pactes d'actionnaires	
<b>6.5. Marché du titre.....</b>	<b>295</b>
6.5.1. Place de cotation	
6.5.2. Évolution du cours	
<b>6.6. Dividendes et politique de distribution.....</b>	<b>296</b>
<b>6.7. Politique d'information.....</b>	<b>297</b>
6.7.1. Responsable de l'information	
6.7.2. Documents accessibles au public	
6.7.3. Calendrier de communication financière	

## **6.1. Renseignements concernant la Société**

L'Assemblée générale mixte de la Société qui s'est tenue le 13 septembre 2010 a modifié l'article 19 des statuts en réduisant la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance de 6 ans à 3 ans.

### **6.1.1. Dénomination et siège social**

Dénomination : FAIVELEY TRANSPORT

Siège social : 143 Boulevard Anatole France – Carrefour Pleyel - 93200 Saint Denis

Accueil téléphonique au : 01 48 13 65 00

Le déménagement des locaux du siège social est prévu durant l'été 2011 et à ce titre, un projet de résolution sera proposé à l'Assemblée générale mixte du 14 septembre 2011 pour ratifier le transfert du siège social de Faiveley Transport.

### **6.1.2. Forme juridique et législation applicable**

La Société est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance régie par le droit commun français des sociétés commerciales et plus particulièrement par le livre II du Code de commerce, ainsi que par la réglementation boursière en vigueur, notamment pour ce qui concerne les obligations d'information du public.

### **6.1.3. Date de constitution et date d'expiration**

La Société a été constituée le 7 décembre 1981 pour une durée de 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés soit, jusqu'au 30 décembre 2080, sauf cas de dissolution ou de prorogation décidée par l'Assemblée générale extraordinaire.

### **6.1.4. Objet social (article 2 des statuts)**

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, et notamment :

- la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires,
- la gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous les droits qui y sont attachés,
- la création, l'acquisition, l'exploitation de biens mobiliers ou immobiliers, de fonds commerciaux ou industriels,
- la réalisation et la fourniture de prestations de services portant sur des études de marchés, des conseils en gestion et de nature administrative, financière, ainsi que toutes opérations de gestion et d'assistance administrative et financière, de formation et de relation publique, de recrutement et de formation du personnel ;
- la définition des politiques devant être mises en œuvre par les sociétés filiales ou affiliées.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en assurer l'application ou le développement.

#### 6.1.5. Registre du commerce et des sociétés

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 323 288 563 (code APE – 6420 Z).

#### 6.1.6. Consultation des documents juridiques relatifs à la Société

Les documents juridiques relatifs à la Société devant être mis à la disposition des actionnaires, conformément à la réglementation applicable, peuvent être consultés au siège social, 143 Boulevard Anatole France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint Denis – France.

#### 6.1.7. Exercice social

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> avril et se termine le 31 mars de chaque année.

#### 6.1.8. Affectation et répartition du résultat et mise en paiement des dividendes

##### *1. – Fixation et affectation du résultat – Définitions*

**a) Réserve légale** : A peine de nullité de toute délibération contraire, il est fait sur les bénéfices de l'exercice, diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, un prélèvement d'un vingtième au moins, affecté à la formation d'un fonds de réserve dit « réserve légale ».

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital social.

**b) Bénéfice distribuable** : Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté des reports bénéficiaires. Sur le bénéfice distribuable, l'Assemblée générale a la faculté de prélever les sommes qu'elle juge à propos de fixer pour les affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou pour les reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine.

En outre, l'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les présents statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

**c) Report à nouveau** : L'Assemblée peut décider l'inscription au compte « report à nouveau » ou à tous comptes de réserves, de tout ou partie du bénéfice distribuable. Elle fixe l'affectation ou l'emploi des bénéfices ainsi inscrits à ces comptes. Ils peuvent être affectés notamment au financement des investissements de la société.

**d) Sommes distribuables** : Le total du bénéfice distribuable et des réserves dont l'Assemblée a la disposition, constitue les sommes distribuables.

## **II. – Répartition des bénéfices – Mise en paiement des dividendes**

**a) Acomptes sur dividendes :** La société peut verser à ses actionnaires des acomptes à valoir sur les dividendes d'exercices clos ou en cours, avant que les comptes de ces exercices aient été approuvés, dans les conditions suivantes :

- le bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux Comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite, s'il y a lieu, des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice ;
- le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice défini ci-dessus.

**b) Paiement du dividende :** Après approbation des comptes annuels et constatation de l'existence de sommes distribuables, l'Assemblée générale détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Tout dividende distribué en violation des règles contenues dans les présents statuts constitue un dividende fictif.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'Assemblée générale sont fixées par elle ou, à défaut, par le Directoire. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice. La prolongation de ce délai peut être accordée par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête à la demande du Directoire.

Il ne peut être exigé des actionnaires aucune répétition de dividendes, sauf lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- la distribution a été effectuée en violation des dispositions établies ci-dessus ;
- il est établi que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

### **6.1.9. Administration de la Société**

L'Assemblée Générale du 27 septembre 2005 a changé le mode d'administration de la Société de société anonyme à Conseil d'administration à société anonyme à Directoire et Conseil et Surveillance.

Le Directoire est composé de trois membres désignés par un Conseil de Surveillance, lui-même composé de 8 membres, actionnaires de la société.

### **6.1.10. Assemblées générales**

Les décisions collectives des actionnaires de la Société sont prises en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les Assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toutes modifications des droits des actions de cette catégorie.

Les Assemblées générales régulièrement convoquées et constituées représentent l'universalité des actionnaires. Leurs décisions s'imposent pour tous.

#### **- Convocation – Réunions**

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions sont tenues au jour, heure et lieu indiqués dans les avis de convocation. Elles ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

#### **- Conditions d'admission**

Tout actionnaire peut participer personnellement, par mandataire, ou par correspondance aux Assemblées générales, de quelque nature qu'elles soient.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité.

Le droit de participer aux Assemblées pour les titulaires d'actions au porteur est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure.

Les actionnaires qui n'ont pas libéré leurs actions des versements exigibles n'ont pas accès à l'Assemblée.

#### **- Tenue de l'Assemblée**

Les Assemblées d'actionnaires sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou, en son absence, par un conseiller délégué à cet effet par le conseil. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son président.

En cas de convocation par les Commissaires aux Comptes, par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, l'Assemblée est présidée par celui ou par l'un de ceux qui l'ont convoquée.

Sont scrutateurs de l'Assemblée les deux membres de ladite Assemblée disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction.

Le bureau de l'Assemblée en désigne le secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence aux Assemblées d'actionnaires qui contient toutes les mentions exigées par les textes réglementaires.

Le bureau de l'Assemblée peut annexer à la feuille de présence la procuration ou le formulaire de vote par correspondance portant les nom, prénom usuel et domicile de chaque actionnaire mandant ou votant par correspondance, le nombre d'actions dont il est titulaire et le nombre de voix attaché à ces actions. Dans ce cas, le bureau de l'Assemblée indique le nombre des pouvoirs et des formulaires de vote par correspondance annexés à ladite feuille ainsi que le nombre des actions et des droits de vote correspondant aux procurations et aux formulaires. Les pouvoirs et les formulaires de vote par correspondance devront être communiqués en même temps et dans les mêmes conditions que la feuille de présence. La feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

### **Assemblée Générale Ordinaire**

L'Assemblée générale ordinaire prend toutes les décisions autres que celles qui sont réservées à la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire par la loi et les présents statuts.

L'Assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois par an dans les six mois de la clôture de l'exercice. Toutefois, ce délai peut être prolongé à la demande du Directoire par ordonnance du président du tribunal de commerce, statuant sur requête.

Elle exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

### **Assemblée Générale Extraordinaire**

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

Spécialement, elle peut changer la nationalité de la société, à condition que le pays d'accueil ait conclu avec la France une convention spéciale permettant d'acquérir sa nationalité et de transférer le siège social sur son territoire, en conservant à la société sa personnalité juridique.

### **Droit de vote double**

Par décision statutaire, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double prévu aux alinéas ci-dessus est réservé aux actionnaires de nationalité française et à ceux ressortissant d'un État membre de l'Union européenne.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus à l'article L. 225-123 du code de commerce. La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

#### **6.1.11. Droit de communication des actionnaires**

Le Directoire doit adresser ou mettre à la disposition des actionnaires les documents nécessaires pour permettre à ceux-ci de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche des affaires de la société.

A compter de la communication prévue ci-dessus, tout actionnaire a la faculté de poser par écrit des questions auxquelles le Directoire sera tenu de répondre au cours de l'Assemblée.

Une association répondant aux conditions fixées à l'article L. 225-120 du Code de commerce, ainsi que un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5 % du capital social, soit individuellement, soit en se groupant sous quelque forme que ce soit, peuvent poser par écrit au Directoire des questions sur une ou plusieurs opérations de gestion de la société, ainsi que, le cas échéant, des sociétés qu'elle contrôle. Dans ce dernier cas, la demande doit être appréciée au regard de l'intérêt du Groupe. La réponse doit être communiquée aux commissaires aux comptes. À défaut de réponse dans un délai d'un mois ou à défaut de communication d'éléments de réponse satisfaisants, ces actionnaires peuvent demander en référé la désignation d'un ou plusieurs experts chargés de présenter un rapport sur une ou plusieurs opérations de gestion.

Le ministère public et le comité d'entreprise peuvent également demander en référé la désignation d'un ou plusieurs experts chargés de présenter un rapport sur une ou plusieurs opérations de gestion.

Tout actionnaire a le droit à toute époque d'obtenir communication des documents que le Directoire a obligation, selon les cas, de tenir à sa disposition au siège social, ou de lui adresser, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

## **6.2. Renseignements concernant le capital émis**

### **6.2.1. Capital social émis**

Au 31 mars 2011, le capital de la société est de 14 404 711 Euros. Il est divisé en 14 404 711 actions de 1 euro de nominal chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

### **6.2.2. Modification du capital et des droits attachés aux actions**

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

### **6.2.3. Forme et inscription en compte des actions**

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Chacune des catégories obéit aux dispositions légales qui lui sont applicables.

### **6.2.4. Franchissement de seuil statutaire**

Hormis l'obligation légale d'informer la Société de la détention de certaines fractions du capital, il n'existe aucune obligation statutaire particulière.

### **6.2.5. Identification des détenteurs de titres au porteur**

Sauf dans les cas prévus par la loi, les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

La Société est autorisée à faire usage à tout moment des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires.

#### **6.2.6. Services des titres de la Société**

La Société a délégué le service de ses titres à la Société Générale Securities Services :  
32, rue du Champ de Tir – BP 81236- 44312 Nantes Cedex.

#### **6.2.7. Transmission des actions**

Les transmissions des actions de la Société entre vifs ou par décès s'effectuent librement. Les actions de la Société sont transmises à l'égard des tiers et de la Société par un ordre de virement de compte à compte. Les actions de la Société non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert.

### **6.3. Capital autorisé mais non émis**

#### **6.3.1. Délégations de compétence pour augmenter le capital social**

A l'occasion de l'Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009, une résolution (dixième résolution) a été votée par les actionnaires concernant une délégation de compétence à conférer au Directoire à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société avec, en cas d'attribution d'actions nouvelles, suppression du droit préférentiel de souscription.

Cette résolution a été adoptée à la majorité qualifiée.

Conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce, issu de l'ordonnance du 22 janvier 2009, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2009, a été déléguée au Directoire la possibilité de procéder à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour réaliser une ou plusieurs offres visées au II de l'Article L.411-2 du Code Monétaire et Financier, pouvant porter sur, au maximum, 10 % du capital de la Société.

Cette délégation a été donnée pour une durée de vingt six mois à compter du 22 septembre 2009.

Le Directoire, dans l'hypothèse où il viendrait à utiliser la délégation de compétence qui lui serait conférée, demandera l'approbation préalable du Conseil de Surveillance et rendra compte à l'Assemblée générale ordinaire suivante, conformément à la loi et à la réglementation, de l'utilisation faite des autorisations conférées dans la présente résolution.

A ce jour, cette délégation n'a pas été mise en œuvre par le Directoire.

#### **6.3.2. Programme de rachat d'actions**

Au 31 mars 2011, la Société détenait 462 777 titres en auto-contrôle représentant 3,21 % de son capital. La valeur comptable de ces titres était de 22 426 574, 64 euros et leur valeur de marché de 23 506 689,88 euros.

L'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010 a été appelée aux termes de la septième résolution à autoriser un nouveau programme de rachat d'actions. Le descriptif de ce programme, établi conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, est présenté ci-après et, ainsi que le prévoit l'article 241-3-III de ce règlement, il ne fera en conséquence pas l'objet d'une publication spécifique.

## **Objectifs du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale mixte du 13 septembre 2010 :**

Les achats d'actions pourront être réalisés:

- en vue d'assurer la liquidité et d'animer le marché de l'action Faiveley Transport par un prestataire de services d'investissements au travers d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- dans le but de les attribuer aux salariés et dirigeants du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi (options d'achat d'actions, participation des salariés aux résultats, attribution gratuite d'actions) ;
- en vue de leur annulation par voie de réduction de capital dans les limites fixées par la loi ;
- dans la limite de 5% du capital aux fins de les conserver et de les remettre en échange ou en paiement, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe initiées par la Société, par voie d'offre publique ou autrement ;
- en vue de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et plus généralement toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

## **Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que la Société se propose d'acquérir, prix maximum d'achat :**

Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société détiendra à la suite de ces achats ne dépasse pas 10% des actions qui composent le capital de la Société, sachant que le pourcentage s'appliquera à un capital ajusté en fonction des opérations qui pourront l'affecter postérieurement à la présente Assemblée.

Le prix maximum d'achat est fixé à 90 € par action.

Le montant maximum destiné à la réalisation du programme de rachat est de 129,6 M€.

Compte tenu des 462 777 actions déjà détenues directement ou indirectement par la Société au 31 mars 2011, le nombre maximal d'actions que la Société pourrait acquérir dans le cadre de ce programme de rachat d'actions serait de 977 694.

## **Durée du programme de rachat d'actions**

Cette autorisation restera valable dix-huit mois, soit jusqu'au 13 mars 2012.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, 298 588 titres Faiveley Transport ont été achetés par la Société.

A l'occasion de l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le 14 septembre 2011, un projet de résolution (septième résolution) sera soumis au vote des actionnaires concernant le renouvellement de ce programme de rachat d'actions pour une nouvelle durée de dix huit mois.

Si cette résolution est adoptée lors de la prochaine Assemblée générale, l'autorisation accordée au Directoire annulera et remplacera celle accordée lors de l'Assemblée générale du 13 septembre 2010.

Voir Chapitre 3 rubrique 3.4.7 Projets de résolutions.

### 6.3.3. Contrat d'animation du Marché sur le titre Faiveley Transport

Depuis le 22 septembre 2009, un contrat de liquidité entre la Société et ODDO Corporate Finance, prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance aux fins d'animation du marché, a été mis en œuvre.

Au titre de ce contrat, la Société a mis à disposition d'ODDO 10 000 titres et 500 000 euros. Au 31 mars 2011, ODDO Corporate Finance a procédé pour le compte de la Société à l'achat de 136 768 titres et à la cession de 138 394 titres.

Le prix moyen des titres achetés au cours de l'exercice a été de 60,44 euros et de 61 euros pour les titres cédés. Au 31 mars 2011, la Société détenait 4 924 titres via le contrat d'animation du marché (soit 0,03% de son capital) pour une valeur de marché de 343 744,44 euros soit une valeur unitaire de 69,81 euros. Les honoraires facturés par la société ODDO en 2010/2011, au titre du contrat d'animation du titre Faiveley Transport, seront de 29 900 euros TTC.

## 6.4. Répartition du capital et des droits de vote

### 6.4.1. Répartition actuelle du capital et des droits de vote

Selon les informations fournies par la Société Générale, parmi lesquelles, le registre des actionnaires au nominatif et l'identification d'un certain nombre d'actionnaires au porteur, la répartition du capital et des droits de vote de la Société s'établit comme suit :

Principaux actionnaires au 30 juin 2011	Nombre d'actions	% en capital	Droits de vote simple	Droits de vote double	Total des droits de vote	% en droits
Financière Faiveley	6 315 375	43,84%	59 403	6 255 972	12 571 347	57,22%
François Faiveley Participations (F.F.P)	1 159 288	8,05 %	354 538	804 750	1 964 038	8,94%
François Faiveley	225	0,00%	-	225	450	0,00%
Thierry Faiveley	215 190	1,49%	215 190	-	215 190	0,98%
Indivision Faiveley	5 000	0,03%	5 000	-	5 000	0,02%
Erwan Faiveley	5	0,00%	-	5	10	0,00%
<b>Total Famille Faiveley</b>	<b>7 695 083</b>	<b>53,42%</b>	<b>634 131</b>	<b>7 060 952</b>	<b>14 756 035</b>	<b>67,16%</b>
Mandataires sociaux et Dirigeants*	74 096	0,51%	1 001	73 095	147 191	0,67%
Auto- contrôle	446 906	3,10%	-	-	-	0,00%
Titres nominatifs**	884 134	6,14%	5 246	879 128	1 763 502	8,03%
Public	5 304 492	36,83%	5 304 252	-	5 304 252	24,14%
<b>TOTAL</b>	<b>14 404 711</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 944 630</b>	<b>8 013 175</b>	<b>21 970 980</b>	<b>100,00%</b>

\* hors E. Faiveley et F. Faiveley

\*\* hors Famille Faiveley, Dirigeants et auto-contrôle

Chaque membre de la famille Faiveley vote séparément. A la connaissance des responsables du Document de référence, il n'existe pas de pactes d'actionnaires liant les membres de la famille Faiveley.

Le capital de la Société est détenu par des holdings familiaux, Financière Faiveley et François Faiveley Participations à 52% dont 43,8% pour une seule d'entre elles, Financière Faiveley. Il n'y a pas de transaction significative avec ces sociétés en dehors

du dividende versé au titre de chaque exercice et d'une convention de prestations de services (montant de 365 K€) avec François Faiveley Participations, autorisée au titre des conventions réglementées.

Afin de prévenir tout abus de contrôle de la part de l'actionnaire principal au sein de la Société, M. Philippe Alfroid, membre qualifié d'indépendant, a été élu Président du Conseil de Surveillance, le 22 septembre 2009 à la place de M. François Faiveley. Les membres du Conseil de Surveillance ont considéré que cela participait d'une meilleure gouvernance au sein de la Société.

M. Alfroid, en cas de partage des voix, dispose en tant que Président du Conseil de Surveillance, d'une voix prépondérante.

Les décisions du Directoire sont prises à la majorité des membres, son Président, Thierry Barel est le seul représentant légal de la Société.

La société François Faiveley Participations (F.F.P) détient :

- directement 8,05% du capital de Faiveley Transport,
- 53% du capital de la société Financière Faiveley, qui détient 43,84% du capital de Faiveley Transport,
- 52% du capital de la société Holding Faiveley Frères, qui détient 34 % du capital de Financière Faiveley.

Le capital de la Société a été augmenté le 23 décembre 2008, par l'émission de 1.875.126 actions nouvelles d'un euro de nominal chacune. Le capital a été ainsi porté à 14 404 711 euros.

A la connaissance de la société, au 31 mars 2011, il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5% des droits de vote.

Principaux actionnaires au 31 mars 2011	Nombre d'actions	% en capital	Droits de vote simple	Droits de vote double	Total des droits de vote	% en droits
Financière Faiveley	6 315 375	43,84%	59 412	6 255 963	12 571 338	57,51%
François Faiveley Participations (F.F.P.)	1 159 288	8,05 %	354 538	804 750	1 964 038	8,98%
François Faiveley	225	0,00%	-	225	450	0,00%
Thierry Faiveley	215 190	1,49%	215 190	-	215 190	0,98%
Indivision Faiveley	5 000	0,03%	5 000	-	5 000	0,02%
Erwan Faiveley	5	0,00%	-	5	10	0,00%
<b>Total Famille Faiveley</b>	<b>7 695 083</b>	<b>53,42%</b>	<b>634 140</b>	<b>7 060 943</b>	<b>14 756 026</b>	<b>67,50%</b>
Mandataires sociaux et Dirigeants	219 307	1,52%	98 680	120 628	339 935	1,56%
Auto- contrôle	462 777	3,21%	-	-	-	0,00%
Titres nominatifs	747 258	5,19%	10 852	736 406	1 483 664	6,79%
Public	5 280 286	36,66%	5 280 285	-	5 280 286	24,15%
<b>TOTAL</b>	<b>14 404 711</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 023 957</b>	<b>7 917 977</b>	<b>21 859 911</b>	<b>100,00%</b>

**- Evolution du capital sur les trois derniers exercices :**

	2010/2011 % en capital	2010/2009 % en capital	2009/2008 % en capital
Titres Nominatifs	60,15	58,94	66,50
Public	39,85	41,06	33,50



### 6.4.3. Auto-contrôle

Au 30 juin 2011, la Société détenait en propre 446 906 de ses actions, soit 3,10% de son capital.

### 6.4.4. Rappel sur l'évolution de l'actionnariat du Groupe en 2008

La structure de l'actionnariat du Groupe qui résultait des modalités du financement de l'acquisition du groupe Sab Wabco en 2004, a été complètement réorganisée fin 2008 avec la sortie et le rachat partiel des actionnaires minoritaires de Faiveley Transport.

Ces opérations sont présentées en détail dans le document E.08-115 (déposé auprès de l'AMF en date du 25 novembre 2008), ainsi que dans le document de référence relatif à l'exercice 2008/2009 (déposé auprès de l'AMF sous le numéro R.09-084 en date du 13 novembre 2009).

### 6.4.5. Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires.

## 6.5. Marché du titre

### 6.5.1. Place de cotation

L'action Faiveley Transport est cotée sur Euronext Paris :

- Eurolist Compartiment B (Mid-caps)
- Code ISIN : FR 0000053142
- Code Sicovam : 5314
- Code Reuters : FAIP.PA
- Code Bloomberg : LEY.FP
- Valeur nominale : 1 €
- Valeur éligible au SRD

Capitalisation boursière : 1 016 M€ au 30 juin 2011 pour 14 404 711 titres.

Indice de référence : Dans le cadre de la création d'un marché réglementé unique, Euronext a mis en place, depuis le 03 janvier 2005, une nouvelle gamme d'indices. FAIVELEY figure depuis lors dans les indices suivants :

- SBF 120
- CAC Mid & Small
- CAC AllShares
- CAC All.Tradable
- Next 150
- CAC Mid 60
- CAC Industrials
- CAC Ind. Engin.

### 6.5.2. Évolution du cours

Le tableau ci-dessous donne des indications sur le cours de l'action Faiveley Transport, les volumes et les capitaux échangés au cours des 18 derniers mois :

	Cours le plus haut (en €)	Cours le plus bas (en €)	Volume des transactions	Cours de clôture à fin de mois	Capitalisation boursière (en M€)
Janvier 2010	59,35	55,00	456 528	58,00	835,47
Février 2010	60,85	55,60	392 475	60,40	870,04
Mars 2010	62,43	59,80	306 920	60,41	870,19
Avril 2010	64,69	59,64	489 708	60,00	864,28
Mai 2010	63,29	51,66	491 260	54,80	789,38
Juin 2010	58,65	49,25	434 948	54,20	780,74
Juillet 2010	58,63	52,76	313 721	58,63	844,55
Août 2010	61,53	57,82	226 983	60,82	876,09
Septembre 2010	63,86	60,25	240 562	63,86	919,88
Octobre 2010	64,95	59,30	279 304	60,75	875,09
Novembre 2010	61,44	57,20	414 295	57,65	830,43
Décembre 2010	62,41	57,45	241 090	61,87	891,22
Janvier 2011	65,30	61,00	331 295	65,15	938,47
Février 2011	68,30	63,52	200 808	66,28	954,74
Mars 2011	71,43	63,75	310 993	69,81	1005,59
Avril 2011	71,69	67,51	264 725	68,80	991,04
Mai 2011	69,75	67,25	173 926	68,52	987,01
Juin 2011	70,50	65,55	246 332	70,50	1015,53

### 6.6. Dividendes et politique de distribution

Le dividende par action versé par la Société lors des cinq derniers exercices et le revenu global par action (dividende + avoir fiscal) sont les suivants :

	Dividendes
2005/2006	0,50 euro
2006/2007	0,80 euro
2007/2008	0,35 euro
2008/2009	1 euro
2009/2010	1,20 euro

Le dividende n'est plus assorti d'un avoir fiscal depuis la loi de finance du 30 décembre 2003 et son article 93. L'article 158 du Code Général des Impôts prévoit que le dividende mis en distribution ouvre droit, au profit des seuls actionnaires personnes physiques, à un abattement de 40 % sur le montant des sommes perçues.

Lors de la mise en paiement du dividende, dans la mesure où la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions serait affecté au compte « report à nouveau ».

Politique de distribution : voir supra § 6.1.8.II

Le Directoire du 9 juin 2011, ayant arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011, a décidé de proposer aux actionnaires de la société, qui se réuniront en Assemblée générale le 14 septembre 2011, d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2011, soit la somme de 1 757 423,54 euros, auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur s'élevant à 86 292 398,91 euros, de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende de 1,20 € par action, soit 17 285 653,20 €.

Le solde, soit 67 249 322,17 euros sera porté en totalité au compte « report à nouveau ».

Il sera proposé à l'Assemblée générale de distribuer à titre de dividendes aux actionnaires : 17 285 653,20 €, soit 1,20 € par action. Cette distribution sera à prélever sur le bénéfice de l'exercice.

Le Directoire proposera aux actionnaires de la Société de lui donner tous pouvoirs afin de procéder à la mise en paiement des dividendes à partir du 19 septembre 2011.

## **6.7. Politique d'information**

### **6.7.1. Responsables de l'information**

Thierry Barel  
Président du Directoire de Faiveley Transport  
Directeur Général de Faiveley Transport

Kasha Dougall  
Responsable communication  
Tél. : 01 48 13 65 11  
[kasha.dougall@faiveleytransport.com](mailto:kasha.dougall@faiveleytransport.com)

### **6.7.2. Documents accessibles au public**

- Les documents visés à l'article R.225-83 du Code de commerce ou copie de ces documents, peuvent être consultés au siège social de la société :  
143 Boulevard Anatole France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint Denis – France.
- Les documents publiés au BALO sont consultables sur le site internet :  
<http://www.balo.journal-officiel.gouv.fr>
- Les informations à la disposition des actionnaires sont disponibles sur simple demande ou sur le site internet du Groupe : <http://www.faiveleytransport.com>.

La rubrique « Institutionnel » du site fournit en temps réel des informations relatives à la Bourse (cours de l'action) et on y trouve les informations réglementées telles que définies par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

- Rapports annuels et intermédiaires
- Présentations à la communauté financière
- L'ensemble des communiqués de presse  
([http://www.faiveleytransport.com/fr/corpo\\_communiq.php](http://www.faiveleytransport.com/fr/corpo_communiq.php))
- Programme de rachat d'actions

Ces informations sont disponibles en français et en anglais.

### **6.7.3. Calendrier de communication financière**

- Chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> trimestre 2011/2012 : 25 juillet 2011
- Assemblée générale annuelle mixte : 14 septembre 2011
- Chiffre d'affaires semestriel 2011/2012: 24 octobre 2011
- Résultats semestriels 2011/2012 : 29 novembre 2011
- Chiffre d'affaires 3<sup>ème</sup> trimestre 2011/2012 : 26 janvier 2012
- Chiffre d'affaires annuel 2011/2012 : 26 avril 2012

## **7. AUTRES INFORMATIONS**

<b>7.1. Responsables du Document de référence.....</b>	<b>300</b>
<b>7.2. Attestation des Responsables du Document de référence.....</b>	<b>300</b>
<b>7.3. Responsables du contrôle des comptes.....</b>	<b>301</b>
7.3.1. Co-Commissaires aux Comptes titulaires	
7.3.2. Co-Commissaires aux Comptes suppléants	
7.3.3. Renouvellement des mandats	
<b>7.4. Montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes.....</b>	<b>302</b>

## 7.1. Responsable du Document de référence

Monsieur Thierry Barel exerçant les fonctions de Président du Directoire de Faiveley Transport et Directeur Général de Faiveley Transport.

## 7.2. Attestation du Responsable du Document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant aux pages 31 à 45, pages 49 à 50, pages 53 à 70, pages 71 à 72, 190, 205, pages 208 à 211, pages 220 à 226, pages 233 à 252, pages 260 à 275, pages 289 à 294, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de référence.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2011, préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, et inclus dans le présent document de référence aux pages 74 à 159 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant des pages 160 à 163. Une observation technique a été exprimée par les contrôleurs légaux au sujet de la note C-1 aux états financiers consolidés qui expose les changements de méthode comptable faisant suite à l'application des normes « IFRS 3 révisée - Regroupement d'entreprises » et « IAS 27 révisée - Etats financiers consolidés et individuels ».

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2011 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 191 à 194 du présent document de référence.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010, préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, et inclus dans Document de référence 2009/2010, enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers en date du 10 novembre 2010 sous le n° R.10-073, aux pages 73 à 153 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant des pages 154 à 157. Une observation technique a été exprimée par les contrôleurs légaux au sujet de la note C-1 aux états financiers consolidés qui expose les changements de méthode comptable faisant suite à l'application des normes IFRS 8 «Secteurs opérationnels», IAS 1 révisée «Présentation des états financiers » et IAS 23 révisée «Coûts d'emprunt».

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2010 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 184 à 187 du Document de référence 2009/2010.

Les informations financières historiques incorporées par référence pour les exercices 2009/2010 et 2008/2009 dans le présent Document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en pages 154 et 184 du Document de référence 2009/2010 enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers en date du 10 novembre 2010 sous le n° R.10-073, et en pages 150 et 178 du Document de référence 2008/2009 enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers en date du 13 novembre 2009 sous le n° R.09-084.

Saint Denis, le 28 juillet 2011

Monsieur Thierry BAREL

Président du Directoire de Faiveley Transport  
Directeur Général de Faiveley Transport

### 7.3. Responsables du contrôle des comptes

#### 7.3.1. Co-Commissaires aux Comptes titulaires

- **Expertise Comptable et Audit**

Représenté par : Jérôme Burrier  
37 rue Elsa Triolet - Parc Valmy  
21000 Dijon

Date de début du premier mandat :	23/09/1999 lors de l'Assemblée générale des actionnaires de la même date
Durée du mandat en cours :	six ans (à compter du 27 septembre 2005)
Date d'expiration du mandat en cours :	A l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
Appartenance au Groupe :	Expertise Comptable et Audit

- **Deloitte Marque & Gendrot**

Représenté par : Bénédicte Sabadie-Faure  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly sur seine Cedex

Date de début du premier mandat :	28/09/1998 lors de l'Assemblée générale des actionnaires de la même date
Durée du mandat en cours :	six ans (à compter du 27 septembre 2005)
Date d'expiration du mandat en cours :	A l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
Appartenance au Groupe :	Deloitte Marque & Gendrot

#### 7.3.2. Co-Commissaires aux Comptes suppléants

- **Suppléant d'Expertise Comptable et Audit**

Monsieur Eric Gaboriaud  
37 rue Elsa Triolet - Parc Valmy  
21000 Dijon

Date de début du premier mandat :	19/09/2007 lors de l'Assemblée générale mixte des actionnaires de la même date
Durée du mandat en cours :	quatre ans (à compter du 19 septembre 2007)
Date d'expiration du mandat en cours :	A l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
Appartenance au Groupe :	Expertise Comptable et Audit

▪ **Suppléant de Deloitte Marque & Gendrot**

Monsieur Patrick Viguié  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly sur seine Cedex

Date de début du premier mandat :	27/09/2005 lors de l'Assemblée générale des actionnaires de la même date
Durée du mandat en cours :	six ans (à compter du 27 septembre 2005)
Date d'expiration du mandat en cours :	A l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011
Appartenance au Groupe :	Deloitte Marque & Gendrot

### 7.3.3. Renouvellement des mandats

Le mandat des commissaires aux comptes arrive à expiration lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011. Le Comité d'audit et des risques accompagne et contrôle la procédure de sélection des nouveaux commissaires aux comptes dont la nomination sera proposée lors de la prochaine Assemblée.

### 7.4. Montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes

Articles 21-1-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Les honoraires dus aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau dans le cadre des missions effectuées pour la clôture des comptes au 31 mars 2011, et les honoraires versés au 31 mars 2010 et au 31 mars 2009 sont les suivants :

	ECA			DELOITTE		
	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2010/2011	2009/2010	2008/2009
<b>Audit :</b>						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Emetteur	173	237	334	206	234	309
Filiales	275	287	212	67	76	205
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total honoraires audit</b>	<b>448</b>	<b>524</b>	<b>546</b>	<b>273</b>	<b>310</b>	<b>515</b>
<b>Autres prestations :</b>						
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total autres prestations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>448</b>	<b>524</b>	<b>546</b>	<b>273</b>	<b>310</b>	<b>515</b>

## 8. INFORMATION INTERMEDIAIRE

Information trimestrielle au 30 juin 2011 :

**Chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> trimestre 2011/2012 : 169 M€**

CARNET DE COMMANDES EN CROISSANCE : 1 503 M€

<i>En millions d'euros</i>	<b>1<sup>er</sup> trimestre 2011/2012</b>	1 <sup>er</sup> trimestre 2010/2011	Variation publiée	Variation organique
Chiffre d'affaires	<b>169,3</b>	202,9	(16,5) %	(15,4) %

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires au premier trimestre de 169,3 M€, en recul de 16,5% par rapport au premier trimestre 2010/2011, incluant un effet de change défavorable de 1,6%.

L'évolution du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants s'explique principalement par :

- l'impact du contexte économique en Espagne où l'activité connaît une baisse sensible
- la fin de livraison d'importants programmes en Europe (AGC et TGV en France)
- un cadencement défavorable de livraisons de projets en Europe
- le gel des commandes et des livraisons en Chine consécutif au changement d'équipe ministérielle et à la révision des politiques d'investissement

Ces éléments sont partiellement compensés par une reprise de l'activité de première monte dans le domaine du fret aux USA, stimulée par le succès du partenariat avec Amsted.

### CARNET DE COMMANDES : +3,4 %

Au 30 juin 2011, le carnet de commandes s'élève à 1 503 M€, soit une progression de 3,4% depuis mars, et de 11,7% depuis un an. A taux de change et périmètre constants, la croissance atteint 3,6% sur le trimestre et 15% sur les douze derniers mois.

Au premier trimestre, le Groupe a remporté un nouveau contrat significatif en Russie avec le constructeur Metro Wagon Mash concernant les systèmes de climatisation du métro de Moscou. Parmi les principales commandes enregistrées sur le trimestre, Faiveley Transport fournira les portes palières du métro de Copenhague et les systèmes de portes embarquées pour le métro de Chennai construit par Alstom Transport. En Chine, le Groupe a remporté une commande de portes palières pour le métro de Changsha, un contrat concernant les portes embarquées pour la ligne 6 du métro de Beijing, et la fourniture des systèmes de freins pour le métro de Harbin.

### SITUATION FINANCIERE AU PREMIER TRIMESTRE

Compte tenu du volume de chiffre d'affaires sur le trimestre, la performance opérationnelle est conforme aux attentes du groupe. Comme les années précédentes, le Groupe enregistre au 30 Juin une augmentation de sa dette financière liée à la réduction des cessions de créances et à la constitution des stocks nécessaires aux livraisons des prochains mois.

#### **FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE**

Le 28 juin 2011, le jury désigné devant la cour de New York a rendu un verdict condamnant Wabtec au paiement de dommages et intérêts pour un montant de 18,1 millions de dollars, plus intérêts, au bénéfice de Faiveley Transport, pour violation de secrets de fabrique, concurrence déloyale et enrichissement indu. Cette décision est susceptible d'appel de la part de Wabtec.

Ce résultat permet à Faiveley Transport d'obtenir réparation pour les pertes de marché subies en Amérique du Nord.

#### **PERSPECTIVES SUR L'EXERCICE**

Dans un contexte d'incertitude sur la reprise des commandes par le ministère des transports chinois, le groupe maintient son objectif de légère croissance du chiffre d'affaires sur l'exercice. Les ventes sur le reste de l'exercice devraient bénéficier d'un cadencement plus favorable. L'activité commerciale reste particulièrement soutenue.

## 9. Table de concordance

Le tableau ci-après présente dans sa partie gauche les informations à inclure au minimum dans un document de référence en application de l'annexe 1 du Règlement (CE) N° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004, et renvoie aux pages du présent document où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Chapitres du Document de référence	N° de page
<b>1. Personnes responsables</b>	7.1 Responsable du DDR 7.2 Attestation du Responsable du DDR	p.300 p.300
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b>	7.3 Responsables du contrôle des comptes	p.301
<b>3. Informations financières sélectionnées</b> 3.1 Informations financières historiques 3.2 Informations financières sélectionnées pour périodes intermédiaires	3.1.1.2 Chiffres clés <b>N/A</b>	p.51
<b>4. Facteurs de risque</b>	2.1 Rapport sur la gestion des risques 3.3.6 Note E.16 Instruments financiers	p.31 à 45 p.129 à 140
<b>5. Informations concernant l'émetteur</b> 5.1. Histoire et évolution de la société  5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur 5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur 5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur 5.1.4 Sièges social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire 5.1.5. Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur 5.2. Investissements	6.1.1 Dénomination et siège social 6.1.5 Registre du commerce et des sociétés 6.1.3 Date de constitution et date d'expiration 6.1.1 & 6.1.2 Forme juridique et législation applicable  1.1.1 Historique de la société  1.4.3 Investissements	p.284 p.285 p.284 p.284  p.3 à 4  p.26 à 27

<b>6. Aperçu des activités</b> 6.1. Principales activités  6.2. Principaux marchés  6.3. Événements exceptionnels  6.4. Dépendance éventuelle de l'émetteur  6.5. Éléments sur lesquels sont fondées les déclarations de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1.1.2 L'activité du Groupe  1.3. Le marché  <b>N/A</b>  1.3.5 Principaux fournisseurs et clients 2.3.4 Risques de dépendance à l'égard des fournisseurs et/ou sous-traitants  1.3.4 Positionnement concurrentiel	p.5 à 10  p.16 à 23  p.23 p.42  p.20 à 22
<b>7. Organigramme</b> 7.1. Description du groupe  7.2. Liste des filiales importantes	1.2 Organisation du Groupe  1.2.3 Principales sociétés du Groupe 3.3.6 Note G. Périmètre et méthodes de consolidation 3.4.4 Note D.9 Tableau des filiales et participations	p.12  p.15 p.157 à 158 p.189
<b>8. Propriétés immobilières, usines et équipements</b> 8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées  8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation, des immobilisations corporelles	1.4.3 Investissements 1.4.4 Propriété immobilière 3.3.6 Note E.2 Immobilisations incorporelles 3.3.6 Note E.3 Immobilisations corporelles  5.2 Informations environnementales	p.26 à 27 p.28 p.103 à 104 p.104 à 105  p.271 à 275
<b>9. Examen de la situation financière et du résultat</b> 9.1. Situation financière 9.2. Résultat d'exploitation	3.1.1 Rapport sur l'activité et présentation des comptes consolidés	p.49 à 63
<b>10. Trésorerie et capitaux</b> 10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)  10.2. Source et montant des flux de trésorerie  10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement  10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur  10.5. Informations concernant les sources de financement attendues	3.1.3.1 Capitaux de l'émetteur  3.1.3.2 Source et montant des flux de trésorerie 3.3.4 Tableau des flux de trésorerie (comptes consolidés) 3.4.3 Tableau des flux de trésorerie (comptes sociaux)  3.1.3.3 Conditions de financement  3.1.3.4 Restriction à l'utilisation des capitaux  3.1.3.5 Financement de l'activité et sources attendues	p.67  p.68 p.78 p.167  p.68 à 70  p.70  p.70

<b>11. Recherche et développement, brevets et licences</b>	1.4.1 L'innovation au cœur du développement 1.4.2 Propriété intellectuelle	p.24 à 25 p.25 à 26
<b>12. Information sur les tendances</b>	3.2.1 Perspectives 2011/2012 et principales tendances	p.71
<b>13. Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	3.2.5 Prévisions (N/A)	p.73
<b>14. Organes d'administration, de direction, de surveillance et direction générale</b> 14.1. Organes de direction et de surveillance  14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes de direction et de surveillance	4.1.1 Composition des organes d'administration 4.3 Rapport du Président sur le contrôle interne  4.1.1.5 Conflits d'intérêts au niveau des organes	p.205 à 207 p.233 à 252  p.213
<b>15. Rémunération et avantages</b> 15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature  15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	4.2 Intérêts des dirigeants  3.3.6 Note E.29.2 Rémunération des principaux dirigeants	p.219 à 228  p.153 à 154
<b>16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b> 16.1. Date d'expiration des mandats actuels  16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance  16.3. Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération  16.4. Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	4.1.1.3 Historique des mandats et fonctions des mandataires sociaux  4.1.1.5 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration 4.2.4 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des mandataires sociaux 4.2.5 Informations sur les opérations conclues avec les mandataires sociaux 3.3.6 Note C.18 Mécanismes spécifiques liés à l'actionnariat  4.1.3 Comités institués au sein du Groupe 4.3 Rapport du Président sur le contrôle interne  4.6 Déclaration de conformité de la société en matière de gouvernement d'entreprise en vigueur en France	p.208 à 211  p.213 p.227 p.227 p.96  p.217 à 219 p.233 à 252  p.258

<p><b>17. Salariés</b></p> <p>17.1. Nombre de salariés</p> <p>17.2. Participations et stock options</p> <p>17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur</p>	<p>3.3.6 Note E.27 Frais de personnel et effectifs 5.1.2 Répartition et évolution des effectifs</p> <p>5.1.5 Schémas d'intéressement du personnel 4.2.1 Intérêts des dirigeants dans le capital de la société et de ses filiales 4.2.3 Nombre d'options détenues par les mandataires sociaux 3.3.6 Note E.13 Capitaux propres</p> <p>5.1.5.4 Politique d'actionnariat salarié : Plan d'options d'achat et/souscription d'actions et attribution gratuite d'actions</p>	<p>p.150 p.263 à 264</p> <p>p.267 à 270 p.219</p> <p>p.227 p.115 à 120</p> <p>p.268 à 270</p>
<p><b>18. Principaux actionnaires</b></p> <p>18.1 Information sur la détention , directe ou indirecte, d'un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable</p> <p>18.2 Information sur les droits de vote des principaux actionnaires de l'émetteur</p> <p>18.3 Information sur la détention et le contrôle de l'émetteur.</p> <p>18.4 Accords dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle dans le capital de l'émetteur</p>	<p>6.4.1 Répartition actuelle du capital et des droits de vote</p> <p>6.1.10 Assemblées générales (§ Droits de vote double)</p> <p>6.4 Répartition du capital et des droits de vote 4.1.1.6 Règles concernant les restrictions ou interdictions d'intervention des administrateurs sur des opérations sur les titres de sociétés pour lesquelles ils disposent d'informations non encore rendues publiques.</p> <p>6.4.5 Pactes d'actionnaires</p>	<p>p.292</p> <p>p.288</p> <p>p.292 à 294 p.214</p> <p>p.295</p>
<p><b>19. Opérations avec des apparentés</b></p>	<p>3.3.6 Note E.29 Transactions avec les parties liées</p> <p>3.4.4 Note D.6 Opérations avec les entreprises liées</p>	<p>p.151 à 154</p> <p>p.184</p>

<p><b>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b></p> <p>20.1. Informations financières historiques</p> <p>20.2. Informations financières pro-forma</p> <p>20.3. États financiers</p> <p>20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles</p> <p>20.5. Date des dernières informations financières</p> <p>20.6. Informations financières intermédiaires et autres</p> <p>20.7. Politique de distribution des dividendes</p> <p>20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage</p> <p>20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale</p>	<p>Informations incluses par référence</p> <p>3.1.1.2 Chiffres clés</p> <p><b>N/A</b></p> <p>3.3 Comptes consolidés 2010/2011</p> <p>3.4 Comptes sociaux 2010/2011</p> <p>3.3.7 Rapport des CAC sur les comptes consolidés 2010/2011</p> <p>3.4.6 Rapport général des CAC sur les comptes annuels 2010/2011</p> <p>4.2.6 Rapport spécial des CAC sur les conventions réglementées</p> <p>4.4 Rapport des CAC sur le Rapport du Président sur le contrôle interne</p> <p><b>31 mars 2011</b></p> <p>8. Information intermédiaire</p> <p>6.6. Dividendes et politique de distribution</p> <p>6.1.8 Affectation et répartition du résultat et mise en paiement des dividendes</p> <p>3.3.6 Note E.30 Dividendes payés et proposés</p> <p>3.4.7 Projet de résolutions</p> <p>2.2 Risques juridiques</p> <p>3.1.1.1 Faits marquants</p> <p>3.3.6 Note B Faits marquants</p> <p>3.4.4 Note A Faits marquants</p>	<p>Page de garde p.51 à 53</p> <p>p.74 à 159 p.164 à 189</p> <p>p.160 à 163 p.191 à 194</p> <p>p.228 à 232</p> <p>p.253 à 255</p> <p>p.303 à 304</p> <p>p.296 à 297 p.285 à 286</p> <p>p.154 p.195 à 203</p> <p>p.36 à 39</p> <p>p.49 à 50 p.80 à 81 p.168</p>
--	--	--



<p><b>21.2. Acte constitutif et statuts</b></p> <p>21.2.1. Objet social de l'émetteur</p> <p>21.2.2. Dispositions contenues dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance.</p> <p>21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.</p> <p>21.2.4. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires</p> <p>21.2.5. Conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission.</p> <p>21.2.6. Dispositions de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.</p> <p>21.2.7. Dispositions de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.</p> <p>21.2.8. Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.</p>	<p>6.1.4 Objet social</p> <p>6.1.9 Administration de la société</p> <p>6.1.10 Assemblées Générales ( § Droit de vote double)</p> <p>6.1.10 Assemblées Générales ( § Droit de vote double) 6.2.2 Modification du capital et des droits attachés aux actions</p> <p>6.1.10 Renseignements concernant les Assemblées générales des actionnaires</p> <p>6.1.10 Assemblées Générales ( § Droit de vote double)</p> <p>6.2.4 Franchissement de seuils</p> <p>6.2.2 Modification du capital et des droits attachés aux actions</p>	<p>p.284</p> <p>p.286</p> <p>p.288</p> <p>p.286 à 288 p.289</p> <p>p.286 à 288</p> <p>p.288</p> <p>p.289</p> <p>p.289</p>
<p><b>22. Contrats importants</b></p>	<p>1.5 Contrats importants</p>	<p>p.29</p>
<p><b>23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b></p>	<p><b>N/A</b></p>	
<p><b>24. Documents accessibles au public</b></p>	<p>6.1.6 Consultation des documents juridiques 6.7.2 Documents accessibles au public</p>	<p>p.285 p.297 à 298</p>
<p><b>25. Informations sur les participations</b></p>	<p>3.3.6 Note G.1 Liste des sociétés consolidées 3.4.4 Note D.8 Tableau des filiales et participations</p>	<p>p.157 à 158 p.189</p>

